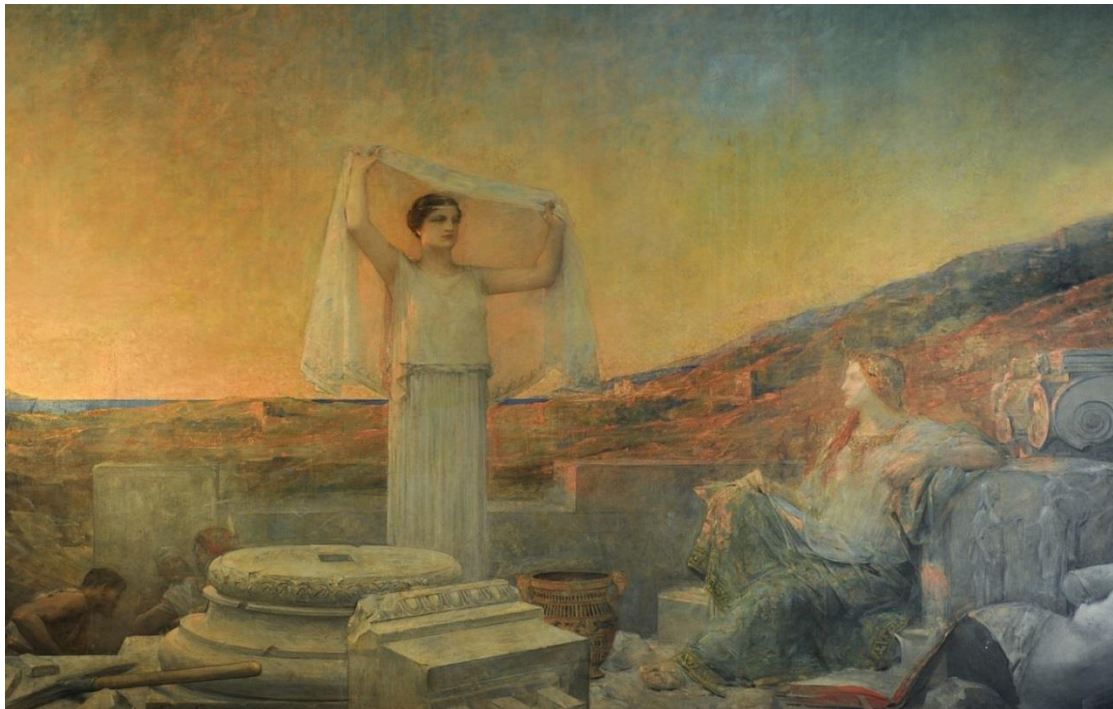


Rapport de synthèse et prospective de l'archéologie française



Membres du comité

Béatrice ANDRÉ-SALVINI, Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, Ursula BROSSER, Marie-Brigitte CARRE, Pascal DEPAEPE, Hubert FORESTIER, Jean GUILAINE, Philippe WALTER

Présidé par

Henri-Paul FRANCFORT

Coordonné par le conseiller scientifique

Claudio GALDERISI

Illustration :

La Grèce antique se dévoile à l'Archéologie (Sorbonne, Amphi Guizot)



Rapport de synthèse et prospective de l'archéologie française

Membres du comité

Béatrice ANDRÉ-SALVINI, Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, Ursula BROSSIEDER,
Marie-Brigitte CARRE, Pascal DEPAEPE, Hubert FORESTIER,
Jean GUILAINE, Philippe WALTER

Présidé par

Henri-Paul FRANCFORT

Coordonné par le conseiller scientifique

Claudio GALDERISI

Table des matières

Lettre de Mission du Président du Hcéres : p. 4

Préambule : p. 7

Glossaire et liste des sigles : p. 8

Partie 1 « L'archéologie du XIX^e au XXI^e siècle »

Présentation de la discipline : pratiques, évolutions, perspectives : p. 11

L'archéologie française dans l'Hexagone et à travers le monde : p. 14

Partie 2 « Une réalité plurielle en chiffres »

Présentation des fonctions et des missions des tutelles institutionnelles et scientifiques : p. 23

Caractérisation des unités de recherche : p. 30

Caractérisation des missions de fouille : p. 47

Partie 3 « Une vision d'ensemble des modèles archéologiques français »

Présentation des méthodes de travail et des outils utilisés : p. 55

Rapport de synthèse : p. 58

- Synthèse Paléolithique : p. 58

- Synthèse Protohistoire : p. 62

- Synthèse Antiquité classique et Proche-Orient ancien : p. 65

- Synthèse Moyen Âge, période Moderne et Contemporaine : p. 67

- Synthèse « sciences » : p. 70

- Synthèse sur les domaines étrangers et extra-européens : p. 75

- Universités : p. 80

- Publications, bibliothèques archives : p. 82

Partie 4 « L'archéologie : une discipline d'avenir »

Analyse des forces et faiblesses du système (national et international) : p. 89

Publications : p. 90

Rapport de prospective : p. 94

Quelques points forts généraux en bref : p. 99

Conclusions : p. 105

Notices biographiques du président et des membres du comité : p. 108

Références et Bibliographie : p. 110

Articles et ouvrages : p. 112

Liste des UMR conventionnées : p. 114

Liste des missions retenues pour 2018 : p. 116

Annexe. Analyse bibliométrique de l'OST : p. 121



Monsieur le président du comité de synthèse et prospective de l'archéologie française,
Monsieur Henri-Paul FRANCFORT

Mesdames et Messieurs les membres du comité synthèse et prospective de l'archéologie française,
Madame Béatrice ANDRÉ-SALVINI
Madame Brigitte BOISSAVIT-CAMUS
Madame Ursula BROSEDER
Madame Marie-Brigitte CARRE
Monsieur Pascal DEPAEPE
Monsieur Hubert FORESTIER
Monsieur Jean GUILAINE
Monsieur Philippe WALTER

Objet :
Lettre de mission du comité

Paris, le 22 mai 2018

Réf MC N°307-2018

Affaire suivie par :
Claudio Galderisi
Conseiller scientifique
Claudio.galderisi@hceres.fr

Chères et Chers collègues

Le Haut Conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) a été saisi d'une demande commune de la Direction générale de la Recherche et de l'Innovation du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et par la Direction générale des Patrimoines du Ministère de la Culture, afin de procéder à une « évaluation transversale » de l'archéologie française. Cette « évaluation » prendra la forme d'un rapport de synthèse et de prospective fondé sur les rapports effectués par le Hcéres lors des cinq dernières vagues d'évaluation.

Copie

Pierre Glaudes
Directeur du département
d'évaluation de la recherche

Le Hcéres a décidé de mettre en place à cet effet un « Comité de synthèse et prospective de la recherche archéologique française », qui élaborera sous la direction de son président un rapport de synthèse et de prospective.

J'ai donc demandé à M. Claudio Galderisi, conseiller scientifique pilote au Hcéres, d'assurer la charge de cette mission. M. Galderisi a notamment la responsabilité d'organiser et coordonner les activités du comité de synthèse et prospective, d'en superviser les travaux et de vérifier en accord avec le président du comité la conformité du rapport aux critères de rigueur scientifique et méthodologique définis par le Hcéres ainsi qu'aux attendus de la lettre de mission.

M. Galderisi m'a proposé que M. Henri-Paul Francfort préside ce comité. Je suis honoré que M. Francfort ait accepté cette mission et le remercie vivement.

M. Francfort nous a ensuite présenté la liste des collègues pouvant composer le comité. Nous avons décidé de retenir l'intégralité des noms proposés. Je suis également très heureux que vous ayez accepté cette charge et vous en sais gré.

Le comité que vous composez aura donc pour mission de rédiger un rapport de synthèse et prospective qui devra s'appuyer, en premier lieu, sur une caractérisation rigoureuse de l'ensemble du secteur archéologique français. Il devra couvrir l'intégralité de l'empan chronologique et des aires géographiques concernées par la recherche archéologique française et tenir compte des diverses approches théoriques et méthodologiques de la discipline. Ce rapport devra également définir une dimension prospective, en identifiant les interactions environnementales et les coopérations scientifiques (disciplinaires et interdisciplinaires), qui pourraient favoriser une politique de partenariats nationaux et internationaux, en contribuant à un rayonnement et à une visibilité accrues des sciences archéologiques.

Le rapport élaboré par le comité sera rédigé sous la responsabilité du président du comité en coordination avec le conseiller scientifique pilote en charge de cette mission.

Pour pouvoir mener à bien cette mission, le Hcéres met à la disposition du comité les rapports produits par les comités d'évaluation du Hcéres entre 2014 et 2018, les synthèses élaborées par le groupe Analyses et synthèses, ainsi que les documents que les principales tutelles institutionnelles et scientifiques voudront communiquer au comité.

Le comité pourra également bénéficier pour ses travaux de l'éclairage de l'Observatoire des sciences et techniques, et plus généralement du support que pourraient apporter les autres départements du Hcéres

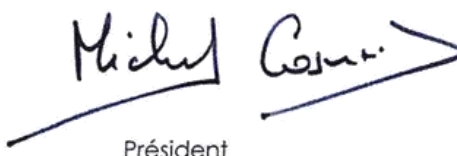
Le rapport final sera présenté aux tutelles et à l'ensemble des autorités concernées en décembre 2018. Il est donc essentiel que le président du comité puisse remettre une première version du rapport au conseiller scientifique pilote au plus tard avant la fin du mois de juillet 2018. Le rapport pourra ensuite être relu et validé par le directeur du département d'évaluation de la recherche, Pierre Glaudes, et dans sa version définitive par moi-même.

Je me permets d'insister sur l'importance qu'ont pour le Hcéres la précision des informations présentées dans ses rapports. Connaissant vos compétences, votre rigueur et votre expérience, je suis convaincu que vous saurez garantir la qualité et fiabilité du rapport de synthèse et de prospective.

Les conditions d'engagement et de rémunération de votre mission seront précisées dans l'annexe jointe à la présente lettre de mission.

En vous renouvelant mes remerciements pour votre généreuse disponibilité, je vous prie d'agréer, Monsieur le président du comité, Mesdames et Messieurs les membres du comité, chères et chers collègues, l'expression de ma parfaite considération,

Michel COSNARD



Président

Préambule

Circonstances et objectifs du présent rapport

Le rapport qui suit est le premier à envisager une discipline dans sa globalité dans le cadre défini par le Hcéres. Il est organisé en quatre parties.

La première donne un bref historique du développement de la recherche archéologique française depuis ses origines, des changements de ses objets et de ses méthodes ainsi que de son organisation, en France et dans le monde. La deuxième partie présente les trois tutelles qui encadrent cette discipline : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Ministère de la Culture, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Puis, en se fondant essentiellement sur les données fournies par les évaluations des rapports du Hcéres, et notamment un tableau descriptif de 102 unités répertoriées (les UR), il expose des informations quantitatives sur les personnels, sur les projets en cours, sur l'encadrement doctoral. Enfin, il caractérise les missions de fouille, mais aussi ce qu'est la recherche archéologique selon des catégories chronologiques (Paléolithique, Protohistoire, Antiquité classique et Proche-Orient ancien, Moyen Âge et époques moderne et contemporaine) et des thématiques générales « transversales » particulières (approches scientifiques, opérations de recherches à l'étranger).

La troisième partie élargit ce descriptif et l'enrichit à l'aide d'informations puisées à des sources officielles et d'autres documents ; elle offre une vue synthétique commentée, mais sans jugement de valeur, de façon scientifique et technique et non administrative ou gestionnaire. Sans envisager la moindre hiérarchie des domaines, des approches, des institutions ou des unités, la vision globale proposée offre un panorama d'une discipline complexe qui, même si elle passionne souvent toutes les générations, n'est enseignée qu'à partir de l'université.

La quatrième partie envisage l'avenir en abordant, pour la discipline dans son ensemble, les points forts et ce qui pourrait être amélioré ; dans une réflexion sur les perspectives elle relève le défi d'une prospective dont l'enjeu est la place éminente de la recherche archéologique française dans le paysage scientifique et culturel du monde, qui change très rapidement.

Glossaire et liste des sigles

Archéobotanique : l'archéobotanique s'intéresse aux vestiges d'origine végétale tels que les pollens, charbons de bois, sections d'arbres, feuilles, graines ou encore aux éléments microscopiques issus de la décomposition des végétaux dans le sol.

Archéogénétique : se réfère à l'application des techniques moléculaires de génétique des populations à l'étude du passé humain.

Archéogéographie : traite de la dynamique de l'espace dans la durée et qui contribue à étudier d'autres dimensions des objets géohistoriques que celles qui ont été faites, jusqu'à présent, par les disciplines de la géographie historique, de la géohistoire et de l'archéologie des paysages ou encore de l'environnement.

Archéothanatologie : désigne l'étude des différents aspects biologiques, sociologiques et culturels de la mort dans les populations anciennes.

BibCNRS : portail de bouquets bibliographiques du CNRS <https://bib.cnrs.fr/>.

Bioarchéologie : Étude des restes humains trouvés dans les fouilles archéologiques.

Biogéochimie : en sciences de la Terre, un cycle biogéochimique est le processus de transport et de transformation cyclique d'un élément ou composé chimique entre les grands réservoirs que sont la géosphère, l'atmosphère, l'hydrosphère, dans lesquels se retrouve la biosphère.

Organismes de recherche

Centre régional : entité de statut administratif composite, non répertoriée dans la nomenclature usuelle des UR, dont la finalité est en partie la recherche, mais aussi la présentation muséale, l'animation culturelle et l'éducation.

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique.

CoNRS : Comité National de la Recherche Scientifique.

CRA : Centre de Recherches Archéologiques (du CNRS).

CS : Conseil Scientifique.

EC : Enseignant-chercheur.

ÉFÉ : École Française à l'Étranger

ERC : European Research Council (Conseil Européen de la Recherche).

GAFAM : acronyme des géants du Web, Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft qui sont les cinq grandes firmes américaines (fondées entre le dernier quart du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle) qui dominent le marché du numérique.

GDR : Le Groupement de recherche est un regroupement d'unités, en totalité ou en partie, et/ou de FRE et/ou d'ERL, relevant ou non du seul CNRS, autour d'un objectif scientifique avec une mise en commun totale ou partielle de leurs moyens.

Géoarchéologie : ou géologie du Quaternaire est la discipline qui étudie les sédiments archéologiques. À la charnière des sciences naturelles et des sciences humaines, elle peut se définir comme une approche géologique d'un site archéologique.

Géomatériaux : décrit tout matériau d'origine géologique.

Homininés : Les Homininés sont une sous-famille de primates simiiformes de la famille des Hominidés, regroupant les grands singes euro-africains, à savoir les tribus des Gorillini et des Hominini.

INC : Institut de chimie du CNRS.

InEE : Institut Ecologie et Environnement du CNRS.

IPANEMA : IPANEMA est une unité mixte CNRS / ministère de la Culture / Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines / MNHN (USR 3461). IPANEMA est un laboratoire de développement

de méthodes avancées de caractérisation de matériaux de l'archéologie, des paléo-environnements, de la paléontologie et du patrimoine culturel, et d'accompagnement de recherches synchrotron avec des utilisateurs externes hébergés sur la plateforme.

INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives.

INSB : Institut des Sciences Biologiques du CNRS.

InSHS : Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS.

INSU : Institut National des Sciences de l'Univers.

IRN : réseau de recherche constitué entre partenaires français et étrangers. Il regroupe en principe 1 à 3 laboratoires par pays et est doté d'un comité de coordination.

LIDAR : acronyme de l'expression en langue anglaise « light detection and ranging » ou « laser detection and ranging », est une technique de mesure à distance fondée sur l'analyse des propriétés d'un faisceau de lumière renvoyé vers son émetteur.

Macrorestes : Reste animal ou végétal de taille importante.

Micromorphologie : la micromorphologie est une discipline annexe à la pédologie, qui étudie l'organisation microscopique des sédiments meubles ou des roches altérées, et l'éventuelle évolution de ces sédiments meubles et de leur contenu anthropique.

MSH : Maison des Sciences de l'Homme.

Paléo-anthropologie : branche de l'anthropologie physique ou de la paléontologie qui étudie l'évolution humaine. L'évolution humaine désigne les différentes étapes qui ont permis d'aboutir à l'homme moderne à partir de ses ancêtres primates.

Paléoenvironnement : les paléoenvironnements sont des environnements anciens, appartenant à des échelles de temps allant de l'histoire jusqu'aux étages, périodes et ères du ressort de la paléontologie.

Paléogénétique : la paléogénétique est une discipline de la biologie s'intéressant à la récupération et à l'analyse des séquences d'acides nucléiques des organismes du passé à partir de leurs restes fossiles mais aussi à partir d'ADN ancien présent sur différents substrats comme des sédiments.

Paléogénomique : la paléogénomique est une discipline récente issue des développements technologiques qui ont permis l'essor de la paléogénétique. Elle a pour but la reconstitution des génomes anciens : animaux, végétaux ou encore microbiens.

Paléohydrologie : hydrologie des époques géologiques anciennes.

Paléoparasites : la paléoparasitologie étudie les parasites anciens dont les marqueurs préservés sont retrouvés dans les sites archéologiques et paléontologiques.

PCR : Programme de Coopération Régionale.

Phytolithe : les phytolithes proviennent de l'accumulation et de la cristallisation de minéraux présents en surdensité dans la plante : silice (sous forme d'opale SiO_2 ou de d'opale-A ($\text{SiO}_2 \cdot n\text{H}_2\text{O}$) cristaux d'oxalate de calcium (CaC_2O_4).

Protéomique : désigne la science qui étudie les protéomes, c'est-à-dire l'ensemble des protéines d'une cellule, d'un organite, d'un tissu, d'un organe ou d'un organisme à un moment donné et sous des conditions données.

RCP : Recherche Coopérative sur Programme

RnMSH : Réseau national des Maisons des Sciences Humaines.

RTP : un réseau thématique pluridisciplinaire (ou RTP) est une formule institutionnelle de regroupement de laboratoires, d'équipes de recherche ou de scientifiques, appartenant à des disciplines différentes, autour d'un thème particulier ou d'un objectif clairement défini.

Sclérochronologie : la sclérochronologie est une technique exploitée par les ichtyobiologistes pour connaître l'âge d'un poisson, son histoire et son environnement. Elle consiste à observer des pièces calcifiées (noyau et stries de croissance).

Taphonomie : discipline de la paléontologie et de l'archéologie qui étudie la formation des gisements fossiles et tous les processus qui interviennent depuis la mort jusqu'à la fossilisation d'un organisme. Cette discipline repose sur le concept d'actualisme et le raisonnement par analogie.

TGIR Huma-num : *Huma-Num* est une très grande infrastructure de recherche (*TGIR*) visant à faciliter le tournant numérique de la recherche en sciences humaines et sociales.

Tracéologie : la tracéologie ou analyse fonctionnelle est une méthode scientifique liée à l'archéologie - et en particulier à l'archéologie préhistorique - qui a pour but de déterminer la fonction des outils par l'étude des traces produites lors de leur utilisation.

UR : Unité de Recherches.

Partie 1

L'archéologie du XIX^e au XXI^e siècle

1.a Présentation de la discipline : pratiques, évolutions, perspectives

Introduction

La France, petite péninsule à l'extrémité occidentale du continent eurasiatique, a été la réceptrice de groupes humains pendant des millénaires, s'installant ou repartant par les mers et les océans. Cette position dans l'Europe tempérée lui vaut de posséder un exceptionnel patrimoine culturel historique, elle possède le plus grand nombre de sites classés à l'inventaire du patrimoine mondial par l'UNESCO avec l'Italie et l'Espagne. Son archéologie dévoile une large part de ce patrimoine, la partie immergée... qu'un rien suffirait à figer, la transformant en un « pays-musée » où Lascaux, Vaison-la-Romaine ou le Haut-Koenigsbourg prendraient place aux côtés du luxe, des fromages et des vins sur les circuits touristiques. L'archéologie, par bonheur, donne une dynamique de recherche scientifique actuelle de pointe à l'étude de ce riche passé, sachant que toute culture, vivante ou éteinte, mérite sa place, sans hiérarchie, dans la perspective d'une « civilisation de l'universel », comme la concevaient les fondateurs de l'UNESCO dans leur vision mondiale des cultures, de Roger Caillois à Claude Lévi-Strauss.

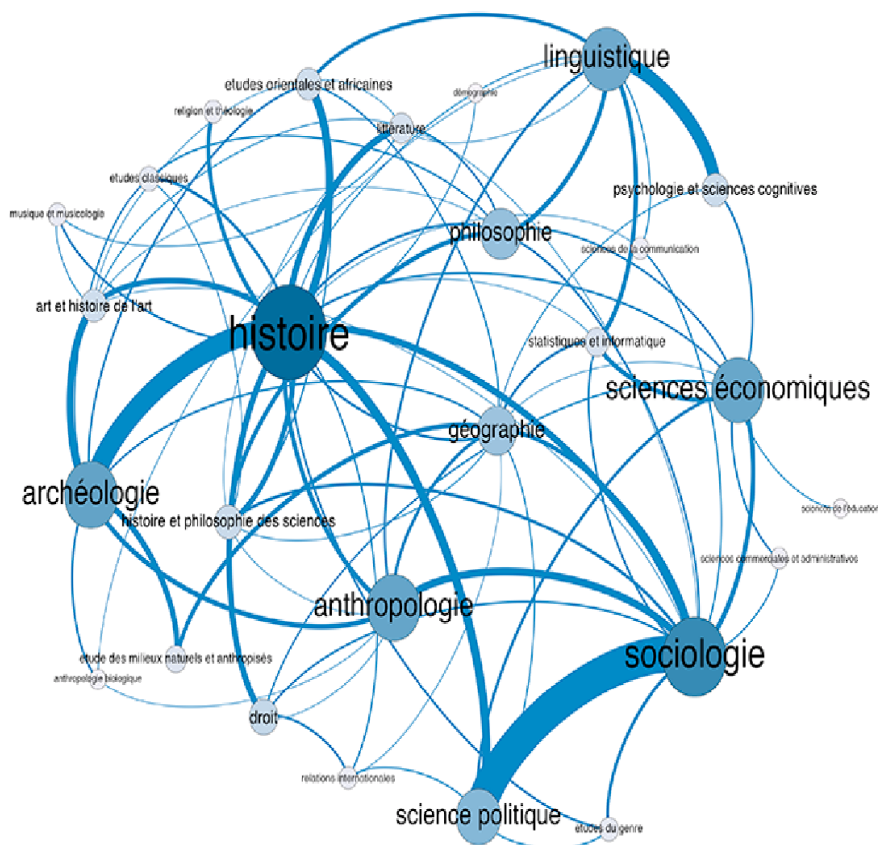
L'archéologie est une science humaine, une discipline scientifique dont les approches sont nécessairement pluridisciplinaires¹. Elle a pour but « les études relatives aux objets matériels qui peuvent éclairer, avec le concours éventuel d'autres données, l'histoire et les modes de vie des hommes d'autrefois... »². L'archéologie est donc en quelque sorte l'Histoire continuée par d'autres moyens (que les données textuelles). Il s'agit d'une chaîne qui compte toutes les opérations depuis le travail sur le terrain jusqu'à la diffusion des connaissances auprès de tous les publics, savants ou non. La recherche en archéologie, discipline « sans agrégation » dont la finalité est de recherche, n'est enseignée que dans les universités, les grandes écoles et certains instituts, sans figurer dans la liste des enseignements primaire et secondaire (sauf occasionnellement dans l'histoire). Les archéologues, au sens large, peuvent aussi posséder des formations d'agrégés de lettres classiques, de grammaire ainsi que d'histoire ou de sciences exactes ou naturelles. Au CNRS, ils dépendent des instituts des sciences de l'homme et de la société (InSHS) ou de l'écologie et de l'environnement (InEE), moins des autres instituts (INC, INSU, INSB, etc.) ; ils sont généralement recrutés et gérés par les sections n° 31 (Hommes et milieux : évolution, interactions), 32 (Mondes anciens et médiévaux) et dans une moindre mesure 33 (Mondes modernes et contemporains) du CoNRS. Dans les universités, ce sont les sections n° 20 (Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire) et 21 (Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux) qui les regroupent ; dans les panels de l'ERC, SHS6 (Étude du passé humain : archéologie et histoire) de SHS6_1 à SHS6_4.

¹ Demoule *et al.*, 2009 ; Guilaine et Lehoërff, 2011 ; de Beaune et Francfort, 2012.

² Gardin, 1979.

L'archéologie est une discipline fonctionnant en recherche individuelle mais surtout collective, du terrain à la publication, qui coopère avec nombre de disciplines scientifiques telles que les mathématiques, la physique, la chimie, et les sciences naturelles et biologiques, de la terre et de la vie, de la géographie physique à la pédologie par exemple. Cette pluridisciplinarité apparaît lors de la collecte des matériaux sur le terrain (objets manufacturés ou naturels – artefacts ou écofacts) et lors de leur analyse pour en obtenir des données à traiter en utilisant encore d'autres méthodes, comme par exemple les statistiques, la cartographie, la géomatique, etc. Ensuite, lorsque vient le moment des interprétations historiques au sens large, de l'écriture d'un récit, interviennent des connaissances et des concepts provenant de disciplines des sciences sociales et humaines, de la philosophie, de l'ethnologie, de l'anthropologie, de la sociologie, de l'histoire, de l'art, de l'épigraphie, de la philologie, etc. Un schéma de l'InSHS du CNRS présente une vue graphique, mais encore incomplète, de la position de l'archéologie par rapport aux autres sciences humaines et sociales ; un schéma analogue pourrait être élaboré qui mette en place l'archéologie en relation avec les disciplines scientifiques ou avec les sciences du texte :

Indicateurs et analyse des activités de l'InSHS



L'archéologie, dont l'histoire a été souvent écrite, est née en deux fois. Une première fois, comme archéologie classique, elle apparut comme « science auxiliaire » de l'Histoire et de l'étude des Antiquités, depuis la Renaissance et les Lumières. La redécouverte des Antiquités, textes et objets, principalement en Italie (Rome, Pompéi) a passionné toute l'Europe de la « République des Lettres ». Sa seconde naissance, celle de la Préhistoire au

sens large, date du moment où les géologues, au XIX^e siècle, ont compris qu'il existait aussi des Antiquités et une Humanité « antédiluviennes » (J. Boucher de Perthes). Dans les deux cas, l'archéologie est née en Europe, au moment où celle-ci commençait à dominer le Monde, si bien que la curiosité antiquaire européenne, et notamment française, s'est répandue sur les civilisations des autres continents dont les antiquités, les monuments, les écritures et les coutumes ont fait l'objet de très nombreux mémoires. Simultanément, les nationalismes européens donnaient naissance à des musées et à des sites de collections « exotiques » ou « nationales », rassemblant dans ces successeurs des cabinets de curiosités, des objets issus de fouilles tout autant que des prises de guerre ou des résultats d'expéditions ou de missions sur tous les continents. Pourtant, aujourd'hui l'on va encore plus loin, car l'on sait que non seulement l'Homme, mais encore la Vie, la Terre et même l'Univers entier ainsi que tous leurs éléments ont une histoire et se transforment sans relâche depuis 13,8 milliards d'années. Ce dernier constat soulève entre autres deux questions. La première est que si l'on historicise l'Univers, on universalise *ipso facto* l'Histoire (« Big History »)³, posant ainsi la question toujours ouverte de la limite à laquelle s'opère le passage de l'Évolution à l'Histoire, des sociétés animales aux sociétés humaines. Comment comprendre les cultures animales ou appelées plus largement « non-humaines » : l'absence d'écriture, l'absence de langage sont-ils des obstacles rédhibitoires ? L'autre face de ce problème est celle de la naturalisation de l'Humanité qui place l'Homme et les sociétés dans le prolongement de l'Évolution naturelle, biologique, universelle. La seconde question est celle du devenir, pas tant de la discipline archéologique telle que nous la connaissons aujourd'hui, que de celui de l'espèce humaine, de ses archives, de sa mémoire : quel pourrait être l'impact des GAFAM et des changements biologiques et environnementaux sur l'archéologie, sachant que toute production matérielle humaine est destinée à disparaître définitivement ou à devenir un jour, à échéance plus ou moins longue, un objet de mémoire, un dossier d'archive, un fragment de patrimoine ?

La fouille complétée par les prospections n'est plus, tant s'en faut, la seule méthode pour recueillir des matériaux et des données car dans cette course à la collecte, de puissantes méthodes analytiques et d'imagerie, de laboratoire, de terrain, aérienne ou spatiale, non-intrusives, sont venues augmenter l'éventail des informations recueillies. De la collecte de l'objet de musée et du « dégagement » de monuments présentables au recueil de tout indice manufacturé ou naturel, du déchet mis au rebut aux vestiges de rayonnements, des quantités toujours plus importantes de vestiges de tous ordres jusqu'à l'infinitésimal sont à traiter à l'aide de procédures de plus en plus puissantes et performantes.

Il n'en demeure pas moins que tous les matériaux, une fois transformés en données et devenus des informations, doivent toujours être élaborés pour devenir des connaissances, du savoir, que l'on présente dans des livres, des musées, des conférences, des films.

La finalité de cette connaissance est scientifique et historique, mais aussi de gestion de patrimoine (de type monumental ou archivistique), ou encore de mémoire en général. Pourtant, face à la production récente, gigantesque, de biens et donc de vestiges et de déchets, la tâche paraît surhumaine dans une perspective à très long terme.

Le schéma suivant résume la démarche de la recherche archéologique dans laquelle se succèdent les stratégies d'observation, d'acquisition (fouilles, prospections), d'analyse et description (commentaires) et de publication (propositions).

³ Inglebert, 2018.

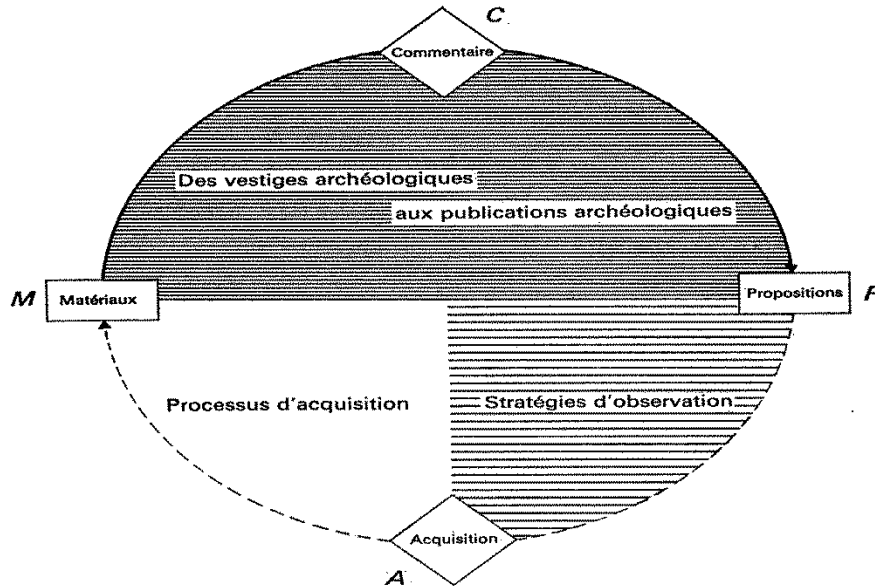


Fig. 2.

Une autre présentation de la fig. 1 illustrant les parties de la chaîne étudiées dans ce livre : au premier chef, la phase *M-P* correspondant à la production des écrits archéologiques, et secondairement le segment *P-A*, c'est-à-dire l'élaboration des stratégies d'observation qui déterminent le choix de *M*. Les processus d'acquisition proprement dits, *A-M*, n'entrent pas dans notre champ.

Schéma de la démarche archéologique. D'après Gardin, 1979, fig. 2

1.b L'archéologie française dans l'Hexagone et à travers le monde (histoire, approches, modèles)⁴

Rappel historique

Le texte qui suit propose de présenter certains aspects de l'archéologie (structurée selon trois critères : chronologique, géographique et épistémique ou de type d'approches). Le caractère conventionnel et néanmoins transparent des choix opérés est clair. En complément, les parties suivantes (2, 3 et 4) du présent rapport montreront les articulations entre les périodes et les approches, avec les limites et les variations possibles des découpages proposés, qui sont inhérentes à l'archéologie française dans ses diverses dimensions et dans son état actuel.

Dans l'Hexagone. Après que l'on prit conscience depuis la Renaissance et les Lumières de l'intérêt des Antiquités grecques et romaines (Comte de Caylus), mais aussi orientales, « chaldéennes » et autres, que l'on mit en place le Département des médailles, monnaies et antiques (1633), que fut fondée l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1663), le Musée

⁴ Voir par exemple : Schnapp, 1993 ; Trigger, 2009 ; Gran-Aymerich, 1990 ; 1998 ; 2001 ; etc. <http://archeologie.culture.fr/sources-archeologie/fr>.

du Louvre (1793), le Musée des Monuments français (années 1790), l'âge des « antiquaires » fit place à celui des archéologues et des préhistoriens.

Au XIX^e siècle l'archéologie se développe dans bien des dimensions, notamment avec Boucher de Perthes et la découverte des vestiges de la Préhistoire, appelés « Antiquités antédiluviennes », dans les terrasses de la Somme. Sous la monarchie de Juillet et le Second Empire une Commission des Antiquités a été mise en place avec P. Mérimée dès 1834, sur une vague de nationalisme (comme partout en Europe) et avec la vision correspondante de « nos ancêtres les Gaulois ». L'archéologie est enseignée à l'école des chartes et à l'école du Louvre. Sites et musées, collections sont mis en valeur, y compris les objets médiévaux au musée de Cluny. Pendant la III^e République un comparatisme voulu par S. Reinach apporte à Saint-Germain-en-Laye, au Musée des antiquités nationales, des antiquités d'Iran et du Caucase à côté des collections celtes et gallo-romaines ou préhistoriques (G. de Mortillet).

La première moitié du XX^e s. ne montre pas de grands bouleversements, mais J. Déchelette doit être mentionné pour l'ampleur de ses travaux et la publication du monumental *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* (1908-1914). En 1941, la loi sur les fouilles dite « loi Carcopino » régle une activité dans laquelle s'illustraient des sociétés savantes locales et régionales et des amateurs qui ont joué un rôle très important dans le développement de l'archéologie française. L'archéologie de l'Antiquité est concernée, mais également la Préhistoire avec, par exemple, l'abbé H. Breuil, « pape de la Préhistoire », et R. Lantier au large diapason chronologique d'activités. Des chaires d'enseignement d'archéologie sont créées dans les Universités et au Muséum. De grands sites prestigieux sont portés à la connaissance du public, des monuments de la Provence ou de la Bretagne à Alésia, Bibracte et aux cavernes de la Préhistoire. La France connaît une floraison de musée locaux et des musées de sites sont fondés.

À travers le monde. Après l'âge des antiquaires, le XIX^e siècle est celui du premier développement de l'archéologie à l'étranger. La France joue un rôle pionnier dans la découverte des civilisations pré-classiques avec l'expédition (pluridisciplinaire) d'Égypte (1798-1801), P.-E. Botta à Khorsabad (1842), la mission Renan au Liban, en Syrie et en Palestine sur les traces de l'ancienne Phénicie (1860), la résurrection de la civilisation sumérienne en 1881, qui suscitent le déchiffrement des écritures d'anciennes civilisations orientales. En 1831 J.-F. Champollion occupe la première chaire d'archéologie égyptienne au Collège de France. L'archéologie française se développe ainsi notamment en relation avec les difficultés de l'empire ottoman, de la Grèce aux pays arabes méditerranéens, et sur fond de rivalités intra-européennes. L'école française d'Athènes est fondée en 1845, celle de Rome en 1874, l'IFAO du Caire en 1880, l'École française d'Extrême-Orient en 1900 (recherches préhistoriques de Madeleine Colani en « Indochine »). En 1897 est fondée la Délégation archéologique en Perse, qui fouille notamment le site de Suse.

De grands musées français rassemblent à Paris des antiquités provenant des fouilles des expéditions et de dons de collectionneurs (le Cabinet des Médailles de la BN, le Louvre, le Musée Guimet), sur le même modèle que les prestigieux musées de Londres, Berlin, New York etc.

Puis la France organise de grandes expéditions en Asie centrale et en Chine (P. Pelliot en Chine en 1906-1908, Eugène Ujfalvy en Asie centrale en 1896, J. Berthelot baron de Baye en Sibérie dans les années 1890). La croisière Jaune (1931-1932) avec P. Teilhard de Chardin avait fait halte sur des sites préhistoriques, tandis que la branche cis-pamirienne passait par

l'Afghanistan où travaillait J. Hackin à la Délégation Archéologique Française en Afghanistan (fondée en 1923).

Les Amériques sont venues plus tard, ainsi que l'Afrique, toujours délaissée. Comme l'Océanie et les régions polaires, c'est principalement l'objet du Musée de l'Homme. Fondé en 1938, il succède au Musée d'Ethnographie du Trocadéro de 1882 et rassemble les collections en France. Il sert de base aux missions de fouilles (Henri Lehmann, Jacques Soustelle, etc.). Les ethnologues et les préhistoriens cohabitent (André Leroi-Gourhan a travaillé sur la Chine, l'Extrême-Orient et le Japon avant Arcy-sur-Cure et Pincevent ; Claude Lévi-Strauss au Brésil).

La création des prédécesseurs des Unités mixtes des Instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE) par le Quai d'Orsay, sur le modèle des ÉFÉ, intervient dans les années 1920 à commencer par Téhéran et Kaboul, mais aussi Istamboul (Institut français d'archéologie de Stamboul), consacrés au début essentiellement à l'archéologie et à l'histoire et devenu l'IFEA. L'Institut de Beyrouth succède au service des antiquités de la Syrie et du Liban, dirigé par Henri Seyrig pendant le mandat français. Tous ces Instituts d'archéologie, d'histoire et de linguistique, à l'origine autonomes, ont été naguère fusionnés avec ceux qui s'attachent aux études contemporaines, pour le meilleur et pour le pire.

En 1945 l'administration du général de Gaulle procède à la mise en place de la « Commission des Recherches Archéologiques à l'Étranger – dite Commission des Fouilles » au MAE qui succède aux « Missions » et évalue les programmes. Dans les années suivantes, le CNRS met en place des missions à l'étranger, RCP ou permanentes (Karnak, etc.). Dans le Golfe, une archéologie dite « du pétrole » se développe rapidement à partir de la fin des années 1970.

Au cours du temps, des modes comme l'égyptomanie, le japonisme, ainsi que la constitution de collections et de brillantes expositions ont joué en France un rôle important pour rendre populaire l'archéologie auprès du public, les BD et le cinéma également.

Modèles scientifiques

Les modèles scientifiques ou schémas interprétatifs qui ont cours dans l'archéologie française sont tous (néo-)évolutionnistes à leur manière. Lewis H. Morgan et Gordon V. Childe et les néo-évolutionnistes anglo-saxons restent d'une certaine manière les grandes figures, et les schémas interprétatifs généraux n'ont guère varié depuis les années 1950, alors que les techniques de collecte et les ouvertures interprétatives ont connu une transformation radicale dans bien des domaines.

On imaginait qu'à un égalitarisme primitif ont succédé des hiérarchisations sociales de plus en plus marquées dans des organisations de plus en plus complexes. Après avoir pensé que cet égalitarisme avait perduré jusqu'au Néolithique, on envisage maintenant que les sociétés hiérarchisées, ainsi que la guerre etc. ont pu émerger dès le Néolithique.

De façon caractéristique, les grandes histoires de la pensée théorique et interprétative archéologique⁵ ne font guère référence à la moindre théorie française et quand la « French Theory⁶ » y est mentionnée, il s'agit pour les tenants d'une archéologie post-processuelle ou post-structurale de contextualiser ou historiciser la recherche, en une approche sociologique des organisations, post-moderne et subjective, tentant de s'appuyer sur des philosophes et essayistes français (M. Foucault, G. Deleuze, J. Derrida, R. Barthes, etc.). Certains archéologues de l'Institut allemand d'archéologie s'aident de ces penseurs pour élaborer leurs théories.

⁵ Trigger, 2009.

⁶ Cusset, 2005.

Cependant ces tentatives post-modernes n'ont guère rencontré de succès en France même, où les références à ces penseurs sont restées très marginales quand on leur préférait les approches structurales (maintenues à Cambridge aussi) et technologiques ou même plus historiques. Les archéologues d'outre-Atlantique faisaient de même en majorité.

Les techniques de fouilles dites « à la Wheeler » en carrés avec bermes, et les stratigraphies précises, les dégagements de grandes surfaces sont tard venus dans l'archéologie française ; le rôle de P. Courbin et d'A. Leroi-Gourhan (inspiré également par l'école soviétique) sont à rappeler pour la collecte systématique et précise et l'approche ethnologique.

Les premières tentatives de calcul, de statistiques, de mathématisation aussi bien que des modélisations sont apparues depuis les années 1960-1970 avec J.-C. Gardin et les livres de M. Borillo, la création du Centre d'Analyse Documentaire pour l'Archéologie (CADA) puis du Laboratoire d'Informatique pour les Sciences Humaines (LISH) au CNRS et celle du CRA. Elles se continuent de nos jours par des enseignements, par les Journées Informatique Archéologie de Paris (JIAP, interrompues après 2016 ?) et les Computer Applications in Archaeology (à Tübingen en 2018) où le futur digital est envisagé, mais sur un autre mode, souvent plus de présentation qu'heuristique, et où la France paraît relativement peu présente.

Une approche très française héritée de l'ethnologie et de la technologie culturelle qui reste un modèle est celle de la technologie préhistorique imaginée par Leroi-Gourhan, à laquelle est associé le concept de « chaîne opératoire » (succession d'opérations mentales et de gestes techniques pour répondre à un besoin), dessinant ainsi le périmètre d'une archéologie comportementale. Une autre approche française, apparentée, celle de « l'archéothanatologie » de H. Duday, s'est également bien diffusée. De grands outils analytiques et d'enregistrement, d'IPANEMA au LIDAR par exemple, se développent au service du patrimoine et de la recherche.

Les archéologues, aujourd'hui nombreux en France (environ quatre mille) sont répartis en divers organismes de recherche et d'enseignement (voir ci-dessous). Une même passion et une même ardeur pour la découverte et la connaissance les anime, quels que soient leur âge, leur domaine d'activité ou leur formation.

Notre pays a développé une image d'excellence dans le domaine de l'archéologie, généralement reconnue dans le monde entier, mais quelques suggestions permettraient de pouvoir mieux l'asseoir et la développer au XXI^e siècle. Pour illustrer ces développements et le caractère récent de certains d'entre eux et afin de mieux les éclairer **nous présentons ici plus spécifiquement deux exemples de domaines assez « jeunes » de l'archéologie française.**

Protohistoire et archéologie médiévale et moderne

Le terme « Protohistoire » sera ici entendu dans son sens le plus lâche : à compter de l'implantation en France des premières communautés d'agriculteurs. Le pôle supérieur est borné par la colonisation romaine. La période couvre donc une longue plage de temps, proche de six millénaires. Elle correspond à la mise en place des premières sociétés villageoises et prend fin avec la conquête de la Gaule et le développement du fait urbain. Pour des raisons liées à la tradition historiographique, une partie de cette protohistoire (le Néolithique, l'Âge du Bronze) a généralement été incluse administrativement dans la Préhistoire (on parlait alors de Préhistoire récente). On ne sera donc pas étonné que des recoupements méthodologiques ou théoriques puissent exister entre ces deux moments de l'histoire des sociétés : préhistoire et protohistoire.

Universalistes versus « Nationalistes »

Dès le XIX^e siècle toutefois, préhistoire et protohistoire prennent des chemins différents. Les préhistoriens (paléolithiciens) se veulent « universalistes » et s'intéressent à des questions à large emprise géographique ou thématique : les origines de l'homme, les facteurs de l'hominisation, le long déroulement des progrès techniques depuis les origines de l'humanité jusqu'aux outils de métal. C'est le temps des premiers grands « typologistes » pour qui les avancées techniques sont autant de stades qui corroborent la notion de progrès (Gabriel de Mortillet).

À l'inverse, les protohistoriens *sensu lato* ont l'ambition d'explorer la diversité des genres de vie, des pratiques funéraires, des relations interculturelles. À une époque où se constituent les états-nations européens, leur objectif est double : rechercher les plus anciennes manifestations de l'ancrage au sol des peuples (et remontant pour cela jusqu'aux communautés sédentaires du Néolithique) et mettre en valeur les spécificités qui leur confèrent une identité propre. La création du Musée des Antiquités Nationales et les fouilles d'Alésia, encouragées par Napoléon III, s'inscrivent dans ce courant d'affirmation des origines nationales ; l'archéologie est utilisée pour légitimer un discours historique.

Orientalistes versus Occidentalistes

Un autre débat se surimpose à ces débuts de l'archéologie des peuples. La civilisation européenne (et donc française) s'est-elle constituée sur des bases strictement autochtones ou a-t-elle émergé sous l'effet d'influx incitatifs externes, issus d'aires culturelles plus « avancées » ? Les pro-orientalistes mettent alors l'accent sur les antériorités des cultures est-méditerranéennes (Mésopotamie, Égypte, puis la Crète au tournant du siècle) et évoquent des diffusions d'idées et de techniques en provenance de ces régions et venues féconder l'Occident (Mortillet, Déchelette). Les pro-occidentalistes sont réfractaires à l'idée d'une Europe débitrice d'une autre sphère et prônent la thèse d'un développement autochtone par la seule dynamique interne (S. Reinach : *Le Mirage oriental*).

Un long purgatoire.

La première moitié du XX^e siècle est – hormis la publication du Manuel de J. Déchelette – une période d'apathie pour la protohistoire française, minorée entre des recherches paléolithiques en pointe depuis la reconnaissance de l'art quaternaire (rupestre et mobilier) et le « poids » de l'archéologie de l'Antiquité classique (orientale, grecque, romaine), celle-ci favorisée par les viviers des Écoles d'Athènes (fondée dès 1846) de Rome ou du Caire et leur insertion dans l'enseignement et la reproduction universitaires. À l'inverse préhistoriens et protohistoriens restent essentiellement des bénévoles, des amateurs dont les travaux s'expriment principalement au sein des sociétés savantes, nationales ou locales. Une forte dichotomie s'exprime entre l'engagement de l'archéologie française à l'étranger (Mésopotamie, Égypte, Grèce, Afrique du Nord, Cambodge) qui alimente les musées au cœur de la capitale (Louvre, Guimet puis Trocadéro) et la faiblesse de l'archéologie pré- et protohistorique nationale dont le Musée de référence est fondé dans la proche banlieue (château de Saint-Germain-en-Laye). Cette opposition - archéologique « riche » *versus* archéologie « pauvre » – est la conséquence d'une idéologie présente notamment chez l'un des programmeurs de notre histoire nationale, Ernest Lavisse (1842-1922), pour qui les

Gaulois étaient des « barbares » tandis que les Grecs et les Romains étaient des « civilisés ». Cette vision, dans une « histoire positiviste », se combinait néanmoins avec la celtomanie nationaliste de l'époque (statue de Vercingétorix érigée à Alésia par Napoléon III en 1865), elle était imprégnée des idées de progrès des civilisations dans tous les domaines, dominante alors, et parcourait le « roman national » du Second Empire et de la III^e République, pour qui les « barbares » était avant tout germaniques. Cet opprobre explique pourquoi les milieux universitaires entretiennent et reproduisent une archéologie des cultures classiques (mais « étrangères ») au détriment de cultures concernant les origines même de la nation.

Un premier éveil

La loi sur les fouilles (1941) et la création d'une administration des Antiquités ont constitué les premières tentatives pour structurer l'archéologie française. Remarquons toutefois que la protohistoire se trouvait scindée (et l'est toujours) en deux parties, l'une étant rattachée à la préhistoire (jusqu'à l'Age du Bronze), l'autre relevant des Antiquités historiques (l'Age du Fer), la césure étant placée à -800, date qui n'a jamais été scientifiquement explicitée. Ce clivage reste une survivance de l'idéologie ci-dessus exprimée (sphère préhistorique sans écriture / période influencée par les cultures « historiques » méditerranéennes).

Jusque vers 1960, l'essentiel des recherches protohistoriques en France est dû à des bénévoles dont certains de qualité.

Le CNRS et le décollage de la Protohistoire nationale

Si l'Université recrutait encore très peu de protohistoriens, c'est le CNRS qui, à partir de 1950, fut l'organisme qui allait assumer le décollage de la recherche protohistorique. Le recrutement de chercheurs à plein temps, puis de spécialistes d'archéométrie, déclençait dès lors un premier essor d'une archéologie enfin professionnalisée. Deux régions dès les débuts des années soixante ont été « pilotes » en matière de protohistoire : la Bretagne et le Midi méditerranéen avec une équipe basée à Marseille, l'autre à Montpellier. Viendra ensuite une équipe basée à Paris 1.

L'Université de son côté, commençait alors à délivrer un enseignement spécifique de Protohistoire (Paris 1, Strasbourg, Besançon). L'assimilation des carrières à l'Université et au CNRS poussa peu à peu les chercheurs de ce dernier organisme à soutenir des thèses de doctorat. Celles-ci fournirent dès lors les premiers grands bilans régionaux sur le Néolithique, l'Âge du Bronze, l'Âge du Fer. Progressivement le regroupement des chercheurs s'opéra au sein d'équipes de recherche propres au CNRS ou dans des formations associées à des Universités ou aux grands établissements (EHESS), celles-ci premières préfigurations des futures UMR.

En 1973, avait lieu la création à Valbonne (Alpes-Maritimes) du Centre de Recherche Archéologique du CNRS (CRA), structure fédérale associant quelques spécialistes présents sur le site et diverses équipes (URA) dispersées dans l'hexagone. Cet organisme ne put jamais se transformer en un Institut National d'Archéologie réclamé depuis longtemps par diverses autorités (H. Seyrig, J. Soustelle) et disparut vers la fin des années quatre-vingt-dix. La généralisation en région des « Maisons de l'Archéologie » a rendu obsolète le projet d'un organisme national.

Le rôle du Ministère de la Culture (le cas du développement des recherches sur la Préhistoire).

À compter de 1978, le nouveau Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique prend conscience que seule une augmentation substantielle des crédits des fouilles programmées peut tirer l'archéologie française d'un certain assoupissement. Cela devenait d'autant plus nécessaire que l'archéologie préventive (on disait alors l'archéologie de sauvetage) commençait de disposer de moyens d'une autre envergure, ce qui, par comparaison faisait de l'archéologie programmée une sorte de « parent pauvre » de la recherche. Cette augmentation eut lieu et alla de pair avec une réorganisation totale du service responsable. Une politique nationale de la recherche archéologique, régulièrement révisée, permit de renforcer les moyens sur les périodes déficitaires et de tenter un rééquilibrage thématique dans le temps et dans l'espace. Parallèlement une Action Thématique Programmée (ATP) « Archéologie » (CNRS et Ministère de la Culture), permit de financer des programmes sur les thèmes transversaux. D'autre part l'ouverture d'un chantier international sur le site du Mont-Beuvray (Bibracte) attira, à côté de formations françaises, des équipes étrangères (espagnole, belge, hongroise, etc.). Enfin des « Écoles de fouilles », agréées par le Ministère, s'ouvrirent dont certaines concernèrent la protohistoire (cf. Lattes).

La montée en puissance des fouilles préventives.

À partir de 1980, les fouilles préventives, associées aux remodelages des centres urbains, à la création ou à l'élargissement d'axes routiers ou de lignes TGV, allaient modifier profondément le panorama de l'archéologie française. L'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (l'AFAN) puis l'établissement qui lui succéda (INRAP) ainsi que des sociétés privées après 2000, amenèrent un grand nombre d'opérations de terrain qui profitèrent très largement à la protohistoire. Les recherches préventives ont modifié en profondeur la physionomie documentaire de la Protohistoire nationale. Cela appelle en contrepartie un lourd travail de publications à assumer (cf. plus bas prospective).

L'archéologie du Moyen Âge est une branche récente en France qui émerge dans les années 1960-1970 à la suite de quelques grandes fouilles et de la création d'équipes et de Centres universitaires consacrés au Moyen Âge. En témoignent aussi les fouilles d'habitat villageois et élitaires, et la parution du premier manuel d'archéologie médiévale⁷. Les thématiques tranchent alors avec une archéologie chrétienne qui s'était développée au XIX^e s., monumentale avec les édifices religieux, ou funéraire pour la période mérovingienne et dont les méthodes restaient proches de celles que l'on utilisait pour étudier l'Antiquité classique, comme le montre par exemple la place accordée à l'épigraphie.

L'archéologie médiévale après la Seconde Guerre mondiale, plus historique, s'appuie sur une nouvelle exploitation des sources textuelles. Fortement inspirée par l'archéologie scandinave et anglo-saxonne, elle adoptera finalement très vite dans les années 1970-80, l'approche stratigraphique, développement qui s'accompagne d'un intérêt porté aux mobiliers de la vie quotidienne, tout particulièrement céramique, avec l'attention à la conservation-restauration et au concept de la chaîne opératoire. Le bilan assez désastreux de l'archéologie urbaine pour la période médiévale, dressé lors du colloque de Tours en

⁷ De Bouärd, 1975.

1980, rapproche les médiévistes de la question de l'archéologie préventive et urbaine. Cette archéologie qui récuse le primat de l'Antiquité dans les choix de fouilles milite dès lors pour la prise en compte de la longue durée. L'inventaire des données archéologiques dans les bases de données, la publication des connaissances facilitent l'ouverture de l'archéologie vers les périodes récentes, moderne et contemporaine. Cet élargissement chronologique vers l'aval permettra, avec les nouveaux outils de l'analyse spatiale (SIG) de dépasser les thématiques classiques de l'archéologie (culturel, funéraire, habitat, militaire, pouvoir, artisanat et technique), et de poser des problématiques propres à la longue durée en tenant compte de la notion de transformation (étude des territoires et des terroirs, des ressources) avec la géoarchéologie et la géomatique ; ou des problématiques propres aux périodes récentes, et qui ne sont pas sans retour vers les thèmes de recherche des périodes plus anciennes. On en tiendra pour preuves quatre domaines.

L'approche typologique et archéométrique des céramiques médiévales dès les années 1970, chez les médiévistes s'est orientée, sous l'influence anglaise, vers la prise en compte de classifications techniques autour des « groupes techniques », dans lesquels se croisent divers critères, intéressant matériaux, et modes de fabrication et d'ornementation, usages. On citera aussi le travail sur les *Terres Noires*, des sédiments urbains où l'étude micromorphologique couplée à celle des constructions en bois et torchis amène à concevoir d'autres formes urbaines que la ville classique, contribuant aussi à renforcer la notion d'agglomérations urbaines protohistoriques. À partir de la fin des années 1980, l'anthropologie de terrain amène peu à peu à modifier l'étude des pratiques funéraires et des grands cimetières mérovingiens et à revoir la typologie des tombes médiévales, contribuant avec l'étude des mobiliers funéraires à en finir avec une approche ethnocentriste des grandes migrations des v^e et vi^e siècles. Pour finir, on mentionnera l'archéologie de la Justice : un thème qui n'est pas sans résonance avec d'autres vestiges de périodes plus anciennes, notamment pour la question de l'esclavage. Dans cette histoire, il serait juste de faire une place à l'archéologie navale et subaquatique, maritime et fluviale, des périodes médiévales, des épaves modernes et contemporaines qui éclairent aussi l'archéologie coloniales, les relations du territoire avec ses « anciennes colonies » ou la diffusion des produits. Si l'investissement de médiévistes français devenus modernistes s'est tourné depuis assez longtemps vers l'Amérique (Canada, Antilles et Guyane), on notera qu'il est beaucoup plus récent pour l'Afrique et le Maghreb, et bénéficie d'une dynamique portée par le développement des études sur l'Islam, dont témoigne l'augmentation des postes universitaires et au CNRS.

Si l'archéologie chrétienne a une longue histoire, dès les années 1970, elle développe en France de nouvelles approches dans l'étude des monuments qui mèneront à l'archéologie du bâti, plus archéométrique que l'archéologie monumentale issue de l'analyse architecturale traditionnelle, mais sans pour autant perdre de vue l'interaction nécessaire avec les sources textuelles et les œuvres artistiques. Ces préoccupations demeurent fortes au niveau européen, comme en témoigne l'un des rares projets archéologiques européens, le projet CARE (v^e-x^e s.) financé en France par une ANR. Rassemblant des sous-programmations régionales, il a donné lieu à divers PCR, opérations archéologiques et thèses, opérations archéométriques ou géophysique.

En somme, Sans donner plus de détails sur l'histoire de l'organisation de la recherche en archéologie domaine par domaine, il importe encore de rappeler des assises de l'archéologie,

des rapports (dont le rapport « Soustelle »)⁸, les projets d'H. Seyrig⁹, la fondation du Centre de Recherches Archéologique du CNRS et son échec, tout comme le projet non réalisé d'une unique commission ou section d'archéologie du CNRS. Le soutien historique du CNRS au Bureau d'architecture antique (aujourd'hui IRAA), à des revues comme *Paléorient*, *Gallia* et *Gallia Préhistoire* et bien d'autres doit être rappelé ici. Aujourd'hui, les archéologues du CNRS sont rattachés aux instituts InSHS ou InEE et relèvent des sections 31, 32, 33 du CoNRS. Les UR agrègent des archéologues rattachés à une multiplicité d'organismes placés sous des tutelles diverses, comme nous le verrons plus bas. Il est à noter que la diminution du poids du CNRS depuis 2004 et la fin de son rôle de coordination nationale ont été organisés afin de donner plus d'ampleur aux établissements d'enseignement supérieur, où les archéologues sont au total assez nombreux (Collège de France, EPHE, EHESS, ENS, MNHN, Universités...) et à leurs regroupements en pôles (COMUEs). Cependant, les effets de cette politique ne se sont pas encore complètement fait sentir pour la discipline archéologique. En revanche, nous verrons que la structuration en UMR semble globalement bénéfique, malgré la multiplicité des partenariats et des tutelles, tandis que l'appui sur les MSH est actuellement fondamental, ainsi que sur d'autres implantations dans les régions. De même, les réseaux de missions à l'étranger, UMIFRE et ÉFÉ sont d'infiniment précieux atouts, en synergie avec les UR, qui sont engagées dans les transformations universitaires mentionnées ci-dessus. De son côté, le développement de l'archéologie de sauvetage, renommée archéologie préventive depuis le début des années 2000, est le fait marquant de la discipline depuis un quart de siècle. Sur la base de chantiers prestigieux comme celui du Louvre lors de la construction de la pyramide, l'AFAN s'est transformée en INRAP, grande organisation nationale qui apporte des quantités énormes de matériaux et de données à la communauté des archéologues et qui possède une grande visibilité, nous y reviendrons.

Cette abondance de tutelles, d'institutions et d'acteurs, soutenant des programmes de recherches très diversifiés sur des civilisations de toutes époques et dans le monde entier est une richesse de la recherche archéologique française. Cependant, les variations que l'on observe au cours de l'histoire entre de grosses structures centralisées et de petites entités autonomes appellent une réflexion, car des réformes sont en cours ou en projet depuis des lustres et suscitent des attentes dans la communauté. C'est pourquoi le retour aux fondamentaux scientifiques, au « cœur de métier » des finalités, thèmes et méthodes de la recherche archéologique dans sa globalité peut être utile. La synthèse panoramique et prospective qui suit tente de dégager des éléments factuels de fond pour ce travail.

⁸ Voir Coudart, 2008.

⁹ Voir Gardin, 1996.

Partie 2

Une réalité plurielle en chiffres

Note liminaire Cette caractérisation, qui n'est pas celle d'un livre blanc, n'est pas un répertoire exhaustif de toutes les dimensions et toutes les composantes de toutes les unités recensées par les évaluations du Hcéres. On ne trouvera donc pas ici un pointage des apports des différentes catégories de personnels des différentes UR aux différentes recherches. Les caractérisations par grandes périodes et spécialités faites ici sur cette base et dans la partie de synthèse (partie 3. Ci-dessous) n'ont pas la prétention de pouvoir donner un descriptif de tout l'existant de la recherche en archéologie française. Cependant, les principales composantes, tendances et questions apparaissent, sur le mode synthétique pour l'ensemble de la discipline, et non énumératif exhaustif, mais donnant une vue générale permettant d'envisager une prospective globale plutôt qu'un catalogue de propositions ou de demandes ponctuelles émanant de tous les acteurs de cette recherche (partie 4. Ci-dessous).

Néanmoins, il n'a pas été jugé souhaitable d'homogénéiser les points de vue et les questions au point de rendre invisibles des différences qui reflètent la variété de l'histoire des composantes de la discipline et son caractère pluridisciplinaire, sur un continuum épistémologique qui s'étend de la fouille à la publication, d'un côté, et de l'autre des sciences dures, exactes ou naturelles, aux sciences sociales, humaines dans leur riche complexité, du « Big Bang » à l'actuel. C'est ainsi que l'on trouvera une « grande Protohistoire » (du Néolithique à l'Âge du Fer) et une « grande Antiquité » (Antiquité classique et Proche-Orient ancien).

2.1 Présentation des fonctions et des missions des tutelles institutionnelles et scientifiques

2.1.1 L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (AIBL), fondée en 1663, joue un rôle fondamental de tutelle scientifique pour l'archéologie depuis ses origines. Indépendante, elle est la seule institution qui assure une mémoire et une continuité pour une science archéologique du meilleur niveau en France et à l'étranger, en partenariat avec les disciplines sœurs, depuis l'époque des antiquaires (voir plus bas), jusqu'à nos jours de technologies de pointe.

L'AIBL soutient des entreprises de long terme (corpus) comme le *Corpus Vasorum Antiquorum* ou encore la *Carte Archéologique de la Gaule*, qui est une collection de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lancée en 1931, relancée en 1988, coéditée (depuis 1992) avec la sous-direction de l'Archéologie (Direction de l'Architecture et du Patrimoine), le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la Maison des Sciences de l'Homme ; le Recueil général des mosaïques de la Gaule et celui des sculptures sur pierre de la Gaule, dit aussi « nouveau recueil d'Espérandieu », sous la direction d'Henri Lavagne (Membre de l'Institut), sont un autre exemple de ces entreprises de longue haleine¹⁰.

¹⁰ <http://nesp.mmsch.univ-aix.fr/>.

Par l'attribution d'un label à des missions archéologiques, sur proposition de la Commission Consultative des Recherches Archéologiques à l'Étranger (MEAE) et par l'attribution de prix et de médailles, elle honore, stimule et encourage les projets de terrain les plus méritants, parfois accomplis dans des conditions difficiles¹¹.

L'AIBL apporte son appui à des entreprises de sauvegarde, de restauration et de mise en valeur du patrimoine par diverses actions dont des colloques, comme celui organisé par des Écoles Françaises à l'Étranger (ÉFÉ) : « sauvegarde et restauration du patrimoine par les écoles françaises à l'étranger » (qui s'est tenu à l'AIBL, 2 février 2018)¹² ou sur les archives du site de Palmyre, martyrisé par un fanatisme destructeur¹³. Elle prend part, aux côtés d'autres Académies et institutions, à des travaux de pointe sur la recherche appliquée au patrimoine¹⁴. Dans cette perspective, il convient de citer aussi le *Déroulement virtuel des papyrus d'Herculanum*¹⁵.

Enfin, l'AIBL exerce une tutelle sur de grands établissements, notamment les (ÉFÉ) (voir plus bas).

2.1.2 Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) est la tutelle des Universités, du CNRS (InSHS, InEE), des Grandes Écoles, du MNHN, de l'IRD, tous établissements qui encadrent et soutiennent l'archéologie. Cependant, l'archéologie n'apparaît pas de manière explicite sur le site internet du **MESRI**, qui précise pourtant que les « Sciences de l'Homme vont de la paléo-anthropologie à la philosophie et à l'histoire des sciences, en passant par l'économie, la linguistique, l'histoire, l'anthropologie, la géographie, la théorie des arts, la théorie du droit, la sociologie ou encore l'analyse des religions... Elles contribuent à éclairer l'histoire humaine, passée comme présente »¹⁶. L'archéologie est implicitement désignée dans cette énumération. Le document intitulé *Repères et références statistiques 2017 sur les enseignements, la formation et la recherche* confirme cette discrétion de l'archéologie : si l'histoire y figure, ce n'est pas le cas de l'archéologie. Le « Plan en faveur des sciences humaines et sociales (S.H.S.) » ne fait pas plus état de l'archéologie...

Le MESRI joue donc un rôle essentiel dans le dispositif français, directement aussi, comme avec le plan « Science ouverte ».

2.1.2.1 Grandes Écoles : établies à l'étranger, elles maintiennent des programmes de recherche et d'enseignement et contribuent à des programmes de terrain, de publication, de formation ; elles sont placées sous la tutelle du MESRI, mais aussi de l'AIBL qui les évalue chaque année, elles font également l'objet, en tant qu'établissements, d'évaluations de la part du Hcéres. En effet, les ÉFÉ

¹¹ <http://www.aibl.fr/fouilles-archeologiques/>.

¹² <http://www.aibl.fr/seances-et-manifestations/colloques-et-journees-d-etudes-313/colloques-et-journees-d-etudes-699/article/sauvegarde-et-restauration-du>.

¹³ <http://www.aibl.fr/seances-et-manifestations/colloques-et-journees-d-etudes-313/colloques-et-journees-d-etudes-619/article/les-archives-au-secours-des>.

¹⁴ Exemple : IPANEMA, l'Académie des sciences de France, sous l'égide du Groupe interacadémique pour le développement (GID), organise le Colloque international « Frontières des matériaux anciens » en partenariat avec les Académies des Beaux-Arts, des Inscriptions et Belles-Lettres, des Technologies, l'Académie algérienne des sciences et technologies (Algérie), l'Accademia Nazionale dei Lincei (Italie), la Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen (Pays-Bas), l'Österreichische Akademie der Wissenschaften (Autriche), la Royal Society (Royaume-Uni) et la Kungliga Vetenskapsakademien (Suède).

¹⁵ <http://www.aibl.fr/travaux/antiquite/article/les-derniers-progres-en-matiere-de>.

¹⁶ <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24897/sciences-de-l-homme-et-de-la-societe.html>.

constituent une sorte de réseau qui fonctionne, bien, en synergie et mutualisation interne et avec celui des UMIFRE, qui ont comme tutelles le MEAE et le CNRS (voir ci-dessous).

Les cinq écoles françaises à l'étranger (ÉFÉ) — dans l'ordre de leur création, École française d'Athènes (EFA), École française de Rome (EFR), Institut français d'archéologie orientale (IFAO), École française d'Extrême-Orient (EFEO), Casa de Velázquez (CVZ) — ont en commun leur statut d'établissements publics scientifiques, culturels et professionnels (EPSCP). À l'exception de la CVZ, mise en place en 1928, les ÉFÉ dites « méditerranéennes » (adjectif qui est entré dans les habitudes mais non dans les textes) ont été créées entre 1846 et 1880, dans le contexte de rivalités académiques et diplomatiques qui caractérisaient l'Europe et le monde méditerranéen de la seconde moitié du XIX^e siècle. La plupart des ÉFÉ ont évolué au cœur d'une réelle compétition scientifique internationale et de la colonisation française (notamment de l'Indochine), voire de grands événements à visée internationale (comme l'Exposition Universelle de 1900 qui a joué un rôle indéniable sur l'évolution de la jeune EFEO). Elles étaient et sont encore placées sous le contrôle scientifique de l'Académie des inscriptions et belles lettres (AIBL) à laquelle elles adressent un rapport annuel et, pour l'EFA, l'EFR et l'EFEO, un rapport faisant état des activités de chacun des personnels scientifiques. Il est prévu que ces rapports fassent l'objet d'un compte rendu publié par l'AIBL¹⁷.

2.1.2.2 Dans les **Universités**, l'archéologie n'est pas aisée à appréhender dans l'ensemble de ses dimensions d'enseignements (Licence et Master), mais le tableau général des unités fourni par le Hcéres (voir p. 32-34), donne une liste de 41 universités ayant déposé des dossiers d'évaluation des UMR. Il convient d'ajouter aussi aux chiffres ci-dessus la part dans la recherche en archéologie prise par les prestigieux établissements que sont le Collège de France, l'EPHE, l'EHESS et le MNHN, l'École du Louvre l'ENS et d'autres encore qui dispensent également des enseignements en archéologie... Le tableau du Hcéres mentionne les personnels des universités qui, au sein des UMR, prennent part à la recherche archéologique : EC et BIATSS constituent une part considérable des personnels.

Selon le MESRI (DGESIP-DGRI, SIES de 2014), on dénombre 27 écoles doctorales en « Histoire et civilisations¹⁸ : histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux, de l'art », dont une seule purement archéologique (ED112, Paris1) ainsi que 45 Unités (EA, UM, UMR) ; et 6 ou 7 unités en « Préhistoire » où l'on retrouve l'ED112 par exemple.

2.1.2.3 Le **CNRS** est un acteur essentiel de la recherche archéologique française, sur le territoire national comme à l'étranger, pratiquement depuis sa création :

« À partir de 1945 et de la réorganisation de F. Joliot-Curie, le CNRS, en matière d'archéologie, renonce à la gestion et à l'administration des fouilles pour concentrer toute son activité sur le travail scientifique. Alors qu'en 1939 les archéologues étaient peu nombreux et répartis dans des institutions multiples, le CNRS permet la constitution d'un véritable corps d'archéologues professionnels opérant sur le terrain, dans les laboratoires ou les musées. Le CNRS apparaît indiscutablement « comme l'instrument essentiel du développement de l'archéologie française », non seulement pour les trente dernières années, mais depuis sa fondation, comme nous croyons l'avoir montré...¹⁹.

¹⁷ Rapport d'évaluation des Écoles françaises à l'étranger. Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B) Rapport publié le 01/05/2017 ; on pourra consulter aussi sur le site du MESRI le rapport Le réseau documentaire des Écoles françaises à l'étranger.

¹⁸ <https://appliweb.dgri.education.fr/annuaire/ListeEntite.jsp?entite=ed&sd=27&prov=ListeSd>.

¹⁹ Gran-Aymerich, Evelyne, et Gran-Aymerich, Jean, 1990, « L'archéologie au CNRS : origine et mise en place », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, 9, p. 1-20.

Ce panorama n'est plus d'actualité, depuis 2009 au CNRS, où l'InSHS et l'InEE gèrent directement les personnels et les UMR répartis entre eux et procèdent aux recrutements et aux évaluations des personnels et des équipes archéologiques grâce aux sections n° 31, 32 et 33 (cette dernière dans une moindre mesure) du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS). Chercheurs et ITA forment un nombre important des effectifs des unités du tableau fourni par le Hcéres (ci-dessous). Le rôle du CNRS est essentiel également pour l'archéologie à l'étranger, dans les UMIFRE et dans les missions de terrain, mais aussi par la mise en place de grandes plateformes documentaires (HUMA-NUM par exemple) ou de programmes de recherche. En génétique ancienne (archéogénétique, paléogénomique), la direction de l'InEE est très active dans la mise en place d'un laboratoire de capacité significative à Toulouse. Il en va de même pour la diffusion des connaissances par diverses formes de publications, sur papier ou numériques.

Le compte rendu intersyndical de la séance de la section 32 (juin 2018) rapporte que pour la direction de l'InSHS : « ... les fondements des grandes disciplines du CNRS sont bien identifiés, il faut continuer à les soutenir : les sciences archéologiques, l'anthropologie, les études classique / sciences de l'érudition... L'action du CNRS doit s'inscrire dans la complémentarité par rapport aux partenaires, en particulier les universités. S'il y a incontestablement des forces qui se chevauchent, elles sont aussi complémentaires²⁰. »

Plus récemment (compte rendu du Conseil scientifique de l'InSHS intersyndical juillet 2018), la direction de l'InSHS a réitéré ces positions qui intéressent au premier chef les archéologues et l'archéologie :

« Équilibre scientifique : ...tenir 3 ensembles de priorités de manière simultanée :

- (1) Domaines disciplinaires ou secteurs clefs au sein des disciplines ou thématiques, traditionnellement très représentées au CNRS : sciences archéologiques, anthropologie, sciences de l'érudition ;
- (2) Soutenir des thématiques SHS, prioritaires depuis de nombreuses années : études aréales, formalisation, quantification et modélisation des données, humanités numériques et genre.
- (3) Le CNRS tient à ancrer sa place aussi au sein des grandes thématiques prioritaires pour l'ensemble de l'ESR : ... Intelligence Artificielle (IA). ... il faut que les SHS s'emparent de cette question. L'IA est une problématique profondément SHS... L'IA est une question épistémologique, elle nous amène à réfléchir sur la représentation des connaissances, sur le raisonnement, sujets sur lesquels nos collègues philosophes et anthropologues ont des choses à dire²¹. »

Les directions de l'InSHS et de l'InEE ont résolu de mettre en place ensemble une structure de concertation pour l'archéologie. Celle-ci ne remplacera pourtant pas l'ancien « Comité de l'archéologie du CNRS » qui était une instance interministérielle unique faisant la place à un dialogue entre tous les intervenants.

2.1.2.4 Les MSH sont au nombre de 13 concernant l'archéologie²²

Cinq principes orientent l'activité des MSH et un projet d'accord-cadre entre la CPU et le CNRS a permis par ailleurs d'articuler les actions du Réseau et des MSH en quatre missions.

²⁰ <http://instances.snrcs.fr/spip.php?article3516>.

²¹ <http://instances.snrcs.fr/spip.php?article3517>.

²² D'après le site : <http://www.msh-reseau.fr/>.

Principes du RnMSH : Interdisciplinarité ; dynamique interinstitutionnelle ; international ; implantation régionale ; identité scientifique.

Les missions du RnMSH se déclinent ainsi : déploiement-relai ; mutualisation ; incubation (les MSH doivent s'organiser autour d'une logique de *transversalité* par rapport aux unités, en capacité de cristalliser des initiatives de recherche qui alimentent le cœur scientifique des unités sans pour autant se situer à l'intérieur de celui-ci. Les MSH doivent en particulier constituer des dispositifs de *soutien aux projets interdisciplinaires* portés par les jeunes chercheurs et organiser éventuellement les formations nécessaires) ; mission de **fédération** : deux types d'actions peuvent être envisagés. Le premier consiste à *fédérer des unités d'un site* pour un projet particulier, en vue d'atteindre un poids scientifique suffisant pour légitimer un leadership national et une visibilité internationale. La MSH exerce alors un rôle de coordinateur pour le projet dont le périmètre et les objectifs doivent être clairement précisés. Le deuxième type d'action, liée à la mise en œuvre de la politique de site, conduit à proposer que les MSH jouent un rôle important dans *l'animation et la structuration* de la communauté scientifique SHS du site.

2.1.3 Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) : dans ce ministère, l'archéologie s'affiche clairement au sein de la direction du patrimoine, où elle dépend d'une sous-direction. Le MCC met à la disposition du public un site internet bien conçu qui donne, entre autres, les informations suivantes sur son organisation et ses fonctions²³ :

Du fait de la fragilité de la ressource archéologique, l'État a organisé sa protection par la loi et contrôle les recherches réalisées sur le territoire national comme sous les eaux (eaux intérieures et mer). L'évolution juridique a visé à renforcer la protection des gisements archéologiques. L'État a confié au ministère de la Culture et de la Communication une mission fondamentale de protection de ce patrimoine. »

« **Organisation** :

Au sein de la Direction générale des patrimoines, la sous-direction de l'archéologie est chargée de mettre en œuvre les objectifs du service public de l'archéologie, de concevoir les politiques d'inventaire, d'étude, de protection, de conservation et de transmission du patrimoine archéologique.

En administration centrale

- Le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), établi à Marseille,

- L'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), établissement public placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Culture et de la Recherche... assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique touché par les travaux d'aménagement du territoire : il réalise les opérations d'archéologie préventive prescrites par l'État (diagnostics et fouilles préventives) et en assure l'exploitation scientifique. Il concourt aussi à l'enseignement, à la diffusion et à la valorisation de l'archéologie.

Des précisions se trouvent sur d'autres portails de ce site²⁴ ; par ailleurs, l'INRAP s'est doté d'un site internet très complet et qui déborde des seules fouilles en archéologie préventive pour donner une large place à la valorisation de la discipline²⁵.

²³ <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/L-archeologie-en-France>.

²⁴ Voir aussi : <http://www.culture.gouv.fr/Actualites/Le-livre-blanc-de-l-archeologie-preventive>, qui regroupe en 2012-2013 des informations importantes pour la discipline.

²⁵ <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Conseil-national-de-la-recherche-archeologique/Programmation-nationale>.

2.1.3.1 **le Conseil national de la recherche archéologique (CNRA)** dépend du MCC. Il propose une **Programmation nationale** de l'archéologie selon quinze axes de recherche dont il sera à nouveau question plus bas²⁶.

« *Le Conseil national de la recherche archéologique (CNRA), ...est compétent pour les questions relatives aux recherches archéologiques sur le territoire national... il a un rôle général d'orientation de la recherche : objectifs, principes, méthodes, normes, diffusion de la connaissance, etc. Il peut procéder à des évaluations scientifiques et émet des avis sur les sujets qu'il estime devoir être portés à l'attention du ministre et/ou de la communauté archéologique...* »

Seize UMR sont conventionnées avec le MCC dans le cadre d'un accord-cadre MCC-CNRS (2016-2020)²⁷ : ARAR, ASM, PACEA, EDYTEM, TRACES, Chrono-Environnement, ArTeHiS, CReAAH, ArScAn, ArchIIMèdE, ADES, LAMPEA, CCJ, CESCO, ArchAm, ALMA-IPEL (voir la liste détaillée en annexe)ⁱ

2.1.3.2 Commissions territoriales de la recherche archéologique (CTRA)

Les CTRA peuvent être consultées sur toute question intéressant la recherche archéologique dans leur ressort territorial, elles sont chargées notamment de :

- *donner des avis sur les demandes d'autorisation de fouilles programmées et sur les projets d'opérations archéologiques préventives, ce pour l'archéologie terrestre ou sous-marine ;*
- *donner un avis sur les zones de présomption de prescription archéologique ;*
- *émettre un avis conforme avant un éventuel retrait d'autorisation de fouille ;*
- *évaluer les rapports de fouilles ;*
- *évaluer, dans certains cas, l'intérêt scientifique des biens archéologiques immobiliers ou mobiliers.*

Elles sont également chargées d'examiner pour chaque région le bilan annuel et le programme des opérations de l'année à venir. Elles formulent propositions et avis sur l'activité archéologique de l'interrégion, y compris pour les projets de publications. Elles peuvent enfin entendre ou désigner des experts pour toute mission jugée nécessaire et se doter d'une délégation permanente²⁸.

2.1.3.3 **Datations** : ce ministère gère un important programme de datation d'échantillons provenant des fouilles archéologiques.

« *Le programme ARTÉMIS trouve son origine dans un partenariat réunissant le ministère de la Culture et de la Communication, le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), l'institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN) et l'institut de Recherche pour le Développement (IRD, ex-ORSTOM). L'équipement est aujourd'hui implanté au sein d'une unité mixte de service et de recherche (Laboratoire de Mesure du Carbone 14, LMC 14) majoritairement installée sur le site du CEA à Saclay (Essonne)²⁹.*

²⁶ <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Conseil-national-de-la-recherche-archeologique/Programmation-nationale>.

²⁷ www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Archeologie/.../UMR/umr_conventionnees.

²⁸ <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Qu-est-ce-que-l-archeologie/CTRA>.

²⁹ <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Etude-recherche/ARTEMIS>.

2.1.3.4 **Carte archéologique nationale** : En 2013, la carte prend en compte près de 500 000 entités archéologiques reconnues³⁰.

2.1.3.5 **CCE** : le MESRI est responsable du stockage et de la garde des trouvailles des fouilles, dans les CCE.

« Les Centres de Conservation et d'Étude sont définis comme des unités de traitement et de gestion destinées à répondre aux besoins des archéologues et des musées en organisant une mutualisation des moyens et des compétences, en termes de conservation préventive, d'accessibilité, de valorisation scientifique des collections et du produit des fouilles, ainsi que de médiatisation auprès du grand public³¹. »

2.1.3.6 Les Musées

Essentiels pour l'archéologie, du Louvre au Quai Branly, et du Musée Guimet au Musée des Antiquités Nationales pour ne parler que de quelques musées parisiens, ces institutions interviennent différemment dans l'archéologie, de terrain et en laboratoire, mais surtout en valorisation patrimoniale. Leurs sites internet sont clairs³².

2.1.3.7 **Pour l'enseignement** : l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), l'École du Louvre et l'École des chartes ont à voir avec l'archéologie qu'ils enseignent à haut niveau jusqu'à l'encadrement de thèses (voir plus bas).

2.1.4 **MEAE (DGM/DCERR/ESR, Pôle des Sciences humaines et sociales, de l'Archéologie et du Patrimoine)** (UMIFRE, Commission des Fouilles) est une troisième tutelle de premier plan³³.

Dès le milieu du XIX^e siècle, des liens étroits se nouent entre l'activité archéologique, discipline dont la France est l'un des inventeurs, et la diplomatie. L'intérêt des diplomates pour l'archéologie se manifeste dès 1843, lorsque les consuls de France à Mossoul, Paul-Émile Botta et Victor Place, découvrent le site de Khorsabad. En 1877, c'est au tour du consul de France à Bassora, Ernest de Sarzec, de révéler la civilisation sumérienne sur le site de Tello... (voir le lien indiqué en note 23).

2.1.4.1 Commission des fouilles

*« ... la commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger, plus connue sous le nom de "commission des fouilles" a pour vocation de **sélectionner et d'évaluer les dossiers***

³⁰ <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Etude-recherche/Carte-archeologique-nationale>.

³¹ <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Conserver-protger/Lieux-de-conservation>.

³² <https://musee-prehistoire-eyzies.fr/> ; <https://musee-archeologienationale.fr/> : Saint-Germain en Laye et les musées de France : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees> ; ainsi que le laboratoire C2RMF : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Les-musees-de-France/Le-Centre-de-recherche-et-de-restauration-des-musees-de-France-C2RMF> Journée de la recherche au musée du Louvre du 29 novembre 2017 avec les thématiques suivante « Pourquoi un musée fouille-t-il? » et « Pourquoi et comment attribuer? ».

³³ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-scientifique/archeologie-sciences-humaines-et-sociales/>.

de candidatures soumis par les chefs de missions archéologiques. Née aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale sous l'impulsion du Général de Gaulle et de l'archéologue Henri Seyrig, la commission a été placée rapidement **sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères**, dispositif unique au monde qui consacre une tradition d'échanges entre la diplomatie et l'archéologie française développée depuis le milieu du XIX^e siècle.

Ce comité, chapeauté par son secrétaire général, compte une trentaine de membres qui apportent leur expertise pour accompagner les décisions du ministère. Aux côtés des **meilleurs spécialistes** : universitaires, chercheurs au CNRS, professeurs du Collège de France ou de l'École pratique des hautes études (EPHE), représentants de musées (Louvre, Guimet, Muséum national d'histoire naturelle...), siègent des **membres de droit** représentant l'Institut de France, le CNRS, le ministère de la Culture et de la Communication et les écoles françaises à l'étrangerⁱⁱ. En fin d'année, ce sont près de 200 dossiers de projets quadriennaux que la commission est amenée à examiner. **L'évaluation se fait selon une liste de critères précis.** » (voir le lien indiqué en note 23).

2.1.4.2 UMIFRE

Outre le soutien du MEAE, les missions archéologiques françaises disposent de relais essentiels à l'étranger. Les partenaires français sont primordiaux, parmi lesquels :

Les Instituts français de recherche à l'étranger (IFRE), devenues en 2007 Unités mixtes des Instituts de recherche français à l'étranger (UMIFRE). Ces unités relèvent à la fois du MEAE et du CNRS. Au nombre de 26 (auxquelles il convient d'ajouter une unité restée IFRE), elles consacrent une partie de leur travail aux missions archéologiques, au côté de travaux en histoire, en sociologie ou en sciences politiques. Deux d'entre elles, basées au Soudan et en Afghanistan, se consacrent exclusivement à l'archéologie.

Les Écoles françaises à l'étranger ..., dont il a été question plus haut, interviennent en synergie avec les UMIFRE et les missions archéologiques. Elles complètent le réseau de la recherche française à l'étranger.

Outre le soutien financier complémentaire qu'elles apportent, ces institutions représentent **des bases logistiques primordiales** pour les chefs de mission, qui sont également amenés à y dispenser des cours, y organiser des colloques, coordonner des programmes de recherche nationaux et internationaux, contribuant ainsi à la diffusion des travaux.

En 2018, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères consacre 5 millions d'euros au réseau de ces instituts de recherche et met 75 agents à sa disposition, consentant un effort budgétaire constant pour développer cette ressource intellectuelle unique au monde³⁴.

2.2 Caractérisation des unités de recherche

2.2.1 Les 102 unités d'archéologie (UR) recensées dans le **tableau** fourni par le Hcéres sont pour leur plus grande part des UMR (47) ou des USR (10 UMIFRE et 17 MSH) et la presque totalité (84) est intégrée dans des structures universitaires (labex, COMUEs, etc.).

Les personnels de la recherche française en archéologie rattachés aux unités (UR) du tableau fourni par le Hcéres et issu des vagues d'évaluation de 2014 à 2019 ont été recensés grâce à une mise à jour effectuée au début de l'année 2018 à l'aide d'un questionnaire

³⁴ Voir le lien indiqué en note 24 et encore : le « Programme Pensées Influentes, La recherches française à l'étranger en Sciences humaines et sociales », au MEAE, le 14 mars 2018.

élaboré par le Hcéres et adressé à tous les Directeurs d'Unité. Ces données sont déclaratives et n'ont pas été certifiées, mais rien ne permet de les mettre en doute au-delà du sigma d'incertitude et des erreurs inhérentes à toute opération de cette sorte.

Compte tenu des imprécisions inhérentes à la définition des métiers et des sciences de l'archéologie, les chiffres et les dénombrements auxquels il a été procédé sont en l'état les meilleures approches possibles de la discipline.

Le tableau fourni par le Hcéres ainsi mis à jour donne des chiffres d'effectifs suivants pour le total des chercheurs, d'enseignants-chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens de toutes catégories ; le tableau affiche ces catégories grâce à des couleurs (les MSH sont en bleu et les UMIFRE en vert ne sont pas comptabilisées ci-dessous) :

- N 40 ou plus = 18 UR : rouge
- N de 10 à 40 = 13 UR : violet
- N de 4 à 10 = 12 UR : blanc
- N 3 ou moins = 23 UR : jaune

Liste des Unités et Caractérisation

VAGUE	Acronyme déposant	Nom de l'unité	Acronyme de l'unité	Sous-domaine Principal	Présence de spécialités	Sous-domaine Secondaire	Nom du Directeur	Site	Type d'unité	Acronyme de l'unité au 01/01/2018	Nombre de chercheurs CNRS	Nombre de chercheurs INRAP ou IRD	Nombre d'enseignants-chercheurs	Nombre de chercheurs relevant soit du Ministère de la culture, soit d'autres conventions publiques	Nombre de chercheurs relevant de conventions avec des acteurs privés de la recherche archéologique	Nombre d'ITA, BIATOS rattachés à l'équipe archéologique	Nombre de doctorants en archéologie	Nombre de projets ANR en archéologie	Nombre de projets européens (ERC, CoC, H2020) en archéologie	Nombre d'autres projets en archéologie dont missions de fouilles	Commentaires et autres précisions éventuelles		
D2014	CNRS + Paris 4	Centre André Chastel			MEDMOD		Alexandre GADY	Merle Colbert (INRAH)	UMR	CAC	0	0	1	3	0	1	0	0	0	2	renouveau à l'identique		
D2014	CNRS	Afrique du sud au Sahara (Institut français de recherche en Afrique - Nairobi / Ibadan - IFRA Institut français de recherche en Afrique - Lagos - IFEA) + Paris 6	IFRA	SHS 2	X	shs2-2/3/4, shs3-1/2, shs5-2, shs6-1	Marie-Emmanuelle SOMMEROLLE	NANTERRE, Maison Archéologie 8	USR	3336	1	1	0	2 (contractuels du MAE)	0	0	17	1	0	15 (10 fouilles + 3 projets en MEAE, 2 projets)	La majorité des chercheurs relevant de l'archéologie. Au sein de l'UMR ArchAm, ne sont rattachés que ceux qui font de la recherche de l'USR 3336 et non pas.		
D2014	CNRS	Amérique Latine (Centre français d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA n°16) + Institut français d'études andalouses (IFEA n°17))	CEMCA-IFEA	SHS 2	X	SHS2-2/SHS2-3/SHS2-4	Bernard TALLET	NANTERRE, Maison Archéologie 8	UMR	ArchAm, UMR 8096	6	0	3	1	0	4 CNRS	16	1	0	4 missions MEAE, 2 projets	L'objet de recherche de l'USR 8096 est une		
D2014	CNRS	Centre de Recherche sur la Conservation	CRC		SCI		Bertrand LAVREDINE	Paris	USR	CRC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
D2014	CNRS	Centre de recherche français de Jérusalem (n°7)	CRFJ	SHS2/SHS4	X	SHS2_2, SHS2_3, SHS4_1	François BON	Jerusalem, UMFRE 7 US	USR	CRFJ	1 chercheur affecté, 3 chercheurs	1 chercheur associé	1 chercheur affecté	1 chercheur associé	0	2	1 doc, 2 post doc	1 projet (non géré par l'USR)	0	13 dont - 8 non-archéologiques			
D204	CNRS	Éco-Anthropologie et Ethnobiologie	EAE		SCI		Serge BAHUCHET	INMusée de l'Homme	UMR	EAE	2	3 (INRAP)	1 (MNH)	1	0	0	3	1	0	1 (Quartier-Soudan)	création d'une nouvelle équipe Anthropologie		
D2014	CNRS	Indes et mondes lointains (Centre des sciences humaines (CSH n°20) + Institut français de Pondichéry n°21)	CSH	ST3/SVE2/SHS1/SHS2	X	SVE2_LS9, SVE2_LS9, SHS1_1, SHS2_1, SHS2_2, SHS2_3, SHS2_4, SHS2_5, SHS2_6, SHS2_7, SHS2_8, SHS2_9, SHS2_10, SHS2_11, SHS2_12, SHS2_13, SHS2_14, SHS2_15, SHS2_16, SHS2_17, SHS2_18, SHS2_19, SHS2_20, SHS2_21, SHS2_22, SHS2_23, SHS2_24, SHS2_25, SHS2_26, SHS2_27, SHS2_28, SHS2_29, SHS2_30, SHS2_31, SHS2_32, SHS2_33, SHS2_34, SHS2_35, SHS2_36, SHS2_37, SHS2_38, SHS2_39, SHS2_40, SHS2_41, SHS2_42, SHS2_43, SHS2_44, SHS2_45, SHS2_46, SHS2_47, SHS2_48, SHS2_49, SHS2_50, SHS2_51, SHS2_52, SHS2_53, SHS2_54, SHS2_55, SHS2_56, SHS2_57, SHS2_58, SHS2_59, SHS2_60, SHS2_61, SHS2_62, SHS2_63, SHS2_64, SHS2_65, SHS2_66, SHS2_67, SHS2_68, SHS2_69, SHS2_70, SHS2_71, SHS2_72, SHS2_73, SHS2_74, SHS2_75, SHS2_76, SHS2_77, SHS2_78, SHS2_79, SHS2_80, SHS2_81, SHS2_82, SHS2_83, SHS2_84, SHS2_85, SHS2_86, SHS2_87, SHS2_88, SHS2_89, SHS2_90, SHS2_91, SHS2_92, SHS2_93, SHS2_94, SHS2_95, SHS2_96, SHS2_97, SHS2_98, SHS2_99, SHS2_100	Pierre GRARD	Inde (Madhya Pradesh)	UMR	Palco et IFP	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	Financement, notamment des universités. En dehors de l'équipe de fouilles, 135 chercheurs, dont une
D2014	CNRS	Centre Jean Bérard (Naples)	CJB	SHS6	ANT		Claude POUZADOUX	Naples (Italie)	USR	CJB	2	0	1	1	0	8	1	1	1 COST (déposé)	Mission archéologique "Italie du Sud"	Indiquer ici si la configuration de l'unité pour		
D2014	CNRS	Proche-Orient, Caucase : Langues, Archéologie, Culture	PROCLAC		?		Thomas ROMER	Collège de France	UMR	PROCLAC	4	0	1	2	0	0	0	0	0	5			
D2014	ENS	Archéologies d'Orient et d'Occident et Textes Anciens AOROC	AOROC	SHS6	ANT/X	SHS6_3	Stéphane VERGER	45 rue d'Ulm 75005	UMR	AOROC	15	0	20	20	6	11	35	2	1 bourse Marie Curie	40 sites de fouilles programmés			
D2014	EPHE	Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie orientale	CRCAO	SHS6_1	X	histoire, archéologie, linguistique	Nicolas FIEVE	Collège de France	UMR	CRCAO - UMR8156	3	0	2	0	0	0	6	0	0	0	4 - MAPIL, MAFNEC, LIA		
D2014	EPHE	HISTOIRE DE L'ART HISTOIRE DES REPRESENTATIONS ET ARCHÉOLOGIE DE L'EUROPE - SOURCES, DOCUMENTS ET MÉTHODES	HISTARA	SHS6_2	X		Jean-Michel LENIAUD	école de l'art (2, rue de la Harpe)	EA / LIP	HISTARA	0	0	1	0	0	4	6	0	0	0			
D2014	EPHE	Egypte ancienne : archéologie, langue, religion		SHS6_2	ANT/X		Andreas STAUDER	que des Hautes Etudes	EA / LIP	EA 4519	0	0	2	0	0	1	1	0	0	1	1 - L'EA 4519 a accueilli, de 2015 à 2017, 4 étudiants		
D2014	MNHM	Histoire naturelle de l'homme préhistorique	HNHP	SVE	SCIPAL		Christophe FALGUÈRES	Muséum, IPHM de Montpellier	UMR	HNHP	12	4 INRAP	21	0	0	0	14	13	2	1 (CoP)	MAEDI + 7 autres		
D2014	MNHM	Archéozoologie, archéobotanique, sociétés, pratiques et environnements	AASPE	Achéologie	SCI	Bioarchéologie	Jean-Denis VIGNE	Muséum, Jardin des Plantes	UMR	AASPE	14	10 INRAP	9	0	2	8	18	10 (2 en porteur principal)	2 (CoP)	2 missions MAEDI + 11 autres	Unité porteuse du GCR BioarchéoCat		
D2014	PARIS 3	Mondes Iranien et indien		SHS4_1	X	SHS6_2	Pollet SAMVELIAN		UMR	MII	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1			
D2014	PARIS 4	Milieus environnementaux, transferts et interactions dans les hydrosystèmes et les sols	METIS		SCI		Loïc SEGALEN	école Curie et Jardin des Plantes	UMR	C2RP	1 voire 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 Missions en archéologie	UMR reconduite à l'identique	
D2014	PARIS 4	Rome et ses renaissances : arts, archéologie, littérature et philosophie		SHS6_1	MEDMOD	SHS6_2, SHS6_3, SHS6_4	Ricci CASANOVA-BOBIN	Sorbonne Université - Faculté des Lettres	EA / LIP	EA 4081	0	0	2 (1 PR et 1 MCF HDR)	0	0	0	15	0	0	1 projet financé par l'Etat			
D2014	PARIS 1	Laboratoire de médiévisitologie occidentale de Paris	LAMOP	SHS6_1	MEDMOD		Philippe BERNARDI	Paris 1	UMR 8589	LAMOP	1	2 INRAP	2	0	0	0	3	0	0	0			
D2014	PARIS 1	Centre d'Etude des Mondes africains	CEMAF/IMAF	SHS6_1	X		Pierre BOILLEY	Paris, Ivry, Aix	UMR	IMAF	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1 mission Laibela (Paris 3)		
D2014	PARIS 1	Trajectoires de la sédentarisation à l'Etat		SHS6_3	PROTO		Laurence MANOLAKAKIS		UMR	Trajectoires	5	no équivalent à GB	7 et 1 émérite	3 MCC, 6 Coll. Territ	0	3 CNRS, 21 INRAP, 4 volontaires	24	1 porteur en attente, 1 coporteur	3 missions partenaires (2 ERC, 1 MAEDI)	13 chercheurs (PhD, MAEDI)	AUTRES Projets : 1 brevet déposé, national européen. Au sein de l'UMR ArchAm, ne sont rattachés que ceux qui font de la recherche de l'USR 8096 et non pas.		
D2014	PARIS 1	Archéologie des Amériques	ARCHAM	SHS6_3	X		Grégory PEREIRA	NANTERRE, Maison Archéologie 8	UMR	ArchAm, UMR 8096	6	0	3	1	0	4 CNRS	16	1	0	0			
D2014	PARIS 1	Archéologie Sciences de l'Antiquité	ARSCAN	SHS6_3	PAL/PROTO/ANT/SCIX		François VILLENEUVE	École de l'art et d'archéologie	UMR	ArScAn	37	54	32	24 (MCC)	4 (Evén. Archéol.)	14	ED112 : 141, ED365 : 37, TOTAL : 178	1	0	15 programmes français	Présence importante dans la commission des fouilles MEAE		
D2014	PARIS 4	Orient et Méditerranée, textes, archéologie, histoire	OPRE et Méditerranée	SHS6-1	X/ANT/MED MOD	SHS6_2 ; SHS6_3	Veronique BOUDON-SIBLOT	site (Faculté des Lettres)	UMR 8167	OSM	0	5	0	5	0	1	30	1 (terminé)	0	15	3 fouilles programmées et 1 programme de fouilles		
D2014	PARIS 6	Laboratoire d'archéologie moléculaire et structurale	LAMS	ST4	SCI	Chimie	Philippe WALTER	Paris 6, Faculté des Sciences	UMR	LAMS	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	1 (mission archéologique française)		
D2014	PARIS 10	MAISON RENE GINOUVES	MAE				Isabelle SIDERA (par interim)																
D2014	PARIS 10	PREHISTOIRE ET TECHNOLOGIE			PALIPROTO		Philippe ALLARD	Paris Nanterre, Maison de l'Archéologie	UMR	PréTech	9	2	3	6	0	5	20	1	0	0	MAEDI : 3, LIA : 1, IRN : 2, 1 autre : 2	concernant les projets, ne sont indiqués que les	
D2014	PARIS 13	MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME PARIS NORD	MSHParisN				Aain BERTHO																
D2014	PARIS 4	Histoire et Archéologie Maritimes		SHS6_1 / SHS6_3	MED		Olivier CHALINE	Sorbonne		FED 4124	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	3	La composante archéologie de notre unité est constituée	
E2015	CNRS	Centre d'études Alexandrines	CEALEX	SHS6_3	ANT	SHS sciences humaines et sociales	Marie-Dominique NEMA	Alexandrie	USR	CEAlex	2	1 (par IFP) de 3 semaines	0	0	0	3 agents CNRS et MENESR	6	1 (ANR/DFG)	0	1	1 fouille sous-solée sur 1 mission de fouilles MEAE	Il n'est pas demandé par le pôle International	
E2015	CNRS	Centre Franco-Egyptien d'Etudes des Temples de Kamak	CPEETK		X/ANT	SHS sciences humaines et sociales	Christophe THIERS	Kamak	USR	CPEETK	1	0	0	0	0	8	0	1	0	0	1 mission de fouilles MEAE		
E2015	CNRS	INSTITUT FRANCAIS D'ETUDES ANATOLIENNES - GEORGES DUMEZIL	IFEA	SHS6_1	X/ANT	SHS sciences humaines et sociales	Bayram BALCI	RE Istanbul Turq	USR	IFEA	3	0	3	2	0	0	4	1 (en gestion avec IRIS)	0	7 missions MEAE, 1 programme	Dans le cadre du fonctionnement d'un FPE, les chiffres de ce projet en Europe est financé par le MAE, des postes		
E2015	LILLE 3	Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens	HALMA	SHS6_1	PAL/ANT/SCIX	SHS6_1 Histoire	Didier DEVAUCHELLE	Lille	UMR	HALMA	3	17	13	36	4	4	21	0	0	0	1 (en co-gestion partenaire national)	Les chercheurs relevant de l'archéologie	
E2015	PARIS 12	Centre de recherche en histoire européenne comparée de l'antiquité à nos jours	CRHEC				Catherine BRICE	16 Bd Crétell - Col	EA / LIP	CRHEC	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0		

Liste des Unités et Caractérisation

VAGUE	Acronyme déposant	Nom de l'unité	Acronyme de l'unité	Sous-domaine Principal	Présence de spécialités	Sous-domaine Secondaire	Nom du Directeur	Site	Type d'unité	Acronyme de l'unité au 01/01/2018	Nombre de chercheurs CNRS	Nombre de chercheurs INRAP ou IRD	Nombre d'enseignants-chercheurs	Nombre de chercheurs relevant soit du Ministère de la culture, soit d'autres conventions publiques	Nombre de chercheurs relevant de conventions avec des acteurs privés de la recherche archéologique	Nombre d'ITA, BIATOS, rattachés à l'équipe archéologique	Nombre de doctorants en archéologie	Nombre de projets ANR en archéologie	Nombre de projets européens (ERC, CoSt, H2020,) en archéologie	Nombre d'autres projets en archéologie dont missions de fouilles	Commentaires et autres précisions éventuelles		
E2015	UAG	Archéologie Industrielle, Histoire, Patrimoine	AHP	SHS3_1	ANT/MOD	SHS6_1 Histoire	François PAGNEY-BRANTO	Université des Antilles	EA / UP	AHP/GEODE Caraïbe	0	3	2	1	0	0	0	0	0	1 programme de recherche	L'archéologie a connu un développement		
E2015	UM3	Archéologie des sociétés méditerranéennes	ASM	SHS6_3	PAL/PROTO /ANT	SHS6_3 Archéologie	David LEFEVRE		Archéologie des sociétés	ASM	13 (EDR, SCR)	4 (MCF + 12 IR + 20 AT)	15 (7PU, 8 MCF)	3 chercheurs/co-conventionnés	0	15 / 13 ITA CNRS dont 4 IR et 2	61	1	0	0	1 programme de recherche		
A2018	U BORDEAUX 3 MONTAIGNE	FEDERATION DES SCIENCES ARCHÉOLOGIQUES DE BORDEAUX	FSAB		SCI		Bruno MAUREILLE	Université de Bordeaux, Université de		FSAB	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	Oui, le type d'unité est une FR ce que n'accroche pas la		
A2015	U BORDEAUX 3 MONTAIGNE	AUSONIUS - INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ANTIQUITE ET LE MOYEN AGE	IRAM		SCI/PROTO/ANT/MED		Jérôme France		UMR	AUSONIUS	3	0	11	0	0	0	21	1	0	16 (dont 6 desous)	3 projets sont financés par des agences européennes		
A2015	U BORDEAUX 3 MONTAIGNE	INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES ARCHÉOMATÉRIAUX	IRAMAT		SCI		Pierre GUIBERT	tous sites	UMR	IRAMAT	16	4	9	14	1	45	12	8	2	47	mentionnés sont à la fois ceux notés		
A2015	U BORDEAUX	DE LA PRÉHISTOIRE À L'ACTUEL : CULTURE ENVIRONNEMENT ET ANTHROPOLOGIE	PACEA		PAL/PROTO /ANT/MED		Anne DELAGNES	Bordeaux	UMR	PACEA	22	5 (INRAP)	14	5	0	38	18	7	1 PEDER 2 Marie Curie	1 projet			
A2015	U CHAMBRÉY - U SAVOIE	LANGAGES, LITTÉRATURES, SOCIÉTÉS, ETUDES TRANSFRONTALIÈRES ET INTERNATIONALES	LLSETI				Dominique LAGORGETTE	Aucun archéologie															
A2015	U GRENOBLE 2-UPSIF	MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME - ALPES	MSH-ALPES				Laurent BÉGUE																
A2018	U LYON 1	LABORATOIRE DE GÉOLOGIE DE LYON : TERRE, PLANTES ET ENVIRONNEMENT	TPE		SCI		Emmanuela MATTIOLI	Université de Lyon	UMR	LGL-TPE	0	0	1	0	0	1 CDD	0	0	1	Plusieurs projets notés à l'Or	Indiquer ici si la configuration de l'unité pour		
A2015	U LYON 2	GROUPE DE RECHERCHES ET D'ETUDES SUR LA MEDITERRANÉE ET LE MOYEN-ORIENT	GREMMO				Sabah TRABELSI	Definitivement FERMÉ															
A2015	U LYON 2	ARCHÉOMÉTRIE ET ARCHÉOLOGIE : ORIGINE, DATATION ET TECHNOLOGIE DES MATÉRIAUX	ARAR		SCI/ANT		Cécile BATIGNE	Lyon-Saint-Etienne	UMR	ArAr	5	20	4	17	17	10	28	0	0	2 missions MAE (Irak, Cambodge)			
A2015	U LYON 2	ARCHÉORIENT, ENVIRONNEMENTS ET SOCIÉTÉS DE L'ORIENT ANCIEN	Archeorient		X/PROTO/ANT		Christophe BENECH	Lyon	UMR	Archeorient UMR 5133	19	0	7	0	1	8	27	3	1 ERC	14 missions MAE 2 projets later	Aucun		
A2015	U LYON 2	MAISON DE L'ORIENT ET DE LA MEDITERRANÉE - JEAN POUILLOUX	MSH-MOM				Françoise LE MORT	Lyon-Saint Etienne	USR	MOM	1	0	0	0	0	31	0	0	0	Une mission archéologique au MAE	LUSP3439, redevenue FR3747 au MAE		
A2015	U LYON 2	HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE, LITTÉRATURE DES MONDES CHRÉTIENS ET MUSULMANS MÉDIÉVAUX	CIHAM		X		Jean-Louis GAULIN	Lyon	UMR	CIHAM	2	1	1 ATER	2	0	1	11	0	0	5 (dont 3 missions de fouilles)	ITA rattaché à une autre structure en		
A2015	U LYON 2	HISTOIRE ET SOURCES DES MONDES ANTIQUES	HISOMA		ANT		Véronique CHANKOWSKI	Université Lyon2/ Université Lyon3/ Université	UMR	HISOMA	11	0	21	Dont 2 conventions	0	14 (dont 5 travaillent)	50	0	1 (ERC)	25 projets archéologiques	Activité partenariale en archéologie		
A2015	U PAU	IDENTITES, TERRITOIRES, EXPRESSIONS, MOBILITÉS (ITEM)	ITEM		MED/MOD		Philippe CHAREYRE	PAU	EA / UP	ITEM (EA 3002)		7	3		1	1	10			1 projet collect	Territoires		
A2018	U SAVOIE MONT BLANC	ENVIRONNEMENTS, DYNAMIQUES ET TERRITOIRES DE LA MONTAGNE	EDYTEM		SCI		Fabien ARNAUD	Chambéry	UMR	EDYTEM	1	0	1	1	0	0	1	0	0	32 = 6 (Ministère des affaires	Indiquer ici si la configuration de l'unité pour		
A2015	U TOULOUSE 2	TRAVAUX ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LES CULTURES, LES ESPACES ET LES SOCIÉTÉS	TRACES		PAL/PROTO /ANT/MED/S		Nicolas VALDEYRON	Toulouse	UMR	TRACES	26	12	21	14	0	54 (dont 26 Inrap)	61	17 depuis 2010 dont 3 en cours	1 Marie Curie Fellowship en 2008 - 1 Marie Curie	1 programme de recherche	1 membre junior de l'UFR depuis 2017		
A2018	U TOULOUSE 3	Centre d'Élaboration de Matériaux et d'Études Structurales	CEMES		SCI		Etienne SNOECK			CEMES										2 participations à des	Etudes physico-chimiques d'objets archéologiques		
A2015	COMUE TOULOUSE	MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ DE TOULOUSE	MSHS-T				Pascal GAILLARD	Mé Toulouse Jean	USR	MSHS-T	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	La ville de Toulouse a financé toutes les MSH ne peut avoir de	
B2017	CNRS	CENTRE JEAN BERARD	CJB		ANT		Claude POUZADOUX	Naples (Italie)	USR	CJB	2	0	1	1	0	8	1	1	1 COST (déposé)	Mission archéologique à l'étranger	en dehors de l'équipe, 135 chercheurs, dont une		
B2017	UNIVERSITE DE BOURGOGNE	Archéologie, Terre, Histoire, Société	ArTeHis	SHS6	PROTO/ANT /MED	SVE2 L88 - L89	Sabine LEFEBVRE	Université de Bourgogne, Grenoble, Centre	UMR	ARTEHIS	6 + 3 émérites	10	10 + 1 émérite	5	0	3 ITA + 1 BIATOS + 2 ITACC +	21	0	0	Genève, Aubusson, PCR			
B2017	UNIVERSITE DE BOURGOGNE	Maison des Sciences de l'Homme de Dijon	MSH Dijon				Jean VIGREUX																
B2017	U BREST	Centre de recherche bretonne et celtique	CRBC	SHS2_2 ; SHS2_3 ; SHS6_1	?		Ronan CALVEZ	Université de Brest	EA / UP	CRBC	0	2 : Yann Pailler (chaos) de	5 : chercheurs statutaires (Christine Gaudin)	1 : Karim Vincent (CO Morbihan)	0	1 : Claude Roy pour la mise en place de l'unité	0	0	0	0	0 : Yann Malgouère est membre du	9 : Prospection technologique (16 PCR, 5 fouilles programmées)	La revue Ateneion, publication du CRBC, référence pour l'ensemble composé d'historiens et de
B2017	U CAEN	Centre Michel de Boüard - Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Anciennes et Médiévales	CRAHAM	SHS6_3 SHS6_1	MED/MOD/S CI		Christine DELAPLACE	Site de Caen Nord	UMR	UMR 6273	en retraite au	15	3 (1 PR, 1 MCF, HDR, 1 MCF)	5 (Culture)	0	0	7	2 (non porteur)	0	0	0		
B2017	U CAEN	Maison de la Recherche en Sciences Humaines	MRSH				Pascal BULEON																
B2017	U CLERMONT 2- USP	Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »	CHEC	ST 6	ANT/MOD/MED		Philippe BOURDIN	Clermont-Ferrand (Université)	EA 1001	CHEC	8	3	4	0	11	0	0	0	0	Fouilles programmées au	La perte du poste d'IGE affecté au		
B2017	U CLERMONT 2- USP	Maison des Sciences de l'Homme	MSH				Jean-Philippe LUIS	Clermont-Ferrand	USR	USR 3650	0	0	0	0	0	1 IR université + 1 IR en COD	0	0	0	0	0	Actuellement deux PCR	5 sur les programmes portés ou co-portés par la
B2017	UNIVERSITE DE FRANCOIS-COMTE- BEC	Maison des Sciences de l'Homme et de l'environnement Claude Nicolas LEDOUX	MSHE LEDOUX				Philippe BARRAL																
B2017	UNIVERSITE DE FRANCOIS-COMTE	CHRONO ENVIRONNEMENT BESANCON			SCI		Gudrun BORNETTE	BESANCON	UMR	LCE	2	7	8	4	0	4	11	1	0	3 TAPIUS, Prospection	Indiquer ici si la configuration de l'unité pour		
B2017	U NANTES	Maison des sciences de l'homme et de la société Ange GUEPIN	MSH				Arnaud LECLERC																
B2017	Université de la Polynésie Française	Centre International de Recherche Archéologique sur la Polynésie	CIRAP	SHS6_3	X		Éric CONTE	Polynésie française	SF	CIRAP	0	0	1	0	0	0	2	0	0	4	Le CIRAP est une SF regroupant l'UPF, l'Ude		
B2017	U RENNES 1	Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire	CRAAAH	SHS6_3	PAL/PROTO /ANT/SCI	SVE2_L88 / SHS6_1	Marie-Yvonne DAIRE	Bretagne, Pays de Loire, Normandie	UMR	CRAAAH	10 dont 2 émérites	25	31	9	2 chercheurs collectivité bretonne	32 permanents, 8 CDD, 1	45	3	1 (IUF) / 2 (programmes nationaux)	3 PCR / 7 prospectés	Ne sont pas pris en compte les chantiers financés		
B2017	U RENNES 2	Centre de recherches historiques de Fouest	CERHIO	SHS6_1	ANT/X		Yves DENECHERE	Universités Angers, Bretagne, Sud	UMR	TEMOS			3				3			0	L'ORIE TEMOS est une FRE 2 ans. Elle succède à l'UMR		

Liste des Unités et Caractérisation

VAGUE	Acronyme déposant	Nom de l'unité	Acronyme de l'unité	Sous-domaine Principal	Présence de spécialités	Sous-domaine Secondaire	Nom du Directeur	Site	Type d'unité	Acronyme de l'unité au 01/01/2018	Nombre de chercheurs CNRS	Nombre de chercheurs INRAP ou IRD	Nombre d'enseignants-chercheurs	Nombre de chercheurs relevant soit du Ministère de la culture, soit d'autres conventions publiques	Nombre de chercheurs relevant de conventions avec des acteurs privés de la recherche archéologique	Nombre d'ITA, BIATOSS rattachés à l'équipe archéologique	Nombre de doctorants en archéologie	Nombre de projets ANR en archéologie	Nombre de projets européens (ERC, Coct, H2020,) en archéologie	Nombre d'autres projets en archéologie dont missions de fouilles	Commentaires et autres précisions éventuelles	
B2017	U RENNES 2	Maison des sciences de l'homme en Bretagne	MSHB				Nicolas THELY															
B2017	U ROUEN	Groupe de Recherche d'Histoire	GRHis	SHS6	ANT	SHS6_2 / 3	Anna BELLAVITIS	Université de ROUEN		GRHis EA 3831	0	0	4= Patrice HAMON PU, Françoise LEF	0	0	0	4 = Lee LeVieux (Bouen Méan)	0	0	5 (dont 3 en archéologie antique et 2	Patrice HAMON PU (Thèses-projet avec Ecole Française	
C2018	CNRS	INSTITUT FRANÇAIS DU PROCHE-ORIENT	IFPO		ANT/MEDM OD/X		Michel MOUTON	Deyroux (Liban), Amman	USR	Ifpo	1	Néant	Néant	5*	Néant	2	3	Néant	Néant	11	* Contractuels MEAE	
C2018	CNRS	MODELES ET SIMULATIONS POUR L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE / GROUPE DE RECHERCHE POUR	MAP GAMSAU	SHS_3	CIPROTO/MED		Livio DE LUCA	Ab-Marseille	UMR	MAP	0	0	0	0 en archéologie, mais 15				1 (PAVAGE - le pont)	1 (3D ICONS - 3D Digitization of icons of			
C2018	U Aix-Marseille	LABORATOIRE MEDITERRANÉEN DE PRÉHISTOIRE EUROPE-AFRIQUE	LAMPEA	SHS6_3	PAL/PROTO /SCI/X	SVEZ_L08 Evolution, Archéologie, biologie	Estelle HERRSCHER	MMSH	UMR	LAMPEA	7 (dont 2 Émérites)	6	4	4	1	4	10	0	0	0	Projet CHROMED (AAP 15)	
C2018	U Aix-Marseille	CENTRE CAMILLE JULIAN-ARCHÉOLOGIE MÉDITERRANÉENNE ET AFRICAINE	CCJ	SHS6_3	PRTOT/ANT/ X	SHS6_1 Histoire	Jean-Christophe SOURISSEAU (IGAR)	MMSH	UMR	CCJ	11	17	17	10	0	23	15	1	0	0	à l'étranger (projet de missions archéologiques)	
C2018	U Aix-Marseille	LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE ET MODERNE EN MÉDITERRANÉE	LA3M	SHS6_3	ANT/MEDM OD/X	SHS6_1 Histoire	Nicolas FAUCHERRE	MMSH, 5 rue du Château de Thionville 13004	UMR	LA3M	5 chercheurs dont 2 Émérites	1 Ingénieur d'études INRAP	4 Enseignants-chercheurs	0	0	9 ITA	9 doctorants	1	0	0	Missions archéologiques	
C2018	U Aix-Marseille	INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE ANTIQUE	IRAA	SHS6_3	ANT	SHS6_2 Histoire de l'art	François QUANTIN	PAU	USR	IRAA	2		1 MCF			3 (1 IR, 1 ASI et 1 TCE)		Projet ANR ArchVant (projet)	1 projet (1 journée d'études) 4	Sites régionaux et internationaux, Rech arches et		
C2018	U Aix-Marseille	INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ETUDES SUR LE MONDE ARABE ET MUSULMAN	IREMAM				Richard JACQUEMONO				Aucun chercheurs en Archéologie											
C2018	U Aix-Marseille	MAISON MEDITERRANÉENNE DES SCIENCES DE L'HOMME	MMSH				Sophie BOUFFIER															
C2018	U Aix-Marseille	INSTITUT DE RECHERCHES ASIATIQUES	IRAsia		X		Thi Phuong NGUYEN				IRASIA regroupe des historiens, anthropologues et des littéraires, mais aucun archéologue											
C2018	U AMENS	TEXTES, REPRESENTATIONS, ARCHEOLOGIE, AUTORITE ET MEMOIRE DE L'ANTIQUITE A LA	TRAME	SHS6_1	PROTO/ANT	SHS5_1	Laurence BOULEGUE	UPJV	EA / UP	EA 4284 TrAme	1	0	4	1	0	1	6	0	0	0	7 chantiers de fouille, dont 3 sites 2 opérations archéologiques	Ne sont pas comptés les membres associés
C2018	U CORSE	LIEUX, IDENTITES, ESPACES, ACTIVITES	LISA	SHS3	PROTO/ANT	SHS2_2 (voir comment	Marie-Antoinette MAUPERTUIS	Université de Corse	UMR	LISA	0	0	2	0	0	1	0			2	0	Financements publics
C2018	U LORRAINE	MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME LORRAINE	MSHL				Sylvie CAMET	Lorraine	Maison des Sciences de		1 chercheur UMR 7043	P et 1 chercheur	universités frança	Participations recherche	neodunum SAS	L'ensemble de l'équipe	2 doctorants	0	0	0		
C2018	U LORRAINE	CENTRE DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE LORRAIN D'HISTOIRE	CRULH	SHS6_1	MOD		Stéphano SIMZ	Université de Lorrain	EA / UP	CRULH			1								toutes programmées à Overlun	
C2018	U LORRAINE	HISTOIRE ET CULTURES DE L'ANTIQUITE ET DU MOYEN-AGE	HISANT-MA	SHS6_1	NT/MEDMOD	SHS5_1, SHS6_3	Guy VOTTERO		EA / UP, UMR USR CI	HISANT-MA	0	0	4			2	7	0	0	5	1 poste de PR en archéologie du MA n'est toujours pas au titre de nos membres correspondants	
C2018	U MULHOUSE LINA	CENTRE DE RECHERCHE SUR LES ECONOMIES, LES SOCIÉTÉS, LES ARTS ET LES TECHNIQUES	CRESAT	SHS6_1 Hist	ANT/MOD/SCI	SHS2_5 Sciences	Carsten WILHELM	Alsace	EA / UP	CRESAT E.A.3436	0	0	1 (émérite)	0	0	1 (Interreg)	4 (y compris archéologie industrielle)	0	1 (Interreg Regio Minéralia)	1 PCR (projet collectif de recherche de l'axe 4-14 (dont 5 MAE, 1 (reçu)	Le règlement national exclut le rattachement de	
C2018	U NICE	MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ SUD-EST	MSHS				Tobias SCHEER	Nice	USR 3566	MSHS - SE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
C2018	U NICE	CENTRE D'ETUDES DE LA PREHISTOIRE, DE L'ANTIQUITE ET DU MOYEN-AGE	CEPAM	SHS6	PROTO/ANT	SHS5_1	Isabelle THERY-PARISOT	Nice	UMR	CEPAM	13	9	8	1	0	5	25	4	3 (DEX)	14 (dont 5 MAE, 1 (reçu)		
C2018	U ORLEANS	CONDITIONS EXTRÊMES ET MATERIAUX : HAUTE TEMPERATURE ET IRRADIATION	CEMHTI	ST4	CIPROTO/MED		Catherine BESSADA	Orleans	UMR	CEMHTI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Le CEMHTI est une UPR du CNRS
C2018	U POITIERS	MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ DE POITIERS	MSHS				François RIGALLEAU															
C2018	U POITIERS	CENTRE D'ETUDES SUPÉRIEURES DE CIVILISATION MÉDIÉVALE	CESCM	SHS6_1	MED	SHS5_1, SHS6_2	Martin AURELL	POITIERS	UMR	CESCM	0	4	1	4	4	0	6	0	0	11	Projets et missions de fouilles - PCR et fouilles programmées, missions de terrain à l'étranger - Espagne (Reims Charabia)	
C2018	U POITIERS	HELLENISATION ET ROMANISATION DANS LE MONDE ANTIQUE. IDENTITES ET PHENOMENES	HERMA	SHS6_1	ANTIX		NORME DIEUDONNE-BUAD	Université de Poitie	EA / UP	HerMA	0	INRAP - 4	4	1	2	1 (0,5 ETP)	4			10 ans programmés en France - 1 5 PCR - 4 conventions d'études	Le questionnaire convient pas très bien à une fouille de voir tableau en annexe qui précise les bases de travail	
C2018	U REIMS	ENVIRONNEMENTS NATURELS, ANTHROPIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES	GEGENAA	SHS6	ANT/MOD/SCI	SHS6_3	Vicent BARBIN	Reims Champag	EA / UP	GEGENAA	0	1	3	0	1	1	2 (co-directions (étudiants inscrits dans	0	0	0		
C2018	U STRASBOURG	ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE : MÉDITERRANÉE - EUROPE	ArchMedE	SHS6 / SHS6	PAL/PROTO	SHS6_3 Archéolog	Frédéric COLIN	Strasbourg	UMR	Archimède	1	14	18	17	6	2	30	1	0	30	voir tableau en annexe qui précise les bases de travail	
C2018	U STRASBOURG	ARTS, CIVILISATION ET HISTOIRE DE L'EUROPE	ARCHE				Catherine MAURER				Aucun archéologue en membre titulaire, soit comme enseignant-chercheur, soit comme chercheur											
C2018	U STRASBOURG	MAISON INTERUNIVERSITAIRE DES SCIENCES DE L'HOMME-ALSACE	MISHA				Dideir BRETON															
C2018	U STRASBOURG	LABORATOIRE IMAGE, VILLE ET ENVIRONNEMENT	LIVE	SHS3	SCI		Dominique BADARIOTTI	Strasbourg	UMR	LIVE	0	1	2	0	0	1	2	0	0	0		
C2018	U TOURS	MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME VAL DE LOIRE	MSH				Claire LASTRAOLI															
C2018	U TOURS	CITÉS, TERRITOIRES, ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉS	CITERES	SHS3	ANT/MED	SHS6_3 et SHS6_4	Nora SEMMOUD	Tours	UMR	CITERES	5 (dont 2 IR- HCP, 1 émérite, 2 IR- HCP)	27	5	18 (3 MCF, 15 collectivités territoriales)	5	4	12	1	partenaire d'un COST en cours	12 - 4 PCR, 1 projet Ville de Tours, 6	voir annexe concernant le laboratoire	

Tous ces personnels ont été pris en compte, même s'il s'agit d'un petit nombre d'archéologues ou de participants à des programmes ou opérations archéologiques, au sein d'UR majoritairement relevant de disciplines proches (principalement l'histoire). En effet, il suffit parfois d'une poignée de chercheurs pour maintenir, faire prospérer ou lancer un programme d'importance nationale ou même internationale, surtout dans des sous-spécialités rares de l'archéologie.

Une autre manière de lire ces recensements d'effectifs de C, EC et de personnels de soutien à la recherche est de les lister en fonction du nombre d'agents qui y sont affectés :

- 38 UR > 9 agents,
- 19 UR > 30 agents,
- 15 UR > 50 agents,
- 8 UR > 80 agents,
- 3 UR > 100 agents

Les trois UR à effectifs supérieurs à 100 agents sont ArScAn (Paris-Nanterre) ; TRACES (Toulouse) et le CREAHAH (Rennes).

Si l'on différencie les institutions de rattachement et les affiliations des personnels, on obtient les chiffres suivants :

- 326 chercheurs du CNRS ; 12 unités en comptent 10 ou plus.
- 400 enseignants-chercheurs ; 15 unités en comptent 10 ou plus.
- 373 chercheurs de l'INRAP ou IRD (rattachés aux UR selon des critères qui varient librement dans les diverses UR ; ces critères, qui ne sont pas unifiés d'une UR à l'autre, peuvent être la thèse ou la production de publications) ; 12 unités en comptent 10 ou plus ; 15 UR rassemblent 5 chercheurs INRAP/IRD ou plus.
- 269 chercheurs rattachés à d'autres institutions, principalement du MCC, dont le MEAE dans les IFRE-UMIFRE ; 10 unités comptent 10 chercheurs du MCC ou plus.
- 78 chercheurs appartenant à des opérateurs privés, principalement d'archéologie préventive ; 3 unités en comptent 10 ou plus.
- 457 ITA, BIATSS et 77 ingénieurs INRAP ; 15 unités comptent 10 ITA/BIATOSS ou plus ;
- 984 doctorants.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Donc un total de 1 446 chercheurs/enseignants-chercheurs tous rattachements confondus.• 457 ingénieurs, techniciens et assimilés, tous rattachements confondus.• Soit 1 903 agents en tout dont 528 rattachés à l'archéologie préventive. |
|--|

Il est à noter que les neuf unités prises en compte dans l'étude bibliométrique (voir Annexe : rapport OST) regroupent 737 chercheurs/enseignants-chercheurs et ingénieurs et 452 doctorants, soit 43 % des personnels et 46 % des doctorants.

Les UR d'archéologie portent 74 projets ANR, dirigent 32 projets européens (ou y participent) et conduisent 923 autres projets, très divers, de fouilles et d'études que le tableau fourni par le Hcéres ne permet pas de préciser ; en effet la forme déclarative retenue dans le tableau ne distingue pas exactement chaque type de projet et de financement pour chaque UR et encore moins par sous-équipe, équipe composante interne

ou thème. La concentration dans de grosses UR que nous constatons en général est le résultat de regroupements opérés depuis des années, dans les MSH ou ailleurs, pour des raisons tout autant sinon plus d'hébergement et de mutualisation que scientifiques. Ils se poursuivent avec les regroupements universitaires toujours en cours. Les « grosses unités » sont nécessairement organisées en équipes et programmes, dans des structures plus ou moins fédératives dont les spécialisations et les importances peuvent varier. Ces « grosses unités », qui constituent un peu plus d'un quart des UR, regroupent 69 % des doctorants et approximativement la moitié des chercheurs, mais leurs constitutions varient, notamment avec un plus ou moins grand nombre d'EC par rapport aux chercheurs.

Sur les 102 unités du tableau, hors les MSH qui sont avant tout des supports et les piliers de sites de recherche pour l'archéologie (18), et hors les 10 UMIFRE qui comptent relativement peu de personnels opérationnels de la recherche, **ce sont 74 UR qui rassemblent les archéologues français.**

La répartition des **implantations** des UR est, comme pour celle de toute la recherche française, un reflet de la répartition de la population sur le territoire national, avec une prééminence de la région parisienne, puis des sites de Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Strasbourg³⁵... On relève ainsi, sans les 17 MSH et sans les 10 UMIFRE implantées à l'étranger, que vingt UR sont basées à Paris, tandis que sept UR sont installées à Lyon et à Aix-Marseille, pour quatre à Strasbourg et à Bordeaux, alors que trois sont localisées à Toulouse, à Rennes, à Metz-Nancy, ainsi que deux à Caen, en Bourgogne, à Chambéry/Grenoble, à Nice, à Poitiers, à Tours, et enfin une à Reims, à Lille, à Amiens, en Corse, à Besançon, à Mulhouse et en Polynésie.

On pourra aussi comparer cette carte avec celle des implantations des unités SHS pour les sections 31 (UR SHS) et 32³⁶.

Les MSH se répartissent comme suit : 2 à Paris, et 1 à Bordeaux, Grenoble, Lyon, Toulouse, Dijon, Caen, Clermont, Besançon, Dijon, Nantes, Rennes, Aix-Marseille, Lorraine, Nice, Poitiers, Strasbourg et Tours.

³⁵ <https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/Resume/>.

³⁶ www.cnrs.fr/inshs/presentation/carte_sections.htm.

Le tableau suivant liste, *par régions* : MSH : UR ; UR à personnels >40 ; doctorants rattachés à ces UMR et comparaison des effectifs chercheurs en archéologie avec tous chercheurs

Région	MS H	UR	UR > 40	Doctorants dans UR>40	Effectifs chercheurs en archéologie	Effectifs rech publ 2015	% chercheurs de la région
Paris	2	20	5	268	402 = 28,5 %	37 543	1
Auvergne- Rhône-Alpes	2	9	2	88	157 = 11,1 %	14 851	1
Provence- Alpes-Côte d'Azur	2	9	3	102	126 = 8,9 %	8 712	1
Grand Est	2	8	1	30	70 = 4,9 %	6 773	1
Nouvelle- Aquitaine	1	6	2	30	129 = 9,2 %	6 773	1
Bourgogne- Franche- Comté	2	3	1	21	54 = 3,8 %	2 081	2
Occitanie	1	4	1	61	140 = 9,9 %	13 852	1
Bretagne	1	3	1	45	159 = 11,3 %	4 938	3
Normandie	1	2	0	0	27 = 1,9 %	2 538	1
Centre-Val de Loire	1	2	1	12	58 = 4,1 %	2 049	2
Hauts de France	0	2	1	21	83 = 5,8 %	5 043	1
Pays de la Loire	1	1	0	0	0 = 0 %	3 408	0
Corse	0	1	0	0	2 = 0,1 %	Dans PACA	
TOTAUX	16	69	18	677	1 407		

Des UMIFRE ont été fondées en Afrique, en Amérique latine, mais également à Jérusalem, à Pondichéry, à Naples, à Alexandrie, à Karnak, à Istamboul et à Beyrouth.

Dans les UR, les doctorants, encadrés par les EC et les C, sont une composante essentielle du dynamisme de la recherche et un gage de la pérennité et/ou du renouvellement des programmes et des thématiques. On relève ainsi, sur un total de 984 doctorants en archéologie, 26 UR qui en comptent 10 ou plus.

Spécialités de l'archéologie française considérées dans ce rapport :

Paléolithique : cette spécialité couvre un champ allant des origines de l'Homme au Néolithique (non inclus) avec des limites incertaines du côté le plus ancien, franchissant le Quaternaire (cf. premiers outils taillés d'âge pliocène vers 3,3 Ma) et pour la Paléontologie-paléoanthropologie (homininés du Miocène), de la Paléontologie, et le plus récent, du Néolithique.

Protohistoire : cette spécialité va du Néolithique (inclus) jusqu'à l'Âge du Fer avec des limites variables 1) selon que l'on place sa fin en France à la date conventionnelle de 800 av. J.-C. ou à la conquête romaine, ou 2) que l'on y place, en des lieux et à des périodes qui peuvent varier considérablement, les cultures et civilisations qui ont développé des formes proto-urbaines ou urbaines (l'Orient proto-urbain, l'Égypte prédynastique, l'Arabie, l'Iran, l'Asie centrale, l'Inde, l'Extrême-Orient, l'Amérique latine), ainsi que des chefferies complexes océaniques ou africaines par exemple.

Antiquité classique et Proche-Orient Ancien : cette spécialité concerne les UR travaillant sur le domaine de l'Antiquité classique (gréco-romaine) donc essentiellement méditerranéen, mais avec notamment des prolongements jusqu'en Asie centrale et en Inde hellénisées. Les civilisations historiques antérieures, celles des premières écritures au Proche-Orient Ancien et en Égypte, sont attribuées à ce domaine par convention. Des disciplines historiques, comme par exemple la numismatique ou l'épigraphie, appartiennent à plusieurs époques, mais concernent largement l'Antiquité classique.

Moyen Âge et Moderne : cette spécialité recense les UR qui travaillent sur le Moyen Âge occidental, oriental, avec des incertitudes de limites entre l'« Antiquité tardive » et le « Moyen Âge ancien », la période médiévale byzantine et musulmane ; il convient de prendre en compte désormais l'archéologie des périodes récentes, industrielle, coloniale et des conflits récents.

Sciences : la spécialisation dans ce domaine intervient à partir de la présence de laboratoires (plateformes techniques), soit qu'ils appartiennent aux structures de l'archéologie (SHS), soit qu'ils se rattachent à d'autres disciplines et contribuent de manière significative et identifiable à des opérations et à des programmes archéologiques. Toutes les disciplines sont concernées, et elles sont nombreuses en sciences des matériaux, physique, chimie, de la terre, de l'environnement, naturelles, biologie, informatique, datations, etc. Identifier cette catégorie a paru important car les progrès sont rapides et nombreux dans ces domaines et ils concernent toutes les périodes et toutes les zones géographiques.

Étranger : cette spécialité archéologique identifie les équipes qui travaillent hors de France, spécifiquement ou par quelques membres ou opérations. Elle est importante, qu'il s'agisse du « pré carré méditerranéen » ou du domaine des cultures et des civilisations extra-européennes, pour toutes les périodes ; des recoupements sont visibles avec toutes les périodes recensées ci-dessus, mais certains domaines n'ont pas été pris en compte dans la périodisation, qui repose évidemment sur la chronologie de la France métropolitaine.

NB selon que l'on adopte le point de vue « antiquiste » ou « protohistorique », les effectifs de ces spécialités varieront en faveur de l'une ou de l'autre ; un élément essentiel,

quel que soit le point de vue retenu, est la nécessité (ou non), de la connaissance des langues anciennes et/ou vernaculaires hors du territoire français ; il en va de même pour ce qui concerne le rattachement à une sous-discipline ou sous-période comme le Moyen Âge et Byzance ou la période médiévale musulmane. Les discussions pourraient continuer indéfiniment sur ces questions de seuils géographiques et chronologiques avant que l'on parvienne à un découpage et une classification qui soit internationalement reconnus par tous. Par ailleurs, il est très fréquent que des UR ou des chercheurs et EC travaillent sur plusieurs de ces « sous-disciplines », régions ou thèmes, soit en fouille, soit en prospection, soit en recherches transversales, transculturelles, transdisciplinaires ou encore dans la très longue durée en France et/ou à l'étranger. La richesse des recherches archéologiques françaises ne se laisse pas aisément enfermer dans les cases chrono-culturelles élaborées au cours des âges pour l'archéologie nationale. Nous reverrons que cette question est importante, dans la mesure où la recherche archéologique est l'une des spécialités scientifiques de la France qui ressort de diverses enquêtes, si bien qu'un certain « laisser faire, laisser aller » de type physiocratique n'est peut-être pas défavorable dans une vision « bottom-up » de la dynamique de la recherche.

Le comité a identifié, sur les 102 UR recensées et évaluées, les spécialisations qui apparaissent ainsi présentes dans les équipes ci-dessous, quel que soit le nombre des agents travaillant dans l'une ou l'autre de ces spécialités. Il est très important de noter que les UR sont rarement vouées à une unique spécialité, et la proportion de chacune des spécialités identifiées peut varier considérablement ; en conséquence de quoi **les chiffres donnés ci-dessous ne sont pas cumulables et ne représentent pas des catégories discrètes.**

En outre les « petites » UR ne sont qualifiées ainsi que par rapport à la présence d'archéologues en leur sein, mais il peut s'agir d'unités à forts effectifs où l'archéologie est très minoritaire.

- Paléolithique : apparaît dans onze UR (pas dans les UMIFRE) dont neuf de plus de 40 personnes, pour 75 chercheurs appartenant à de grosses structures, à l'exclusion pratiquement des petites ;

Liste des Unités et Caractérisation

VAGUE	Acronyme déposant	Nom de l'unité	Acronyme de l'unité	Sous-domaine Principal	Présence de spécialités	Sous-domaine Secondaire	Nom du Directeur	Site	Type d'unité	Acronyme de l'unité au 01/01/2018	Nombre de chercheurs CNRS	Nombre de chercheurs INRAP ou IRD	Nombre d'enseignant-chercheurs	Nombre de chercheurs relevant soit du Ministère de la culture, soit d'autres conventions publiques	Nombre de chercheurs relevant de conventions avec des acteurs privés de la recherche archéologique	Nombre d'ITA, BIATOSs rattachés à l'équipe archéologique	Nombre de doctorants en archéologie	Nombre de projets ANR en archéologie	Nombre de projets européens (ERC, Cost, H2020, ...) en archéologie	Nombre d'autres projets en archéologie dont missions de fouilles	Commentaires et autres précisions éventuelles
D2014	MNHM	Histoire naturelle de l'homme préhistorique	HNHP	SVE	SCIPAL		Christophe FALGUÈRES	MUSEUM, IPHM, de l'homme	UMR	HNHP	12	4	21	0	0	14	13	2	1	11	
D2014	PARIS 1	Archéologie Sciences de l'Antiquité	ARSCAN	SH56_3	PAL/PROTO/ANT/SCIX		François VILLENEUVE	l'art et d'archéol	UMR	ArSciAn	37	54	32	24	4	14	178	1	0	63	Présence importante dans la commission des fouilles MAE
D2014	PARIS 10	PREHISTOIRE ET TECHNOLOGIE			PAL/PROTO		Philippe ALLARD	Paris Nanterre/maison de l'Archéologie	UMR	PreTech	9	2	3	6		5	20	1		11	concernant les projets, ne sont indiqués que les Un projet en Bulgarie est financé par le MAE des
E2015	LILLE 3	Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens	HALMA	SH56_1	PAL/ANT/SCI	SH56_1 Histoire	Didier DEVAUCHELLE	Lille	UMR	HALMA	3	17	13	36	4	4	21	0	1	10	
E2015	UM3	Archéologie des sociétés méditerranéennes	ASM	SH56_3	PAL/PROTO/ANT	SH56_3 Archéologie	David LEFEVRE	Archéologie des sociétés	UMR	ASM	13	46	15	11	0	16	61	1	0	92	
A2016	U BORDEAUX	DE LA PRÉHISTOIRE À L'ACTUEL : CULTURE ENVIRONNEMENT ET ANTHROPOLOGIE	PACEA		PAL/PROTO/ANT/MED		Anne DELAGNES	Bordeaux	UMR	PACEA	22	5	14	5	0	38	18	7	3	21	
A2016	U TOULOUSE 2	TRAVAUX ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LES CULTURES, LES ESPACES ET LES SOCIÉTÉS	TRACES		PAL/PROTO/ANT/MED/SCIX		Nicolas VALDEYRON	Toulouse	UMR	TRACES	26	12	21	14	0	25	61	3	3	46	1 membre junior de l'UF depuis 2017
B2017	U RENNES 1	Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire	CRéAAH	SH56_3	PAL/PROTO/ANT/SCI	SVE2_L59 / SH56_1	Marie-Yvonne DAIRE	Bretagne, Pays de Loire, Normandie	UMR	CRéAAH	10	25	31	9	2	38	48	3		30	Ne sont pas pris en compte les chantiers de fouilles
C2018	U AIX-MARSEILLE	LABORATOIRE MÉDITERRANÉEN DE PRÉHISTOIRE EUROPE-AFRIQUE	LAMPEA	SH56_3	PAL/PROTO/SCIX	SVE2_L50 Evolution, écologie, biologie	Estelle HERRSCHER	MMGH	UMR	LAMPEA	7	6	4	4	1	4	10	0	0	2	
C2018	U NICE	CENTRE D'ETUDES DE LA PREHISTOIRE, DE L'ANTIQUITE ET DU MOYEN-AGE	CEPAM	SH56	PROTO/ANT/	SH56_1	Isabelle THERY-PARISOT	Nice	UMR	CEPAM	13	9	8	1	9	5	25	4	3	14	
C2018	U STRASBOURG	ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE : MÉDITERRANÉE - EUROPE	ArchMedE	SH56 / SH56	PAL/PROTO	SH56_3 Archéol	Frédéric COLIN	Strasbourg	UMR	Archimède	1	14	18	17	6	2	30	1	0	30	voir tableau en annexe qui précise les types de projet
											326	373	400	269	78	457	984	74	32	923	

- Protohistoire : apparaît dans dix-neuf UR (et quelques UMIFRE) dont onze de plus de 40 personnes et quatre de dix à 40 agents ainsi que quatre équipes plus petites ; donc principalement de grosses unités ; quelques UR sont plus spécialement vouées à la protohistoire ;

Liste des Unités et Caractérisation

VAGUE	Acronyme déposant	Nom de l'unité	Acronyme de l'unité	Sous-domaine Principal	Présence de spécialités	Sous-domaine Secondaire	Nom du Directeur	Site	Type d'unité	Acronyme de l'unité au 01/01/2018	Nombre de chercheurs CNRS	Nombre de chercheurs INRAP ou IRD	Nombre d'enseignants-chercheurs	Nombre de chercheurs relevant soit du Ministère de la culture, soit d'autres conventions publiques	Nombre de chercheurs relevant de conventions avec des acteurs privés de la recherche archéologique	Nombre d'ITA, BIATOSs rattachés à l'équipe archéologique	Nombre de doctorants en archéologie	Nombre de projets ANR en archéologie	Nombre de projets européens (ERC, Coe, H2020) en archéologie	Nombre d'autres projets en archéologie dont missions de fouilles	Commentaires et autres précisions éventuelles
D2014	ENS	Archéologies d'Orient et d'Occident et Textes Anciens AOROC	AOROC	SHS6	PROTO/ANTX	SHS6_3	Stéphane VERGER	6 rue d'Ulm 7500	UMR	AORoc	15		20	20	6	11	35	2	1	138	
D2014	PARIS 1	Trajectoires de la sédentarisation à l'Etat		SHS6_3	PROTO		Laurence MANOLAKAKIS		UMR	Trajectoires	5	16	7	9	0	3	24	9	3	13	AUTRES PROJETS : 1 brevet déposé (national) européen. Présence importante dans la commission des fouilles MEAR - concernant les projets, ne sont indiqués que les Un projet en Bulgarie est financé par le MAE des
D2014	PARIS 1	Archéologie Sciences de l'Antiquité	AROCAN	SHS6_3	PAL/PROTO/ANT/SCIX		François VILLENEUVE	Id'art et d'archéol	UMR	ArScAn	37	54	32	24	4	14	178	1	0	63	
D2014	PARIS 10	PREHISTOIRE ET TECHNOLOGIE			PAL/PROTO		Philippe ALLARD	Paris Nanterre/maison de l'Archéologie	UMR	PreTech	9	2	3	6		5	20	1		11	
E2015	LILLE 3	Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens	HALMA	SHS6_1	PAL/PROTO/ANT/SCI	SHS6_1 Histoire	Didier DEVAUCHELLE	Lille	UMR	HALMA	3	17	13	36	4	4	21	0	1	10	
E2015	UMR	Archéologie des sociétés méditerranéennes	ASM	SHS6_3	PAL/PROTO/ANT	SHS6_3 Archéologie	David LEFEVRE	Archéologie des sociétés	UMR	ASM	13	46	15	11	0	16	61	1	0	92	
A2016	U BORDEAUX 3 MONTAIGNE	AUSONIUS - INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ANTIQUITE ET LE MOYEN AGE	IRAM		SCIPROTO/ANT/MED		Jérôme France		UMR	AUSONIUS	3	0	11	0	0	0	21	1	0	16	3 ingénieurs sont financés par des subventions labEx -
A2016	U BORDEAUX	DE LA PRÉHISTOIRE À L'ACTUEL : CULTURE ENVIRONNEMENT ET ANTHROPOLOGIE	PAGEA		PAL/PROTO/ANT/MED		Anne DELAGNEC	Bordeaux	UMR	PAGEA	22	5	14	5	0	38	18	7	3	21	
A2016	U LYON 2	ARCHÉORIENT, ENVIRONNEMENTS ET SOCIÉTÉS DE L'ORIENT ANCIEN	Archéorient		XIPROTO/ANT		Christophe BENECH	Lyon	UMR	Archéorient UMR 5133	19	0	7	0	1	8	27	3	1	17	Aucun
A2016	U TOULOUSE 2	TRAVAUX ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LES CULTURES, LES ESPACES ET LES SOCIÉTÉS	TRACES		PAL/PROTO/ANT/MED/SCIX		Nicolas VALDEYRON	Toulouse	UMR	TRACES	26	12	21	14	0	25	61	3	3	46	1 membre Junior de l'UF depuis 2017
B2017	UNIVERSITE DE BOURGOGNE	Archéologie, Terre, Histoire, Société	ARTEHS	SHS6	PROTO/ANT/MED	SVE2_L98 - L99	Sabine LEFEBVRE	Université de Bourgogne Franche-Comté	UMR	ARTEHS	6	10	10	5	0	42	21	0	0	16	
B2017	U RENNES 1	Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire	CRéAAH	SHS6_3	PAL/PROTO/ANT/SCI	SVE2_L99 / SHS6_1	Marie-Yvonne DAIRE	Bretagne, Pays de Loire, Normandie	UMR	CRéAAH	10	25	31	9	2	38	45	3		30	Ne sont pas pris en compte les chantiers de fouilles
C2018	CNRS	MODELES ET SIMULATIONS POUR L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE / GROUPE DE RECHERCHE	MAP GAMSAU	SHS_3	CI/PROTOMED		Lino DE LUCA	Aix-Marseille	UMR	MAP	0	0	0	0				1	1		
C2018	U AIX-MARSEILLE	LABORATOIRE MEDITERRANÉEN DE PRÉHISTOIRE EUROPE-AFRIQUE	LAMPEA	SHS6_3	PAL/PROTO/SCIX	SVE2_L98 Evolution, Archéologie, biologie	Estelle HERRSCHER	MMGH	UMR	LAMPEA	7	6	4	4	1	4	10	0	0	2	
C2018	U AMIENS	TEXTES, REPRÉSENTATIONS, ARCHÉOLOGIE, AUTORITÉ ET MÉMOIRE DE L'ANTIQUITE À LA	TRAME	SHS6_1	PROTO/ANT	SHS5_1	Laurence BOULEGUE	UPJV	EA / UP	EA 4284 TrAme	1	0	4	1	0	1	6	0	0	11	Ne sont pas comptés les membres associés
C2018	U CORSE	LIEUX, IDENTITÉS, ESPACES, ACTIVITÉS	LISA	SHS3	PROTO/ANT	5_2(voir commenta	Marie-Antoinette MAUPERTUIS	Université de Cors	UMR	LISA	0	0	2	0	0	1	0		2	14	
C2018	U NICE	CENTRE D'ETUDES DE LA PRÉHISTOIRE , DE L'ANTIQUITE ET DU MOYEN-AGE	CEPAM	SHS6	PROTO/ANT	SHS5_1	Isabelle THERY-PARISOT	Nice	UMR	CEPAM	13	9	8	1	9	5	25	4	3	14	
C2018	U ORLEANS	CONDITIONS EXTRÊMES ET MATERIAUX : HAUTE TEMPÉRATURE ET IRRADIATION	CEMHTI	ST4	CI/PROTOMED		Catherine BESSADA	Orleans	UMR	CEMHTI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Le CEMHTI est une UPR du CNRS
C2018	U STRASBOURG	ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE : MÉDITERRANÉE - EUROPE	ArchMedE	SHS6 / SHS6	PAL/PROTO	SHS6_3 Archéolog	Frédéric COLIN	Strasbourg	UMR	Archimède	1	14	18	17	6	2	30	1	0	30	Voir tableau en annexe qui précise les données exactes
											326	373	400	269	78	457	984	74	32	923	

- Antiquité classique et Proche-Orient ancien : présents dans 25 UR (36 UR en incluant les UMIFRE), dont quatorze de plus de 40 personnes et six de quatre à 10 agents, ainsi que dans neuf équipes plus petites ; c'est la spécialité la plus largement représentée dans les UR de toutes tailles ;

Liste des Unités et Caractérisation

VAGUE	Acronyme déposant	Nom de l'unité	Acronyme de l'unité	Sous-domaine Principal	Présence de spécialités	Sous-domaine Secondaire	Nom du Directeur	Site	Type d'unité	Acronyme de l'unité au 01/01/2018	Nombre de chercheurs CNRS	Nombre de chercheurs INRAP ou IRD	Nombre d'enseignants-chercheurs	Nombre de chercheurs relevant soit du Ministère de la culture, soit d'autres conventions publiques	Nombre de chercheurs relevant de conventions avec des acteurs privés de la recherche archéologique	Nombre d'ITA, BIATOS8 rattachés à l'équipe archéologique	Nombre de doctorants en archéologie	Nombre de projets ANR en archéologie	Nombre de projets européens (ERC, Coe, H2020) en archéologie	Nombre d'autres projets en archéologie dont missions de fouilles	Commentaires et autres précisions éventuelles	
D2014	CNRS	Centre Jean Bérard (Naples)	CJB	SHS6	X/ANT	SHS6-1, SHS6-2, SHS6-3	Claude POUZADOUX	Naples (Italie)	UGR	CJB	2	0	1	1	0	8	1	1	1	1	En dehors de l'équipe, 135 chercheurs dont	
D2014	ENS	Archéologies d'Orient et d'Occident et Textes Anciens AOROC	AOROC	SHS6	ANT/X	SHS6_3	Stéphane VERGER	15 rue d'Ulm 75005	UMR	AOROC	18	0	20	20	6	11	35	2	1	138		
D2014	EPHE	Egypte ancienne : archéologie, langue, religion		SHS5_2	ANT/X		Andreas STAUDER	1 rue des Hautes E	EA / UP	EA 4519	0	0	2	0	0	1	1	0	1	3	Il est prévu que l'EA 4519 rejoigne l'UMR AOROC au 1er septembre 2018 dans la commission des fouilles MEAE-3	
D2014	PARIS 1	Archéologie Sciences de l'Antiquité	ARSCAN	SHS6_3	PAL/PROTO/ANT/SCI/X		François VILLENEUVE	11 rue de la Harpe	UMR	ARSCAN	37	54	32	24	4	14	178	1	0	63	Présence importante dans la commission des fouilles MEAE-3	
D2014	PARIS 4	Orient et Méditerranée, textes, archéologie, histoire	Orient et Méditerranée	SHS6-1	X/ANT/MED/ MOD	SHS6_2 ; SHS6_3	Véronique BOUDON-MILLOT	11 rue de la Harpe (Faculté des	UMR	OSM	0	5	5	5	0	1	30	1	0	15	3 fouilles programmées et 1 prospection	
E2015	CNRS	Centre d'études Alexandrines	CEALEX	SHS6_3	X/ANT	SHS sciences humaines et sociales	Marie-Dominique NEMA	Alexandrie	UGR	CEALEX	2	1	1	0	0	9	6	1	1	5	Il nous a été demandé par le pôle international	
E2015	CNRS	Centre Franco-Egyptien d'Etudes des Temples de Kamak	CFEETK		X/ANT	SHS sciences humaines et sociales	Christophe THIERS	Kamak	UGR	CFEETK	1	0	0	0	0	8	0	1	0	1		
E2015	CNRS	INSTITUT FRANCAIS D'ETUDES ANATOLIENNES - GEORGES DUMEZIL	IFEA	SHS6_1	X/ANT	SHS sciences humaines et sociales	Bayram BALCI	RE Istanbul Turq	UGR	IFEA	3	0	3	2	0	4	1	0	0	8	Dans le cadre du fonctionnement d'un FRM, une chaire de recherche en Turquie est financée par le MEAE des	
E2015	LIJLE 3	Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens	HALMA	SHS6_1	PAL/ANT/SCI	SHS6_1 Histoire	Didier DEVAUCHELLE	Lie	UMR	HALMA	3	17	13	36	4	4	21	0	1	10	Un projet en Bulgarie est financé par le MEAE des	
E2015	UAG	Archéologie Industrielle, Histoire, Patrimoine	AHP	SHS3_1	ANT/MOD	SHS6_1 Histoire	François PAGNEY-RENTON	Université des Antilles	EA / UP	AHP/IGEOE Caraïbe	0	3	2	1	0	1	0	0	0	5	L'archéologie a connu un développement	
E2015	UMI	Archéologie des sociétés méditerranéennes	ASM	SHS6_3	PAL/PROTO/ANT	SHS6_3 Archéologie	David LEFEVRE	Archéologie des sociétés	UMR	ASM	13	46	15	11	0	16	61	1	0	92		
A2016	U BORDEAUX 3 MONTAIGNE	AUSONIUS - INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ANTIQUITE ET LE MOYEN AGE	IRAM		SCI/PROTO/ANT/MED		Jérôme France		UMR	AUSONIUS	3	0	11	0	0	0	21	1	0	16	3 ingénieurs sont financés par des supports LabEx	
A2016	U BORDEAUX	DE LA PREHISTOIRE A L'ACTUEL : CULTURE ENVIRONNEMENT ET ANTHROPOLOGIE	PACEA		PAL/PROTO/ANT/MED		Anne DELAGNES	Bordeaux	UMR	PACEA	22	5	14	5	0	38	18	7	3	21		
A2016	U LYON 2	ARCHÉOMETRIE ET ARCHÉOLOGIE : ORIGINE, DATATION ET TECHNOLOGIE DES MATERIAUX	ARAR		SCI/ANT		Cécile BATIGNE	Lyon-Saint-Etienne	UMR	ARAR	5	29	4	17	17	10	28	0	0	18		
A2016	U LYON 2	ARCHÉORIENT, ENVIRONNEMENTS ET SOCIÉTÉS DE L'ORIENT ANCIEN	Archéorient		X/PROTO/ANT		Christophe BENECH	Lyon	UMR	Archéorient UMR 5133	19	0	7	0	1	8	27	3	1	17	Aucun	
A2016	U LYON 2	HISTOIRE ET SOURCES DES MONDES ANTIQUES	HISOMA		ANT		Véronique CHANKOWSKI	CNRS/Université Lyon2/ Université Lyon3/ Université	UMR	HISOMA	11	0	21	3	0	14	59	0	1	26	Activité partenariale en archéologie au	
A2016	U TOULOUSE 2	TRAVAUX ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LES CULTURES, LES ESPACES ET LES SOCIÉTÉS	TRACES		PAL/PROTO/ANT/MED/SCI		Nicolas VALDEYRON	Toulouse	UMR	TRACES	26	12	21	14	0	25	61	3	3	46	1 membre junior de l'UFR depuis 2017	
B2017	CNRS	CENTRE JEAN BERARD	CJB		ANT		Claude POUZADOUX	Naples (Italie)	UGR	CJB	2	0	1	1	0	8	1	1	1	1	En dehors de l'équipe, 135 chercheurs dont	
B2017	UNIVERSITE DE BOURGOGNE	Archéologie, Terre, Histoire, Société	ARTEHG	SHS6	PROTO/ANT/MED	SVE2 L58 - L59	Sabine LEFEBVRE	Université de Bourgogne	UMR	ARTEHG	6	10	10	5	0	42	21	0	0	16		
B2017	U CLERMONT 2 - UBP	Centre d'histoire « Espaces et Cultures »	CHEC	ST 6	ANT/MOD/ED		Philippe BOURDIN	Université Clermont-Ferrand (Université	EA 1001	CHEC	8	3	4	0	11	0	0	0	0	12	La perte du poste d'IGE affecté au	
B2017	U RENNES 1	Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire	CRéAAH	SHS6_3	PAL/PROTO/ANT/SCI	SVE2 L59 / SHS6_1	Marie-Yvonne DAIRE	Bretagne, Pays de Loire,	UMR	CRéAAH	10	25	31	9	2	38	45	3	0	30	Ne sont pas pris en compte les chantiers de fouilles	
B2017	U RENNES 2	Centre de recherches historiques de l'ouest	CER-HIO	SHS6_1	ANT/X		Yves DENECHERE	Universités Angers, Bretagne Sud	UMR	TEMOD			3			3				0	L'unité TEMOD est une FRE 2 ans. Elle succède à l'UMR HISTOIRE ET PATRIMOINE (Théso-projet avec Ecole Supérieure	
B2017	U ROUEN	Groupe de Recherche d'Histoire	GRHis	SHS6	ANT	SHS6_2 / 3	Anna BELLAVITIS	Université de ROUEN	GRHis EA 3831		0	0	4	0	0	0	4	0	0	5		
C2018	CNRS	INSTITUT FRANÇAIS DU PROCHE-ORIENT	IFPO		ANT/MED/MOD/X		Michel MOUTON	Déjoudan (Liban), Amman	USR	Ifpo	1	Néant	Néant	5	0	2	3	Néant	Néant	11	1 Contractuels MEAE	
C2018	U AIX-MARSEILLE	CENTRE CAMILLE JULLIAN-ARCHÉOLOGIE MÉDITERRANÉENNE ET AFRICAINE	CCJ	SHS6_3	PRTO/ANT/X	SHS6_1 Histoire	Jean-Christophe SOURDISOEAU (JCS)	MMSH	UMR	CCJ	11	17	17	10	0	23	15	1	0	15		
C2018	U AIX-MARSEILLE	LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE MÉDÉVALE ET MODERNE EN MÉDITERRANÉE	LA3M	SHS6_3	ANT/MED/MOD/X	SHS6_1 Histoire	Nicolas FAUCHERRE	MMSH, 5 rue du Château de la Motte, 13004	UMR	LA3M	5	1	4	0	0	9	9	1	0	7		
C2018	U AIX-MARSEILLE	INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE ANTIQUE	IRAA	SHS6_3	ANT	SHS6_2 Histoire de l'art	François QUANTIN	PAU	UGR	IRAA	2	0	1	0	0	3	1	0	0	5	Sites régionaux et internationaux. Recrutement et NE sont pas comptés les membres associés.	
C2018	U AMIENS	TEXTES, REPRÉSENTATIONS, ARCHÉOLOGIE, AUTORITÉ ET MÉMOIRE DE L'ANTIQUITÉ À LA	TRAME	SHS6_1	PROTO/ANT	SHS5_1	Laurence BOULEGUE	UPJV	EA / UP	EA 4284 TrAme	1	0	4	1	0	1	6	0	0	11		
C2018	U CORSE	LIEUX, IDENTITÉS, ESPACES, ACTIVITÉS	LISA	SHS3	PROTO/ANT	S5,2(voir commenta	Marie-Antoinette MAUPERTUIS	Université de Corse	UMR	LISA	0	0	2	0	0	1	0	0	0	2	14	
C2018	U LORRAINE	HISTOIRE ET CULTURES DE L'ANTIQUITE ET DU MOYEN-AGE	HISCANT-MA	SHS6_1	ANT/MED/MOD	SHS5_1, SHS6_3	Guy VOTTERO	Université de	EA / UP, UMR, UMR, CI	HiscAnt-MA	0	0	4	0	0	2	7	0	0	5	1 poste de PR en archéologie du MA n'est toujours pas	

VAGUE	Acronyme déposant	Nom de l'unité	Acronyme de l'unité	Sous-domaine Principal	Présence de spécialités	Sous-domaine Secondaire	Nom du Directeur	Site	Type d'unité	Acronyme de l'unité au 01/01/2018	Nombre de chercheurs CNRS	Nombre de chercheurs INRAP ou IRD	Nombre d'enseignants-chercheurs	Nombre de chercheurs relevant soit du Ministère de la culture, soit d'autres conventions publiques	Nombre de chercheurs relevant de conventions avec des acteurs privés de la recherche archéologique	Nombre d'ITA, BIATOSB rattachés à l'équipe archéologique	Nombre de doctorants en archéologie	Nombre de projets ANR en archéologie	Nombre de projets européens (ERC, Cost, H2020) en archéologie	Nombre d'autres projets en archéologie dont missions de fouilles	Commentaires et autres précisions éventuelles
C2018	U MULHOUSE UHA	CENTRE DE RECHERCHE SUR LES ECONOMIES, LES SOCIÉTÉS, LES ARTS ET LES TECHNIQUES	CRESAT	SHS6_1 Hist	ANT/MOD/ISO	SHS2_5 Sciences	Carsten WILHELM	Alsace	EA / UP	CRESAT E.A.3436	0	0	1	0	0	1	4	0	1	4	au titre de nos membres correspondants
C2018	U NICE	CENTRE D'ETUDES DE LA PREHISTOIRE, DE L'ANTIQUITE ET DU MOYEN-AGE	CEPAM	SHS6	PROTO/ANTI	SHS5_1	Isabelle THERY-PARISOT	Nice	UMR	CEPAM	13	9	8	1	9	5	25	4	3	14	
C2018	U POITIERS	MEDIANISATION ET ROMANISATION DANS LE MONDE ANTIQUE. IDENTITES ET PHENOMENES INTERCULTURELS	HERMA	SHS6_1	ANT/X		Isabelle DIEUDONNE-GLAD	Université de Poitiers	EA / UP	HERMA	0	4	4	1	2	1	4			5	missions de terrain à l'étranger : Espagne (Bajo Duero), Italie
C2018	U REIMS	GROUPE D'ETUDE DES GEOMETRIQUES ET ENVIRONNEMENTS NATURELS, ANTHROPIQUES ET ARCHEOLOGIQUES	GEGENAA	SHS6	ANT/MOD/ISO	SHS6_3	Vionent BARBIN	Reims Champagne	EA / UP	GEGENAA	0	1	3	0	1	1	2	0	0	3	Ce questionnaire convient pas très bien à une Annexe de
C2018	U STRASBOURG	ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE : MEDITERRANEE - EUROPE	ArchMedE	SHS6 / SHS6	PAL/PROTO	SHS6_3 Archéolog	Frédéric COLIN	Strasbourg	UMR	Archimède	1	14	18	17	5	2	30	1	0	30	Voir tableau en annexe qui précise les axes de projet ces chiffres concernent le laboratoire
C2018	U TOURS	CITÉS, TERRITOIRES, ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉS	CITERES	SHS3	ANT/MED	SHS6_3 et SHS2_4	Norta SEMMOUD	Tours	UMR	CITERES	5	27	5	18	5	4	12	1	2	12	
											326	373	400	269	78	457	984	74	32	923	

- Médiéval et Moderne : concerne trente-sept UR pour le médiéval et la période moderne qui sont dans la plupart des cas associées. Trente-cinq UR se rattachent au domaine médiéval, dont cinq de plus de 40 personnes et six de 10 à 40 agents, ainsi que sept petites unités auxquelles s'ajoutent des médiévistes répartis dans dix-sept unités à dominante autre ;

Liste des Unités et Caractérisation

VAGUE	Acronyme déposant	Nom de l'unité	Acronyme de l'unité	Sous-domaine Principal	Présence de spécialités	Sous-domaine Secondaire	Nom du Directeur	Site	Type d'unité	Acronyme de l'unité au 01/01/2018	Nombre de chercheurs CNRS	Nombre de chercheurs INRAP ou IRD	Nombre d'enseignants-chercheurs	Nombre de chercheurs relevant soit du Ministère de la culture, soit d'autres conventions publiques	Nombre de chercheurs relevant de conventions avec des acteurs privés de la recherche archéologique	Nombre d'ITA, BIATOSs rattachés à l'équipe archéologique	Nombre de doctorants en archéologie	Nombre de projets ANR en archéologie	Nombre de projets européens (ERC, Coe, H2020) en archéologie	Nombre d'autres projets en archéologie dont missions de fouilles	Commentaires et autres précisions éventuelles	
D2014	CNRS + Paris 4	Centre André Chastel			MEDMOD		Alexandre GADY	Merle Colbert (INRAH)	UMR	CAC	0	0	1	3	0	1	0	0	0	2	renouvellement à l'identique	
D2014	PARIS 4	Rome et ses renaissances : arts, archéologie, littérature et philosophie		SHS5_1	MEDMOD	SHS5_2, SHS5_3, SHS5_4	Marielle CASANOVA-BOBIN	Jordanne Université - Paris 4	EA / UP	EA 4081	0	0	2	0	0	0	15	0	1			
D2014	PARIS 1	Laboratoire de médiévisique occidentale de Paris	LAMOP	SHS6_1	MEDMOD		Philippe BERNARDI	Paris 1	UMR 8589	LAMOP	1	2	2	0	0	0	3	0	0			
D2014	PARIS 4	Orient et Méditerranée, textes, archéologie, histoire	Orient et Méditerranée	SHS6-1	X/ANT/MED MOD	SHS6_2 ; SHS6_3	Veronique BOUDON-MILLOT	Paris 4 (Faculté des lettres)	UMR 8167	O&M	0	5	5	5	0	1	30	1	0	15	3 fouilles programmées et 1 prospectif. 3 ingénieurs sont financés par des supports LabEx.	
A2016	U BORDEAUX 3 MONTAIGNE	AUSONIUS - INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ANTIQUITE ET LE MOYEN AGE	IRAM		SCVPROTO/ANT/MED		Jérôme France		UMR	AUSONIUS	3	0	11	0	0	0	21	1	0	16		
A2016	U BORDEAUX	DE LA PRÉHISTOIRE À L'ACTUEL : CULTURE ENVIRONNEMENT ET ANTHROPOLOGIE	PACEA		PAL/PROTO/ANT/MED		Anne DELAGNES	Bordeaux	UMR	PACEA	22	5	14	5	0	38	18	7	3	21		
A2016	U TOULOUSE 2	TRAVAUX ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LES CULTURES, LES ESPACES ET LES SOCIÉTÉS	TRACES		PAL/PROTO/ANT/MED/S CIVIL		Nicolas VALDEYRON	Toulouse	UMR	TRACES	26	12	21	14	0	25	61	3	3	46	1 membre junior de l'UF depuis 2017	
B2017	UNIVERSITE DE BOURGOGNE	Archéologie, Terre, Histoire, Société	ARTEHIS	SHS6	PROTO/ANT/MED	SVE2 L98 - L99	Sabine LEFEBVRE	UNIVERSITE DE Bourgogne France	UMR	ARTEHIS	6	10	10	5	0	42	21	0	0	16		
B2017	U CAEN	Centre Michel de Bouard - Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Anciennes et Médiévales	CRAHAM	SHS6_1 SHS6_3 SHS6_4	MEDMOD/S CIVIL		Christine DELAPLACE	Caen Nord	UMR	UMR 8273	0	15	3	5	0	7	7	2	0	15	UMR également composée d'historiens et de préhistoriens.	
B2017	U CLERMONT 2 - UBP	Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »	CHEC	ST 6	ANT/MEDMOD		Philippe BOURDIN	Clermont-Ferrand Université Clermont Auvergne	EA 1001	CHEC	8	3	4	0	11	0	0		La perte du poste d'IGE affecté au	12		
C2018	CNRS	INSTITUT FRANÇAIS DU PROCHE-ORIENT	IFPO		ANT/MEDMOD		Michel MOUTON	(Liban), Beyrouth	USR	Ifpo	1	Néant	Néant	5	0	2	3	Néant	Néant	11	* Contractuels MEAE	
C2018	CNRS	MODELES ET SIMULATIONS POUR L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE / GROUPE DE RECHERCHE	MAP GANSAU	SHS_3	CIVPROTO/MED		Livio DE LUCA	Aix-Marseille	UMR	MAP	0	0	0	0				1	1			
C2018	U AIX-MARSEILLE	LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE ET MODERNE EN MÉDITERRANÉE	LA3M	SHS6_3	ANT/MEDMOD	SHS6_1 Histoire	Nicolas FAUCHERRE	MMSH, 5 rue du Château de la Fontaine 13784	UMR	LA3M	5	1	4	0	0	9	9	1	0	7		
C2018	U LORRAINE	HISTOIRE ET CULTURES DE L'ANTIQUITE ET DU MOYEN-AGE	HISCANT-MA	SHS6_1	ANT/MEDMOD	SHS5_1, SHS6_3	Guy VOTTERO		EA / UP/UMR (UBR CI)	HiscAnt-MA	0	0	4			2	7	0	0	5	1 poste de PR en archéologie du MA n'est toujours pas affecté.	
C2018	U ORLEANS	CONDITIONS EXTRÊMES ET MATERIAUX : HAUTE TEMPÉRATURE ET IRRADIATION	CEMHTI	ST4	CIVPROTO/MED		Catherine BESSADA	Orleans	UMR	CEMHTI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Le CEMHTI est une UPR du CNRS
	U POITIERS	CENTRE D'ETUDES SUPÉRIEURES DE CIVILISATION MÉDIÉVALE	CESCM	SHS6_1	MED	SHS5_1, SHS5_2	Martin AURELL	POITIERS	UMR	CESCM	0	4	1	4	4	0	6	0	0	11	Projets et missions de fouilles : PCR et fouille programmée. Voir tableau en annexe qui précise les heures de travail des chiffres concernant le laboratoire.	
C2018	U STRASBOURG	ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE : MÉDITERRANÉE - EUROPE	ArchMedE	SHS6 / SHS6	PAL/PROTO	SHS6_3 Archéologie	Frédéric COLIN	Strasbourg	UMR	Archimède	1	14	18	17	5	2	30	1	0	30		
C2018	U TOURS	CITÉS, TERRITOIRES, ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉS	CITERES	SHS3	ANT/MED	SHS6_3 et SHS2_4	Norta SEMMOUD	Tours	UMR	CITERES	5	27	5	18	5	4	12	1	2	12		
											326	373	400	269	78	457	984	74	32	923		

- Sciences : on identifie 27 UR qui relèvent de cette catégorie (pas d'UMIFRE, alors que dans les ÉFÉ, l'IFAO possède un laboratoire de 14 C), dont dix de plus de 40 membres et quatre qui comptent de dix à 40 agents ainsi que onze petites unités ; les agents sont très distribués dans beaucoup d'unités ;

Liste des Unités et Caractérisation

VAGUE	Acronyme déposant	Nom de l'unité	Acronyme de l'unité	Sous-domaine Principal	Présence de spécialités	Sous-domaine Secondaire	Nom du Directeur	Site	Type d'unité	Acronyme de l'unité au 01/01/2018	Nombre de chercheurs CNRS	Nombre de chercheurs INRAP ou IRD	Nombre d'enseignants-chercheurs	Nombre de chercheurs relevant soit du Ministère de la culture, soit d'autres conventions publiques	Nombre de chercheurs relevant de conventions avec des acteurs privés de la recherche archéologique	Nombre d'ITA, BIATOSs rattachés à l'équipe archéologique	Nombre de doctorants en archéologie	Nombre de projets ANR en archéologie	Nombre de projets européens (ERC, Cost, H2020,) en archéologie	Nombre d'autres projets en archéologie dont missions de fouilles	Commentaires et autres précisions éventuelles
D2014	CNRS	Centre de Recherche sur la Conservation	CRC		SCI		Bertrand LAVREDINE	Paris	USR	CRC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	L'objet de recherche de l'USR 8224 n'est pas création d'une nouvelle équipe
D204	CNRS	Eco-Anthropologie et Ethnobiologie	EAE		SCI		Serge BAHUCHET	Musée de l'Homme	UMR	EAE	2	3	1	1	0	0	3	1	0	1	Anthropologie
D2014	MNHM	Histoire naturelle de l'homme préhistorique	HNHP	SVE	SCIPAL		Christophe FALGUERES	Musée de l'Homme	UMR	HNHP	12	4	21	0	0	14	13	2	1	11	
D2014	MNHM	Archéozoologie, archéobotanique: sociétés, pratiques et environnements	AASPE	Archéologie	SCI	Bioarchéologie	Jean-Denis VIGNE	Jardin des Plantes	UMR	AASPE	14	10	9	0	2	8	18	10	2	14	Unité porteuse du GOR Bioarchéologie
D2014	PARIS 4	Milieux environnementaux, transferts et interactions dans les hydrosystèmes et les sols	METIS		SCI		Loïc SEGALEN	arie Curie et Jardin	UMR	C2RP	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	UMR reconduite à l'identique
D2014	PARIS 1	Archéologie Sciences de l'Antiquité	ARSCAN	SHS6_3	PAL/PROTO /ANT/SCIX		François VILLENEUVE	Id'art et d'archéol	UMR	ArScAn	37	54	32	24	4	14	178	1	0	63	Présence importante dans la commission des fouilles UGAP
D2014	PARIS 6	Laboratoire d'archéologie moléculaire et structurale	LAMS	ST4	SCI	Chimie	Philippe WALTER	ersité, Faculté des	UMR	LAMS	0	0	1	0	0	2	0	0	0	1	chercheurs INC et INSU qui travaillent en archéologie - 2
E2015	LILLE 3	Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens	HALMA	SHS6_1	PAL/ANTIS/CI	SHS6_1 Histoire	Didier DEVAUCHELLE	Lille	UMR	HALMA	3	17	13	36	4	4	21	0	1	10	Un projet en Bulgarie est financé par le MAE, des
A2016	U BORDEAUX 3 MONTAIGNE	FEDERATION DES SCIENCES ARCHEOLOGIQUES DE BORDEAUX	FSAB		SCI		Bruno MAUREILLE	Université de Bordeaux, Université de		FSAB	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	Oui, le type d'unité est une FR ce que n'accepte pas la
A2016	U BORDEAUX 3 MONTAIGNE	AUSONIUS - INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ANTIQUITE ET LE MOYEN AGE	IRAM		SCI/PROTO/ANT/MED		Jérôme Franco		UMR	AUSONIUS	3	0	11	0	0	0	21	1	0	16	3 ingénieurs sont financés par des supports LabEx
A2016	U BORDEAUX 3 MONTAIGNE	INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES ARCHÉOMATERIAUX	IRAMAT		SCI		Pierre GUIBERT	tous sites	UMR	IRAMAT	16	4	9	14	1	45	12	8	2	47	Ces projets mentionnés sont à la fois aux portes
A2016	U LYON 1	LABORATOIRE DE GÉOLOGIE DE LYON : TERRE, PLANTES ET ENVIRONNEMENT	TPE		SCI		Emmanuela MATTIOLI	Université de Lyo	UMR	LGL-TPE	0	0	1	0	0	1	0	0	1	2	Indiquer ici et la configuration de fouille pour
A2016	U LYON 2	ARCHÉOMETRIE ET ARCHÉOLOGIE : ORIGINE, DATATION ET TECHNOLOGIE DES MATERIAUX	ARAR		SCI/ANT		Cécile BATIGNE	Lyon-Saint-Etienne	UMR	Arar	5	29	4	17	17	10	28				18
A2016	U SAVOIE MONT BLANC	ENVIRONNEMENTS, DYNAMIQUES ET TERRITOIRES DE LA MONTAGNE	EDYTEM		SCI		Fabien ARNAUD	Chambéry	UMR	EDYTEM	1	0	1	1	0	0	1	0	0	32	Indiquer ici et la configuration de fouille pour
A2016	U TOULOUSE 2	TRAVAUX ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LES CULTURES, LES ESPACES ET LES SOCIÉTÉS	TRACES		PAL/PROTO /ANT/MED/SCIX		Nicolas VALDEYRON	Toulouse	UMR	TRACES	26	12	21	14	0	25	61	3	3	46	1 membre junior de l'UF depuis 2017
B2017	U CAEN	Centre Michel de Boüard - Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Anciennes et Médiévales	CRAHAM	SHS6_1 SHS6_3 SHS6_1	MED/MOD/SCIX		Christine DELAPLACE	ité de Caen Nor	UMR	UMR 5273	0	15	3	5	0	7	7	2	0	15	UMR également composée d'historiens et de
B2017	UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	CHRONO ENVIRONNEMENT BESANCON			SCI		Guédrun BORNETTE	BESANCON	UMR	LCE	2	7	8	4	0	4	11	1	0	9	Indiquer ici et la configuration de fouille pour
B2017	U RENNES 1	Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire	CRéAAH	SHS6_3	PAL/PROTO /ANT/SCI	SVE2_L09 / SHS6_1	Marie-Yvonne DAIRE	Bretagne, Pays de Loire, Normandie	UMR	CRéAAH	10	25	31	9	2	38	45	3		39	Ne sont pas pris en compte les chantiers de fouilles
C2018	CNRS	MODELES ET SIMULATIONS POUR L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE / GROUPE DE RECHERCHE	MAP GAMSOU	SHS_3	CI/PROTOMED		Livio DE LUCA	Aix-Marseille	UMR	MAP	0	0	0	0				1	1		
C2018	U AIX-MARSEILLE	LABORATOIRE MEDITERRANÉEN DE PRÉHISTOIRE EUROPE-AFRIQUE	LAMPEA	SHS6_3	PAL/PROTO /SCIX	SVEZ_L08 Evolution, Agriculture, Biologie	Estelle HERRSCHER	MMSH	UMR	LAMPEA	7	6	4	4	1	4	10	0	0	2	
C2018	U MULHOUSE UHA	CENTRE DE RECHERCHE SUR LES ECONOMIES, LES SOCIÉTÉS, LES ARTS ET LES TECHNIQUES	CRESAT	SHS6_1 Hist	ANT/MOD/SCIX	SHS2_5 Sciences	Carsten WILHELM	Alsace	EA / UP	CREGAT E.A.3436	0	0	1	0	0	1	4	0	1	4	au titre de nos membres correspondants
C2018	U NICE	CENTRE D'ETUDES DE LA PRÉHISTOIRE, DE L'ANTIQUITE ET DU MOYEN-AGE	CEPAM	SHS6	PROTO/ANT/SCIX	SHS6_1	Isabelle THERY-PARISOT	Nice	UMR	CEPAM	13	9	8	1	9	5	25	4	3	14	
C2018	U ORLEANS	CONDITIONS EXTRÊMES ET MATERIAUX : HAUTE TEMPÉRATURE ET IRRADIATION	CEMHTI	ST4	CI/PROTOMED		Catherine BESSADA	Orleans	UMR	CEMHTI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Le CEMHTI est une UPN du CNRS
C2018	U REIMS	GROUPE D'ETUDE DES GÉOMATIQUES ET ENVIRONNEMENTS NATURELS, ANTHROPIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES	GEGENAA	SHS6	ANT/MOD/SCIX	SHS6_3	Vincent BARBIN	Reims Champag	EA / UP	GEGENAA	0	1	3	0	1	1	2	0	0	3	Ce questionnaire convient pas très bien à une Année de l'OF (niveau en anglais qui précède les langues de travail)
C2018	U STRASBOURG	ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE : MÉDITERRANÉE - EUROPE	ArchMedE	SHS6 / SHS6	PAL/PROTO	SHS6_3 Archéolog	Fredérik COLIN	Strasbourg	UMR	Archimède	1	14	18	17	5	2	30	1	0	30	
											326	373	400	269	78	457	984	74	32	923	

- Étranger : 20 UR travaillent à l'étranger (30 en comptabilisant les 10 UMIFRE du MEAE-CNRS), dont cinq de plus de 40 membres et six de dix à 40 ainsi que neuf petites équipes, auxquelles il faut ajouter les cinq ÉFÉ.

Liste des Unités et Caractérisation

VAGUE	Acronyme déposant	Nom de l'unité	Acronyme de l'unité	Sous-domaine Principal	Présence de spécialités	Sous-domaine Secondaire	Nom du Directeur	Site	Type d'unité	Acronyme de l'unité au 01/01/2018	Nombre de chercheurs CNRS	Nombre de chercheurs INRAP ou IRD	Nombre d'enseignants-chercheurs	Nombre de chercheurs relevant soit du Ministère de la culture, soit d'autres conventions publiques	Nombre de chercheurs relevant de conventions avec des acteurs privés de la recherche archéologique	Nombre d'ITA, BIATOS2 rattachés à l'équipe archéologique	Nombre de doctorants en archéologie	Nombre de projets ANR en archéologie	Nombre de projets européens (ERC, Cost, H2020...) en archéologie	Nombre d'autres projets en archéologie dont missions de fouilles	Commentaires et autres précisions éventuelles
D2014	CNRS	Afrique au Sud du Sahara (Institut français de recherche en Afrique - Nairobi / Ibadan- IFRA Institut français de recherche en Afrique - Ibadan- IFEA n°14 + Section de recherche en Afrique - Ibadan- IFEA n°14 + Section centraméricaines (CEMCA n°16) + Institut français d'études sociales (IFEA n°17))	IFRA	SHS 2	X	SHS2-2/SHS2-1/2, SHS5-2, SHS6-1	Marie-Emmanuelle ROMMEBOULE	NANTERRE, Maison Archéologie 3	USR	3336	1	1	0	2	0	0	17	1	0	13	La majorité des chercheurs relevant de l'archéologie au sein de l'UMR ArchAm, ne sont mentionnés ici que
D2014	CNRS	Centre de recherche français de Jérusalem (n°7)	CRFJ	SHS2/SHS4	X	SHS2_2, SHS2_3, SHS2_4, SHS2_1	François BON	em, UMIFRE 7 UG	USR	CRFJ	4	1	1	1	0	2	3	1	0	13	
D2014	CNRS	Travaux et Mondes Indiens (Centre des sciences humaines (CSH n°20) + Institut français de Pondichéry n°21)	CSH	ST3/SVE2/SHS1/SHS2	X	SVE2_L06; SVE2_L09; SHS1_1, SHS2_1	Pierre GRARD	Inde (Madhya Pr	UMR	Faioc et IFF	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	Projet en attente de financement, impliquant des équipes en dehors de l'équipe, 135 chercheurs dont
D2014	CNRS	Centre Jean Bérard (Naples)	CJB	SHS6	X/ANT	SHS6-1, SHS6-2, SHS6-3	Claude POUZADOUX	Naples (Italie)	USR	CJB	2	0	1	1	0	8	1	1	1	1	
D2014	ENS	Archéologies d'Orient et d'Occident et Textes Anciens AOROC	AOROC	SHS6	ANT/X	SHS6_3	Stéphane VERGER	15 rue d'Ulm 7500	UMR	AOcOc	16	0	20	20	6	11	36	2	1	138	
D2014	EPHE	Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie orientale	CRCAO	SHS6_1	X	histoire, archéologie, langues	Nicolas FIEVE	Collège de France	UMR	CRCAO - UMR8155	3	0	2	0	0	0	6	0	0	4	
D2014	EPHE	HISTOIRE DE L'ART HISTOIRE DES REPRESENTATIONS ET ARCHÉOLOGIE DE L'EUROPE - SOURCES, DOCUMENTS ET MÉTHODES	HISTARA	SHS6_2	X		Jean-Michel LENIAUD	Boite de l'art (2, rue	EA / UP	HISTARA	0	0	1	0	0	4	6	0	0	0	
D2014	EPHE	Egypte ancienne : archéologie, langue, religion		SHS5_2	ANT/X		Andreas STAUDER	1 rue des Hautes E	EA / UP	EA 4519	0	0	2	0	0	1	1	0	1	3	Il est prévu que EA 4519 rejoigne l'UMR AOcOc au 1er
D2014	PARIS 3	Mondes Iranien et indien		SHS4_1	X	SHS5_2	Pollet SAMVELIAN		UMR	Mii	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	
D2014	PARIS 1	Centre d'Etude des Mondes africains	CEMAF/IMAF	SHS6_1	X		Pierre BOILLEY	Paris, Ivry, Aix	UMR	IMAF	1	0	0	0	0	2	0	0	0	1	SHS2_3, SHS6_1, SHS6_2, SHS2_2, SHS6_3
D2014	PARIS 1	Archéologie des Amériques	ARCHAM	SHS6_3	X		Grégory PEREIRA	NANTERRE, Maison Archéologie 3	UMR	ArchAm_UMR 8096	6	0	3	1	0	4	16	1	0	8	Au sein de l'UMR ArchAm, ne sont mentionnés ici que
D2014	PARIS 1	Archéologie Sciences de l'Antiquité	ARSCAN	SHS6_3	PAL/PROTO JANT/SCIX		François VILLENEUVE	1 d'art et d'archéol	UMR	ARSCAN	37	54	32	24	4	14	178	1	0	53	présence importante dans la composition des fouilles MEAE - 3 fouilles
D2014	PARIS 4	Orient et Méditerranée, textes, archéologie, histoire	Orient et Méditerranée	SHS6-1	X/ANT/MED MOD	SHS6_2 ; SHS6_3	Véronique BOUDON-MILLOT	shé (Faculté des	UMR	OSM	0	5	0	5	0	1	30	1	0	15	programmées et 1 proposition à l'heure être demandé par le pôle international
E2015	CNRS	Centre d'études Alexandrines	CEALEX	SHS6_3	X/ANT	SHS6 sciences humaines et sociales	Marie-Dominique NEMA	Alexandrie	USR	CEALEX	2	1	0	0	0	9	6	1	1	5	
E2015	CNRS	Centre Franco-Egyptien d'Etudes des Temples de Kamak	CFEETK		X/ANT	SHS6 sciences humaines et sociales	Christophe THIERS	Kamak	USR	CFEETK	1	0	0	0	0	8	0	1	0	1	
E2015	CNRS	INSTITUT FRANCAIS D'ETUDES ANATOLIENNES - GEORGES DUMEZIL	IFEA	SHS6_1	X/ANT	SHS6 sciences humaines et sociales	Bayram BALCI	IRE Istanbul Turq	USR	IFEA	3	0	3	2	0	4	1	0	0	8	Dans le cadre du fonctionnement d'un EFÉ, les chiffres ne
A2016	U LYON 2	ARCHÉORIENT, ENVIRONNEMENTS ET SOCIÉTÉS DE L'ORIENT ANCIEN	Archéorient		X/PROTO/ANT		Christophe BENECH	Lyon	UMR	Archéorient UMR 5133	19	0	7	0	1	8	27	3	1	17	Aucun
A2016	U LYON 2	HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE, LITTÉRATURE DES MONDES CHRÉTIENS ET MUSULMANS MÉDÉVAUX TRAVAUX ET RECHERCHES ARCHÉOLOGOQUES SUR LES CULTURES, LES ESPACES ET LES ARCHITECTURES	CIHAM		X		Jean-Louis GAULIN	Lyon	UMR	CIHAM	2	1	1	2	0	1	11	0	0	6	NOUS comptons 1 ITA rattaché à une autre structure, en
A2016	U TOULOUSE 2	Centre International de Recherche Archéologique sur la Polynésie	TRACES		PAL/PROTO JANT/MEDIS		Nicolas VALDEYRON	Toulouse	UMR	TRACES	26	12	21	14	0	25	61	3	3	46	1 membre junior de l'UF depuis 2017
B2017	Université de la Polynésie Française	Centre International de Recherche Archéologique sur la Polynésie	CIRAP	SHS6_3	X		Eric CONTE	Polynésie française	SF	CIRAP	0	0	1	0	0	0	2	0	0	4	Le CIRAP est une SF regroupant l'UF Paris-1, l'U de l'Unité TEMOG est une FRE 2 ans. Elle succède à l'UMR
B2017	U RENNES 2	Centre de recherches historiques de l'ouest	CERHIO	SHS6_1	ANT/X		Yves DENECHERE	Universités Angers, Bretagne Sud	UMR	TEMOG			3			3					
C2018	CNRS	INSTITUT FRANÇAIS DU PROCHE-ORIENT	IFPO		ANT/MEDM ODIX		Michel MOUTON	(Liban), Amman	USR	Ifpo	1	Néant	Néant	5	0	2	3	Néant	Néant	11	Contractuels MEAE
C2018	U Aix-Marseille	LABORATOIRE MEDITERRANÉEN DE PRÉHISTOIRE EUROPE-AFRIQUE	LAMPEA	SHS6_3	PAL/PROTO JSCIX	SVE2_L06 Evolution, écologie, biologie	Estelle HERRSCHER	MMSH	UMR	LAMPEA	7	6	4	4	1	4	10	0	0	2	
C2018	U Aix-Marseille	CENTRE CAMILLE JULLIAN-ARCHÉOLOGIE MÉDITERRANÉENNE ET AFRICAINE	CCJ	SHS6_3	PRTOT/JANT X	SHS6_1 Histoire	Christophe SOURISSEAU	MMSH	UMR	CCJ	11	17	17	10	0	23	15	1	0	15	
C2018	U Aix-Marseille	LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE MÉDÉVALE ET MODERNE EN MÉDITERRANÉE	LA3M	SHS6_3	ANT/MEDM ODIX	SHS6_1 Histoire	Nicolas FAUCHERRE	MMSH, 5 rue du Château de Thodouze 13094	UMR	LA3M	5	1	4	0	0	9	9	1	0	7	
C2018	U Aix-Marseille	INSTITUT DE RECHERCHES ASIATIQUES	IrAsia		X		Th Phuong Ngoc NGUYEN														
C2018	U LORRAINE	HISTOIRE ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN-ÂGE	HISCANT-MA	SHS6_1	ANT/MEDMOD	SHS5_1, SHS6_3	Guy VOTTERO		EA / UP/UMR UOR CI	Hiscant-MA	0	0	4			2	7	0	0	5	1 poste de FR en archéologie du MA n'est toujours pas
C2018	U NICE	CENTRE D'ETUDES DE LA PRÉHISTOIRE, DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN-ÂGE	CEPAM	SHS6	PROTO/ANT	SHS5_1	Isabelle THERY-PARISOT	Nice	UMR	CEPAM	13	9	8	1	9	6	25	4	3	14	
C2018	U POITIERS	HELLENISATION ET ROMANISATION DANS LE MONDE ANTIQUE. IDENTITÉS ET PHÉNOMÈNES INTERCULTURELS	HERMA	SHS6_1	ANT/X		Naomie DIEUDONNE-DUARD	Université de Poite	EA / UP	HerMA	0	4	4	1	2	1	4			5	missions de terrain à l'étranger : Espagne (Baños-Claudio), Italie
											326	373	400	269	78	457	984	74	32	923	

Commentaires : le mode de constitution des unités (types d'agents et recrutements) varie beaucoup, la diversité des sources de moyens et de programmes et projets doit être soulignée ; les rapports d'évaluations et les synthèses du Hcéres ne sont pas totalement homogènes non plus, s'étendant sur quatre ans et cinq vagues d'évaluations.

Ensuite, il n'a pas été jugé pertinent, dans un document qui n'est pas à caractère de gestion administrative, de dénombrer les agents dans chaque spécialité car non seulement elles ne sont pas répertoriées, mais leurs limites ne sont pas précisément définies. Le nombre de ces agents peut varier considérablement en fonction des limites tracées pour la spécialité considérée, et la situation évolue constamment et rapidement avec les programmes mais aussi les attributions d'éméritats (ou non), les départs à la retraite, les changements d'affectations et les recrutements, dont on sait qu'ils ne compensent pas les pertes dues aux départs.

Manquent dans les chiffres dont nous disposons : le rapport F/H, mais on sait qu'en général il n'est pas excessivement éloigné de la parité ; le nombre de doctorants étrangers en archéologie par domaine qui serait bienvenu ; l'âge des agents, dont on admet notoirement par les bilans sociaux et les rapports du CNRS qu'ils sont d'âge mûr.

2.3 Caractérisation des missions de fouille³⁷

2.3.1 Données MCC sur l'archéologie en France (fournies par la Sous-direction de l'Archéologie (SDA).

Les tableaux fournis par le MCC sur les opérations de fouilles, tant programmées que préventives, mettent en évidence les faits suivants.

Chiffres : 2 200 agents de l'INRAP, 800 des collectivités territoriales, 600 d'opérateurs privés, tous métiers confondus

En archéologie **préventive**, de 2009 à 2017, l'INRAP se place à 50-55 % (arrondis) des opérations autorisées, pour 30 % environ pour les opérateurs privés et un petit 17 % pour les collectivités territoriales, pour 368 à 490 opérations en une année. Ces opérations correspondent à des surfaces fouillées qui varient mais dans le même ordre selon les opérateurs : 57 % INRAP, 28 % entreprises privées et 14 % collectivités territoriales (en gros les entreprises privées fouillent la moitié de ce que fouille l'INRAP et les collectivités le quart). Les surfaces moyennes par opérations connaissent des variations considérables, pour des raisons diverses qui ne sont pas perceptibles au seul vu des tableaux statistiques. Les pourcentages des coûts prévisionnels par opérateur suivent les proportions des surfaces fouillées et les « parts de marché » sont corrélées (mais les chiffres ne sont donnés qu'à partir de 2012). Il apparaît que les entreprises privées fouillent 31 % des surfaces avec 27 % des parts de marché, les collectivités territoriales 13 % des surfaces avec 15 % des parts de marché et l'INRAP 56 % des surfaces avec 57,7 % des parts de marché. Un calcul simple donnerait une estimation des « rentabilités » des opérateurs qui serait immédiatement discutée sur la base de la qualité du travail et des documents remis, ainsi que sur celle de la difficulté des opérations selon que le milieu est urbain et ancien ou rural, etc.

³⁷ Données Ministère de la Culture et MEAE.

Les prescriptions 2002-2017 de diagnostics (de 2 000 à 3 000 env.) et de fouilles (400 à 650 env.) varient beaucoup, en fonction de l'activité d'aménagement. Rapportées aux régions, les disparités observables, tant dans les diagnostics que dans les fouilles, dépendent des aménagements et des projets de plus ou moins grande ampleur qui y sont entrepris, ainsi que de la densité des vestiges. Le nombre de ces opérations est important.

À côté de ces opérations imposées par la législation pour l'archéologie préventive, le nombre des opérations d'archéologie **programmée** est de 1/5 environ pour les prospections et de largement moins de la moitié pour les fouilles (237 programmées pour 565 préventives en 2016 par exemple).

Il en résulte automatiquement que la quantité de matériaux et les données collectées sont sans commune mesure. Ce qui ne signifie pas que les connaissances obtenues soient directement proportionnelles à la surface fouillée ni au nombre des opérations, même si tout le monde s'accorde à reconnaître l'apport considérable de matériaux et de données de la part de l'archéologie préventive, pour toutes les périodes de l'archéologie française.

Le site internet du MCC donne encore beaucoup de précisions sur les fouilles et leur organisation vues ci-dessus, qu'il n'est pas nécessaire de répéter en détail ici³⁸.

Voir aussi le CNRA et la *Programmation nationale en archéologie*, document dont nous donnons ici les titres, important pour un état récent des thématiques définies et retenues³⁹ :

LES PRESCRIPTIONS DE DIAGNOSTICS ET DE FOUILLES (2009-2017)

2002-2017	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Saisines	23 147	29 363	35 263	35 593	37 663	36 576	29 065	28 125	32 524	29 582	35 345	30 864	29 275	25 993	28 395	36 177	502 950
Prescriptions de diagnostic émises	3 444	2 586	2 973	2 854	2 853	2 702	2 310	2 245	2 666	2 935	2 982	2 667	2 646	2 901	3 309		
Prescriptions de diagnostic annulées	243	454	370	330	360	264	311	323	277	383	334	277	263	304	331		
Prescriptions de diagnostic actives	3 201	2 132	2 603	2 524	2 493	2 438	1 999	1 922	2 389	2 552	2 658	2 390	2 383	2 597	2 978	3 142	40 401
Prescriptions de fouille émises	409	419	472	541	523	552	595	504	637	651	692	606	596	551	588		
Prescriptions de fouille annulées	13	26	28	34	17	26	31	23	14	13	37	20	19	19	18		
Prescriptions de fouille actives	396	393	444	507	506	526	564	481	623	638	655	586	577	532	570	649	8 647
Saisines	Nombre de dossiers d'aménagement instruits par les DRAC au titre de l'archéologie pour en évaluer l'impact sur le patrimoine archéologique																
Prescriptions de diagnostic																	
émises	Nombre de prescriptions de diagnostics émises par les DRAC																
annulées	Nombre de prescriptions de diagnostics annulées pour cause d'abandon du projet d'aménagement (abandon indépendant de l'archéologie)																
actives	Nombre de prescriptions de diagnostics devant être exécutées avant le début des travaux d'aménagement.																
Prescriptions de fouilles																	
émises	Nombre de prescriptions de fouilles émises par les DRAC																
annulées	Nombre de prescriptions de fouilles annulées pour cause d'abandon du projet d'aménagement (abandon indépendant de l'archéologie)																
actives	Nombre de prescriptions de fouilles devant être exécutées avant le début des travaux d'aménagement.																

³⁸ DRAC, SRA ; ex-SIRA = CTRA : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Qu-est-ce-que-l-archeologie/CTRA> ; <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Sur-le-terrain/Archeologie-programmee> ; <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Sur-le-terrain/Archeologie-preventive> ; [http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Ressources/Fiches-pratiques-brochures_sur_divers_aspects_dont_la_ville_les_grottes_ornees_l_archeologie_sous-marine_et_subaquatique_\(DRASSM\)_et_les_publications](http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Ressources/Fiches-pratiques-brochures_sur_divers_aspects_dont_la_ville_les_grottes_ornees_l_archeologie_sous-marine_et_subaquatique_(DRASSM)_et_les_publications) : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Valoriser/Diffusion-scientifique>, avec la description des actions de la SDA aux publications de revues et d'ouvrages.

³⁹ <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Conseil-national-de-la-recherche-archeologique/Programmation-nationale>.

2002-2017	Saisines															
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Auvergne-Rhône-Alpes	3 073	3 812	3 930	3 329	3 458	3 077	2 322	2 493	2 130	3 233	3 040	2 631	2 808	2 862	3 147	3 517
Bourgogne-Franche-Comté	1 369	1 957	2 637	2 241	1 817	1 533	1 151	872	1 071	1 213	1 256	1 193	1 202	1 285	1 334	1 357
Bretagne	582	1 467	1 393	772	659	724	575	496	423	396	372	389	263	556	903	1 122
Centre-Val de Loire	1 400	2 429	3 351	3 434	3 712	3 331	2 097	1 796	1 995	1 984	1 898	2 031	1 910	2 255	2 440	2 584
Corse	126	34	76	115	176	229	198	390	562	568	396	405	546	546	589	974
Grand Est	2 893	3 078	3 897	3 751	4 049	4 118	3 067	2 663	2 757	2 653	2 687	2 604	2 426	2 515	2 798	3 307
Hauts-de-France	3 431	4 937	5 644	7 006	7 966	8 631	9 046	8 922	10 657	5 490	11 919	9 086	7 699	2 353	2 316	7 552
Île-de-France	2 098	2 395	3 062	2 917	2 989	2 593	1 772	1 734	2 160	2 293	1 894	1 874	1 906	2 083	2 241	2 238
Normandie	1 471	1 428	1 780	2 411	2 552	2 389	1 494	1 432	1 555	1 461	1 338	776	1 158	1 104	760	971
Nouvelle-Aquitaine	3 582	3 335	3 360	4 463	5 752	5 362	3 629	3 898	4 600	4 941	5 335	4 503	3 667	3 993	4 653	5 002
Occitanie	1 239	1 707	2 110	1 935	1 075	799	493	557	1 672	2 049	2 319	2 438	2 383	2 567	2 652	2 576
Pays de la Loire	1 095	1 574	1 834	1 206	1 108	1 285	1 137	998	917	966	784	714	749	801	941	993
Provence-Alpes-Côte d'Azur	788	959	1 470	1 436	1 584	1 704	1 433	1 418	1 550	1 768	1 665	1 790	1 897	2 201	2 462	2 614
Guadeloupe		137	452	371	545	571	493	290	340	391	324	264	270	298	537	601
Guyane		63	191	119	132	147	110	140	97	102	78	101	73	98	128	172
Martinique		51	76	87	89	83	48	26	38	74	40	65	196	467	427	437
Réunion													122	9	67	160
Mayotte																
National	23 147	29 363	35 263	35 593	37 663	36 576	29 065	28 125	32 524	29 582	35 345	30 864	29 275	25 993	28 395	36 177

2002-2017	Prescriptions de diagnostic																Total
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Auvergne-Rhône-Alpes	407	202	214	237	147	243	99	166	141	242	290	256	255	308	394	367	3 988
Bourgogne-Franche-Comté	146	113	104	106	105	106	69	69	120	136	128	130	121	121	112	146	1 832
Bretagne	68	46	64	41	55	56	76	43	37	66	51	82	96	91	113	89	1 074
Centre-Val de Loire	300	135	234	270	119	116	136	78	152	187	160	188	160	199	165	189	2 788
Corse	6	9	10	4	7	4	18	49	28	29	13	23	22	20	22	29	293
Grand Est	515	423	470	256	373	454	339	349	402	386	387	304	292	304	417	487	6 158
Hauts-de-France	399	399	435	479	662	561	352	383	358	419	393	327	294	298	355	359	6 473
Île-de-France	349	255	264	253	210	115	108	128	156	179	144	122	136	160	182	129	2 890
Normandie	212	36	78	128	88	92	88	94	140	128	146	57	117	169	169	205	1 947
Nouvelle-Aquitaine	301	88	221	263	261	220	199	219	265	283	325	243	243	268	297	395	4 091
Occitanie	237	193	192	210	156	139	185	93	213	162	311	312	276	236	267	261	3 443
Pays de la Loire	150	122	151	76	75	145	153	43	88	75	56	101	93	108	127	166	1 720
Provence-Alpes-Côte d'Azur	111	96	114	157	152	124	139	171	257	213	192	198	219	226	261	247	2 877
Guadeloupe		12	10	20	61	27	16	19	16	20	19	18	28	41	59	37	403
Guyane		32	21	12	26	16	14	8	11	34	11	13	21	17	14	14	250
Martinique		3	10	3	10	10	6	4	8	16	9	18	15	23	16	17	188
Réunion													3	4	5	5	17
Mayotte																	
National	3 201	2 132	2 603	2 524	2 493	2 438	1 999	1 922	2 389	2 552	2 658	2 390	2 383	2 597	2 978	3 142	40 401

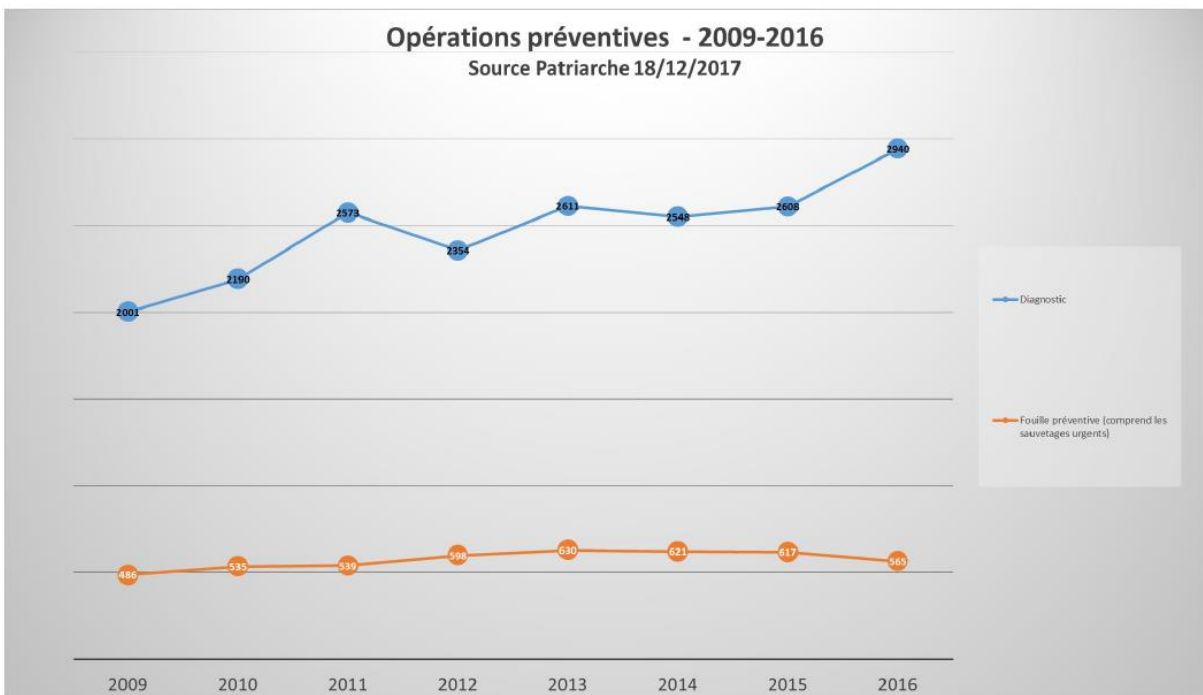
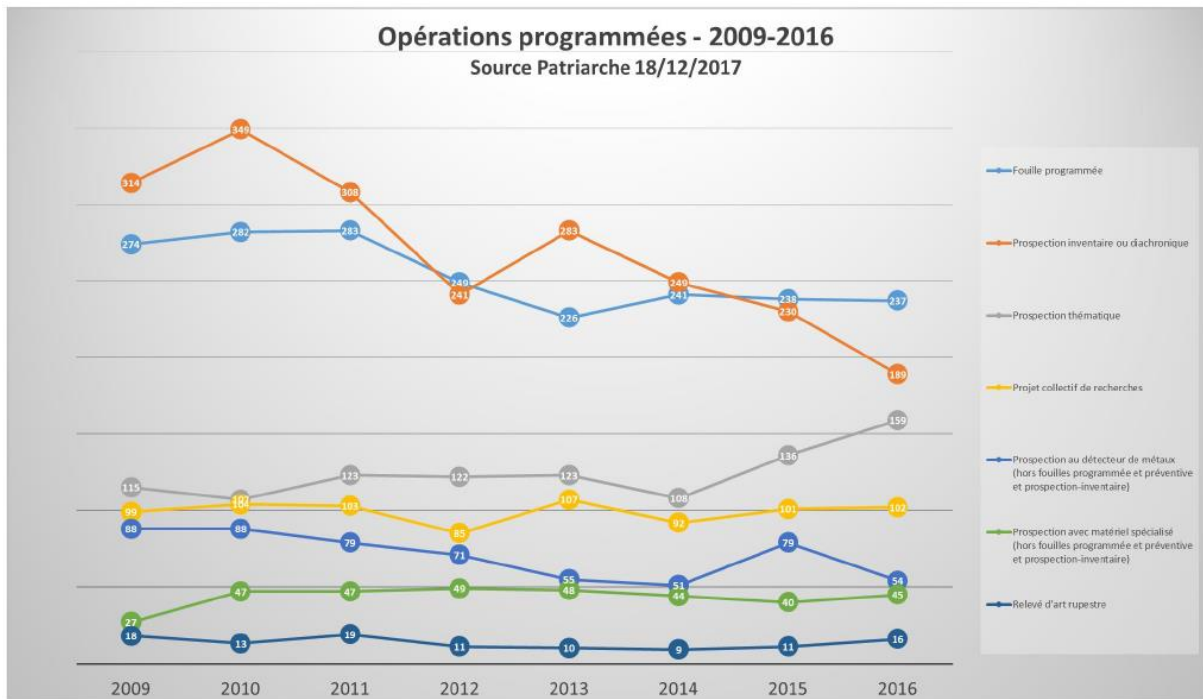
2002-2017	Taux de prescription (diagnostics)																
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Auvergne-Rhône-Alpes	13,24%	5,30%	5,45%	7,12%	4,25%	7,90%	4,26%	6,66%	6,62%	7,49%	9,54%	9,73%	9,08%	10,76%	12,52%	10,44%	
Bourgogne-Franche-Comté	10,66%	5,77%	3,94%	4,73%	5,78%	6,91%	5,99%	7,91%	11,20%	11,21%	10,19%	10,90%	10,07%	9,42%	8,40%	10,76%	
Bretagne	11,68%	3,14%	4,59%	5,31%	8,35%	7,73%	13,22%	8,67%	8,75%	16,67%	13,71%	21,08%	36,50%	16,37%	12,51%	7,93%	
Centre-Val de Loire	21,43%	5,56%	6,98%	7,86%	3,21%	3,48%	6,49%	4,34%	7,62%	9,43%	8,43%	9,26%	8,38%	8,82%	6,76%	7,31%	
Corse	4,76%	26,47%	13,16%	3,48%	3,98%	1,75%	9,09%	12,56%	4,98%	5,11%	3,28%	5,68%	4,03%	3,66%	3,74%	2,98%	
Grand Est	17,80%	13,74%	12,06%	6,82%	9,21%	11,02%	11,05%	13,11%	14,58%	14,55%	14,40%	11,67%	12,04%	12,09%	14,90%	14,73%	
Hauts-de-France	11,63%	8,08%	7,71%	6,84%	8,31%	6,50%	3,89%	4,29%	3,36%	7,63%	3,30%	3,60%	3,82%	12,66%	15,33%	4,79%	
Île-de-France	16,63%	10,65%	8,62%	8,67%	7,03%	4,44%	6,09%	7,38%	7,22%	7,81%	7,60%	6,51%	7,14%	7,68%	8,12%	5,76%	
Normandie	14,41%	2,52%	4,38%	5,31%	3,45%	3,85%	5,89%	6,56%	9,00%	8,76%	10,91%	7,35%	10,10%	15,31%	22,24%	21,11%	
Nouvelle-Aquitaine	8,40%	2,64%	6,58%	5,89%	4,54%	4,10%	5,48%	5,62%	5,76%	5,73%	6,09%	5,40%	6,63%	6,71%	6,38%	7,90%	
Occitanie	19,13%	11,31%	9,10%	10,85%	14,51%	17,40%	37,53%	16,70%	12,74%	7,91%	13,41%	12,80%	11,58%	9,19%	10,07%	10,13%	
Pays de la Loire	13,70%	7,75%	8,23%	6,30%	6,77%	11,28%	13,46%	4,31%	9,60%	7,76%	7,14%	14,15%	12,42%	13,48%	13,50%	16,72%	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,09%	10,01%	7,76%	10,93%	9,60%	7,28%	9,70%	12,06%	16,58%	12,05%	11,53%	11,06%	11,54%	10,27%	10,60%	9,45%	
Guadeloupe		8,76%	2,21%	5,39%	11,19%	4,73%	3,25%	6,55%	4,71%	5,12%	5,86%	6,82%	10,37%	13,76%	10,99%	6,16%	
Guyane		0,00%	16,75%	17,65%	9,09%	17,69%	14,55%	10,00%	8,25%	10,78%	43,59%	10,89%	17,81%	21,43%	13,28%	8,14%	
Martinique		5,88%	13,16%	3,45%	11,24%	12,05%	12,50%	15,38%	21,05%	21,62%	22,50%	27,69%	7,65%	4,93%	3,75%	3,89%	
Réunion														2,46%	44,44%	7,46%	3,13%
Mayotte																	
National	13,83%	7,26%	7,38%	7,09%	6,62%	6,67%	6,88%	6,83%	7,35%	8,63%	7,52%	7,74%	8,14%	9,99%	10,49%	8,69%	

2002-2017	Prescriptions de fouilles																Total
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Auvergne-Rhône-Alpes	47	17	24	35	29	66	20	47	35	77	61	47	44	45	73	59	726
Bourgogne-Franche-Comté	30	22	20	22	26	17	22	17	24	25	35	33	44	32	41	34	444
Bretagne	7	10	7	12	12	10	9	11	23	29	31	23	29	27	29	27	296
Centre-Val de Loire	42	44	57	43	73	63	55	58	67	56	51	50	41	55	21	39	815
Corse		1	1		4	4	8	1		1	4	4	7	5	5	5	50
Grand Est	72	57	68	75	74	87	98	101	109	97	120	96	82	80	54	114	1 384
Hauts-de-France	57	29	61	69	59	81	75	63	80	69	72	53	46	60	39	54	967
Île-de-France	57	56	43	52	41	32	26	31	31	35	36	40	40	27	47	37	631
Normandie	21	51	26	18	28	13	29	24	35	36	43	11	30	11	36	63	475
Nouvelle-Aquitaine	39	32	46	38	47	53	78	51	98	87	82	94	80	76	90	95	1 086
Occitanie	2	39	38	70	53	43	53	22	44	46	42	64	69	44	54	51	734
Pays de la Loire	13	15	30	34	34	34	45	21	25	32	25	28	34	29	30	25	454
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9	18	20	23	20	16	30	23	40	38	40	36	24	25	38	32	432
Guadeloupe		2	3	6	4	4	7	8	11	4	2	5	4	3	4	5	72
Guyane				10	1	1	4			2	2	1		6	2	2	31
Martinique					1	2	5	3	1	4	9	1	3	4	7	5	45
Réunion														3		2	5
Mayotte																	
National	396	393	444	507	506	526	564	481	623	638	655	586	577	532	570	649	8 647

2002-2017	Prescriptions de fouilles															
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Auvergne-Rhône-Alpes	1,23%	0,43%	0,72%	1,01%	0,94%	2,84%	0,80%	2,21%	1,08%	2,53%	2,32%	1,67%	1,54%	1,43%	2,08%	1,68%
Bourgogne-Franche-Comté	1,53%	0,83%	0,89%	1,21%	1,70%	1,48%	2,52%	1,59%	1,98%	1,99%	2,93%	2,75%	3,42%	2,40%	3,02%	2,51%
Bretagne	0,48%	0,72%	0,91%	1,82%	1,66%	1,74%	1,81%	2,60%	5,81%	7,80%	7,97%	8,75%	5,22%	2,99%	2,58%	2,41%
Centre-Val de Loire	1,73%	1,31%	1,66%	1,16%	2,19%	3,00%	3,06%	2,91%	3,38%	2,95%	2,51%	2,62%	1,82%	2,25%	0,81%	1,51%
Corse		1,32%	0,87%		1,75%	2,02%	2,05%	0,18%		0,25%	0,99%	0,73%	1,28%	0,85%	0,51%	0,51%
Grand Est	2,34%	1,46%	1,81%	1,85%	1,80%	2,84%	3,68%	3,66%	4,11%	3,61%	4,61%	3,96%	3,26%	2,86%	1,63%	3,45%
Hauts-de-France	1,15%	0,51%	0,87%	0,87%	0,68%	0,90%	0,84%	0,59%	1,46%	0,58%	0,79%	0,69%	1,95%	2,59%	0,52%	0,72%
Île-de-France	2,38%	1,83%	1,47%	1,74%	1,58%	1,81%	1,50%	1,44%	1,35%	1,85%	1,92%	2,10%	1,92%	1,20%	2,10%	1,65%
Normandie	1,47%	2,87%	1,08%	0,71%	1,17%	0,87%	2,03%	1,54%	2,40%	2,69%	5,54%	0,95%	2,72%	1,45%	3,71%	6,49%
Nouvelle-Aquitaine	1,17%	0,95%	1,03%	0,66%	0,88%	1,46%	2,00%	1,11%	1,98%	1,63%	1,82%	2,56%	2,00%	1,63%	1,80%	1,90%
Occitanie	0,12%	1,85%	1,96%	6,51%	6,63%	8,72%	9,52%	1,32%	2,15%	1,98%	1,72%	2,69%	2,69%	1,66%	2,10%	1,98%
Pays de la Loire	0,83%	0,82%	2,49%	3,07%	2,65%	2,99%	4,51%	2,29%	2,59%	4,08%	3,50%	3,74%	4,24%	3,08%	3,02%	2,52%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,94%	1,22%	1,39%	1,45%	1,17%	1,12%	2,12%	1,48%	2,26%	2,28%	2,23%	1,90%	1,09%	1,02%	1,45%	1,22%
Guadeloupe		0,44%	0,81%	1,10%	0,70%	0,81%	2,41%	2,35%	2,81%	1,23%	0,76%	1,85%	1,34%	0,56%	0,67%	0,83%
Guyane				7,58%	0,68%	0,91%	2,86%			2,56%	1,98%	1,37%		4,69%	1,16%	1,16%
Martinique					1,20%	4,17%	19,23%	7,89%	1,35%	10,00%	13,85%	0,51%	0,64%	0,94%	1,60%	1,14%
Réunion														4,48%		1,25%
Mayotte																
National	1,71%	1,34%	1,26%	1,42%	1,34%	1,44%	1,94%	1,71%	1,92%	2,16%	1,85%	1,90%	1,97%	2,05%	2,01%	1,79%

NOMBRE D'OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES REALISEES - Source Patriarche

Type d'opération	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
ARCHEOLOGIE PROGRAMMEE											
Fouille programmée	274	282	283	249	226	241	236	237			2 030
Prospection inventaire ou diachronique	314	349	308	241	283	249	230	189			2 163
Prospection thématique	115	107	123	122	123	108	136	159			993
Projet collectif de recherches	96	104	103	85	107	82	101	102			793
Prospection au détecteur de métaux (hors fouilles programmée et préventive et prospection-inventaire)	88	88	79	71	55	51	79	54			565
Prospection avec matériel spécialisé (hors fouilles programmée et préventive et prospection-inventaire)	27	47	47	49	48	44	40	45			347
Relevé d'art rupestre	18	13	19	11	10	9	11	16			107
ARCHEOLOGIE PREVENTIVE											
Diagnostic	2001	2190	2573	2354	2611	2548	2808	2940			19 825
Fouille préventive (comprend les sauvetages urgents)	486	535	539	598	630	621	617	565			4 561
Total	3422	3715	4074	3780	4093	3963	4060	4307			31 414
Sondage (pour mémoire)	338	330	318	327	308	268	292	285			2 466



2.3.2 Données MEAE : archéologie à l'étranger

Le MEAE gère l'archéologie sans lourdeur administrative, grâce au fonctionnement d'un pôle dans une sous-direction⁴⁰. Au MEAE, l'archéologie est soutenue pour l'importance de la thématique de recherche scientifique, mais encore dans ses dimensions de formation, pour

⁴⁰ Voir : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-scientifique/archeologie-sciences-humaines-et-sociales/>.

la numérisation des archives, les publications et les analyses de laboratoire, ainsi que pour le transfert des connaissances, la formation des chercheurs et la préservation des sites.

Cette tutelle peut afficher un soutien à 159 programmes (sur 193 demandes) dans 78 pays différents (Voir tableau p.113-117).

Sous-commission :

Afrique-Arabie, 42 missions, 20 pays ;

Amériques, 19 missions 11 pays ;

Asie-Océanie, 33 missions, 26 pays ;

Europe-Maghreb, 30 missions, 14 pays ;

Orient ancien, 35 missions, 7 pays.

Les fouilles soutenues par le MEAE sont dirigées par des C, EC ou des post-doctorants rattachés à des UMR et des USR. Elles opèrent en coopération avec les pays d'accueil et se préoccupent de la conservation patrimoniale des vestiges, ainsi que de la formation des archéologues locaux si nécessaire.

Toutes les missions soutenues par le MEAE sont évaluées annuellement par la Commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger (dite Commission des fouilles), structure de qualité, exceptionnelle, qui procède à une évaluation rigoureuse par les pairs. Les directeurs des ÉFÉ ainsi que des représentants du MCC et du CNRS siègent également à cette commission.

Des sites très prestigieux et des périodes variées sont concernés. Qu'il suffise de nommer Angkor (Cambodge), le Taklamakan (Chine), Petra (Jordanie), Alexandrie et Karnak (Égypte mais aussi Mari (Syrie), Delphes et Délos (Grèce), ou la découverte de Toumaï (Tchad). Ces sites prestigieux et bien d'autres font l'objet de coopérations archéologiques à l'étranger de la part de la France qui jouit d'une réputation d'excellence dans ce domaine, assise sur des décennies de recherches et de coopérations⁴¹.

2.4 Autres tutelles et opérateurs⁴²

2.4.1 Archéologie préventive - tous opérateurs (voir les sites des réseaux, voir aussi les sites du MCC⁴³ et de l'INRAP⁴⁴) :

L'INRAP est certainement l'organisme majeur de l'archéologie préventive, celui qui produit la plus grosse quantité de matériel et de données en archéologie nationale, agréé sur tout le territoire et pour toutes les périodes. Le matériel issu des fouilles est en partie non encore étudié d'un point de vue scientifique et inédit ; il est parfois entreposé dans les Centres de Conservation et d'Études (CCE) qui sont au nombre d'« une vingtaine » selon des documents du MCC de 2008-2010, et l'on estimerait à plus de 30 000m³ le matériel stocké à la charge de l'État. Les rapports de fouille sont en partie mis en ligne, « ces rapports sont accessibles à tout utilisateur externe authentifié » (c'est-à-dire enregistré), par exemple

⁴¹ Voir par exemple également, une carte pour les archives de missions déposées à la MAE de Nanterre : https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1M1jflj2LlaLfv_PuhjZQsddhe5s&ll=42.62176811422623%2C-14.088547100000028&z=2.

⁴² Pour le CNRS, voir ci-dessus UMR et autres unités.

⁴³ <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Operateurs-archeo-preventive>.

⁴⁴ <https://www.inrap.fr/>.

appartenant à la communauté scientifique (868 rapports d'opérations sont mis en ligne)⁴⁵. Sur les fouilles, les informations suivantes ont également été apportées : 750 publications en 2017, 17 000 en ligne ; 10 % des diagnostics sont effectués par des méthodes de géophysique. L'INRAP compte un nombre de docteurs variable selon les différentes sources : 7,6 % (MESRI), 10 % (INRAP)⁴⁶.

2.4.2 Opérateurs privés⁴⁷. Ils sont agréés pour l'ensemble du territoire national ou non et pour un nombre plus ou moins élevé de périodes. Leur activité concerne essentiellement la fouille préventive, certains sont spécialisés de longue date, en particulier dans l'archéologie du bâti et participent aussi à des recherches dans le cadre d'études sur les MH.

Le site du MCC en recense 12 : ACTER, ANTEA, Archeodunum, Archéopole, Arkémine, Atemporelle, Centre d'études Médiévales Saint-Germain, EVEHA, HADES, Iker Archéologie.

2.4.3 Collectivités territoriales⁴⁸. Les organismes concernés peuvent être agréés pour des opérations préventives dans leur région d'implantation ou sur l'ensemble du territoire national ; leur agrément comprend un nombre plus ou moins grand de périodes. Ce sont des organismes de communes, de métropoles, de départements, parfois groupés.

Le site internet du MCC en dénombre 57 : Auvergne-Rhône-Alpes 2 ; Bourgogne-Franche-Comté 1 ; Bretagne 2 ; Centre-Val-de-Loire 5 ; Grand Est 5 ; Hauts-de-France 12 ; Ile-de-France 6 ; Normandie 3 ; Nouvelle Aquitaine 3 ; Occitanie 6 ; Pays-de-la-Loire 5 ; Provence-Alpes-Côte d'Azur 7.

Ces indispensables institutions, constitutives du maillage territorial de l'archéologie au plus près des sites et du public, ne peuvent faire l'objet d'une description complète dans le cadre du présent rapport⁴⁹. Par exemple, les **Services** des villes (comme Lyon). Les musées municipaux ou départementaux (comme celui d'Arles) qui ont une forte implication dans les activités archéologiques locales, développent un réseau de coopérations institutionnalisées par des conventions (CNRS, Universités, INRAP, etc.) ; de telles implantations sont très importantes.

En outre Arles, par exemple, possède un **Musée** départemental qui, sans être opérateur d'archéologie préventive, maîtrise toute la chaîne intégrée de recherches, du terrain à la publication, développe une excellence en restauration (notamment pour les mosaïques), dispose d'accords avec d'autres musées, un maillage local, un rayonnement international et se rattache au réseau des musées d'archéologie⁵⁰. L'Association Nationale pour l'Archéologie des Collectivités Territoriales (ANACT), dont les métropoles, est un réseau professionnel important, en particulier d'échanges des pratiques⁵¹. Cette association professionnelle liste sur son site 63 services ayant fait l'objet d'un agrément (12 pour la

⁴⁵ <https://multimedia.inrap.fr/Ressources-documentaires/Ressources-en-ligne/p-17043-Rapports-d-operation.htm>) ; voir aussi le label CollEx-Persée attribué aux rapports d'opérations de l'INRAP et des autres opérateurs d'archéologie préventive ; HAL ; Archeolien ; Frantiq. Sur les CCE : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Conserver-protger/Lieux-de-conservation>

⁴⁶ Sur les agents présents dans les UR voir ci-dessus 2.2.1.

⁴⁷ <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Operateurs-archeo-preventive>. Les opérateurs privés agréés.

⁴⁸ <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Operateurs-archeo-preventive>. Les collectivités territoriales agréées.

⁴⁹ Sur les agents présents dans les UR, voir ci-dessus 2.2.1.

⁵⁰ <https://musee-archeologienationale.fr/reseau-des-musees-darcheologie>.

⁵¹ <http://anactarcheologie.com/>.

Préhistoire, 22 le Néolithique, 42 la Protohistoire, 57 l'Antiquité classique, 61 le Moyen Âge, 51 la période moderne et 34 la période contemporaine). Ces services sont plus nombreux au nord de la Loire, avec 16 services urbains sur 26, et 15 services départementaux sur 38. Leur présence est en général faible dans les UR.

En somme, une multiplicité d'organismes et d'acteurs caractérise l'organisation de l'archéologie française : CNRS, Universités, MCC, INRAP, Collectivités territoriales, Opérateurs privés, ÉFÉ, UMIFRE, commission des fouilles, etc. Nous retrouvons bien ici, comme toujours dans notre « cher et vieux pays », le fameux « feuilleté français » et sa richesse. Les 102 unités du tableau fourni par le Hcéres que vous avez vu ci-dessus, totalisent 1 446 chercheurs/enseignants-chercheurs, 457 ingénieurs et techniciens, tous rattachements confondus, soit 1 903 personnes en tout, ou 47 % du total estimé des personnels de l'archéologie française qui serait de plus de 4 000 (les autres étant simplement rattachés à d'autres formations ou services que les UR). Ces UR gèrent 1 029 projets de tous ordres et encadrent 984 doctorants. Hors 13 MSH et 10 UMIFRE, ce sont principalement 74 UR qui font la recherche archéologique et 43 % des personnels sont rattachés à neuf « grosses » unités, mais où l'archéologie n'est pas toujours majoritaire. Par spécialités de périodes et thématiques, le Paléolithique est présent dans 9 % des UR, la Protohistoire, le Moyen Âge-et-Moderne, l'Archéologie à l'étranger chacune dans 15 % des UR ; l'Antiquité classique et le Proche-Orient ancien dans 20 % et les Sciences dans 22 % (**NB** : ces pourcentages n'indiquent pas les effectifs, qui ne sont pas décomptés, mais constatent la présence). Approximativement, sur un total de 961 fouilles annuelles, 60 % sont exécutées en archéologie préventive, 24 % sont programmées, soit 84 % en archéologie nationale et 16 % à l'étranger (presque toutes programmées). Ces chiffres montrent un gros potentiel et attestent d'une intense activité mais ne révèlent rien sur les contributions qui sont apportées au progrès de la connaissance. La partie suivante (III) approchera ces questions.

Partie 3

Une vision d'ensemble des modèles archéologiques français

Présentation des méthodes de travail et des outils utilisés

Cette vue d'ensemble s'appuie sur les observations de la partie précédente et leur ajoute diverses informations provenant des rapports et des synthèses fournies par le Hcéres, des réunions, d'entretiens et de collectes d'informations diverses de la part des membres du Comité.

Réunions et entretiens ont été organisés par M. Claudio Galderisi et Mme Karen Poirion.

Sept réunions et quinze entretiens ont été conduits (voir la liste en fin de cette partie)ⁱⁱⁱ :

Documents utilisés :

- Hcéres : Synthèses et rapports sur les unités françaises en France et à l'étranger (Unités mixtes des Instituts français de recherche à l'étranger, Unités de service et de recherche, Écoles françaises à l'étranger) : tableaux de la partie 2. ; rapports et sites internet ;
 - MESRI : documents sur l'archéologie, la recherche et l'enseignement supérieur ;
 - CNRS : rapports des Conseils scientifiques InSHS et InEE, rapports de conjoncture et prospective du CoNRS sections 31 et 32, bilan des conseils, littérature grise, lettres InSHS, rapport sur les mathématiques, analyses issues du RIBAC, etc. ;
 - MEAE : documents sur les missions archéologiques à l'étranger, rapport sur l'archéologie française à l'étranger de 2012 ;
 - MCC : documents chiffrés, document stratégique du CNRA de programmation de la recherche archéologique, Livre blanc de l'archéologie préventive INRAP, données en ligne, etc.
 - Entretiens avec les responsables des tutelles institutionnelles (directions des trois ministères) et scientifiques (Directeurs InSHS et InEE, DAS aux « portefeuilles » des sections 31 et 32 du CoNRS, direction de l'INRAP, etc.) (février-avril 2018) ;
 - OST : analyse bibliométrique de la production française en archéologie (OST, juillet 2018) et données du RIBAC InSHS ;
 - Rapport sur l'enseignement de l'archéologie en France (A. LeHoërff, « L'enseignement de l'archéologie en licence dans les universités françaises », NDA 115, 2009) ;
 - Les sites internet des Ministères, des UMR et d'autres unités de recherche, des Musées, en France et à l'Étranger, etc. ;
 - Divers outils et bilans français et internationaux publics ou en ligne sur les implantations de la recherche en archéologie, sur la position scientifique de la France, les bases de ressources d'informations en ligne, les réseaux divers concernant l'archéologie...
- D'autres documents sont référencés en note ou dans la bibliographie.

Les synthèses présentées dans les différentes parties ci-dessous, redisons-le, ne prétendent nullement à l'exhaustivité d'un livre blanc. En particulier, les caractérisations des UR (voir ci-dessus partie II) et les champs de recherche, qu'ils soient chronologiques ou thématiques, possèdent un certain nombre de plages de recouvrements et d'intersections. Il peut s'agir d'UR, de programmes ou de chercheurs agissant dans plusieurs d'entre eux, ce qui est très

fréquemment le cas dans les unités les plus grosses mais pas seulement. Il peut s'agir aussi de définitions floues des frontières entre les domaines et les périodes, les sous-disciplines (voir ci-dessus), et dans ce cas, il a paru meilleur dans un document synthétique de faire apparaître les appartenances chaque fois, plutôt que de trancher d'autorité. Par ailleurs, les documents mis à la disposition du comité ne descendent pas au niveau du chercheur individuel qui, on le sait, peut pour une activité identique, vouloir se réclamer d'un domaine plutôt que d'un autre. L'archéologie n'a peut-être pas partout (encore) arrêté sa propre taxinomie avec la précision des sciences, à commencer par sa propre définition. Il est donc inévitable que des imprécisions, des manques et des redondances subsistent, selon les points de vue adoptés, malgré des vérifications et des recoupements nombreux. Cependant, ces imprécisions n'affecteront pas la vision obtenue au niveau d'une synthèse générale.

L'objectif principal de ce rapport, aux yeux de ses commanditaires et de ses auteurs, est de formuler une synthèse et une prospective ouvrant sur des propositions en vue d'améliorer si possible **la position et la visibilité de la recherche française en archéologie dans le monde**, qu'il s'agisse de mieux faire connaître à l'étranger l'archéologie française et ses résultats, ou de faire mieux connaître cette archéologie dans ses résultats obtenus à l'extérieur. La **recherche** étant au cœur du projet, on insistera moins sur la valorisation patrimoniale et sur les questions de communication, sans toutefois les ignorer.

Les questions posées et les problèmes abordés sont donc, par choix délibéré, **d'ordre épistémologique, scientifique et technique** et non administratif, gestionnaire ou organisationnel. Ces dernières, conséquences à éventuellement tirer des synthèses et de la prospective, ne sont cependant pas écartées, si elles ne sont pas systématiquement traitées. La position mondiale de la recherche française en archéologie est ainsi déterminée par ses implantations, ses travaux de terrain, ses publications, la mise en œuvre de techniques de pointe, le savoir-faire (fouille, terrain, laboratoire, etc.), son savoir (notamment les connaissances des civilisations lettrées, classiques et extra-européennes avec les difficultés inhérentes à la formation, avec l'apprentissage des langues et des données culturelles rares), la capacité de synthèse historique et théorique, la capacité à ouvrir sur des valorisations, etc.

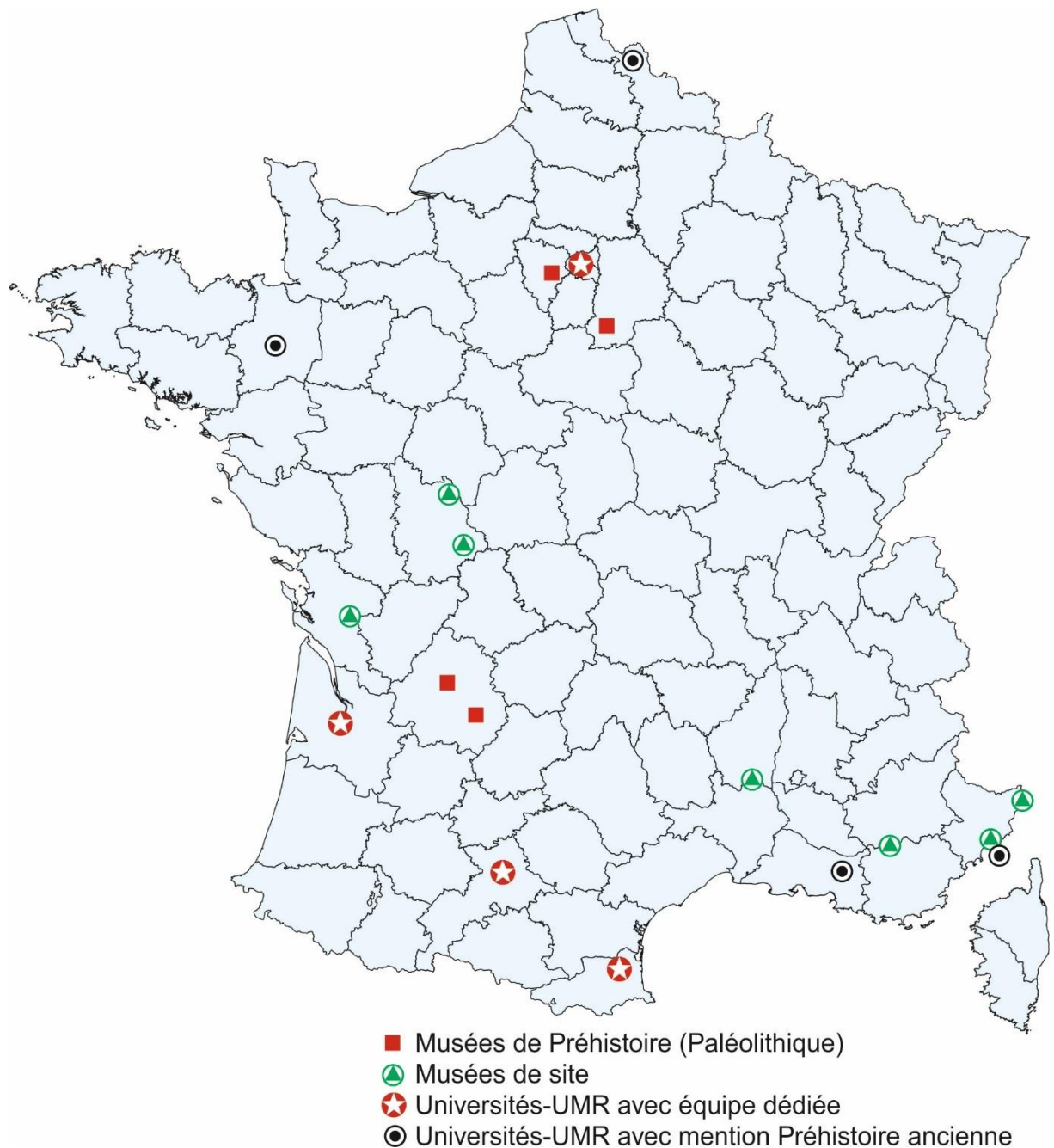
Comment maintenir, renforcer, améliorer et développer une position qui apparaît très forte, remarquable même, selon divers indicateurs (voir plus bas) par l'organisation, la formation, le recrutement, les chantiers et l'innovation, du terrain à la restitution, en maîtrisant les aspects conceptuels des sciences et des humanités, aux diverses échelles internationales, car **l'archéologie se situe dans un domaine de concurrence internationale**. Les enjeux sont nombreux : socio-politiques (attractivité et diffusion, diplomatie et économie, savoirs et diffusion), mais aussi théoriques et civilisationnels, comme par exemple les questions touchant au rationnel vs irrationnel, ou évolutionnisme vs créationnisme, ou encore nature vs culture. Des questions aussi diverses que les migrations, les guerres, les innovations, les techniques, les épidémies, les idéologies, les identités, et beaucoup d'autres, dont les relations avec les milieux, acquièrent non seulement une histoire, mais encore un vrai passé dans la longue ou très longue durée, grâce à l'archéologie.

D'après la connaissance obtenue à la lecture des divers rapports, lors des auditions, ainsi que dans des documents mentionnés, la synthèse suivra un plan chronologique simple, mais indispensable dans la mesure où les connaissances scientifiques et la formation des chercheurs ne sont pas identiques lorsqu'elles concernent les périodes agrammées (ou presque) comme le Paléolithique (3.1 **Paléolithique**) ou la Protohistoire (3.2 **Protohistoire**) et lorsqu'elle portent sur les civilisation à textes comme l'Antiquité classique et le Proche-Orient ancien (3.3 **Antiquité classique et Proche-Orient ancien**) ou les périodes médiévale et moderne (3.4 **Médiéval et**

Moderne). Il a été également résolu de faire une part à la présentation des approches scientifiques (3.5 **Sciences**), méthodes et technique qui, de nos jours, ne sont plus réservées à la Préhistoire, mais bénéficient à l'ensemble des périodes et des artefacts et sont porteuses d'un fort potentiel de développement pour la discipline, de manière transversale, pour des problématiques et des questionnements de sciences humaines, loin d'un scientisme positiviste naïf. De même, en raison des spécificités et des exigences des approches et des coopérations qu'elle met en œuvre, et bien qu'elle ne soit nullement coupée de l'ensemble de la discipline, l'archéologie à l'étranger de la France (3.6 **Étranger**), et notamment celle des mondes extra-européens, fait l'objet d'une section particulière. La recherche en archéologie **préventive** sera abordée en continu tout au long des autres sections car elle n'apparaît pas en tant que telle dans les documents de caractérisation des UR. Cependant, grâce aux entretiens, aux documents disponibles en ligne et à ceux qui nous ont été communiqués, elle sera plus spécifiquement abordée dans la partie 4 « Prospective » ci-dessous. Une section approchera succinctement la question de la formation des archéologues et des universités (3.7 **Universités**), malgré l'absence de données générales disponibles au Hcéres et dans les Ministères. Les questions des publications forment la section suivante (3.8 **Publication**), avec non seulement une analyse bibliométrique raisonnée de l'état des lieux, mais touchant aussi les problèmes d'accès aux données, notamment bibliographiques, et ceux de la « médiatisation », de la diffusion des connaissances acquises par la recherche archéologique.

3.1 Rapport de synthèse⁵²

3.1 Synthèse paléolithique :



Le Paléolithique, qui se place dans le temps long du Quaternaire et même au-delà, comme discipline préhistorique suivant la paléontologie, traite de l'émergence des premiers

⁵² La présentation est faite en tenant compte des aires géographiques (France, Europe, Monde), des périodes chronologiques (Paléo-histoire, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge, Mondes modernes) et de la diversité des approches disciplinaires et des démarches techniques.

humains, de leur longue histoire depuis l'Afrique, de leur variété (Neandertal et Sapiens par exemple), leurs avancées sur tous les continents avec des modes de vie et de subsistance qui se différencient selon les époques et les environnements très contrastés qu'ils durent connaître, du tropical au boréal. Les chercheurs des UR françaises opèrent sur tous les continents et développent des modèles d'excellence sur les fronts de l'hominisation, de l'usage des analyses de techniques de taille de la pierre, de subsistance et, pour les millénaires les plus récents, des habitats, du funéraire et de l'art.

En tant que discipline scientifique, les études paléolithiques font appel dans des proportions considérables à des disciplines extérieures à l'archéologie au sens étroit, et une chercheuse paléolithicienne doit coordonner des équipes pluridisciplinaires souvent importantes : techno-typologues, tracéologues, géomorphologues, pédologues, dateurs, spécialistes de génomique, géologues, etc.

Le Paléolithique retrace la majeure partie de l'histoire humaine : trois millions d'années environ, depuis *Homo habilis* jusqu'au derniers chasseurs-cueilleurs. Ces trois millions d'années sont jalonnés d'évolutions technologiques, anatomiques ; d'adaptations à des environnements, à des climats différents selon des cycles glaciaires/interglaciaires. Sur cette très longue période de temps les Hommes ont posé les soubassements de la modernité avec l'écllosion de l'art, du langage, de la pensée symbolique, de la solidarité, de l'empathie, bref, ce qui fonde notre humanité.

À la fois anthropologie et écologie, l'archéologie du Paléolithique occupe une position au croisement des SHS et des sciences de la vie et de la terre.

Axes de recherche Individuellement, les programmes des laboratoires peuvent présenter des différences substantielles. Certains programmes sont parfois le reflet de l'activité d'un agent ; le plus souvent ils regroupent un ensemble de compétences pointues, internes et/ou externes au laboratoire. En revanche, la majorité se structurent autour d'un axe majeur : la relation hommes-milieus. Cette problématique fait des recherches sur le Paléolithique une discipline très « moderne », en phase avec les interrogations scientifiques et sociétales actuelles.

La programmation des recherches archéologiques établie par le CNRA fait place au Paléolithique (voir plus haut et annexe).

Les forces : Le nombre de fouilles ou de travaux de terrain paléolithiques menés sur le territoire national est difficilement quantifiable avec précision.

Pour ce qui concerne l'archéologie programmée, un moyen d'information est la publication par le Ministère de la Culture des chantiers ouverts aux bénévoles. Cette liste n'est pas exhaustive mais elle donne un aperçu de la réalité de terrain. Sur un total de 131 fouilles, 28, soit 1/5^e, concernent les périodes du Paléolithique (mais dans certains cas le Paléolithique s'y trouve avec des périodes plus récentes). Cette proportion est relativement forte et montre le dynamisme des recherches sur cette période⁵³.

⁵³ <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Sur-le-terrain/Chantiers-de-benevoles>.

Cependant, la répartition géographique de ces fouilles montre ici aussi une forte disparité entre le nord et le sud de la France : seules huit fouilles sur 28 se trouvent en France septentrionale (voir tableau). Ce tropisme méridional est certainement dû à plusieurs facteurs dont la présence de cavités karstiques, et la forte proportion de laboratoires dans cette zone accentue ce phénomène.

Région	N fouille prog.
Nouvelle-Aquitaine	8
Occitanie	5
PACA	2
Hauts-de-France	1
Île-de-France	1
Auvergne-Rh-Alpes	5
Bretagne	2
Centre-Val-de-Loire	1
Grand-Est	2
Normandie	1

Les données manquent également pour l'archéologie préventive. Jusqu'en 2013 l'INRAP publiait dans ses rapports d'activité annuels la répartition chronologique des opérations. Ainsi, pour le dernier bilan où figure cette information, 2 % des opérations menées par l'INRAP portaient sur le Paléolithique, loin des 20 % recensés en archéologie programmée⁵⁴. Cette archéologie préventive a malgré tout renouvelé le corpus, tout en restant concentrée dans des zones où existait (et existe toujours) une archéologie paléolithique de programme : essentiellement le Sud-Ouest et le Nord-Ouest. Il apparaît que l'ancrage territorial d'équipes de recherche (Bordeaux, Paris, Lille, essentiellement) est un facteur important pour une archéologie préventive paléolithique, à l'inverse d'autres périodes de l'archéologie. Un recensement récent sur les opérations d'archéologie préventive en France septentrionale montre que sur les vingt-cinq dernières années, environ 2 000 diagnostics archéologiques et 60 fouilles paléolithiques ont été réalisés⁵⁵. Il montre que la majorité des interventions se sont déroulées dans des contextes de « grands travaux » (construction d'autoroutes, de lignes de TGV, Canal Seine-Nord-Europe).

⁵⁴ <https://multimedia.inrap.fr/Ressources-documentaires/Ressources-en-ligne/p-20765-Rapports-d-activite.htm>.

⁵⁵ Depaepe, 2017.

Les laboratoires et établissements d'enseignement : Selon le rapport sur les « disciplines rares », sont rares les sections du CNU dont les effectifs globaux en enseignants-chercheurs n'excèdent pas 400 personnes⁵⁶. Nous pouvons donc estimer qu'au sein de l'archéologie *sensu lato*, le Paléolithique est une « discipline rare ». En effet, si nous considérons les effectifs des neuf laboratoires dont les thématiques principales ou secondaires portent sur l'archéologie du Paléolithique, ce sont moins de 80 agents qui y sont recensés (tableau 1). Il faut également noter que quatre laboratoires concentrent la majorité de ces chercheurs : 56 sur 75.

équipe	N chercheurs total (hors ITA)	Dont N chercheurs paléo	proportion
PACEA (UMR5199)	46	13	28,3 %
TRACES (UMR5608)	73	12	16,4 %
CREAAH (UMR6566)	77	4	5,2 %
LAMPEA (UMR7269)	22	3	13,6 %
CEPAM (UMR7264)	40	3	7,5 %
ARSCAN (UMR7104)	161	16	9,9 %
HALMA (UMR8164)	69	2	2,9 %
HNHP (UMR7194)	37	15	40,5 %
PREH-TECH (UMR7055)	20	4	20,0 %
Autres	95	3	3,2 %
TOTAUX	640	75	11,7 %

L'Université recrute peu d'enseignants-chercheurs dans le domaine du Paléolithique, surtout pour la période ancienne :

Neuf Professeurs de préhistoire en France dont un à l'Université de la Polynésie française, les autres sont répartis dans les Universités parisiennes et de province ; 19 MCF en préhistoire paléolithique (lithique, archéozoologie et comportements symboliques/art) à Paris et en province. Ce nombre était de 33 (professeurs + MCF) en 2012 (livre blanc de l'archéologie préventive) ; cinq postes ont donc disparu au cours de la période 2013-2018.

Au CNRS, le Paléolithique ancien-moyen n'a connu que très peu de recrutements de chargés de recherche ces dernières années. En effet, au cours de la période 2000-2018, la différence est nette entre les recrutements pour le Paléolithique récent : une quinzaine, pour un seul en Paléolithique ancien-moyen. Incidemment, on doit remonter à 1982 pour trouver le recrutement au CNRS d'un chercheur spécialiste des cultures matérielles du Paléolithique ancien. La section 31 du Comité national du CNRS, « Hommes et milieux : évolutions, interactions », a été bâtie autour de la temporalité et de la rythmicité des changements dont l'Homme a été le spectateur, l'objet et l'acteur pendant près de trois millions d'années. Elle repose sur un équilibre thématique entre archéologues, anthropologues et environnementalistes. Cette pluridisciplinarité pourrait être mise en cause par un déséquilibre entre les périodes représentées du fait de la politique de recrutement. La population des paléolithiciens français est en général âgée, avec une

⁵⁶ Blaise, Mutzenhardt & Roussel, 2014, p. 9 : <http://www.cpu.fr/publication/rapport-sur-les-disciplines-rares/>.

moyenne de 48 ans à l'INRAP et dans les Universités. Les données manquent pour le CNRS mais les âges moyens doivent être proches. Ces chiffres sont également ceux des autres domaines de l'archéologie, mais la rareté des recrutements aggrave la situation, notamment pour le Paléolithique ancien.

La répartition géographique des paléolithiciens sur le territoire est inégale. La moitié d'entre eux sont à Paris ou en région parisienne (soit plus que la moyenne des SHS en archéologie, 40 %). La moitié sud de la France concentre la plupart des paléolithiciens, la moitié nord (hors région parisienne) n'en rassemblant que très peu, alors que les études sur le Paléolithique y sont historiquement très anciennes et très dynamiques, (tableau 2 et carte 1). Les musées de sites connaissent une répartition similaire. Les enseignements présentent une répartition différente, car moins d'un tiers des postes se trouve dans la moitié nord de la France, région parisienne incluse (même si dans cette moitié nord c'est la région parisienne qui concentre quasiment tous les postes).

Zone	N° agents
Paris et région parisienne	37
Moitié sud de la France	31
Moitié nord de la France	7

L'INRAP, les collectivités territoriales, les opérateurs privés : Les effectifs actuels de l'INRAP comptent moins de 7 % de paléolithiciens, et le dernier plan de recrutement (le plan PREP, 2013-2015) n'offrait que deux postes de préhistoriens sur 150 ouverts. Les collectivités territoriales ont pour la plupart d'entre elles fait le choix de travailler sur d'autres périodes que le Paléolithique. Seuls trois services de collectivités territoriales sur un total de 57 ont obtenu un agrément à travailler sur le Paléolithique dans le cadre de l'archéologie préventive. Enfin, un seul opérateur privé dans le domaine de l'archéologie préventive, sur douze, a obtenu l'agrément pour le Paléolithique.

Les instances du MCC (CNRA et SRA) comptent très peu de paléolithiciens (<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Qu-est-ce-que-l-archeologie/CNRA>), mais il y a en revanche, au moins un paléolithicien dans chaque CTRA. Or, ces instances sont importantes dans la gestion de l'archéologie nationale.

Paradoxalement, malgré une prestigieuse tradition et la haute qualité des travaux et des chercheurs en Paléolithique, mondialement reconnus dans un contexte d'internationalisation (voir ci-dessous), les recherches portant sur le Paléolithique, en dépit de leur qualité et du renom des paléolithiciens français, apparaissent donc comme un maillon faible de l'archéologie française, du point de vue des ressources humaines, ce qui avait déjà été souligné dans le Livre blanc de l'archéologie préventive (p. 136).

3.2 Synthèse Protohistoire

La cartographie schématique des UR où la Protohistoire est présente s'obtient à l'aide du tableau de la page 41 et des cartes des pages 38 et 68 (une seule UR est totalement consacrée à cette spécialité à Nanterre).

On entend ici l'archéologie protohistorique *lato sensu*, c'est-à-dire celle du premier monde agricole – du Néolithique à la fin de l'âge du fer

La Protohistoire se trouve dans dix-neuf UR en tant que thématique de recherche. Celles-ci travaillent sur le Néolithique et les âges des métaux (cuivre, bronze, fer) et leurs

évolutions, tant en Europe, France de l'Est, de l'Ouest et du domaine méditerranéen qu'en Orient, de la Méditerranée à l'Asie du Proche-Orient à l'Extrême-Orient, sans omettre le domaine océanien. Les thématiques des équipes françaises, très diverses, concernent le passage du mode de vie de chasse et cueillette aux domestications des plantes et des animaux, les sédentarisation et installations d'habitats de l'échelle du village à celle des premières villes fortifiées, des chefs aux rois et aux premiers empires. L'occupation de l'espace, bâti des vivants ou marques monumentales funéraire (mégalithes, stèles) ainsi que les développements des techniques (poterie, métallurgie), etc. pointent des complexités sociales et politiques, des hiérarchies (des chefs aux rois) ainsi que des conflits. Le domaine symbolique, artistique et religieux est également pris en compte par les UR. Parallèlement, lorsqu'au cours de ces siècles des langues et des écritures sont apparues et ont pu être connues ou déchiffrées (Égypte, Grèce, Levant, Mésopotamie, Chine, etc.), les connaissances se sont démultipliées et des phénomènes civilisationnels transculturels font souvent l'objet d'études comparatives très éclairantes, d'autant plus que ce comparatisme thématique à grande échelle inclut fréquemment les domaines sud et méso-américains et africains. Aujourd'hui, les recherches en laboratoire sur les matériaux et la génétique ancienne, par exemple, accroissent à très vive allure les connaissances, y compris sur l'histoire de pathologies comme la peste ou l'hépatite. Cette longue protohistoire (9 millénaires) succède à des centaines de milliers d'années de Paléolithique, elle prépare les 1500 ans de l'Antiquité classique et du Moyen Âge et les cinq siècles de l'époque moderne et contemporaine⁵⁷.

Les problématiques : l'évolution disciplinaire

À compter de 1960, progressivement bien que trop lentement au début, a pris corps l'idée que l'archéologie protohistorique ne prenait tout son sens que si, à côté de l'étude des habitats et des nécropoles – lieux habituels des interventions de terrain – le paysage dès lors modifié, « fabriqué » par les premières sociétés villageoises, devenait aussi objet d'étude. L'insertion des environmentalistes dans les problématiques de recherche a été lent : toutefois palynologie, anthracologie, carpologie, géoarchéologie, climatologie, paléohydrologie, archéozoologie, microfaunes, etc. ont peu à peu investi le champ de la recherche et donné à ce troisième aspect des problématiques protohistoriques toute sa dimension. Ainsi l'étude du milieu et la mesure des impacts anthropiques, c'est-à-dire l'appréhension par l'homme de l'exploitation de la nature, sont devenues incontournables.

De leur côté, les recherches d'anthropologie physique ont connu une forte inflexion. Jusque vers 1980, les restes humains ont été étudiés sous un angle essentiellement métrique et morphologique. Le déclin de cette anthropologie anatomique, consécutifs à la notion de plasticité de l'espèce humaine, a entraîné une réorientation vers l'étude des caractères discrets ou pathologiques et de l'état sanitaire des populations. Sur le terrain a été privilégiée une analyse des gestes et rituels funèbres. Aujourd'hui ce sont les études génétiques (ADN mitochondrial et ADN nucléaire) qui constituent le fer de lance de la discipline (cf. perspectives plus bas). Les études chimiques (paléodiète, biome) sont également devenues un apport de haut intérêt.

La caractérisation des matériaux (silex, roches tenaces, obsidienne, verre, argile, métaux) a constitué une importante avancée, s'agissant de l'origine des minéraux utilisés par les protohistoriques et de la diffusion des matériaux bruts ou des produits finis. Aux

⁵⁷ Larges perspectives par exemple dans : Guilaine, 2017 ; Broodbank, 2013 ; Cunliffe, 2015 ; 2017.

spéculations de naguère se sont substituées des cartes de répartition fiables et la reconnaissance de réseaux de circulation souvent insoupçonnés jusque à présent. C'est un des points forts de la recherche archéologique française (les chercheurs étrangers sollicitent les déterminations de nos laboratoires, cf. Orléans) et qui doit le demeurer. La tracéologie, également intéressante, est peut-être trop discrète.

Parmi les laboratoires d'analyses isotopiques fonctionnant pour des opérations protohistoriques, certains ont maintenu leur activité (cf. Lyon). La concurrence venant de laboratoires étrangers est toujours plus vive car ceux-ci livrent rapidement des résultats et parfois à des prix concurrentiels. La France n'a pas intérêt à abandonner ses laboratoires d'analyses si elle ne veut pas être dépendante totalement de l'étranger. Les systèmes d'information géographique (SIG) interviennent surtout dans des problématiques de peuplement, de gestion d'opérations d'envergure ou de cartographie patrimoniale.

Théories et méthodes

Les percées françaises portent également sur les champs théoriques et méthodologiques.

Les méthodes d'analyse stratigraphique (avec prise des coordonnées en trois dimensions ou les décapages horizontaux avec repérage spatial de toutes les données, mises au point par les paléolithiciens), ont été adoptées et adaptées sans problème par les protohistoriens. La France a fait école en ce domaine.

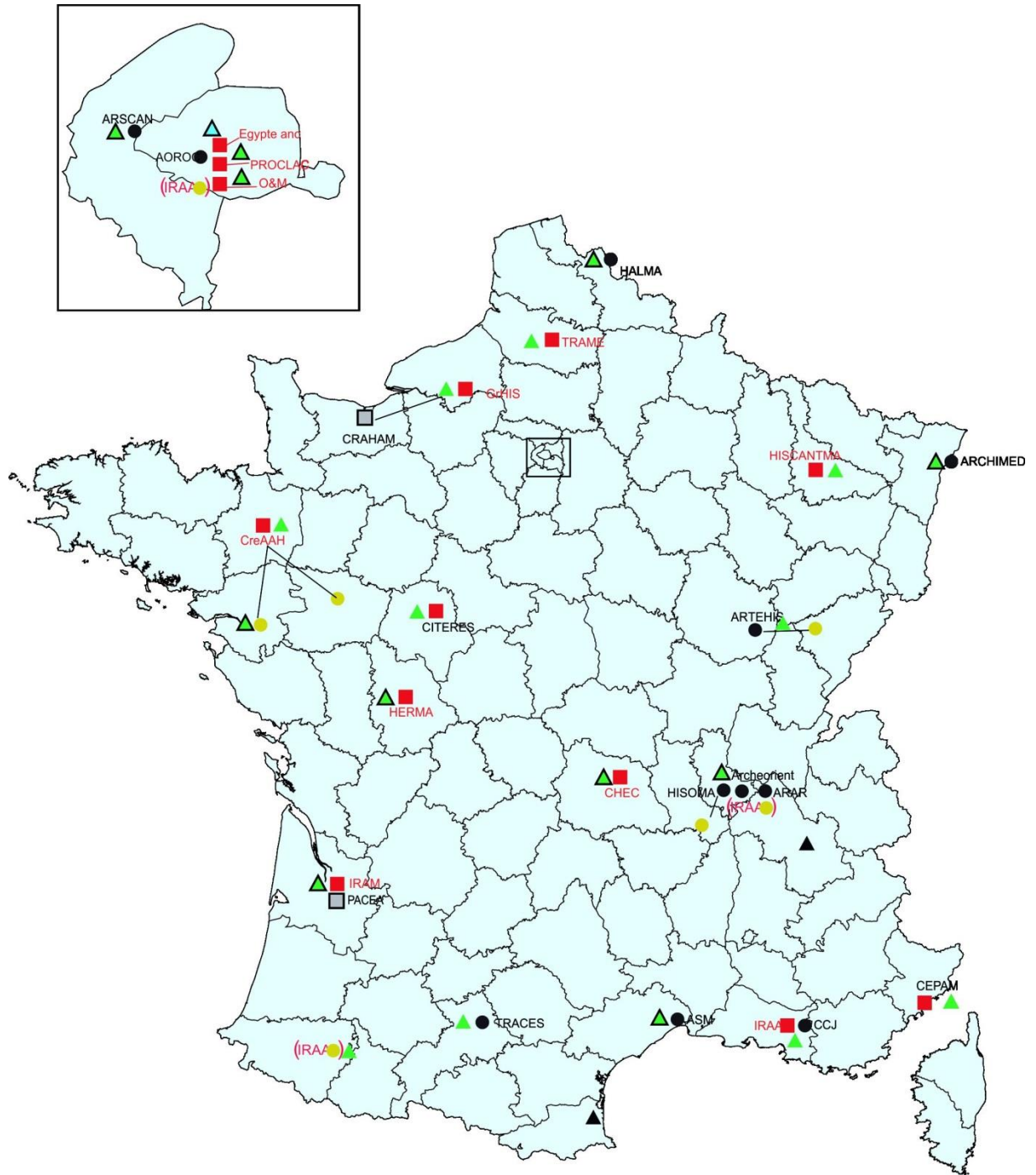
Les études quantitatives et leur traduction graphique (listes-types du Paléolithique moyen et supérieur de l'épipaléolithique-mésolithique) n'ont guère fait école chez les néolithiciens en raison de la spécificité des très nombreuses cultures néolithiques. De même les approches de décomposition morpho-technique (méthode G. Laplace) sont restées sans suite. On notera toutefois le système d'enregistrement des données de fouilles (Syslat) et celui d'analyse de la céramique (Dicocer).

Le recours aux traitements statistiques et informatiques s'est peu à peu généralisé.

Sur un plan plus historique, la protohistoire française est demeurée plutôt « cartésienne », attachée aux « faits » c'est-à-dire aux « preuves » et à l'objectivité des données. C'est pourquoi l'archéologie environnementale, naturaliste, y est appréciée de même que tous les systèmes d'analyses (physico-chimiques, isotopiques) qui donnent à une discipline « matérialiste » un caractère concret. Cet aspect de l'archéologie « processualiste » est bien intégré. En revanche, l'archéologie théorique a eu plus de mal à s'implanter en France en raison de son aspect spéculatif et du mode de formation des archéologues, peu enclins aux démarches épistémologiques et philosophiques. Dans le droit fil des sciences cognitives ou « post-processualistes », des problèmes touchant aux organisations sociales, au politique, au religieux, au genre sont désormais abordés. Ces approches de haut niveau ambitionnent de placer la discipline dans le champ des sciences humaines et sociales – anthropologie et histoire. Elles ont progressivement gagné leur place bien qu'elles soient quelquefois considérées comme trop conjecturales. L'analogie ethnologique a contribué à leur proposer de possibles modèles interprétatifs parfois très controversés par l'école anglo-saxonne. Enfin le « logicisme », dont l'objectif était de lutter contre toute explication « impressionniste » et d'adopter une démarche de raisonnement logique hiérarchisé, est resté d'application limitée.

Il s'agit d'une spécialisation de pointe, de définition relativement récente, qui perfectionne inlassablement ses résultats à l'aide des approches les plus pointues des sciences exactes et naturelles (voir plus bas).

3.3 Synthèse Antiquité classique et Proche-Orient ancien



- UMR/ USR/ EA >60
- UMR/ USR/ EA <50
- UMR/ USR/ EA avec rattachement marginal pour la période antique
- sites rattachés aux UMR multi-sites
- ▲ universités avec parcours et ED ▲ avec enseignement Orient/Egypte
- ▲ univ avec parcours mais sans recherche pour l'archéologie antique

La définition retenue dans ce rapport pour l'Antiquité classique et le Proche-Orient ancien est la suivante : « Les grandes civilisations historiques du Bassin méditerranéen et de l'Asie antérieure, dont l'histoire et la culture sont liées aux origines/à la formation de la civilisation occidentale, européenne »⁵⁸.

Les domaines de compétence des chercheurs en Antiquité classique et Proche-Orient ancien sont très diversifiés, allant du plus généraliste au plus spécialisé. Cette diversification est nécessaire et permet de mettre en évidence l'ampleur des recherches.

Organisation de la recherche et thématiques La répartition de la recherche en centres ou laboratoires de type UMR permet une concentration de forces et d'idées, sans lien avec leur taille, ainsi que le montre l'analyse de leur production scientifique et de leurs partenariats en France et à l'Étranger. La tendance des UR est à la pluridisciplinarité, rendue nécessaire par le développement des disciplines scientifiques et techniques indispensables à l'archéologie moderne et par la composition d'équipes regroupées de tailles significatives. De plus, la présence de plateformes techniques dans la plupart des grandes et moyennes équipes, fait que la collaboration entre équipes archéologiques et scientifiques fonctionne très bien.

Recensement des unités qui font de l'archéologie de l'Antiquité classique et du Proche-Orient ancien

L'analyse des tableaux d'évaluation fournis par le Hcéres permet de recenser 34 unités de recherche qui comportent des programmes archéologiques consacrés – en tout ou en partie – à la période antique [entendue ici comme correspondant aux premières « grandes civilisations historiques du Bassin méditerranéen et de l'Asie antérieure, dont l'histoire et la culture sont liées aux origines/à la formation de la civilisation occidentale/européenne. »] On compte 27 unités en France (20 UMR, 1 USR, 6 EA) et sept des USR basées à l'étranger.

Peu d'unités, parmi celles qui sont basées en France exercent leurs compétences dans le champ chronologique limité à l'Antiquité classique et Proche-Orient ancien ; elles comportent des activités de terrain/secteurs d'intervention en Europe, en Orient et au Maghreb. Elles sont interdisciplinaires et rassemblent, outre des archéologues, des historiens, spécialistes des sources écrites.

La plupart des unités travaillent sur la longue durée (de la Préhistoire à l'époque contemporaine) et/ou sur des secteurs géographiques étendus et variés.

⁵⁸ **N.B.** Cette définition historique ne fait pas apparaître de distinction entre l'Antiquité classique *stricto sensu* (le monde gréco-romain pour le dire simplement) et le Proche-Orient ancien, dans le système d'organisation de la recherche archéologique française. C'est pourquoi la section 3.6 ci-dessous, consacrée à la totalité de l'archéologie française à l'étranger, permettra de retrouver l'archéologie de l'ensemble de l'Orient ancien, avec celle qui se consacre aux civilisations européennes à l'extérieur (ex. la Grèce en Asie) et aux civilisations extra-européennes dans le monde, en Océanie, en Afrique, aux Amériques et en Asie, qui ne sont pas toutes agrammates.

Les thématiques abordées sont variées et couvrent tous les champs heuristiques de la discipline. On note cependant une attention toujours présente envers les questions de spatialité ; le thème de l'ordre et des pouvoirs ; celui des villes. La question des techniques est elle aussi récurrente, avec une bonne représentation de l'archéologie expérimentale et de l'étude de l'artisanat. On trouve dans pratiquement toutes les unités la panoplie des géosciences : l'archéologie funéraire, l'archéométrie, la géomatique, la modélisation 3D etc. Certaines unités sont même clairement à la croisée des sciences archéologiques, avec des spécialités bien identifiables : par exemple archéométrie, bio-archéologie, bio-anthropologie.

Les dimensions de ces unités de recherche sont extrêmement variables mais, pour certaines d'entre elles, il est difficile de déceler avec précision la répartition thématique et chronologique de chacun de leurs membres dans les différents axes (voir plus haut).

Composition La proportion de chercheurs CNRS / Enseignants chercheurs est relativement équilibrée dans les UMR, comme partout, les chercheurs du MCC et de l'INRAP sont bien intégrés dans les grandes UMR, à côté de la timide présence des archéologues appartenant à des sociétés privées, à deux exceptions près (voir tableau).

Répartition : En France, ces équipes sont réparties sur tout le territoire avec, comme toujours, une concentration plus forte dans le Bassin Parisien (1/3 des personnels). Si Paris compte deux des plus petites unités ayant une composante d'archéologie antique et du Proche-Orient ancien, elle comprend aussi deux des plus grosses UMR (ARSCAN et AOROC), ainsi qu'une unité de taille moyenne très importante pour ses programmes archéologiques et historiques (Orient & Méditerranée).

La répartition dans le reste de la France reflète une fois de plus la démographie du pays : les grandes UMR sont situées dans les métropoles. Il existe au moins un grand laboratoire dont les travaux concernent les périodes antiques et du Proche-Orient ancien dans chacune des régions de la Métropole, avec une distribution plus clairsemée dans le centre du pays, et de nombreux départements restent vides, comme pour tous les domaines. On peut constater que la carte de répartition des unités correspond majoritairement à l'implantation des universités qui enseignent l'archéologie, et donc l'Antiquité classique et le Proche-Orient ancien, ainsi qu'à l'implantation principale des MSH. Lyon est la seule ville en dehors de Paris à concentrer plusieurs UMR d'archéologie : quatre UR sont rattachées à la MOM, une concentration permettant le développement d'une forte pluridisciplinarité.

3.4 Synthèse Moyen Âge, période Moderne et Contemporaine

La cartographie schématique des UR où la spécialisation sur les périodes du Moyen Âge, moderne et contemporaine est présente s'obtient à l'aide du tableau de la page 44 et des cartes des pages 38 et 68..

Le périmètre du Moyen Âge retenu recouvre les mondes médiévaux de l'Occident (Europe, Russie) et les territoires byzantins et islamiques du pourtour méditerranéen (Proche-Orient et Moyen-Orient), auxquels s'ajoutent des zones de contact africaines ou d'Asie centrale. La chronologie s'étend du VI^e au XIX^e s., mais dans nombre de domaines, les études sur le premier Moyen Âge sont étroitement associées à l'Antiquité tardive.

On peut estimer à 37 le nombre des UR (hors USR, MSH-MSHS) ayant une activité liée à l'archéologie médiévale ou moderne. Dans 29 UR, la périodisation qui inclut la période

médiévale va du Paléolithique, de la Protohistoire ou de l'Antiquité classique aux périodes médiévale, moderne et dans une moindre mesure contemporaine.

34 UR sont situées en métropole et 3 hors de France (CRFJ, IFEA, IMAF). Une très large majorité des UR métropolitaines sont des UMR (24).

Certaines **thématiques**, comme l'étude des territoires et l'organisation parcellaire, avec l'archéogéographie, les modes d'habiter et l'archéologie agraire, la culture matérielle et les évolutions techniques sont appréhendés dans **la longue durée, voire la très longue durée**. Les UR d'archéologie qui ont maintenu un terme chronologiquement signifiant, ayant assis leur renommée de longue date (comme le CRAHAM ou le LA3M), ont élargi ou entendent élargir leur périmètre, **en prenant en compte l'archéologie antique classique, voire protohistorique**. Cette évolution va de pair avec un fort ancrage régional et local des archéologues des périodes récentes, avec des relations développées et durables avec les services d'archéologie de la Culture et les opérateurs de l'archéologie préventive (Services de collectivités territoriales, INRAP, opérateurs privés). L'appréciation ci-dessous donne des tendances générales et mobilise une connaissance du domaine, par nature limitée.

Recherche archéologique française des périodes médiévales et modernes sur l'espace français européen

Sur 37 UR accueillant des archéologues et des recherches archéologiques médiévales ou modernes, 34 travaillent sur le territoire métropolitain. Elles n'ont cependant pas toutes la même ampleur. Du fait de la forte orientation pluridisciplinaire existant dans des UR qui rassemblent la plupart des études sur les sociétés du passé et leurs territoires, il n'est pas aisé d'identifier dans les rapports du Hcéres l'apport réel des archéologues. Pour le Moyen Âge, comme pour l'Antiquité classique et le Proche-Orient ancien, on constate que certaines grandes UR associant surtout littéraires et historiens médiévistes, modernistes voire contemporanéistes mentionnent plus ou moins l'archéologie, dans le panel des sources exploitées pour leurs thématiques, sans pour autant compter d'archéologues médiévistes dans leurs rangs. Ces UR n'ont pas été comptabilisées dans la présente réflexion.

Parmi les 37 laboratoires, se détachent **une douzaine d'UMR plus importantes** que les autres. Leur cartographie montre un certain équilibre sur le territoire, renforcée par l'association de quelques universités⁵⁹. Ce groupe comprend toutes les équipes issues de centres de recherche sur le Moyen Âge créés dans les années 1950-1970. On y retrouve aussi les grandes équipes qui ne couvraient à l'origine que des périodes antérieures (surtout de l'Antiquité classique et du Proche-Orient ancien) et qui ont fait le choix de prendre en compte un spectre chronologique plus large, d'une part, parce qu'elles sont adossées à des formations LMD archéologiques, d'autre part, du fait de collaborations avec le MCC (tutelle ou non) ou d'un partenariat avec l'INRAP. À cet égard, le rattachement d'agents du MCC, de l'INRAP ou d'opérateurs privés, est un facteur primordial, surtout pour l'activité de terrain et les programmes collectifs. On y retrouve aussi certaines UMR médiévistes pluridisciplinaires qui ont introduit plus tardivement l'archéologie dans leur palette.

Du point de vue universitaire, les UR les plus actives en archéologie médiévale bénéficient d'un environnement très favorable, à l'échelle universitaire (avec très souvent une formation au niveau de la mention) et régionale (liens avec le MCC et l'archéologie

⁵⁹ Bordeaux, Toulouse, Aix-Marseille, Nice, Lyon, Dijon-Besançon, Tours, Rennes-Le-Mans-Nantes, Caen, Paris, Strasbourg.

préventive); elles sont rattachées à des MSH, environnement propice à des synergies connues⁶⁰. Les archéologues de ces UMR portent les programmes de type PCR et déposent ou portent des ANR ou programmes internationaux. Un rapport⁶¹ indique que le Moyen Âge représente 35 % des gros projets (avec les historiens et les littéraires), toutefois, le tableau des projets déposés⁶² révèle peu de projets en archéologie médiévale, sauf lorsqu'il s'agit d'analyse de territoire ou de phénomènes étudiés dans la longue durée, tandis que les projets mettant en jeu les sources archéologiques et épigraphiques (et donc les archéologues) sont plus nombreux pour l'Antiquité classique et a fortiori la Protohistoire. Le même rapport indique que l'archéologie représente cependant environ 45 % des entrées dans ces projets ANR. On insistera sur le rôle structurant des PCR menés parfois à l'échelle des interrégions, et même avec une dimension internationale pour certains. Tous semblent conduits par un chercheur (au sens large), membre d'une de ces UMR. L'activité de terrain programmée des médiévistes est relativement dynamique ; de ce fait, elle est difficilement mesurable, car les rapports Hcéres ne la détaillent pas systématiquement.

Le nombre d'archéologues médiévistes est difficilement estimable car les documents ou sites web ne renseignent pas la spécialisation, mais on peut l'estimer, tous statuts et organismes confondus, à environ une trentaine d'archéologues (EC et C) qui se consacrent pleinement à l'archéologie médiévale.

Les rapports du Hcéres soulignent le très bon soutien des acteurs régionaux institutionnels, de l'administration publique (Région, collectivités territoriales, DRAC). Presque toutes les UR de cette aire comptent le MCC parmi leurs tutelles. Les rapports mettent aussi en avant l'intégration avec les acteurs de l'archéologie préventive : l'INRAP et plus épisodiquement les services des collectivités ou les opérateurs privés. Les effets de ces partenariats sont multiples : ces agents pallient la baisse des chantiers dirigés par des universitaires ou des chercheurs du CNRS ; certaines universités, bénéficiant d'un soutien actif des DRAC-SRA, inscrivent dans leurs objectifs des plans État-Région des thématiques attachées à l'archéologie ou obtiennent d'excellents résultats à des appels à projet régionaux. Cette situation, qui est propre à toute la recherche en archéologie, est plus favorable aux UMR installées en province qu'en région parisienne, du fait de la multiplicité des UR et établissements supérieurs dans cette région, ainsi que de la concurrence d'autres disciplines impliquées dans l'aménagement et l'action sociale du territoire. Une autre raison pourrait être liée à la faiblesse des rattachements conventionnés et réels des archéologues de collectivité aux UMR. Or, la région bénéficiant en revanche d'un bon réseau de ces services territoriaux, ils pourraient, avec le SRA, jouer un rôle utile dans le développement de partenariats efficaces.

⁶⁰ Montage et mise en œuvre d'opérations programmatiques en particulier de terrain, thèses, publications, valorisation, dynamisme dans le renouvellement des thématiques scientifiques, place occupées dans les évolutions technologiques, préoccupations dans les discussions à caractère méthodologiques et sur les questions épistémologiques, intégration et portage de réseaux au niveau national et international, élaboration de colloques... liste à laquelle on pourrait ajouter pour certaines la direction d'une revue spécialisée.

⁶¹ Rapport de conjoncture de la section 32 du CoNRS, 2014 : <http://rapports-du-comite-national.cnrs.fr/rapport-conjoncture/rapport-de-conjoncture-2014/accéder-au-texte-intégral-de-la-section-32>.

⁶² *Ibidem*.

Parmi les 34 UR, sept **UR de taille moyenne** se détachent ensuite, non pas tant par le nombre de leurs personnels médiévistes ou de leurs doctorants que par un nombre non négligeable d'opérations de terrain ou de programmes archéologiques. Enfin, dix UR ont une activité liée à l'archéologie médiévale nettement moindre. Ces UR forment le troisième niveau du réseau de l'archéologie médiévale en France ; associée à l'histoire ou à l'histoire de l'art, elle y est souvent développée au regard des enjeux patrimoniaux régionaux et de l'affichage de débouché des étudiants. Ces unités contribuent à l'activité de terrain si elles sont reliées à des formations universitaires comprenant si ce n'est un parcours ou des options en archéologie.

Quelques remarques générales

On insistera de nouveau sur **l'importance des PCR** financés par le MCC qui fédèrent réellement les archéologues (et d'autres chercheurs) appartenant à différents organismes impliqués dans la recherche archéologique. On signalera aussi la place bénéfique occupée ces dernières années par la thématique de **l'archéologie du bâti**, avec ses enjeux patrimoniaux, dans le développement de la recherche interdisciplinaire (archéométrie, mais aussi rapprochement entre archéologues et historiens de l'art, de l'architecture et de son décor) et pour la mise en place d'un dialogue entre Archéologie et MH ou urbanistes. L'interaction avec les historiens de l'art spécialistes d'architecture est forte, car son impact dépasse le simple champ de compétences des monuments historiques. On peut espérer que les pratiques interdisciplinaires qu'elle suscite rejaillissent sur d'autres domaines comme la culture matérielle : objets et pratiques artistiques ; décors sculptés, où le Moyen Âge reste en deçà des pratiques et thématiques déployées dans les études de l'Antiquité classique.

L'archéologie médiévale puis moderne est l'un des domaines récents, avec l'analyse des parcellaires et la morphologie urbaine dans le temps long, où les liens internationaux sont importants, à côté des champs plus traditionnels.

Cette spécialité, jeune encore, se distingue progressivement des approches traditionnelles (histoire de l'art, architecture par exemple) mais sans s'en couper, elle aborde des problèmes plus spécifiquement archéologiques.

3.5 Synthèse sur les techniques et méthodes des sciences exactes et naturelles en archéologie (voir définition p. 35)

La cartographie schématique des UR où les sciences sont représentées s'obtient notamment à l'aide du tableau de la page 45 et des cartes des pages 38 et 68.

La recherche archéologique française se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins pour ce qui concerne la mise en œuvre de techniques et de méthodes scientifiques récentes (exactes et naturelles). Celles-ci demandent un grand soin dans la veille scientifique et une grande réactivité pour concevoir et mettre en place des programmes et des laboratoires performants en recrutant des personnels formés, et en les dotant de laboratoires, de personnels et d'équipements neufs. De façon concomitante, il faut comprendre que les avancées scientifiques appliquées aux recherches archéologiques doivent auparavant se préparer dans la formation des archéologues qui devraient au moins être capables de dialoguer en profondeur avec les scientifiques spécialistes d'archéométrie sur les problèmes de mise en œuvre et d'interprétation des résultats. Ensuite, à côté des avancées les plus pointues, il est indispensable de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes puissants de

traitements en masse de grandes, d'énormes quantités de matériaux et d'analyses et de données, pouvant parfois fonctionner comme en routine automatisée, du terrain à la publication.

Aujourd'hui, l'on identifie 25 UR qui relèvent de cette catégorie dite ici des "sciences" (aucune UMIFRE, alors que, parmi les ÉFÉ, l'IFAO possède un laboratoire de 14C) dont dix de plus de 40 membres, quatre qui comptent de dix à 40 agents et onze petites équipes ; les personnels sont distribués dans un grand nombre d'unités. En effet, c'est aussi bien l'utilisation systématique de plateformes techniques pour la caractérisation des artefacts que pour les écofacts qui a été comptabilisé, avec des spécialités diverses (physiques, chimiques, biologiques, sciences de la terre, au sens large, etc.). Parfois, ces plateformes sont des membres ou des composantes de certaines UR (ArScAn, CEPAM, TRACES, HNHP, etc.), d'autres sont des UR spécialisées (LAMS, IRAMAT, Chrono-Environnement, AASP, ARAR, etc.), d'autres encore sont des laboratoires dont certains éléments coopèrent à des programmes archéologiques. Plus que pour les autres secteurs de l'archéologie envisagés ci-dessus, il est quasiment impossible d'analyser la question des personnels. Il est à noter encore, sans exhaustivité, que d'autres laboratoires du MESRI (IPANEMA), du MCC (C2RMF, LRMH) prennent part à ces approches de l'archéologie. Il est important de rappeler également que l'IRAMAT est une UR multi-site et que le réseau d'archéométrie CAI-RN du CNRS est un modèle de réussite. Enfin, s'il est de tradition que les préhistoriens et les protohistoriens se soient préoccupés très tôt de sciences et d'archéométrie, ce n'est plus en aucune manière leur apanage depuis longtemps, comme l'ont montré jadis le CRAHAM et les « services centraux » du défunt CRA du CNRS, ou comme le montre aujourd'hui la répartition des « sciences pour l'archéologie » entre l'InSHS et l'InEE. Il serait caricatural de cantonner le présent domaine à l'un de ces Instituts plutôt qu'à l'autre ou à d'autres encore. À côté de ces laboratoires ou plateformes, d'anciennes structures disparues du CNRS, comme le CADA ou le LISH, donnèrent lieu à des productions novatrices en leur temps, à l'époque des débuts de mathématisation des SHS (années 1960) et des balbutiements de l'IA et des modélisations (années 1980). À l'ère des « big data », de l'IA, de la génomique, de la protéomique, des développements des imageries non-intrusives et multidimensionnelles, une réflexion sur ces « sciences en archéologie » est indispensable à une stratégie nationale, dont l'urgence est devenue une évidence.

Humanités numériques

L'appellation « humanités numériques » (*digital humanities*) recouvre un vaste ensemble de pratiques de la recherche dans lesquelles l'usage des sciences du calcul et des données fait partie intégrante des problématiques posées. Outre les archives numériques comme les recueils de collections en ligne de sources primaires (notamment textuelles), la cartographie numérique (avec les systèmes d'information géographique, SIG), l'exploration automatisée (*data mining*) de grands ensembles de données culturelles et les analyses qualitatives, quantitatives et statistiques, ce domaine englobe désormais un large éventail de méthodes et de pratiques. Elles conduisent aux visualisations de grands ensembles d'images, à la modélisation 3D de monuments, de sites, d'objets ou de vestiges humains, ainsi qu'à la publication numérique.

Le déploiement de ces pratiques permet à l'archéologie française dans son ensemble d'affronter **la transition numérique** qui touche tous les domaines de la recherche, notamment dans les publications et les processus d'archivage (voir plus bas : publications,

archives). De très nombreuses unités de recherche en archéologie ont ainsi proposé ces dernières années de réorganiser leurs activités en adoptant de nouvelles problématiques associées à la mise en place et au renforcement de plateformes techniques performantes, nécessaires pour que les personnels puissent mener leur recherche dans des conditions optimales. De plus en plus souvent, ces constructions de plateformes et de bases de données ne peuvent plus se faire exclusivement au niveau de l'unité de recherche car elles nécessitent un haut niveau d'ingénierie et une très forte interdisciplinarité : les mises en place de structures nationales, comme les Groupements d'intérêt scientifique (GIS) et les Groupements de recherche (GdR), et européennes, par exemple dans le cadre d'infrastructures intégrées et d'actions du programme H2020, ont permis de bâtir des réseaux dans lesquels une foisonnante activité conduit à la production de multiples corpus épigraphiques, de bases de données et de référentiels d'images ou d'objets. La réalisation d'applications informatiques reliées à ces sources d'information permet d'examiner la littérature du passé et d'effectuer la reconnaissance automatique des productions matérielles issues d'une fouille par analyse d'images 2D et 3D. Lorsque ces corpus sont diachroniques, ils rendent possible l'observation, l'analyse et la modélisation de la dynamique des constructions spatiales et territoriales dans la longue durée et mettent en évidence des logiques inscrites anciennement dans les territoires et qui engendrent aujourd'hui de nouvelles dynamiques patrimoniales.

Par leur puissance fédératrice régionale, leur vision stratégique et leur impact sur la formation dans les unités de recherche qui leurs sont associées, les **Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) proposent un important soutien à la recherche archéologique dans le domaine des humanités numériques par des plateformes** techniques performantes de relevé, création de base de données, géomatique, stockage, modélisation, etc. Souvent généralistes, plus rarement centrées sur une thématique, on peut le regretter, ces structures ont des difficultés à jouer leur rôle d'incubateur sous la forme d'hôtel à projets, faute de moyens suffisants. Il apparaît pourtant que la mutualisation des équipements de numérisation devient un mode d'action très efficace lorsqu'elle est associée à l'accueil d'équipes-projets pour mener des actions précises sur une durée limitée. Les ÉFÉ et les Instituts de Recherche à l'étranger (UMIFRE/USR/IFRE) pourraient aussi constituer un maillon plus fort dans le contexte de l'internationalisation de la recherche au moyen des humanités numériques, notamment en tant qu'interface entre la communauté scientifique nationale et celles des pays d'accueil. Leurs actions, mises en place le plus souvent récemment, visent pour le moment à constituer des systèmes d'information géographique et des corpus en ligne pour exploiter la documentation matérielle mise au jour par les archéologues.

Le partage et la diffusion des connaissances, par le biais d'internet, a contribué à une diffusion et à une visibilité accrue des résultats de l'archéologie française. Ils mettent aussi à disposition de la communauté scientifique internationale de nombreux produits de l'archéologie française, permettant une vision mondiale du domaine qui encourage à aborder, de manière pluridisciplinaire, des faits culturels et historiques selon un angle très large, dépassant le prisme français ou occidental : le partage des données et la création de nouveaux modes de collaboration incitent le comparatisme et conduisent à dépasser les tendances souvent ancrées dans une histoire nationale propre à certaines approches.

Archives matérielles, archéométrie

L'application d'autres approches et techniques scientifiques à **l'analyse des productions matérielles et des archives biologiques et environnementales**, domaine de recherche appelé archéométrie ou *archaeological science*, contribue aux démarches archéologiques à partir de la mesure, à différentes échelles, de paramètres inaccessibles à l'observation macroscopique. Parfois considérée comme une discipline de service ou une discipline générant ses propres problématiques déconnectées de la réalité archéologique, l'archéométrie est aujourd'hui le plus souvent pleinement intégrée au sein des problématiques historiques et archéologiques.

L'étude des cultures matérielles requiert l'analyse chimique des matériaux constitutifs des objets retrouvés lors des fouilles et la compréhension des technologies mises en œuvre pour les élaborer, tandis que les études tracéologiques sur les matières minérales, métalliques, animales ou végétales aident à restituer les activités humaines. À une autre échelle, les méthodes de prospections géophysiques et de télédétection, notamment grâce à des techniques par laser (LIDAR) et aux images produites par satellites, aident à définir l'emprise de sites et à les placer dans un contexte géographique plus large. Ces données contribuent à une description plus fine de l'exploitation des matériaux au cours du temps, des circuits d'acquisition, des modalités de circulation, des techniques de production dans des aires chrono-culturelles diversifiées et, ainsi, à préciser l'identité culturelle des groupes étudiés et les mouvements de population.

Les relations entre les sociétés humaines et leurs milieux sont approfondies par l'étude des **archives géologiques, végétales, animales et humaines**. Les développements de la bioarchéologie sont nombreux, des macrorestes jusqu'aux paléoparasites et à l'ADN environnemental. Les études environnementales incluent des approches archéozoologiques, histologiques, sclérochronologiques, archéobotaniques (comme l'analyse des phytolithes, l'anthracologie, la palynologie) et une caractérisation géomorphologique du paysage (comme la nature des géomatériaux, la dynamique de l'environnement et des transferts, la géochimie des sols et l'hydrologie). Des instrumentations performantes sont nécessaires pour mener à bien ces recherches, certaines étant issues de développements méthodologiques récents sur les signatures chimiques par des mesures isotopiques et protéomiques.

En anthropologie, les recherches archéométriques vont de la paléontologie humaine à la génétique des populations. L'archéothanatologie débouche sur une meilleure compréhension des dispositifs funéraires et sur l'étude de leur variabilité au cours du temps à partir d'études fondamentales sur la taphonomie du cadavre et de la nature de la fouille à réaliser pour collecter l'ensemble des informations encore présentes. Le domaine particulier de la biogéochimie isotopique permet la reconstitution de l'alimentation, de l'environnement et des pratiques pastorales et agricoles. La question de la paléogénétique humaine est particulièrement importante actuellement en raison des enjeux scientifiques qu'elle recouvre, du développement technologique très rapide des outils d'analyse génomique et du climat de compétition internationale très fort qui y règne. Des efforts importants ont été réalisés dans plusieurs UR pour que la recherche nationale en paléogénétique puisse répondre aux nouvelles attentes de la communauté.

Dans le domaine de la **géochronologie**, la méthode de datation radiocarbone par spectrométrie de masse par accélérateur (AMS) possède des atouts majeurs pour l'archéologie. Elle s'est développée notamment autour de la mise en place de l'unité ARTEMIS, infrastructure de recherche commune au MESRI et au MCC. Il apparaît cependant que la demande de service dans ce domaine s'est très fortement accrue dans le monde : cela a conduit à une émulation entre équipes pour des mesures plus précises, plus rapides ou nécessitant des échantillons plus petits. Les UR universitaires françaises en charge de ces techniques ne peuvent aujourd'hui plus répondre à la totalité des besoins exprimés par les archéologues, qui doivent se tourner vers des laboratoires privés ou universitaires étrangers. D'autres méthodes, comme l'archéomagnétisme, se sont développées et ouvrent la voie à des études chronologiques dans des domaines d'application nouveaux. Si pour les périodes historiques, la dendrochronologie offre aussi un grand service, pour les périodes du Paléolithique les plus anciennes, des méthodes telles que la thermoluminescence (TL), la luminescence stimulée optiquement (OSL), la résonance paramagnétique électronique (RPE) et les autres datations radiométriques (uranium/thorium et radionucléides cosmogéniques) permettent de préciser les chronologies au-delà de la période couverte par la datation radiocarbone.

Les problèmes de **taphonomie**, de conservation et de restauration forment un autre sujet traité de manière interdisciplinaire et mettant en œuvres les analyses physico-chimiques. Les altérations des matériaux sous l'effet d'actions mécaniques, chimiques et biologiques limitent le potentiel informatif présent dans leur morphologie, leur structure, ainsi que dans leurs compositions chimique et isotopique. Pour remonter aux mécanismes d'altération, il est nécessaire de combiner une approche analytique des matériaux anciens avec l'étude de matériaux analogues vieilliss artificiellement en laboratoire ou en milieu naturel pour modéliser leur évolution au cours du temps.

De telles approches **nécessitent l'approche de terrain, l'étude de corpus significatifs, la constitution de référentiels scientifiques et la mise au point de développements méthodologiques et d'instrumentations performantes**. Ces dernières sont localisées dans un bon nombre d'unités à travers la France ou mutualisées sous la forme d'infrastructures de recherche, comme celles de rayonnement synchrotron par exemple. Les démarches archéométriques ont été intégrées et reconnues au sein d'axes bien identifiés dans les évolutions récentes du paysage de la recherche, liées à la mise en place des idex et des labex. La mission à l'interdisciplinarité du CNRS soutient par ailleurs le réseau CAIRN « Compétences archéométriques interdisciplinaires », qui regroupe les acteurs du domaine et précise les métiers spécialisés relatifs à la collecte des informations enregistrées par les objets anciens, artefacts et archives environnementales. On peut noter que 111 structures françaises, publiques et privées, étaient inscrites au réseau CAIRN en mars 2017. Une partie importante de ces unités ne développe pourtant pas d'activité archéologique directe : elles y contribuent en mettant à disposition leurs infrastructures ou en effectuant des activités de service.

L'intégration de ces approches interdisciplinaires dans les unités d'archéologie est répandue : la qualité et le caractère novateur des recherches menées dans une équipe sont souvent mis en avant en soulignant l'importance de la collaboration avec des spécialistes reconnus des disciplines archéométriques, par exemple pour mettre en relation la reconstitution de l'évolution des sociétés et l'analyse de leurs environnements physique et biologique. **Cette combinaison de la recherche de terrain avec des analyses de laboratoire a cependant induit une augmentation du coût des missions de fouilles, générée par la**

technicité croissante des moyens archéométriques et d'acquisition des données : il est regrettable que souvent, et en particulier pour les fouilles françaises à l'étranger, les soutiens institutionnels aux activités de fouilles ne permettent plus d'envisager l'ensemble des approches archéométriques. Une véritable réflexion sur les coûts de ces démarches et sur la possibilité de développer les prestations de service en archéométrie n'a pas encore été menée en France. S'il est tout à fait justifié que ce type de prestation n'incombe pas systématiquement à des unités de recherche académique, pour ne pas amoindrir leur potentiel de recherche, la question de la qualité et du devenir des résultats produits par de petites entités pouvant échapper aux systèmes d'évaluation institutionnelle se pose.

3.6 Synthèse sur les domaines étrangers et extra-européens

Cette sous-partie vise à prendre en compte les spécificités de la recherche archéologique française à l'étranger, qui ne doit pas être conçue comme étant complètement séparée et distincte de l'archéologie en France. En effet, certains domaines peuvent être vus comme des projections à l'extérieur de champs de recherches développés sur des territoires nationaux, comme une partie du Paléolithique (parfois très loin) ou de la Protohistoire (celle de territoires limitrophes ou de thématiques transculturelles transcontinentales⁶³), de l'Antiquité classique et du Proche-Orient ancien (dans le domaine classique méditerranéen mais aussi parfois très loin en Asie) et du Moyen Âge (européen, byzantin, musulman) à l'époque moderne (expansions coloniales portugaises et autres sur tous les continents jusque fort loin en Afrique, en Amérique et en Asie, avec des liens entretenus par des routes terrestres et maritimes).

Parallèlement, cette archéologie doit tenir compte des mondes chinois, indien, moyen-oriental, arabe, persan et asiatique, mais aussi américain, africain et océanien, si bien qu'elle demande la formation et le recrutement de spécialistes pointus non seulement de langues souvent rares, dont la tradition est ancienne et bien implantée, mais aussi des archéologies de ces domaines culturels. Or il semble qu'est perceptible un essoufflement des recrutements et des programmes de recherches linguistiques, historiques et archéologiques. Les causes en sont diverses mais l'on peut en énumérer facilement : la fermeture de terrains jadis ouverts et fréquentés (exemples : l'Iran, la Syrie – pays où l'on a compté jusqu'à 23 missions archéologiques françaises) ; la baisse des effectifs d'étudiants en général dans l'archéologie (pour des raisons variées, mais les cursus doubles ou triples et la durée des études exigés par l'archéologie de certains domaines étrangers peuvent être un frein, notamment en raison des faibles probabilités de recrutement dans les universités, au CNRS ou ailleurs) ; la cohabitation/concurrence dans les UMIFRE et dans le système universitaire avec les études contemporanéistes, de rentabilité apparemment immédiate ; la concentration de moyens importants sur des opérations de valorisations patrimoniales et de communication qui tendent à marginaliser la recherche fondamentale au bénéfice de coups médiatiques faciles, superficiels, sans apport scientifique ni évaluation réels, sans lendemains. Pourtant, la recherche archéologique française à l'étranger, y compris dans les civilisations extra-européennes (avec les Outre-mers nationaux), fait encore très bonne figure et présente même l'aspect d'un domaine d'excellence et d'importance nationale prioritaire,

⁶³ Par exemple : Trigger, 2003 ; Yoffee, 2015.

dans une politique et une diplomatie culturelles. Il est d'ailleurs symptomatique d'observer que les autorités et les universités chinoises, dans leur vaste projet eurasiatique de « routes de la soie » – terrestres ou maritimes – réservent une très large place à la culture, aux connaissances et aux recherches sur les civilisations de l'Eurasie, depuis les périodes les plus hautes, et que les universités chinoises fassent l'acquisition de bibliothèques entières d'archéologie et d'histoire antique, classique et orientale. Dans cette même perspective, qui est aussi celle de l'Histoire universelle, globale ou de la « Big History », les universités, musées, organismes de recherche archéologique non seulement des Amériques et d'Europe (Russie comprise), mais aussi de Chine, du Japon, de Corée, d'Australie et maintenant de Turquie, du Kazakhstan, d'Iran, etc. lancent, dans le cadre de vastes programmes scientifiques, des unités de recherches archéologiques dotées de laboratoires ainsi que des missions de terrain. Les relations entre les « pays fouilleurs », de tradition européenne, et les « pays fouillés » sont en pleine mutation, et le dispositif français devra évoluer ou disparaître à terme. La question n'est pas seulement de crédits, de postes s'il ne s'agit pas seulement de savoir si l'on publie en français ou en une autre langue ; la question concerne aussi l'épistémologie et la philosophie de l'histoire de la très, très longue durée – archéologie incluse en première ligne⁶⁴.

Rappelons que 20 UR travaillent à l'étranger (30 en comptabilisant les dix UMIFRE du MEAE-CNRS), dont cinq de plus de 40 membres et six de dix à 40 ainsi que neuf petites équipes (une sans archéologue) ; il faut leur adjoindre quatre des cinq ÉFÉ (ÉFA ; ÉFÉO, ÉFR, IFAO), d'importance primordiale pour le monde méditerranéen, mais aussi l'ÉFEO, qui étend sa toile de l'Inde à la Chine incluses.

La visibilité de la recherche archéologique française à l'étranger est remarquable, pour toutes les époques représentées, de la Préhistoire à l'époque moderne. Elle est soutenue et encouragée par le MEAE, à travers un organe consultatif unique au monde, la Commission des recherches archéologiques à l'étranger (dite « Commission des Fouilles »). Les Écoles Françaises et les Instituts français à l'Étranger fournissent également un exceptionnel soutien logistique, technique, scientifique et parfois financier aux chantiers archéologiques, servant d'interface avec les autorités locales pour les chantiers soutenus par le MEAE. Ils possèdent leurs propres fouilles, souvent effectuées par leurs propres équipes, en coopération avec les chercheurs membres des UMR archéologiques, où ils interviennent, comme fouilleurs ou comme formateurs.

Le MEAE avec la « Commission des Fouilles » affiche le bilan suivant : un soutien à 159 programmes dans 78 pays différents (voir le tableau de répartition schéma en annexe).

On peut observer selon les pays ceux qui accueillent 4 missions ou plus : Égypte, 11 ; Syrie, 8 ; Irak, 6 ; Turquie, 6 ; Jordanie, 5 ; Arabie Saoudite, 4 ; Éthiopie, 4 ; Albanie, 4 ; Croatie, 4 ; Maroc, 4 ; Liban, 4.

Il s'agit donc principalement des pays d'implantation traditionnelle ancienne dans la zone méditerranéenne et de l'ancien empire ottoman, auxquels s'ajoute l'Arabie Saoudite. Les implantations des UMIFRE qui comportent de l'archéologie (dix sur vingt-sept) illustrent ce point : la proximité des localisations des ÉFÉ renforce considérablement le dispositif de la France en archéologie du domaine méditerranéen (quatre sur cinq)^{iv}.

⁶⁴ <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00801564/document> : rapport 2012.

Un grand effort a porté depuis des années sur l'Amérique latine, en coordination avec la création de postes d'enseignement en France ; le domaine de l'Arabie et du Golfe a également considérablement progressé, soutenu par les monarchies pétrolières demandeuses et « acheteuses » d'archéologie (tout comme de musées et d'universités étrangers prestigieux : Louvre et Sorbonne « à Abou Dhabi »). En revanche, l'Afrique ne se développe pas autant que l'on pourrait le souhaiter et la zone Asie-Océanie, immense et qui demande une grande spécialisation, connaît des progrès mais encore très éparpillés dans un immense espace géographique, malgré les implantations de l'EFEO et de Pondichéry, où l'archéologie n'est pas au cœur des programmes.

Les ÉFÉ mettent en œuvre, depuis quelques années, un mode de fonctionnement en réseau et elles entretiennent des liens étroits avec les autres structures de recherche implantées à l'étranger. Deux URS, le Centre Jean Bérard de Naples et le Centre d'études alexandrines dont la tutelle est le CNRS, sont aussi adossées à l'ÉFR pour la première et à l'IFAO pour la seconde. Aux côtés des ÉFÉ méditerranéennes à forte vocation archéologique depuis leur fondation, l'EFEO doit être particulièrement mentionnée ici car elle forme un véritable réseau à elle seule avec son centre à Paris (enseignements, publications, diffusion) et ses nombreuses implantations en Asie. Bien que l'archéologie n'y soit pas partout présente, tant s'en faut, elle soutient des programmes importants au Cambodge (Angkor par exemple), au Vietnam ou en Corée du Nord, dans l'Asie péninsulaire en général.

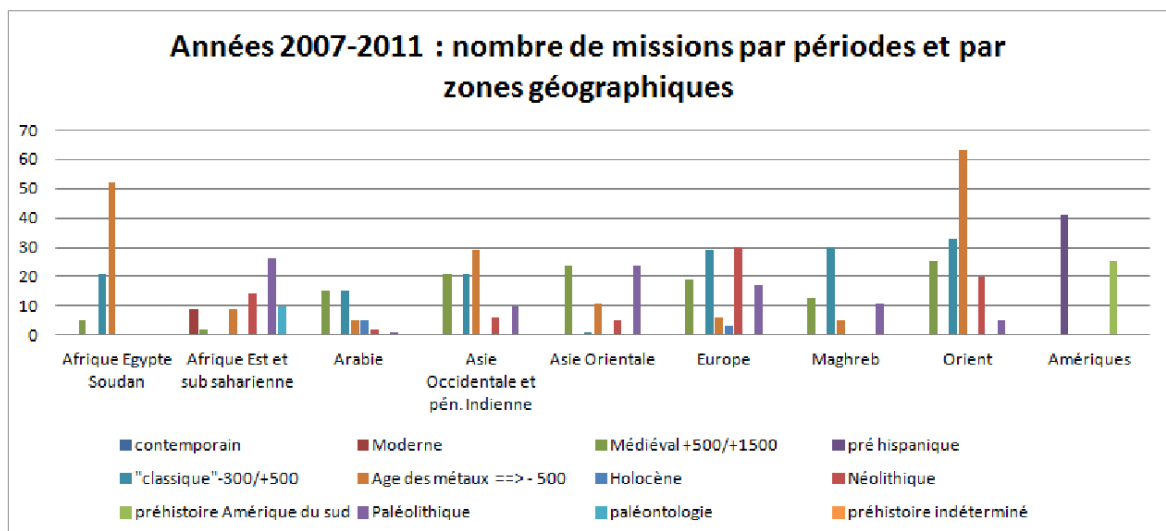
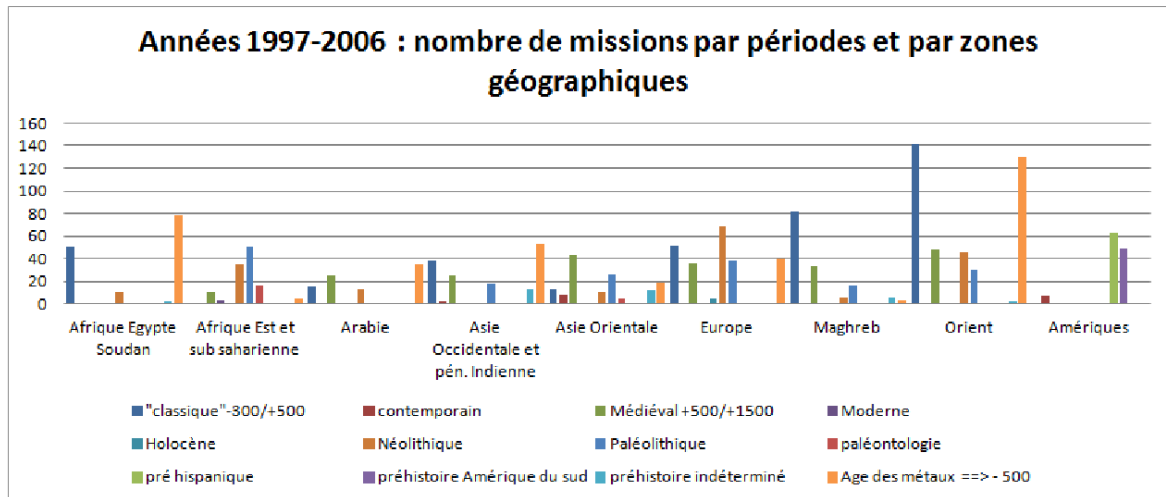
Les UMIFRE qui ont à connaître de la recherche en archéologie, même si elles ne peuvent pas être toujours très actives, en raison de troubles politiques ou autres, sont ainsi un élément constitutif essentiel du déploiement de l'archéologie française à l'étranger^v.

Les statistiques de l'InSHS sur les aires culturelles⁶⁵, qui concernent la section 32 du CoNRS et une partie de la section 31 (les UMR pilotées par InSHS à l'exclusion de celles que gère l'InEE), où l'archéologie n'est pas distinguée ni mentionnée mais comptabilisée avec toutes les autres disciplines, montrent également une prééminence caractéristique du Moyen-Orient, devant l'Europe et les Amériques, suivies de l'Asie et de l'Afrique.

De son côté, le rapport du MEAE sur l'archéologie française à l'étranger⁶⁶ donne le nombre de missions par périodes et par zones géographiques pour les années 1997-2006 et 2007-2011, selon des catégories chronologiques qui ne recoupent que partiellement la périodisation en domaines du présent rapport : contemporain, « classique » (-300/+500), préhistoire, Amérique du sud, moderne, âge des métaux (jusqu'à -500), paléolithique, médiéval (+500/+1500), holocène, paléontologie, pré-hispanique, néolithique, préhistoire indéterminé. Une autre approche quantifiée du même rapport (p. 24) liste ainsi pour « le Paléolithique 30 projets, le néolithique 15, la Protohistoire (métaux) 44 projets (60 si l'on ajoute les Amériques et l'Égypte pharaonique), l'Antiquité classique 47 (gréco-romaine principalement) projets, le Moyen Âge (avec islam et Byzance) 31 projets, et 26 projets transversaux ».

⁶⁵ Lettre de l'InSHS nov. 2014 et sept. 2015.

⁶⁶ 2012, p. 44-45.



3.6.1 Paléolithique à l'étranger

Les paléolithiciens français interviennent principalement en Afrique, mais également en Asie. Ils travaillent sur des sites archéologiques majeurs, développant des problématiques cruciales : processus d'hominisation, apparition des premiers outillages, diffusion des populations, etc., même si la majorité des thématiques concernent l'origine de l'homme. Ils ont été et sont en pointe sur ces recherches, accumulant des découvertes majeures, qu'ils soient en direction d'opérations ou en collaboration. Non exhaustivement, citons Toumaï (Tchad), Sterkfontein et Blombos (Afrique du Sud), Lomekwi (Kenya), Sangiran (Java, Indonésie), Piaui (Brésil).

Les opérations sur le Paléolithique à l'étranger comptent pour environ 15 % du total des missions françaises⁶⁷. Il faut en revanche noter que les instituts français à l'étranger soutiennent assez peu les projets paléolithiques (2 projets seulement ont été portés par ces institutions – IFAO et ÉFR).

3.6.2 Protohistoire à l'étranger

Le MEAE, à travers ses nombreuses missions, entretient les études protohistoriques françaises en divers points du monde (situation parfois doublée de Centres autonomes : cf. Institut Archéologique de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique). Les ÉFÉ intègrent souvent des programmes de Protohistoire. Ces efforts sont essentiels pour positionner notre pays au sein de la recherche internationale. On résumera ici quelques-uns des thèmes essentiels, actuels ou passés, insérés dans ces problématiques de recherches :

- Afrique : Prédynastique égyptien, cultures néolithiques du Maghreb et du Sahara, premières métallurgies africaines, expansions bantoues ;
- Asie : Civilisations néolithiques du Proche-Orient et de Chine, extension des systèmes agro-pastoraux à l'Asie centrale, cultures chalcolithiques d'Asie, Age du Bronze de Chine et d'Asie du Sud-Est, cultures steppiques, civilisations scythe, Yayoi japonais ;
- Océanie : cultures insulaires horticultrices, phénomène Lapita et migrations austronésiennes ;
- Amérique : berceau des plantes domestiques (Mexique, Andes, Amazonie), cultures Adena-Hopewell, cultures indiennes productives, Précéramique final des grandes cultures « formatives » (Mexique, Équateur, Pérou) ;
- Europe : Néolithique, Âge du Bronze et Âge de Fer hors de France, phénomène celtique.

L'archéologie protohistorique française maintient ainsi un rayonnement scientifique de haut niveau que l'on doit fortement soutenir.

3.6.3 Antiquité classique et Proche-Orient ancien

La liste des fouilles à l'étranger fournie par le MEAE montre que la place réservée à ce domaine est très importante : 64 missions réparties majoritairement dans trois sous-commissions, soit 40 %⁶⁸ : Afrique-Arabie : 20 sites répartis en cinq pays sur un total de 42 ; Europe-Maghreb, la plus importante en sites et en répartition par pays, quinze sur un total de 30 ; Orient ancien : 29 sites sur un total de 35, répartis dans sept pays.

Le plus grand nombre de fouilles archéologiques à l'étranger, pour l'Antiquité classique et le Proche-Orient ancien comme pour les autres, sont portées par les grands laboratoires, dont les chefs de mission sont membres. La majorité des UMR situées en France comptent dans leurs rangs un ou plusieurs chercheurs ou EC qui dirigent une fouille soutenue par le MEAE. Il en est de même pour les directeurs ou membres des unités de recherche basées dans les pays où se déroulent les fouilles. Un chantier (en Égypte) est dirigé par un ingénieur INRAP.

D'autres institutions françaises n'apparaissant pas dans le comptage des UMR portent des chantiers à l'étranger. Ainsi, le Musée du Louvre dirige plusieurs chantiers qui n'émargent pas tous au MEAE, ni auprès des Instituts français. Leurs chefs de mission, sont cependant

⁶⁷ Voir le rapport sur l'Archéologie française à l'étranger, 2012.

⁶⁸ Voir document du MEAE en annexe pour la répartition en pays.

tous rattachés comme membre permanent ou associé à une UMR. On peut mentionner également par exemple l'IRD, l'IPH, l'EBAF, mais les montages sont souvent élaborés avec les organismes mentionnés.

3.6.4 Archéologie médiévale et moderne à l'étranger

Vingt-deux UR conduisent un programme de recherche hors de France ou y participent ; quatorze ont une activité plus suivie à l'étranger, une même UMR pouvant avoir plusieurs terrains hors de France ; en particulier les UR travaillant de longue date sur l'archéologie, l'art ou l'histoire byzantine ou islamique.

Plusieurs UR ont des opérations, un programme ou un axe de recherche portant sur la Méditerranée orientale, le Proche et Moyen-Orient⁶⁹, dont les thématiques s'attachent à Byzance, aux chrétiens d'Orient ou aux Croisés. Avec les études byzantines, les travaux sur les mondes musulmans sont les plus nombreux, importants et réguliers, une tendance qui se traduit aussi de plus en plus dans les postes d'enseignement universitaire en archéologie islamique (0 en 2011, au moins 3 en 2018).

Les territoires d'étude s'étendent de l'Espagne d'Al Andalous au Turkménistan, en passant par l'Afrique, la péninsule arabique (Yémen, l'Arabie), l'Asie centrale (Iran, Pakistan) et l'Europe ottomane (Albanie, Grèce). On soulignera le redéploiement des terrains au Maghreb, où l'absence française avait été signalée en 2010⁷⁰. Ces UR collaborent aussi largement avec les UMIFRE et les autres centres français à l'étranger.

Dans ce paysage, les travaux d'archéologie sur l'espace européen apparaissent peu nombreux ; seules les UR en situation périphérique collaborent avec les pays voisins (Italie, Allemagne, Belgique, Angleterre). Une partie non négligeable des recherches portent sur les premiers temps chrétiens, mêlant intimement Antiquité tardive et haut Moyen Âge. Hors thématique de l'Islam, l'investissement de l'archéologie médiévale française, en Europe centrale et orientale, en Asie centrale et extrême orientale, et, pour la période moderne, dans le Pacifique sud voire dans les espaces indien et américain apparaît très faible, malgré les liens territoriaux et quelques programmes sur les effets de l'arrivée des Européens. Les thématiques portent sur des champs relativement traditionnels : la christianisation et les lieux de culte, les échanges et les productions, les forteresses et autres lieux de pouvoir, l'habitat. Apparaissent de nouvelles problématiques sur l'étude des territoires en raison de l'interaction de plus en plus forte entre médiévistes et paléoenvironnementalistes et d'archéométrie au-delà de la céramique ou des études métallographiques. Période moderne (encore rare et pour cette raison accolée à la période médiévale) : quatre UR travaillent sur l'Amérique ou sur les échanges avec l'Europe (Antilles, Guyane, Canada), principalement sur les échanges, les productions céramiques et sur l'archéologie navale.

3.7 Universités

Nous restons ici, faute de données précises, **sur un registre très général** qui ne permet pas de spécifier précisément l'archéologie mais qui ne lui est pas étranger.

Les laboratoires d'excellence et les COMUEs, comme pour toutes les disciplines, conservent et consacrent la prééminence de la région parisienne et l'archéologie n'échappe

⁶⁹ Croatie, Albanie, Grèce, Turquie, Liban, Palestine, Israël, Égypte, Iran, Arménie.

⁷⁰ Rapport de conjoncture section 32 CoNRS, 2010.

ou n'échappera pas à ces groupements. Il n'est donc pas surprenant que la prééminence de Paris se retrouve pour l'archéologie, comme vu précédemment, la structure de la France le veut ainsi.

De son côté, le dernier classement des universités par *QS World University Ranking by Subjects* 2018, quel que soit le crédit qu'on lui accorde mais qui est mondialement consulté, montre que les universités françaises régressent fortement, sur 48 disciplines examinées donnant les 200 meilleures formations. Cependant, l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne « se place dans les 50 meilleures mondiales pour 6 disciplines dont l'archéologie, l'histoire classique et ancienne, la géographie, le droit et la philosophie. » Elle n'est pourtant placée qu'au 23^e rang, derrière neuf universités des États-Unis, cinq universités du Royaume-Uni, deux australiennes, deux allemandes, deux danoises, une italienne, une néerlandaise⁷¹.

Un document du MCC fournit une liste des universités françaises où l'on enseigne l'archéologie, daté de 2008 mais qui n'a pas à être fondamentalement modifié depuis cette date. Il est commode car il donne les universités suivantes⁷² :

- Pour l'archéologie française et européenne :
Préhistoire, 15 ; Protohistoire, 11 ; Antiquité classique, 21 ; Moyen Âge, 22 ; période récente, 12 = 81.
- Pour l'archéologie extra-européenne :
Proche-Orient, 8 ; Égyptologie, 7 ; Islam, 5 ; Extrême-Orient, 4 ; Afrique, 4 ; Amériques, 6 ; Océanie, 3. Au total, 37.

Le *Livre blanc de l'archéologie préventive* (2012) donne le décompte suivant d'enseignants-chercheurs d'archéologie : *Activité en France* : Préhistoire 34 ; Protohistoire 23 ; Antiquité classique 42 ; Moyen Âge 41 ; Moderne 1 ; « spécialistes » sur le territoire national 21 ; *activité à l'étranger* : classique 70 ; byzantin 5 ; Amériques 5 ; égyptologie 14 ; Proche-Orient 13 ; Extrême-Orient et Inde 4 ; Afrique 3 ; Islam 2 ; paléoenvironnement 1. Le total qui en résulte – 290 – est inférieur à celui du recensement fait par le Hcéres et signalé ci-dessus dans la partie II, p. 9 : 400 EC.

Ces inventaires redisaient la prééminence de l'Antiquité classique et du Proche-Orient ancien, du monde méditerranéen, bien que le Collège de France, l'ENS, l'ÉPHÉ, l'ÉHÉSS et les grandes écoles n'y figurassent pas, quoique renforçant le dispositif français, et que ces établissements ne sauraient être oubliés⁷³.

Il est aisé de voir quelles sont les universités qui offrent la plus grande palette d'enseignements variés dans les différents secteurs de l'archéologie, toujours localisées en région parisienne et dans les grands pôles des métropoles françaises. Besançon, Clermont-Ferrand, Dijon et l'École du Louvre offrent le plus grand choix d'enseignements, la dernière pour l'étranger aussi.

⁷¹ Le Figaro Étudiant, 28/02/2018.

⁷² Fiches universités/MCC/Dapa/SDarchetis/MA/2008 disponible en ligne.

⁷³ Le site en ligne de Wikipédia :

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tudes_d%27arch%C3%A9ologie_en_France, celui du cidj (<https://www.cidj.com/metiers/archeologue>), de l'INRAP (<https://www.inrap.fr/comment-devenir-archeologue-9723>), de l'étudiant (https://www.letudiant.fr/metiers/secteur/culture/archeologue_2.html), donnent également des informations.

Pour l'Antiquité classique et le Proche-Orient ancien, mais aussi les autres domaines, la présence conjointe d'un cursus universitaire et d'une UMR est un atout majeur pour la formation des doctorants, qui soulignent leur bonne intégration générale dans les laboratoires d'accueil, amplement démontrée dans la plupart des équipes par l'implication des membres des UMR dans l'encadrement. Il manque cependant dans nos documents une information sur le ratio entre les thèses financées et les autres, et sur l'encadrement des doctorants étrangers par domaine. Les quelques éléments récupérés montrent une très grande disparité selon les unités. Plusieurs UMR, à Paris ou en Province, ont également signé des conventions avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche que sont les grandes Écoles comme l'École du Louvre (voir tableau ci-dessus). Les Instituts et ÉFÉ jouissant d'une grande estime et d'un grand prestige, dans leur pays d'accueil jouent aussi un rôle de formation. Sans être rattachés à une École doctorale, ils assurent séminaires et formations pour les étudiants français et locaux, en synergie avec les ED d'origine des étudiants.

Pour tous les domaines et pour toutes les périodes, l'élargissement du champ des spécialités de l'archéologie demanderait une réflexion sur la façon d'organiser au mieux les enseignements aux différents niveaux universitaires, afin qu'ils prennent en compte et articulent non seulement les aspects techniques mais aussi les indispensables cultures historique et scientifique au sens large, jusque dans les aspects les plus pointus des différentes disciplines concernées, de la Préhistoire au contemporain (voir ci-dessous).

3.8 Publications, bibliothèques, archives

Les publications en archéologie souffrent du handicap de devoir être doubles. En effet, les archéologues sont tenus de publier des **monographies** de chantier donnant une représentation de tout le matériel découvert qui sert à l'élaboration des données (description, plans, dessins, photographies, etc.) et ensuite, ou plus tard ailleurs, des interprétations et des synthèses, éventuellement pour un public élargi. Malgré les progrès de l'informatique, les parties documentaires des publications archéologiques, qu'il s'agisse de beaux albums de planches ou d'annexes à des ouvrages ou articles, sont des parties lentes à élaborer et pour lesquelles aucun système de normes internationales n'existe vraiment. Du dessin précis de silex et de poterie et du « rendu » détaillé des contextes des trouvailles sur le terrain jusqu'à la restitution de cartes de routes commerciales anciennes ou d'ateliers, le chemin est long. Certes, des parties de domaines sont aussi bien connues et répertoriées que les classifications des naturalistes (typologies d'amphores romaines, de certains outillages en silex, bronzes, etc.), mais cela n'allège guère encore la charge de préparation des publications. Celles-ci sont d'autant plus importantes que chaque site, après une fouille est tout ou en partie détruit, soit que l'on ait tout prélevé, soit que les vestiges conservés sur place (architecturaux par exemple) aient été dépouillés de l'accumulation de décombres riches en débris contextuels, culturels et naturels. La publication sera pourtant parfois, avec les objets patrimoniaux conservés, la seule trace, la seule archive d'une occupation ou d'une activité humaine.

La publication d'une fouille peut prendre la forme d'un rapport (document appartenant au domaine de la « littérature grise », non rendu public, mais parfois comptabilisé comme publication au plein sens usuel), d'une monographie ou d'une nébuleuse d'articles de la part des différents acteurs. Dans tous les cas d'importantes études contextuelles historiques,

matérielles et culturelles, sont indispensables, qui de plus requièrent l'accès à tout ou partie des connaissances accumulées auparavant et disponibles sur le domaine (thème, aire culturelle, période).

Pour cela l'accès à de grandes **bibliothèques et « bouquets »** bibliographiques est indispensable, et l'on comprend que celles-ci, selon les spécialités thématiques ou géoculturelles, surtout dans le domaine extra-européen, ne sont pas également réparties sur le territoire national.

Les bibliothèques des entités de recherche sont en général de qualité. Certaines sont exceptionnelles lorsqu'elles ont été fondées anciennement, ce qui est souvent lié à leur implantation dans des lieux devenus historiques par leur tradition de recherche. Les exemples sont connus de ces véritables trésors. Toutes les ÉFÉ possèdent en outre leurs propres éditions.

Malgré la numérisation d'une partie des fonds et des accès en ligne proposés dans des « bouquets » par les universités et par le CNRS (Bibcnrs), tout n'est pas disponible en mode numérisé, d'autant que les planches et les figures ne sont pas toujours de qualité suffisante. Néanmoins, la mise en ligne de publications, sur HAL-SHS par exemple et d'autres plateformes, est importante, autant pour lire que pour diffuser. Il faut aussi que les archéologues puissent avoir accès à des bouquets bien fournis, aussi bien humanistes que scientifiques (au CNRS, BibCNRS, InSHS et InEE). Dans cette perspective, la « science ouverte » est une initiative importante pour la recherche archéologique.

Toutes les unités disposent de la documentation des fouilles, qui sert à établir le rapport, puis la publication finale. L'arrivée de projets de mise en ligne de vastes champs **d'archives**, met en valeur les archives de fouilles, importantes pour l'histoire de la discipline, autant que pour la publication des résultats. Depuis quelques années, les archives, sous toutes leurs formes, sont devenues fondamentales pour garder mémoire et aider à la reconstruction des pays en crise, notamment par les photographies à partir desquelles on établit des images virtuelles tridimensionnelles de ce qui a été détruit. L'initiative du MCC concernant les grands sites archéologiques, exemplaire, combine plusieurs approches de l'étude des archives, à vaste échelle.

Grand public : Les archéologues paraissent moins actifs ou sont moins sollicités que leurs collègues historiens ou ethnologues pour ce genre de publications. Il suffit que l'on regarde par exemple le catalogue du « livre de poche » ou des collections « sciences humaines » de la nrf Gallimard pour s'en convaincre. Cependant des éditeurs comme le CNRS, Picard, Belin, Fayard, La Découverte, Flammarion, les PUF et d'autres font des efforts remarquables pour proposer des collections accessibles, à large diffusion, de haut niveau scientifique, bien illustrées en couleur et bien diffusées. Toutefois, rien de comparable avec les éditeurs anglo-saxons et les collections de Thames & Hudson, Cambridge, Oxford, Routledge, etc. pour ne citer que quelques exemples. Cependant, les résultats de l'archéologie bénéficient aussi des possibilités qu'offrent ponctuellement de beaux catalogues de grandes et de petites expositions, souvent aux limites de l'histoire de l'art, édités par les musées de la capitale mais aussi par ceux des régions.

Les synthèses émanant du Hcéres font apparaître globalement la grande qualité des publications en archéologie ainsi que le rayonnement national et international des divers supports éditoriaux. Les différences (quantitatives et géographiques) de diffusion, de rayonnement et de « visibilité » y sont aussi notées, selon qu'il s'agisse de l'échelle régionale, nationale ou internationale (voir ci-dessous).

3.8.1 « Bibliométries »

L'archéologie comme discipline scientifique se situe dans l'ensemble des sciences, objet du rapport Hcéres sur la *position scientifique de la France* d'avril 2018⁷⁴, mais l'archéologie française, comme science humaine fortement ancrée dans les territoires, dispose d'autres organes de publication à ne pas passer sous silence, nous le verrons. Un document du MESRI indique de son côté une non-spécialisation de la France en sciences sociales, tandis que le Royaume-Uni et les États-Unis sont caractérisés comme « plus spécialisés en Sciences humaines et sociales » (p. 47-48)⁷⁵.

Pour les archéologues, le « Plan national pour la science ouverte » prévoyant que « les résultats de la recherche scientifique soient ouverts à tous, sans entrave, sans délai, sans paiement » est très important pour une diffusion correcte des publications.

Le rapport de l'OST. L'« *Analyse bibliométrique de la production française en archéologie* », produit par l'OST au mois de juillet 2018 à la demande du Hcéres et du Comité (voir annexe) indique, ce que tout le monde ignorait ou ne percevait qu'intuitivement, une spécialisation de la France en archéologie, aussi bien selon le corpus de publications du Web of science (WOS) (mot-clé « archéologie »), que d'après un corpus plus large prenant en compte des publications en archéologie produites par des disciplines qui œuvrent dans les programmes archéologiques, en raison du caractère intrinsèquement pluridisciplinaire de la discipline (corpus dit « CREAS »). On remarque que les publications françaises (p.18) portent en grande partie sur le reste du monde, ce qui indique une grande ouverture internationale, très précieuse pour le pays.

De manière intéressante, pour un sous-ensemble (appelé « UMR-ARCHEO ») incluant neuf grosses UR archéologiques qui comptent pour environ 40 % des archéologues des UR du tableau Hcéres, on constate que si 1 083 publications sont identifiées dans la base OST (WOS), 10 306 apparaissent dans les dossiers Hcéres pour ce sous-ensemble. En effet, ce dernier prend en compte les ouvrages et les actes de colloques, etc. ainsi que des publications en français qui ne sont pas retenues ni comptabilisées par le WOS. Si bien que seules 45 % à 59 % des publications de ces équipes se trouvent aussi dans le corpus dit CREAS – celui du présent comité –, qui était nécessairement circonscrit à une sélection à opérer sur la base des recensements du WOS (listing) ; cela ne signifie pas que les publications ajoutées ainsi sont « hors archéologie », même si elles sont « hors WOS » (p. 23). Quoi qu'il en soit, à l'issue de cette très intéressante étude, la France apparaît comme possédant pour l'archéologie un indice de spécialisation plus grand que le reste des SHS et que cette discipline est très ouverte sur l'étranger.

Ces conclusions peuvent être complétées par les enquêtes, partielles pour l'archéologie, réalisées à l'aide du RIBAC de l'InSHS, pour les chercheurs de l'InSHS en général. Ces enquêtes et d'autres mettent en lumière un biais des corpus WOS en faveur des publications en langue anglaise et de celles des autres domaines scientifiques. Pour les seules revues, en 2015, le WOS ne recensait que 8,5 % des articles de revues publiés par les chercheurs de la section 32 (de toutes disciplines) et 16,3 % de ceux des chercheurs de la section 31 (seulement les unités pilotées par InSHS à l'exclusion de celles de l'InEE qui ne participent

⁷⁴ Hcéres.fr/publication-Rapport-PSF.

⁷⁵ État de l'enseignement supérieur et de la recherche n°11 2018 –juillet : <https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/>.

pas au RIBAC). Un tableau réalisé en octobre 2017 permet de comparer les sections 31 et 32 et la performance des différentes bases utilisables en bibliométrie dans la reconnaissance des articles publiés par les chercheurs français (Journalbase, ERIH, etc.), en se fondant sur les déclarations au RIBAC (voir tableau et lettre InSHS de mars et de juillet 2013 avec la discipline archéologie identifiée, ce qui est rare, et dont la quantité de publications prend place après celles de la sociologie, de l'histoire, etc. pour les articles et les chapitres d'ouvrages). Quoi qu'il en soit, la production publiée de l'archéologie française est excellente en quantité et en qualité ; quand bien même elle ne se retrouve pas en totalité dans les répertoires quantifiés internationaux, sa dimension régionale, en français, aux côtés de l'internationale, ne saurait être ignorée du public et des décideurs.

Il est certain que dans les publications la question de **la langue importe** énormément et que l'on hésite, dans les disciplines humanistes, entre la publication en français ou la publication en anglais à l'instar des disciplines scientifiques. La flexibilité qui prévaut jusqu'ici est favorable à un bon développement de la diffusion des publications de la recherche archéologique, mais l'on doit reconnaître que les grands moteurs de recherche internationaux ne « moissonnent » guère les publications dans d'autres langues que l'anglais. Bien que le français soit LA langue de la Préhistoire, l'internationalisation des recherches paléolithiques pousse les chercheurs français à publier dans des revues étrangères (anglo-saxonnes très majoritairement), au détriment des revues françaises dont Paléo et Gallia Préhistoire. La comparaison entre les **langues** utilisées pour les publications entre les sections du CoNRS est à ce titre sans équivoque : 50,8 % en français vs 44,5 % en anglais pour la section 31 ; 66,7 % en français vs 25 % en anglais pour la section 32⁷⁶. Cette situation se retrouve dans les colloques : 83 % des communications de chercheurs de la section 31 se font dans des colloques internationaux, pour 68 % en anglais, pour respectivement 75 % et 39 % pour les chercheurs de la section 32 (toutes disciplines).

Des entreprises de traduction seraient certainement bienvenues, si elles émanaient des demandes d'un lectorat anglophone intéressé par la recherche archéologique française plutôt que d'une volonté étatique de diffusion de la francophonie. L'archéologie extraterritoriale, qui publie aussi en anglais, possède une meilleure reconnaissance que celle qui reste en français quant à son impact sur le lectorat, évalué par les indices de citations. Comme d'un autre côté il n'y a pas de raison que les revues régionales et interrégionales, très importantes pour l'archéologie française, publient en anglais, pas plus que ne doivent publier en anglais les Académies⁷⁷, il faut chercher d'autres solutions pour une meilleure visibilité. Trois pistes mériteraient d'être explorées : 1) la traduction en anglais de travaux considérés comme importants ; 2) l'édition (en ligne et au fil de l'eau) de résumés en anglais des parutions en langue française, sorte de « **French Archaeological Abstracts** », allant du signalement au résumé, un peu à la manière de l'ancien « Bulletin signalétique » édité jadis par le CNRS ; 3) l'ouverture d'un portail internet commun pour toute l'archéologie française, bilingue (ou plus) qui donne simplement tous les liens possibles vers toutes les UR, institutions et sites pertinents.

⁷⁶ Le solde correspondant à d'autres langues ; voir La Lettre de l'InSHS de juillet 2016.

⁷⁷ Voir la démarche de l'Académie autrichienne à l'échelle européenne pour que l'on publie chacun dans sa langue.

3.8.2 Publications, Points particuliers

L'INRAP et les autres sociétés intervenant en archéologie préventive (voir également plus bas) ont contribué à accumuler une documentation de premier intérêt. Il faut donner à ses agents, seuls ou en collaboration avec des universitaires ou des chercheurs CNRS, les moyens, en temps et en crédits, pour publier. Nous manquons de monographies pluridisciplinaires qui devraient constituer le corpus des connaissances sur lesquelles prendra appui la recherche de demain.

Les revues régionales⁷⁸ sont d'excellents supports d'articles à côté des revues nationales⁷⁹. Mais il faut surtout faire aboutir les monographies de sites et donc favoriser les organes qui publient des volumes dans ce sens⁸⁰. On doit regretter la disparition de la série des ERC du Ministère des Affaires Étrangères qui prive les **missions œuvrant à l'étranger** d'un support spécifique de publication. Ce problème est aujourd'hui sans solution. Faut-il que CNRS-Éditions, à condition qu'on lui en donne les moyens, prenne le relais ?

Les politiques éditoriales des laboratoires : d'une façon générale, les publications sont excellentes, en qualité comme en quantité (voir ci-dessus, les informations provenant des rapports du Hcéres). Cette excellence repose fortement sur la politique d'édition, fondamentale pour tous les centres de recherche à l'étranger (ÉFÉ) et en France (diverses Presses Universitaires et CNRS-Éditions entre autres) qui publient dans leurs propres collections et revues très ouvertes à l'archéologie, bien implantées dans la sphère nationale et internationale. Enfin, les revues archéologiques régionales ont une place fondamentale pour une diffusion rapide des recherches archéologiques sur le territoire métropolitain. Cela est la conséquence de la forte implantation régionale de beaucoup des chantiers de fouilles, mais restreint parfois la visibilité des travaux, une situation qui s'améliore grâce aux numérisations.

Il faut veiller au maintien, à l'originalité et la qualité des réseaux internationaux francophones et maintenir la reconnaissance scientifique de la recherche menée en langue française.

3.8.3 Valorisation, diffusion :

Les publications de valorisation et les actions en ce sens sont très nombreuses et présentent bien des aspects de la discipline en France et à l'étranger, en région parisienne mais aussi beaucoup dans les régions⁸¹.

Le **Paléolithique** est certainement l'une des périodes archéologiques les plus médiatisées. Il suffit de constater les succès des documentaires, docu-fictions, émissions, consacrés aux hommes préhistoriques, ainsi que par exemple l'énorme affluence à l'exposition consacrée à Neandertal au Musée de l'Homme en 2018. Cet intérêt pour cette longue période de l'humanité est certainement à mettre en relation avec notre quête de recherche d'origine,

⁷⁸ Revue Archéologique de l'Ouest, Revue Archéologique de l'Est, Revue Archéologique du Centre, Aquitania, Documents d'Archéologie Méridionale.

⁷⁹ BSPF, Gallia/Gallia- Préhistoire.

⁸⁰ CNRS-Éditions, DAF, Suppléments de la SFP, de Gallia / Gallia-Préhistoire, Archives d'Écologie Préhistorique, Documents d'Archéologie méditerranéenne.

⁸¹ Par exemple : <https://journées-archeologie.fr/> ; <https://journéesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>.

mais aussi avec les grandes questions actuelles sur les modifications climatiques et notre durabilité en tant qu'espèce sur une planète en transformation.

Il faut également se souvenir qu'au travers des études sur le paléolithique on touche aux sciences naturelles. Ainsi, une valorisation bien menée sur le Paléolithique permet d'aborder des enjeux contemporains, tant scientifiques, politiques, climatiques que philosophiques. On ne peut donc que regretter que la forte médiatisation du Paléolithique ne trouve pas suffisamment de relais dans les programmes scolaires.

Le grand public et la médiation : l'archéologie de la **Protohistoire** ne peut vivre si elle n'est pas accompagnée par une politique de médiation vers le public. La médiation archéologique est devenue aujourd'hui un métier en pleine expansion et il faut s'en féliciter (films, BD, reconstitutions, etc.). On doit regretter l'absence de films TV sur les chaînes françaises (sauf ARTE) : un effort de lobbying est à faire de ce côté.

La situation est plus préoccupante du côté des musées. Les musées consacrés à la Protohistoire ou dont la Protohistoire est le thème central sont très rares (Musée de Carnac et la Maison-Accueil de ce site consacré au mégalithisme ou le Centre-Musée de Bibracte pour la période gauloise). La situation dans le Midi est préoccupante. On y a multiplié les musées « romains »⁸² mais aucun musée spécifiquement protohistorique (sauf Ensérune et Lattes - et encore ceux-ci ne portent que sur la période de l'« hellénisation »). Cela est grave car c'est tout un pan de notre histoire qui n'apparaît pas aux yeux du grand public alors que ce moment est essentiel : mise en place du premier monde paysan, des techniques agricoles, de la métallurgie, des inégalités sociales, des impacts anthropiques sur l'environnement, de migrations diverses. Plus globalement, on assiste alors à une série d'éclosions autochtones qui expriment une créativité spécifique de nos diverses régions mais qui n'est pas visuellement concrétisée. Ainsi par exemple il existe en Aveyron-Tarn-Hérault un ensemble, unique en Europe par le nombre et l'originalité, de « statues-menhirs », la première statuaire européenne (les premières « photographies » de pierre, codées certes, de notre espèce). Cet ensemble mériterait certainement d'être exposé dans un grand musée. La médiation de la Protohistoire est très insuffisante. Elle occulte une période capitale et poursuit une vision conventionnelle et dépassée en regard de l'avancement des recherches de terrain.

Antiquité classique et Proche-Orient ancien. Les équipes font toutes un grand effort de diffusion des connaissances auprès de tous les publics. On peut aussi signaler l'effort fourni par les institutions à l'étranger, les nombreuses participations à des expositions, les guides et les ouvrages de vulgarisation, la présence dans la presse, les conférences et séminaires des instituts français. Les archéologues participent fréquemment à des conférences publiques et à des actions patrimoniales de valorisation de sites (expositions), en musées ou archives, éditent des ouvrages de vulgarisation. La diffusion vers l'enseignement secondaire est également de plus en plus pratiquée, en lien avec les autorités régionales. Des associations comme la SFAC et la SOPHAU sont également très actives.

Moyen Âge et période moderne. Les chercheurs et les équipes s'activent pour la diffusion des connaissances auprès du grand public : quelques expositions phares, (par exemple, « Quoi de Neuf au Moyen Âge ? » - la Villette 2017) et beaucoup d'investissement

⁸² Nice, Fréjus, Arles, Nîmes, Javols, Narbonne, Saint-Bertrand-de-Comminges, etc.

au niveau local et régional. Malgré tout un déficit subsiste dans la lisibilité. On pourrait donc encourager la diffusion d'informations sur les grands sites et les mobiliers médiévaux, en dépassant l'espace français et européen, par des éditions de qualité, par l'iconographie également. Il serait important aussi de promouvoir une revue se consacrant à l'archéologie moderne et contemporaine.

En conclusion. Le panorama synthétique ci-dessus est nécessairement incomplet car, rappelons-le, il ne s'agit pas d'un livre blanc. Il a été établi sur la base des données fournies par le Hcéres sur un total de 102 unités recensées, augmentées d'importantes informations reçues lors des divers entretiens et collectées dans de nombreux documents accessibles. Un peu moins de 1 500 agents, sur les plus de 4 000 que compterait l'ensemble de la discipline, ont pu être ainsi pris en compte, collectivement, selon des domaines d'activité caractéristiques, qu'ils soient chronologiques, géographiques ou thématiques. Ainsi apparaît tout d'abord la richesse et la qualité de la recherche archéologique française, mais aussi la diversité de son organisation et le très large éventail de ses spécialisations et de ses manifestations, qu'elles soient savantes ou destinées à un plus large public. Forte d'une longue tradition (la France, avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie, compte parmi les fondateurs historiques de la discipline), la recherche archéologique française a su évoluer selon les progrès des spécialités scientifiques qui la composent et suivant les transformations des structures administratives. Du Paléolithique à l'époque moderne et sur tous les continents, que les chantiers soient programmés ou préventifs, un très grand nombre de cultures et de civilisations sont abordées avec une compétence internationalement reconnue. Ce panorama global remarquable, y compris pour ce qui concerne les publications et les approches scientifiques les plus récentes, même si tout n'est pas parfait on l'a vu, présente quelques fragilités et les germes de futurs progrès que l'on peut anticiper et qui sont abordés dans la partie suivante (IV).

Partie 4

L'archéologie : une discipline d'avenir

Analyse des forces et faiblesses du système (national et international)

Pluridisciplinarité scientifique, organisation, nombre de chercheurs, attractivité pour le public, tels sont certains des ingrédients majeurs qui permettent de comprendre cette excellente position de l'archéologie française en regard d'autres domaines et face à d'autres pays. Est-ce à dire que le système actuel doit être simplement maintenu en l'état, que le *statu quo* est totalement satisfaisant ? Nullement, et c'est pourquoi il convient maintenant de nuancer en pénétrant plus avant dans les diverses manifestations de la discipline archéologique mais en mettant aussi en évidence, à côté des aspects remarquables, des points actuellement ou potentiellement améliorables, avant d'aborder la prospective proprement dite.

En France, le **regroupement des recherches d'archéologie dans les Unités Mixtes de Recherche (UMR)** joue un rôle fondamental dans la structuration de la recherche : ce sont les « briques » qui construisent le système. Les UMR rassemblent des EC et chercheurs de divers horizons, Universités, CNRS, MCC, INRAP, collectivités territoriales et d'autres encore, parfois en grand nombre, travaillant sur des programmes de recherche d'une très grande diversité. Elles encadrent aussi les doctorants, rassemblant ainsi les trois indispensables piliers fondamentaux que sont *recherche, enseignement et ressources documentaires* (bibliothèques, archives, collections de référence). Parfois même, la logique des rassemblements opérés confère une visibilité limitée à l'archéologie, qui n'apparaît pas dans les intitulés.

Cependant, l'intégration dans les UMR des archéologues non universitaires ou non CNRS (SRA, INRAP et privés, collectivités territoriales) est inégale ; ces acteurs fondamentaux de l'archéologie n'ont en général pas assez de temps à consacrer à la recherche.

Ces concentrations permettent de nombreuses synergies, locales, régionales, nationales et internationales mais aucune coordination nationale n'observe, ne régule ou ne dynamise la discipline. Les **implantations** territoriales dans l'Hexagone reposent en grande partie, outre les hébergements universitaires, sur le réseau des **MSH** dans une « logique de sites ». Les **MSH** qui ont pour mission de structurer la recherche en région au travers d'échanges interdisciplinaires et internationaux permettent une mutualisation des moyens et des services afin de favoriser une meilleure synergie entre les établissements et les organismes qui s'y rattachent. Peu de MSH font apparaître l'archéologie dans leur intitulé, aux côtés des autres disciplines que l'on y pratique aussi, même si les sites internet corrigent en partie cette discrétion. L'on ne saurait sous-estimer non plus l'importance de *l'échelle régionale* pour l'archéologie nationale, programmée et préventive. En effet, aussi bien la recherche que la présentation (musées dans les régions – de divers statuts –, musées de sites, etc. et laboratoires) incitent le public local, mais aussi de très nombreux visiteurs étrangers, à prêter attention aux résultats tangibles de l'archéologie obtenus grâce à la qualité des recherches, mais aussi à celle des présentations, publications, expositions, colloques et animations sur la recherche « en train de se faire ». De première importance sont les « points focaux » comme les centres/sites/musées/laboratoires implantés dans les régions (quelques exemples parmi bien d'autres : Argentomagus, Arles, Bibracte, Lattes, etc.).

Les UMR, les MSH, et les centres régionaux, ainsi que tous les acteurs de la recherche archéologique ont parfois mis en place des **réseaux** nationaux ou internationaux (ou y participent) qui renforcent les programmes de recherche. Les tendances innovantes des thématiques, la mise en œuvre de grands thèmes porteurs de synergies et de pluridisciplinarité, parfois même au sein d'une même UMR ou MSH, où plusieurs équipes travaillent sur le même champ, avec des approches disciplinaires voisines, méritent d'être encouragées et maîtrisées. Par ailleurs, à une échelle inter-sites, les LIA/LMI, RTI, IRN, etc., ainsi que les GIS, sont relativement peu investis et utilisés par les archéologues, malgré leurs potentialités pour la discipline. Il faut toutefois souligner la réussite des archéomètres avec le réseau CAIRN.

En général, les fouilles des chantiers des archéologues français, programmées ou préventives, produisent des quantités considérables de **matériaux** (artefacts, écofacts, archives, données diverses) mais le nombre insuffisant des personnels disponibles pour la conservation, l'étude et la publication conduit à des retards qui demeurent parfois à résorber rétrospectivement après des années (*cf.* les fouilles de la Cour Napoléon du Louvre). Le stockage, la gestion et l'exploitation scientifique de ces matériaux et de ces arriérés sont un problème qui reste à résoudre pour notre archéologie, malgré les efforts déjà consentis (voir plus bas). Dans cette perspective et de façon plus générale, il pourrait être intéressant de se pencher sur l'idée, que des chercheurs des États-Unis proposent, d'adapter aux sciences de l'archéologie, des « Centres de Synthèse », concept qui implique de larges collectes et des traitements de données puissants, sur toutes les cultures, à l'échelle mondiale⁸³.

Publications : « *Visibilité* » immédiate et travail de fond

Les chercheurs français ont pris l'habitude, pressés par un environnement international, de publier en anglais de courtes notes dans de grandes revues anglo-saxonnes, entrant ainsi dans un système qui a tendance à favoriser les analyses de détail rapidement parues. L'objectif est d'être lu par le plus grand nombre et d'augmenter son « impact factor ». Cette course à la publication de courtes notes éparpillées se fait souvent au détriment du travail de fond, jugé lourd en investissement et, au plan de la carrière, moins rentable : celui de la monographie de site. On n'oubliera pas toutefois que c'est pour cela que l'archéologue est d'abord rétribué : apporter une documentation renouvelée à la communauté scientifique. Il convient donc de rééquilibrer un système qui actuellement a tendance à privilégier la note « pointue » ou le « scoop » au travail d'envergure. Il faut encourager les chercheurs (par des aides matérielles ou une valorisation de leur carrière) à aller dans ce sens. La médiatisation, la communication et la valorisation patrimoniale peuvent ainsi parfois aller jusqu'à détourner quelques résultats la recherche au profit d'une visibilité superficielle encouragée par le système médiatique actuel.

Pendant, l'archéologie n'est pas aussi **visible** qu'elle le pourrait et le mériterait, au vu de l'intérêt qu'elle suscite. Le MCC et le MEAE la signalent très bien sur leur site Internet,

⁸³ Altschul, *et al.*, 2017 ; Baron, *et al.*, 2017.

mais ce n'est pas le cas du CNRS par exemple, même si, séparément, les sites des institutions (MSH, UMR, INRAP, MNHN, etc.), en général bien conçus, le font.

L'interdisciplinarité s'étend, pour l'archéologie, du côté des disciplines humanistes tout comme scientifiques. Cela pose un problème pour la formation des archéologues. Les premières, traditionnelles et solides, sont à soutenir et à renforcer sans faillir ; plus nouvelles, les secondes sont à développer, tant dans l'enseignement que dans la veille scientifique/technique, en vue d'une réactivité et d'une rapidité de mise en œuvre de thèmes novateurs ou de méthodes innovantes. Les **thématiques**, anciennes ou plus récentes sont en général présentes sans grosses lacunes dans la recherche archéologique française, mais parfois avec un certain décalage temporel par rapport à la concurrence internationale, européenne, anglo-saxonne et aujourd'hui « mondialisée » avec l'émergence des chercheurs asiatiques en archéologie, japonais et plus récemment chinois. On soulignera également un certain manque de réflexion théorique et épistémologique en comparaison notamment des archéologues du monde anglo-saxon, mais aussi maintenant latino-américain (Argentine, Brésil, Chili), et même par rapport à la réflexion théorique des historiens et des ethnologues français (pour ne mentionner qu'eux) qui sont souvent mieux formés dans cette optique.

À **l'étranger**, la France a mis en place depuis le XIX^e siècle un excellent réseau scientifique et logistique, Écoles et UMIFRE, uniques dans le paysage international, à côté des écoles archéologiques étrangères en Grèce et à Rome et du réseau international des implantations de l'Institut Archéologique Allemand (DAI), dont le centre est à Berlin. Cependant, des positions qui paraissaient solides depuis des décennies se sont révélées fragiles et des programmes ont dû être suspendus très rapidement. Il devient donc indispensable de tenir compte de telles éventualités, dans l'évolution parfois imprévisible des pays d'accueil. La flexibilité des équipes françaises est grande mais elle dépend du type de formation de ses archéologues pour se redéployer dans les pays voisins ou pour revenir des décennies plus tard. Le cas de la péninsule indochinoise est emblématique, où l'ÉFÉO a pu se redéployer après des décennies d'absence, grâce à sa structure « en étoile » déployée autour d'un centre à Paris et à des implantations modifiables. D'un autre côté, le problème que pose le recrutement des jeunes chercheurs au retour de leurs séjours dans les Instituts à **l'étranger** est unanimement signalé (voir plus bas). Le rapprochement progressif en réseau des ÉFÉ et des UMIFRE ne résout pas ce problème et la « Commission des Fouilles » doit confier de plus en plus de chantiers importants et stratégiques à de jeunes chercheurs brillants et pointus mais sans statut, ce qui, au-delà du problème humain, fragilise la continuité/pérennité des missions. Selon le rapport de *Conjoncture de la section 32* (2014) : « faute de recrutement de chercheurs statutaires permettant le maintien d'une présence forte de l'archéologie française à l'étranger, certains terrains seront nécessairement abandonnés »⁸⁴. Force est de constater que cela concerne une archéologie très spécialisée, fleuron de la France dans la recherche comme dans l'enseignement : pourquoi former des docteurs qui demeureront sans emploi se demandent déjà certains spécialistes ?

Les **Universités** (tous établissements confondus) possèdent une belle tradition **d'enseignements** de haut niveau en archéologie. Celles qui ont obtenu des index contribuent

⁸⁴ <http://rapports-du-comite-national.cnrs.fr/rapport-conjoncture/rapport-de-conjoncture-2014/acceder-au-texte-integral-de-la-section-32>.

fortement au soutien financier des laboratoires. Le rôle des **COMUEs** semble également être amené à croître, et les doctorats de tels groupements (par exemple, PSL avec les ED de l'EHESS (286) et de l'EPHE (472)) devraient être bénéfiques à une discipline comme l'archéologie⁸⁵.

La répartition géographique et thématique des labex où apparaît de l'archéologie serait également intéressante sur la gestion, à plus petite échelle, du « feuilleté français ». Différents rapports notent que l'autonomie financière renforce des situations locales existantes et que les initiatives d'excellence, avec l'ANR, contribuent fortement à la précarisation de l'emploi scientifique.

Sur le fond, on note dans les **Universités** une baisse du nombre des inscriptions d'étudiants en archéologie, pour des raisons qu'il faudrait analyser en profondeur. D'un autre côté, la création des licences d'archéologie, qui accompagne la professionnalisation (Master-Pro) dans le cadre de la gestion patrimoniale et la nécessité de donner aux étudiants une formation élémentaire de la Préhistoire aux périodes historiques récentes, sont positives. Cependant une **formation** trop rapidement spécialisée pour les jeunes chercheurs se fait souvent au détriment d'une culture générale nécessaire à la recherche. Par ailleurs, on assiste à un certain désinvestissement des EC dans l'archéologie **programmée** métropolitaine. Inversement, on soulignera la part grandissante des chercheurs issus de l'archéologie préventive dans les fouilles programmées, à côté des agents du MCC qui, eux aussi, paraissent en baisse dans la prise en charge d'un chantier ou un programme.

Au **MCC** il faut noter l'importance capitale pour l'archéologie française des affectations et de la répartition des conservateurs et des inspecteurs des services départementaux, municipaux, des musées, etc. : relevant de la tutelle du MCC on soulignera leurs interactions-participations aux UR. Les observateurs soulignent tous les problèmes de la pyramide des âges et de la formation des personnels (niveau du recrutement par rapport à l'exigence de la thèse) dans une perspective de recherche, ainsi que le temps dévolu à l'administration, qui excède celui qu'ils peuvent consacrer aux recherches et aux publications. Le **CNRA**, outre une programmation nationale, à la fois très précise et très générale, met en place huit groupes thématiques et procède à une réflexion très utile sur les thématiques émergentes. Ce sont des avancées importantes dans la perspective d'orientations futures de la discipline en France. Cependant, l'archéologie programmée demeure toujours le parent pauvre, notamment en regard de la préventive. Cela mérite que l'on y réfléchisse très sérieusement.

L'INRAP, fort de ses 2 200 agents (dont 200 docteurs et 4 HDR), souffre cependant, de l'avis général, de difficultés pour conduire à leur terme la recherche scientifique et les publications des résultats du terrain. Ses agents rattachés aux UMR sont évalués comme les autres chercheurs de l'unité. La programmation nationale est prise en compte en proposant des « saisons » annuelles thématiques (par exemple médiévales), car il est impossible par définition de programmer les aménagements qui requerront une opération préventive. L'institut possède un excellent système de communication et de valorisation, avec notamment le meilleur site internet de France pour l'archéologie. Ses interventions à l'étranger sont appréciées des autorités locales, mais peuvent difficilement être conduites jusqu'à l'étude et la publication. Ce problème **d'étude et de publication** se pose avant tout

⁸⁵ Sur ces regroupements, voir, pour 2018 : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94756/les-regroupements-universitaires-et-scientifiques-une-coordination-territoriale-pour-un-projet-partage.html>.

en France même. Sauf trouvaille exceptionnelle (*cf.* le récent exemple de la tombe de Lavau), la « patrimonialisation » générale a pour effet de rendre scabreux tout tri dès le terrain pour conservation et étude. D'un autre côté, les sédiments, matrice des artefacts et des écofacts, de plus en plus porteurs d'information archéologique et historique pertinente, compte tenu des avancées des analyses (sols, vestiges organiques) ne peuvent pas faire l'objet de conservation patrimoniale, d'où potentiellement une perte d'information. Le retard de publication scientifique rétrospective est important, malgré tous les efforts consentis (les CCE du MCC conserveraient des dizaines de milliers de mètres cubes de matériel non publié). Des solutions doivent être trouvées sans retard, en interne et/ou en collaboration (voir plus bas).

Le CNRS est un acteur primordial au cœur de l'archéologie. À son propos, et ce n'est pas nouveau, tous les indicateurs soulignent une **évolution démographique défavorable** du personnel, mais ce constat est général. L'InSHS et l'InEE gèrent, séparément ou ensemble, une part considérable de la recherche française en archéologie, y compris à l'étranger, et les divers rapports produits par ces deux instituts et ceux des sections 31 et 32 du CoNRS sont très précieux (conjoncture, fin de mandature, prospective). De même, le RIBAC de l'InSHS ne concerne pas (ou pas encore) l'InEE ; c'est un remarquable outil « d'introspection » en temps réel (dans le respect des règles de la CNIL). L'archéologie y apparaît parfois en filigrane, plus rarement en tant que discipline.

L'InSHS, toutes disciplines comprises, couvre en 2018 les Amériques, l'Asie, la Protohistoire, la Gaule romaine, soutient l'archéométrie (réseau CAIRN), l'IA ; il insiste sur l'interdisciplinarité et met en place un comité interne d'archéologie avec l'InEE. Plus généralement, intéressant l'archéologie, on mentionnera les *grandes universités intensives de recherche*, les réseaux, la politique de sites, des délégations de personnel dans des UMIFRE. En somme, cet Institut réaffirme fortement son soutien « aux sciences archéologiques (à l'égard desquelles le CNRS a une responsabilité particulière), à l'anthropologie et aux études classiques/sciences de l'érudition »⁸⁶. Le CS de l'InSHS⁸⁷ propose de soutenir la recherche fondamentale, et non uniquement des « enjeux sociétaux », de favoriser les structures de recherche transversales (GDR, IRN), de fournir les accès bibliographiques à des revues d'autres instituts du CNRS, d'ouvrir une réflexion épistémologique, de diffuser les humanités numériques, de soutenir l'internationalisation par soutien aux réseaux et aides à la traduction.

L'InEE pour sa part regroupe un nombre moindre mais significatif d'archéologues (20 UR d'archéologues dont 100 % opèrent sur le terrain) ; il soutient le développement des sciences environnementales et physico-chimiques et des publications en anglais. Le *Rapport de conjoncture* de **2014** souligne la faiblesse du Paléolithique ancien, de la Protohistoire récente (âges des métaux), de l'Asie centrale et orientale. Diverses approches apparaissent : modélisations informatiques, LIDAR, référentiels, technologie, alimentation ; paléogénétique et approches physico-chimiques en bioarchéologie sont présentées comme demandant des recrutements (en partie satisfaits en 2017-2018). Le *Rapport de fin de mandature 31 2012-2016* observe que les domaines thématiques de la section 31 offrent une

⁸⁶ Voir ci-dessus 2.1.2.3.

⁸⁷ Rapport de prospective oct. 2016.

intersection/interface avec bien des travaux d'UR de la section 32. Les *tableaux des effectifs et des recrutements 31 (2005-2016)* indiquent une perte de 20 chercheurs en douze ans ; le taux de renouvellement est donc insuffisant et l'archéologie pourrait en être très gravement affectée.

Les initiatives d'une coordination entre les deux Instituts et les deux sections, qui renforceraient l'archéologie, ne peuvent qu'être bien accueillies et encouragées.

Rapport de prospective : Synergies régionales (France et international) ; interactions environnementales et coopérations scientifiques (disciplinaires et interdisciplinaires) ; politique de partenariats internationaux ; coordination des tutelles.

Nous abordons ici, outre les problèmes relevés dans la section précédente, les grandes questions et les grands défis posés à la recherche française en archéologie et nous envisageons de possibles perspectives. Des mesures et des organisations administratives pourraient en découler, qu'il n'est pas dans nos attributions de décrire ou de proposer, mais également des avancées techniques (physico-chimiques, biologiques, IA, etc.) et des ouvertures thématiques et conceptuelles, comme par exemple les perspectives de très longue durée⁸⁸.

Nous reprenons ici pour la prospective le plan de la partie n°3 et les observations formulées dans 4.1, par périodes et par secteurs.

PAR PÉRIODES : Paléolithique, Protohistoire, Antiquité classique et Proche-Orient ancien, archéologie médiévale, très longue durée.

Rappelons ici que le **Paléolithique** manque d'archéologues spécialisés, surtout sur le Paléolithique ancien ou moyen, tous les observateurs l'indiquent.

La **Protohistoire**, période « historique » (du Néolithique à l'Âge du Fer inclus) est trop écartelée entre la Préhistoire (qui revendique le Néolithique et l'Âge du bronze) et les Antiquités historiques (qui annexent l'Âge du fer). Or, elle est un tout. Tant que durera cette scission, la Protohistoire ne pourra s'exprimer comme période « historique » pleinement autonome. Une seule revue lui est consacrée en tant que telle : les documents d'Archéologie méditerranéenne (mais elle exclut le Néolithique...).

Une revue de Protohistoire pourrait être consacrée au premier monde rural et, plus généralement, la Protohistoire pourrait bénéficier d'une reconnaissance comme une période ayant, sur plusieurs millénaires, sa spécificité entre le temps des chasseurs-cueilleurs et celui de la ville.

Le concept même de « Protohistoire », très clairement cerné en France alors qu'il est absent ou mal défini dans l'archéologie anglophone, doit être pris comme un atout à utiliser pour renforcer ce domaine.

L'Antiquité classique et le Proche-Orient ancien demandent un soutien constant qui ne doit pas se relâcher, dans la grande tradition de recherche de notre pays, à l'échelle nationale, méditerranéenne et au-delà, en lien avec le nouveau développement (annoncé) des études humanistes. L'on ne peut qu'insister encore une fois sur la formation nécessaire

⁸⁸ Voir ci-dessus, partie II, note 3 ; Kintigh, *et al.*, 2014.

pour la mise en œuvre, dans les disciplines humanistes, de l'érudition la plus pointue et de la recherche méthodique du plus haut niveau. La compétence de la France dans le domaine de **l'archéologie sous-marine** est aussi un élément positif de spécialisation à développer.

L'archéologie médiévale est désormais bien inscrite dans le paysage professionnel, scientifique et académique français. Le corps enseignant compte au moins 29 EC en intégrant byzantinistes, spécialistes de l'Islam médiéval et d'archéologie moderne. L'artisanat et la production restent des domaines forts, la céramique connaît un renouveau, tout comme l'étude des minerais et de la métallurgie, ainsi que celles des ressources et du paysage. S'ajoute à ce bref panorama le domaine urbain, l'idée même des villes ou de ce que peut être une ville, qui reste largement calquée sur l'étalon de la ville gréco-romaine. L'archéologie **moderne** et industrielle peine aussi à se faire reconnaître, dans les champs pour certains traditionnels et d'autres non (habitat non élitaire, archéologie agraire, espace et territoire, environnement, funéraire, ...).

L'étude de la très longue durée : du Néolithique (sinon plus tôt) à la période moderne, de grands programmes pluridisciplinaires, locaux, régionaux ou à une échelle géographique plus large devraient certainement être développés, multipliés et soutenus. Ils se mettront en place avec le concours de spécialistes de toutes les époques et disciplines, pour l'étude du territoire, de l'habitat et des pratiques agraires par exemple. Il s'agit bien là de l'une des caractéristiques de ce que l'on peut attendre de l'archéologie à notre époque.

PAR SECTEURS :

Les « sciences » : cette partie est spécialement développée ici, compte-tenu de son importance pour l'avenir de toutes les périodes et de tous les secteurs, bref pour l'ensemble de l'activité de recherche en archéologie⁸⁹.

La génétique est en train de modifier en profondeur les problématiques archéologiques. Il convient de renforcer les laboratoires français spécialisés en analyses d'ADN (MNHN, Toulouse, Bordeaux). Prenant la succession des études sur les marqueurs sanguins, les recherches sur l'ADN ont fait beaucoup vieillir les approches anatomiques et métriques. C'est pourquoi l'anthropologie funéraire a basculé vers l'analyse des gestes sépulcraux et des rituels. La génétique va plus loin dans la mesure où elle documente sur les mouvements de populations ou d'individus et touche maintenant la longue histoire des agents pathogènes de jadis (pestes, hépatites, etc.).

La faible capacité de fonctionnement des laboratoires français actuels incite nos archéologues à donner leurs échantillons à de gros programmes étrangers bien financés par ailleurs (USA, Allemagne). Nos fouilleurs deviennent ainsi les simples « pourvoyeurs » de ces grandes opérations. Il serait temps que notre pays soit lui-même à l'origine de programmes d'envergure et que les archéologues y adhèrent. À tout le moins, compte tenu de la cherté de ces programmes et de l'internationalisation de la recherche, que les acteurs français assument le co-pilotage de ces interventions. La France ne peut pas manquer le rendez-vous

⁸⁹ Voir aussi Grosman, 2016 et le site du Max Planck Institute for the Science of Human History : <http://www.shh.mpg.de/DLCE-research-overview>.

de l'ADN car les analyses ne vont cesser de se multiplier, leur coût baisser et les questionnements se complexifier.

Il convient aussi que les archéologues interviennent directement dans les problématiques envisagées par les généticiens. Ces derniers, forts de leurs résultats, proposent souvent des hypothèses simplifiées, en se contentant de se référer à des théories médiatisées, simplifiées, réifiées même, mais sans mesurer la complexité des problèmes archéologiques⁹⁰. Une collaboration est incontournable.

Les approches techniques et interdisciplinaires, la révolution numérique et l'apport de nouvelles techniques d'investigation issues de disciplines variées (chimie, biologie, physique, environnement, géosciences, etc.) conduisent au lancement de **nouvelles thématiques de recherche** en archéologie.

De nombreuses unités de recherche développent de telles approches avec des plateformes technologiques souvent très performantes, renouvelées ou réalisées ces dernières années grâce aux soutiens financiers de l'ensemble des acteurs de la recherche française, notamment le MCC, les régions ainsi que les universités et le CNRS dans le cadre du programme des Investissements d'avenir. Au niveau national, plusieurs plateformes analytiques dédiées à des techniques utilisées en archéométrie et pour les humanités numériques ont également été créées (TGIR Huma-num et autres). Ces instrumentations de pointe sont un enjeu pour le développement d'une recherche de haut niveau et pour contourner certains obstacles méthodologiques. Il faut cependant faire attention à continuer le développement des compétences liées à ces équipements, notamment en termes de qualité des mesures, d'interprétations statistiques et de capacité à les utiliser pour la modélisation. L'initiation de projets interdisciplinaires est très utile pour le développement, l'optimisation et l'application de ces méthodes.

Une **compétition internationale** s'est développée en archéologie suite à l'ouverture de **l'accès aux bases de données et autres ressources scientifiques**. Cependant, la recherche française en archéologie se trouve encore dans une situation favorable grâce à la qualité des plateformes techniques qui permettent la collecte d'informations nouvelles sur des collections anciennes, ainsi qu'en vertu de la richesse du travail sur le terrain mené par l'archéologie préventive et les fouilles programmées en France et à l'étranger. Néanmoins, plusieurs éléments sont à considérer pour maintenir la dynamique actuelle :

- Il est important que les **recherches interdisciplinaires soient bien intégrées et coordonnées aux débats et aux problématiques scientifiques** en cours dans les disciplines archéologiques, qu'elles ont en partie aidé à susciter, et dans lesquels elles auraient sans doute un rôle plus important à retrouver. Des **réseaux** et des projets régionaux ou nationaux (RTP, PCR, GDR, etc.) permettent de renforcer les recherches transversales et pluridisciplinaires, en allant au-delà du simple espace d'échange et de dialogue. Ils aident à initier des dynamiques nationales qui pourront ensuite être portées au niveau européen.

- La prise en compte de ces enjeux scientifiques interdisciplinaires dans **le choix des chantiers de fouilles programmées, en France et à l'étranger**, pourrait permettre de promouvoir ces approches et de mieux répondre aux questions que la société se pose : par exemple, l'histoire des interactions entre les sociétés humaines et l'écologie éclaire les actions à mener dans le cadre du changement climatique global. Munie de ces outils, l'archéologie offre aujourd'hui un point de vue chronologique et spatial unique pour comprendre un ensemble de processus qui ont façonné les sociétés humaines.

⁹⁰ Reich, 2018 ; Eisenmann *et al.* 2018.

- L'apport extraordinaire des études de **paléo-génomique** montrent que de telles démarches peuvent occuper une place scientifique majeure en moins de deux décennies. Il est ainsi devenu récemment possible de retracer des migrations de populations, pour l'instant essentiellement en Europe, en Asie de l'Ouest et en Amérique. Les résultats complètent ou vont au-delà des approches archéologiques qui pouvaient en effet décrire les mutations culturelles, mais sans savoir si elles étaient corrélées à des mouvements de population ou à d'autres facteurs, notamment environnementaux, économiques et technologiques. Sur de telles thématiques, il est important d'anticiper les demandes d'acquisition de données, en développant les plateformes et les recherches qui conduiront aux progrès techniques utiles à l'archéologie (diminution de la taille de l'échantillon analysé pour répondre à des soucis de conservation, augmentation de la précision des mesures pour résoudre des questions chronologiques plus précises, compréhension plus fine des données génétiques tant humaines que végétales, animales ou des microorganismes, etc.). La recherche, après avoir exploré les thèmes de migrations et peuplements, va maintenant se tourner vers des analyses exhaustives intra-sites, c'est-à-dire vers des traitements de grandes quantités de données. Une orientation à ne pas manquer, car porteuse de résultats fondamentaux pour le monde de demain.

Les **productions de l'archéologie préventive** depuis une trentaine d'années fournissent une grande opportunité pour les approches interdisciplinaires et techniques. La valorisation de ces fouilles et l'étude des matériels archéologiques conservés dans les Centres de conservation et d'étude (CCE) doit être envisagé sur le temps long, en considérant des thématiques qui permettent de revisiter ces collections, par exemple sur un matériau ou une espèce animale : les masses de données à extraire des très nombreux objets examinés pourront être traitées pour répondre à de nouveaux questionnements concernant l'étude de grands ensembles, sur de longues périodes et/ou de larges territoires. C'est le défi actuel de l'utilisation des notions issues des « big data » que de dépasser les capacités des outils informatiques classiques de gestion de base de données pour étudier autrement de vastes ensembles. Il est également prévisible que le développement de l'IA permettra de contourner le verrou scientifique inhérent au traitement de données archéologiques qui sont partielles, hétérogènes et complexes. Il sera cependant important pour développer de telles orientations de recherche, de tisser des partenariats académiques et privés nouveaux et attirer les jeunes chercheurs vers des nouveaux profils scientifiques.

Les **systèmes d'information géographiques et les relevés 3D** permettent la reconstitution virtuelle de monuments, de sites ou d'espaces géographiques. Ces outils sont particulièrement adaptés dans le domaine de l'archéologie du bâti, qui nécessite des recherches tant pour l'archéologie préventive que pour la conservation du patrimoine. Plus largement, le numérique, en visant une large diffusion et en postulant le modèle du libre accès aux outils comme aux données et aux résultats du travail scientifique – dont les rapports de fouille, permet une diffusion plus large des données archéologiques et des acquis scientifiques aussi bien dans la communauté des chercheurs et des étudiants qu'auprès d'un large public. Les *carnets de recherche archéologique sur internet* offrent une visibilité nouvelle sur la recherche en cours. La production participative (*crowdsourcing*) induit la possibilité de collecter des données en quantités considérables, de les rendre lisibles et exploitables, de les partager et de les pérenniser. De telles actions peuvent permettre d'**accentuer l'intérêt du public et de motiver les jeunes pour les études en archéologie**, dans les filières de sciences humaines et sociales ou dans les autres disciplines qui y contribuent. L'introduction dans les formations universitaires d'un nombre plus important

de cours sur les méthodes scientifiques contribuant à l'archéologie, notamment les aspects statistiques et de modélisation, devrait être envisagée tant au niveau de la licence que du master. Il est aussi possible de s'interroger sur la manière dont l'ensemble des disciplines scolaires pourront, dans l'avenir, mettre les ressources et les outils des humanités numériques destinées à l'archéologie au profit des *apprentissages dès le plus jeune âge*.

Quelques Points notables

Automatisation et terrain : deviendra-t-il possible, à plus ou moins brève échéance et à l'aide de laboratoires mobiles sinon portatifs, d'aborder au plus près du terrain des formes d'automatisation de la collecte, pour la prospection, la fouille, les analyses, les reconnaissances de formes, des classements typologiques élémentaires ?

Les analyses en masse systématique des échantillons (datations, matériaux, biologie, etc.) et leurs traitements à grande échelle sont à envisager sérieusement et à mettre en place, car elles deviendront rapidement aussi importantes que les typo-morphologies qui sont aujourd'hui systématiquement de rigueur, après la période révolue des sélections des objets de collection, les plus beaux ou les plus intéressants.

Techniques et méthodes non intrusives : le LIDAR peut opérer dans toutes les zones forestières ; un grand programme national de prospection de l'ensemble du couvert forestier français pourrait être envisagé. L'imagerie et les analyses non-destructrices vont se développer très rapidement (par exemple papyri d'Herculanum, tablettes cunéiformes dans leurs enveloppes, etc.) et la recherche archéologique doit se les approprier.

Biologie : génétique, épigénétique, archéologie de pathologies (pestes, hépatites, etc.) conduisent à envisager de nouveaux programmes de grande ampleur ; l'Institut Max Planck de Léna et des universités états-uniennes de pointe, comme Harvard, coopèrent déjà sur de telles thématiques, on peut dire que le temps presse. Ainsi, par exemple, une réflexion indispensable est déjà en cours sur la relation entre les classifications archéologiques et les données génétiques⁹¹. La protéomique est un champ d'importance capitale, notamment pour les études en archéozoologie (étude de l'évolution des espèces et des territoires qu'elles ont occupés). Par exemple, l'Université de Cambridge a créé une chaire de protéomique...

Dans le **domaine de l'IA**, de l'élaboration de modèles d'évolutions à grande échelle, de transformations de systèmes complexes et d'autres, des collaborations devraient être mises en place en archéologie ou en « Big history », ce qui revient souvent au même, avec des organismes comme l'INRIA, l'ISC-PIF et autres.

Thématiques interdisciplinaires : une réflexion est à mener, sur les disciplines à protéger, ou en déshérence, dans certaines aires culturelles et/ou géographiques, comme par exemple l'Afrique du nord, qui manque de toutes les études paléo-environnementales pour l'époque romaine, ou le Moyen Orient pour toutes les époques.

⁹¹ Eisenmann *et al.* 2018.

QUELQUES POINTS FORTS GÉNÉRAUX EN BREF

La **structuration régionalisée en MSH** présente des avantages pour l'archéologie nationale dans les régions, qu'elle soit programmée ou préventive, et pour des unités, instituts, musées sur place, mais elle demande nécessairement d'être complétée par un dispositif solide d'implantations de « sites/musées/laboratoires » ainsi que par celui qui est déployé à l'étranger.

Les **regroupements** opérés par le CNRS lors de la constitution d'UMR de grosse taille sont à poursuivre par une **politique plus intégrative, sans éparpillement des forces**. Et ceci d'autant plus qu'il faut déplorer la raréfaction des postes liés aux métiers de l'archéologie (ingénieurs informaticiens, techniciens, dessinateurs, documentalistes). Mutualiser les équipes au sein des UMR est une bonne voie, encore faut-il que le staff des techniciens soit suffisant dans chaque structure. (Voir aussi plus haut "réseaux")

Fouilles programmées : il s'agit d'un domaine encore trop faible numériquement (non pas en qualité), un parent pauvre à impérativement développer, soit qu'il s'agisse d'opérations en zones peu touchées par les aménagements, soit que, comme avec les sites/musées/laboratoires, il s'agisse de perspectives régionales intégrées de longue durée.

Les compétences acquises par la France dans les domaines de **l'archéologie maritime et navale**, en particulier en milieu immergé, en font une référence au niveau international. Elles demandent à être soutenues, pour toutes les périodes étudiées.

L'archéologie française à l'étranger : il s'agit de l'un des fleurons de notre archéologie, le dispositif français est excellent, pour la coopération et, bien que parfois moins réactif face à la concurrence d'autres pays, il demeure fragile, à l'extérieur (instabilités régionales) comme en interne (budgets contraints, dotations faibles, problèmes des recrutements spécialisés).

Le dispositif demanderait un renforcement général dans les secteurs où les ÉFÉ ne sont pas implantées, et un soutien maintenu au réseau des synergies ÉFÉ-UMIFRE. En favorisant les approches pluridisciplinaires, les projets innovants, cette archéologie permet aussi d'accélérer la mise en place de coopérations internationale et européennes et avec les pays partenaires de l'espace européen de la recherche. **Tous les domaines de l'archéologie à l'étranger**, si variés, si dynamiques, méritent d'être soutenus. Pour le *Paléolithique*, relevons que les origines de l'homme et les processus d'hominisation sont des thématiques porteuses de sens, scientifiquement comme en termes de diffusion de connaissances et de valorisation, car elles attirent fortement l'attention du public. La perspective est celle de l'histoire de l'Humanité. Là encore, les perspectives de très longue durée replacent l'histoire de l'Humanité dans des évolutions qui intéressent aussi l'avenir de la planète. L'espace méditerranéen et proche-oriental, l'Europe atlantique et septentrionale, les zones eurasiennes des steppes et forêts jusqu'au fleuve Jaune et au-delà, aucun secteur, aucune période ne doit être délaissé, aucun continent négligé ; l'Asie (centrale, méridionale, péninsulaire, orientale), l'Océanie, les Amériques ne peuvent être prises en compte, à côté des domaines plus traditionnels, que par le fort soutien d'une dynamique, c'est-à-dire d'une grande politique scientifique. Les jeunes chercheurs en formation sur des domaines lointains de civilisations doivent être activement encadrés et soutenus, "nourris à la brochette", afin d'être recrutés correctement.

C'est à cette condition que l'archéologie française fera plus entendre sa voix dans l'élaboration de l'agenda thématique des recherches archéologiques dans le monde.

L'archéologie préventive à l'étranger peut intéresser de nombreux pays qui cherchent à concilier développement économique et sauvegarde du patrimoine. Une collaboration est envisageable entre les services des ambassades, l'agence Business France, les entreprises et les opérateurs archéologiques nationaux (INRAP et autres), afin de proposer des "kits" associant travaux publics et archéologie préventive. *L'archéologie de crise* à l'étranger, qui pourrait être dite « réparatrice » et porte son attention sur le patrimoine mis à mal, se développe depuis quelques années au gré des aléas des conflits ; elle a donné lieu dans maints pays, dont la France, à de nombreuses initiatives pour le soutien de la recherche dans les disciplines touchées par ce phénomène, notamment par des formations particulières, par le traitement des archives, et par des reconstructions virtuelles tridimensionnelles, fantômes polymorphes et polychromes des ruines de splendeurs évanouies.

L'archéologie des catastrophes (*disaster archaeology*), tout comme celle dite des conflits récents (les vestiges des guerres du XX^e siècle sur les champs de batailles, 1914-1918 principalement) ou dans des charniers en Europe et en Afrique, ou encore les recherches dans des ruines récentes (ouragans, séismes, etc.) n'est pas développée en France : ne faut-il pas la prendre en considération désormais, à côté des opérations en cours à Pompéi, à Théra ou ailleurs ?

Une **internationalisation croissante** des programmes de recherche est nécessaire et effective. Le CNRS recrute des chercheurs étrangers pour qui notre pays est attractif, soit parce que l'emploi en archéologie est mal en point dans le leur, soit parce que le faible coût des inscriptions en université attire des jeunes gens qui seraient autrement allés dans le monde anglo-saxon. Pourtant, les programmes européens pourraient être bien mieux utilisés, malgré un taux de succès à l'ERC qui est remarquable (*cf.* plus bas, « Conclusion »). Il est ainsi souhaitable de développer les recrutements/séjours de chercheurs étrangers en partenariat avec les Instituts d'Études Avancées (IEA), les COMUEs, etc. Mais il est nécessaire aussi de développer des Laboratoires européens ou internationaux associés (LEA/LIA) et Groupements de recherche européens ou internationaux (IRN) pour construire des réseaux de recherche internationaux et pour accroître la visibilité.

Il conviendrait aussi, pour toute la discipline, de promouvoir activement **la mise en place de réseaux**, dans le but de constituer aussi bien des laboratoires multi-sites que des sortes de pépinières en vue de répondre à des APP (les projets étant trop mono établissement / UMR).

On doit également les inciter, dans le cadre des programmes de l'ANR, à entreprendre de grands programmes synthétiques à l'échelle européenne et à ne pas laisser à d'autres pays le monopole de ce genre de reconstitutions. Or les Français sont assez mauvais démarcheurs, ne disposent pas d'un lobbying efficace sur place et se font "souffler" les crédits par des concurrents mieux organisés (Espagnols, Britanniques, etc.). Les réseaux, comme CAIRN et l'unité multi-site qu'est l'IRAMAT, sont des exemples à citer et peut-être à étendre pour divers domaines de la discipline. Des aides à la préparation des dossiers sont disponibles auprès des tutelles, aux archéologues d'en profiter.

Coordination des tutelles et « synergies nationales et régionales », en France et à l'étranger : les interactions et les coopérations scientifiques (disciplinaires et interdisciplinaires) pourraient favoriser un meilleur déploiement des moyens humains, logistiques et budgétaires ainsi qu'une politique de partenariats internationaux, en contribuant à un rayonnement et à une visibilité accrues des sciences archéologiques.

Au plan national, l'archéologie espère voir renforcer une réflexion commune aux Instituts du CNRS (InSHS, INEE), mais pas seulement. Relancer un "comité de l'archéologie", une instance interministérielle comme celle qui a fonctionné au CNRS avec des représentants des trois tutelles et des acteurs majeurs pourrait être un moyen de "fluidifier les passerelles" et de soutenir l'archéologie de manière franco-française et "jacobino-girondine".

L'interdisciplinarité est constitutive des sciences archéologiques et elle doit vraiment être renforcée, tant dans la formation (voir plus bas) que dans les thématiques et les programmes, ainsi que dans la construction des UR, des implantations, des réseaux. Elle ne doit pas craindre « le mariage de la carpe et du lapin », car l'archéologie *per se* n'est pas autre chose qu'une discipline hybride, une sorte de "cyprino-léporidé".

L'archéologie préventive est un secteur très dynamique pour lequel fouiller est une obligation. Les révolutions informatiques, techniques, numériques, etc. devraient pouvoir être mieux maîtrisées et mises à la disposition de tous les organismes de l'archéologie préventive. Mais la technique et l'accélération possible de l'acquisition des données n'aura de sens que si elle permet de libérer des énergies et des compétences pour conduire à bien l'étude et l'interprétation puis la publication. Les solutions au problème des arriérés sont techniques mais aussi humaines (évolution des carrières vers plus de temps pour l'étude ?) et administratives et scientifiques (collaborations renforcées avec des agents du MCC voués aux études, des chercheurs et EC, des doctorants ?).

Une **archéologie anticipatrice** est également envisageable, souhaitable, indispensable même, sur les zones où les vestiges sont mis en péril par les changements prévisibles consécutifs au réchauffement climatique. Les milieux littoraux, avec leurs environnements, en France et à l'étranger, les déserts qui progressent et les montagnes, où la fonte du pergélisol induit la décomposition de restes organiques précieux, font partie de ce domaine qui reste à développer à l'échelle mondiale.

Dans le domaine de l'éducation des jeunes générations, à l'instar de l'Antiquité classique et des humanités remises à l'honneur⁹², l'histoire de l'Humanité, des civilisations, y compris agrammates, en plus de la fouille, font de l'archéologie un domaine qu'il est souhaitable de présenter depuis le primaire, à intégrer à l'enseignement de l'histoire et de l'environnement, indissociables. Un travail mené en relation entre les archéologues (MCC et MESRI) et le Ministère de l'éducation nationale est certainement à conduire afin d'améliorer la prise en compte des travaux de l'archéologie proprement dite dans les programmes scolaires.

⁹² *Les humanités au cœur de l'école*, par P. Charvet et D. Bauduin.

Les universités sont un pilier de l'archéologie, formation et recherche y sont en-effet liées par nature.

Toutes les universités et tous les établissements d'enseignement supérieur sont importants pour la diversité de l'archéologie, sur la base de la triade indispensable pour les étudiants, enseignement/recherche/documentation-bibliothèques. Le présent rapport n'est pas destiné à entrer dans le détail mais nous soulignerons toutefois que la mise en place et la montée en puissance des **COMUEs**, des grandes universités intensives de recherche, des Écoles universitaires de recherche devrait se poursuivre en intégrant plus d'archéologie⁹³.

Dans la mesure où les archéologues ne doivent pas être de simples collecteurs et des comptables des poussières du patrimoine, le contenu des enseignements, pour l'avenir, demande, à côté de l'apprentissage de techniques variées, de consolider ou instaurer les formations en humanités, en sciences, mathématiques, informatique, mais aussi en histoire, en ethnologie et en philosophie. Le niveau auquel ces enseignements doivent être prodigués peut varier, mais, sans viser à former des polymathes, il devrait au moins pouvoir permettre d'assurer un dialogue informé avec tous les spécialistes. Il est devenu incontournable de renforcer les apprentissages des langues, l'anglais pour publier aussi dans cette langue, et langues des pays d'accueil comme celles des civilisations anciennes.

Le CNRS, pour la recherche en France comme à l'étranger, a joué et joue un rôle de premier plan, aux côtés d'autres organismes. L'on peut considérer que la France, pour tenir son rang et sa spécialisation dans la recherche, a besoin, à côté des universités, de "grandes écoles", et que le CNRS peut et doit en être une pour l'archéologie. Cet organisme ayant perdu son rôle de coordination nationale, toute prospective à moyen et long terme devient impossible pour l'archéologie (recherche, formation dans les secteurs absents des universités) avec les seules universités qui, devenues autonomes avec des priorités localement diverses, peinent à créer ou maintenir des postes d'enseignants-chercheurs en archéologie dans bien des secteurs de la discipline, surtout les plus « exotiques ». Cela concerne donc spécialement l'archéologie, qui, pour un pays d'importance « moyenne » comme le nôtre, ne peut se passer du système des « grandes écoles » et de secteurs de recherche protégés. Cela ne signifie pas que les chercheurs devraient ne jamais enseigner, mais que l'archéologie à un niveau de recherche de pointe et d'excellence internationale échappe à l'enseignement de masse. Aux États-Unis (Penn, Harvard, Californie, etc.), au Royaume-Uni (Mc Donald Institute de Cambridge, British Institutes à l'étranger), en Allemagne (DAI, Max Planck Léna, etc.), en Russie (St Pétersbourg, Novosibirsk, Irkoutsk, Moscou), tous pays aux systèmes essentiellement fondés sur les universités, l'archéologie dispose d'instituts de recherche dédiés.

La France doit donc pour l'archéologie maintenir et renforcer le rôle du CNRS, sous peine de devoir, pour exister, fonder un *Institut National* unique, modèle dont l'on a pu constater naguère (voir plus haut) qu'il ne fonctionnerait pas.

Expression scientifique et usage du français : constat pénible, le français est en perdition. Nous sommes entrés, si nous voulons être lus, dans une ère de dépendance linguistique.

⁹³ Seul actuellement le projet Tr-Litterae Interdisciplinary Humanities and Cultural TRansfers de PSL peut concerner l'archéologie à notre connaissance.

C'est très grave pour notre langue qui perd régulièrement du terrain comme vecteur scientifique international. C'est ainsi que les étudiants des pays latins (Italiens, Espagnols, Portugais) vont désormais préparer leur thèse au Royaume-Uni ou aux États-Unis et s'imprègnent du système anglo-saxon d'une archéologie toujours plus spéculative et moins fondée sur des faits objectivement observés et décrits. Il est grand temps de réagir. Quelques pistes :

- accueillir grâce à des bourses, stages, séjours, des étudiants étrangers, en favorisant leur insertion au sein d'équipes françaises ;

- mettre en avant l'exceptionnelle richesse du patrimoine préhistorique, protohistorique, antique, médiéval, moderne de la France, dû à sa position géographique de carrefour en Europe de l'Ouest, pour rendre séjours et études en France incontournables pour qui veut travailler sur l'archéologie de l'Europe et de ses extensions historiques ;

- maintenir, grâce au M.E.A.E et aux Écoles à l'étranger, une recherche archéologique française de haut niveau en divers points stratégiques et sur des sujets porteurs. Incorporer les meilleurs chercheurs étrangers à nos recherches et les inciter à préparer leur thèse en France, car ils seront demain les meilleurs ambassadeurs de notre culture archéologique dans leur pays respectif.

Tout ceci ne se fera pas sans moyens et aussi sans une certaine révision des priorités scientifiques. La contradiction essentielle à résoudre repose sur le constat d'une recherche archéologique (hexagonale et à l'étranger) d'un très bon niveau international et d'une audience de la langue française en net recul.

Parallèlement à l'usage de la langue française, l'enseignement des langues anciennes et des langues rares doit être soutenu, tant pour les recherches sur les civilisations anciennes que pour les études aréales. Les humanités forment un ensemble qui concerne l'Occident, mais aussi les cultures lettrées de l'Asie. Le concept de « sciences de la culture », connu jadis dans le monde des universités et de la recherche allemande (*Kulturwissenschaften*), exprime assez bien, quoique plus largement, ce que l'on peut appréhender aujourd'hui avec des sciences de l'archéologie ouvertes, comprenant le couple indissociable du continuum nature-culture.

Dans le domaine des publications, la « visibilité » immédiate s'oppose souvent au travail de fond (voir plus haut). La « révolution numérique » est en marche, mais la publication rétrospective concerne les matériaux et archives stockés de l'archéologie préventive (voir ci-dessus) et d'autres secteurs également.

La réflexion sur les mutations des modes de publication, en cours depuis longtemps, devrait déboucher très vite sur des mises en ligne rapides, comme celles des rapports de fouilles, ou des articles dans le système de HAL-SHS avant les prestataires internationaux. À l'intention de l'étranger, lancer des *French Archaeological Abstracts* en ligne en anglais ainsi qu'un portail archéologique national bilingue de liens vers toutes les UR et institutions pertinentes, pourrait démultiplier l'appétence du monde anglophone (autant dire du monde entier) pour l'archéologie de la France et pour les travaux des équipes d'archéologues français (voir ci-dessus).

Les efforts considérables déjà entrepris par les différents acteurs pour assurer la sauvegarde et le libre accès aux publications doivent être poursuivis et amplifiés⁹⁴.

La médiatisation de l'archéologie est indispensable et n'est pas la plus difficile à mettre en œuvre dans notre pays, mais nous n'entrerons pas dans les détails de ses modalités dans ce rapport.

Enfin, à **l'échelle européenne** (voir aussi ci-dessus « réseaux » et « internationalisation »), il est certain que l'« espace européen de la recherche » se construit progressivement, grâce à l'ERC et à d'autres instances et systèmes de financements et incitations, il s'élabore aussi, en archéologie, par des démarches associatives⁹⁵. Mais il n'en demeure pas moins que les stimulations institutionnelles et les initiatives des communautés doivent composer avec une émulation qui transparait toujours, des terrains aux publications.

Un *Eurocorps archéologique* ou un "institut européen d'archéologie" se créeront probablement un jour, mais d'ici là, ce sont les laboratoires et les réseaux européens, sur programmes ou plus durables, qui vont prospérer, se multiplier et s'étendre. Dans cette perspective, il est vital que la recherche archéologique française aborde ces transitions, quelle que soit leur forme, dans une position forte. Les observations de la présente prospective sont élaborées et proposées dans cette optique.

⁹⁴ Voir ci-dessus et par exemple la loi *pour une République numérique* du 7 octobre 2016 et *Science ouverte* en 2018.

⁹⁵ Association Européenne des Archéologues, Association Européenne des Archéologues de l'Asie du Sud, Computer Applications in Archaeology, etc. et quelques revues.

Conclusions

Le comité qui a élaboré le présent document a travaillé sur la base des rapports et de ses synthèses fournis par le Hcéres, dialoguant aussi avec les UR pour actualiser la caractérisation par l'envoi d'un questionnaire. Il a utilisé divers rapports des tutelles, des institutions et des acteurs de la recherche, ainsi que des documents publiés ou en ligne (littérature grise, publications, plaquettes). Il a procédé à des entretiens avec des responsables et des acteurs de la recherche archéologique (voir p. 35). Il a analysé les résultats d'un rapport spécifiquement élaboré par l'OST (voir p. 122) et a également utilisé d'autres sources d'analyse. L'élaboration de ce rapport a donné lieu à des concertations avec les trois tutelles ministérielles (MCC, MESRI, MEAE) et scientifiques, CNRS, INRAP, universités, etc. (voir p. 55)⁹⁶. Les membres du comité ont travaillé en autonomie d'analyse et de fonctionnement.

Le comité adresse ses plus vifs et sincères remerciements pour leur contribution à tous ceux, quel qu'ait été leur rôle, leur position et leur fonction lors de ce travail, qu'ils aient été intervenants ou facilitateurs. Le comité est particulièrement redevable à M. Claudio Galderisi, conseiller scientifique pilote au Hcéres et à Mme Karen Poirion pour l'aide prodiguée tout au long du processus d'élaboration.

En France, pays au patrimoine extrêmement riche et diversifié, la recherche archéologique est très ancienne, populaire et performante. Selon une appréciation subjective mais surtout d'après les mesures de ses publications, la recherche archéologique française s'avère posséder une spécialisation plus grande que les Sciences humaines et sociales dans leur ensemble, ainsi qu'un fort tropisme international (voir ci-dessus). De plus, les indicateurs des appels d'offre européens remportés dans des unités de recherche où est présente la recherche archéologique donnent à l'archéologie une excellente position, analogue à celle des disciplines scientifiques, de l'économie, des sciences cognitives et de la linguistique⁹⁷. La position de l'archéologie française dans le contexte international peut donc être estimée remarquable en général. De leur côté, les appels d'offre nationaux (ANR essentiellement) donnent une place plus qu'honorable à l'archéologie, tant en France qu'à l'étranger. Pour leur part, les PCR marquent une très bonne synergie institutionnelle à l'échelle régionale entre les unités relevant des divers acteurs de l'archéologie nationale. Avec assez peu de financements et un bon taux d'acceptation, le PCR est certainement la formule qui correspond le mieux aux besoins des archéologues en France.

Nous pouvons encore souligner aussi les points suivants :

⁹⁶ Redisons que Le présent rapport n'est pas un livre blanc, dont l'élaboration aurait demandé bien plus de temps, et par conséquent que tous les acteurs de la recherche archéologique française n'y apparaissent pas systématiquement et de façon exhaustive en tant que tels (voir p. 23 ; 55).

⁹⁷ Michel Wieviorka avec Jacques Moret, *Les sciences humaines et sociales françaises à l'échelle de l'Europe et du monde*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, mars 2017, p. 21 : « certaines disciplines obtiennent des résultats satisfaisants, comparables à ceux des sciences "dures" : l'économie (panel SH1), les sciences cognitives et la linguistique (panel SH4), l'archéologie et nous ajouterons, de façon plus irrégulière, l'histoire (panel SH6). Ce constat vaut également pour les "Starting Grants" et les "Consolidators Grants" ».

- D'abord, en première approximation, la remarquable position scientifique internationale de l'archéologie peut être attribuée à sa nature pluridisciplinaire qui, au quotidien, traite des objets matériels (au départ) et dialogue avec les SHS, mais qui collabore aussi avec un grand nombre de sciences exactes et naturelles en progrès très rapide, et qui dispose d'une connaissance approfondie de nombreux domaines culturels du passé, de la France et du monde.

- Par ailleurs, l'organisation de l'archéologie française aide à en faire une discipline efficace. Des tutelles administratives nationales (MESRI, MCC, MEAE) donnent une vision horizontale, grâce notamment à des institutions scientifiques vues plus haut (CNRS, universités, MNHN, INRAP, IRD, Commission des fouilles, etc.) et coordonnent des implantations régionales, en France (UMR, MSH) et à l'étranger (ÉFÉ, UMIFRE) qui, à l'aide de systèmes de collaborations très diversifiés, procèdent aux recherches proprement dites. Cette pluralité d'acteurs et de tutelles est le résultat d'une histoire institutionnelle quasi centenaire et d'une tradition diversifiée ; elle contribue au dynamisme de l'archéologie au sein d'UR, grandes ou petites, où elle n'est pas toujours majoritaire. Le dialogue entre les approches est fécond, même s'il faudrait veiller à une meilleure coordination des politiques de recherche, notamment pour l'archéologie programmée.

- Ensuite, le nombre des chercheurs archéologues dans les 102 UR et MSH recensées et évaluées par le Hcéres (tableau), tous profils confondus (C et EC), est significatif : plus de 1 446, avec 547 ingénieurs et techniciens, et 984 doctorants (à qui s'ajoutent tous les personnels d'agences du MCC et de services métropolitains qui ne sont pas rattachés aux UR). La France peut afficher un total approximatif de plus de 4 000 personnes dans la recherche archéologique, ce qui représente une force importante pour un pays de sa taille.

- Enfin, dans le domaine de la visibilité, du terrain aux publications de toutes formes (du rapport en "littérature grise" aux études et synthèses savantes), l'exigence de recherche rigoureuse est ensuite développée pour le grand public dans des récits et des images sur l'évolution historique et la recherche des origines. Cette production abondante et de qualité, remarquée par les évaluations du Hcéres, rencontre ainsi l'engouement du public pour le patrimoine français et mondial, contribuant, avec sa longue et solide tradition d'archéologie nationale et internationale, à rendre son domaine attractif pour des personnes de tous âges.

- Cette position remarquable et favorable de l'archéologie, tout comme la disposition d'un patrimoine national hors pair qui remonte aux plus hautes époques, sont un potentiel exceptionnel qu'il convient de développer⁹⁸. Un renforcement général est indispensable et attendu, aussi bien du côté humaniste que de celui des sciences, dont les progrès sont fulgurants. Ceci s'entend tout autant pour les opérations programmées que préventives, avec simultanément des actions énergiques en faveur du rayonnement international des implantations régionales et d'un soutien aux recherches à l'étranger et aux grands programmes internationaux. En somme, la spécialisation en recherche archéologique de la France est aussi à développer pour un leadership dans le monde de demain.

⁹⁸ La France fait partie des tout premiers pays pour le nombre de sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité de l'UNESCO.

Cependant, dans l'immédiat, notre conclusion principale est que **l'on doit sans retard stimuler la recherche archéologique française la plus rigoureusement humaniste et la plus largement scientifique, dans un contexte intellectuel de recherche historique exigeant, sans quoi elle pourrait se trouver prématurément cantonnée dans le rôle de "gardienne des collections d'un pays-musée"** dont le futur s'évaporerait dans le virtuel. Pour réussir ce grand défi, chaque archéologue de France, dans chaque unité, a besoin de moyens certes, on l'a dit, mais aussi de temps pour le terrain et pour lire, pour réfléchir, pour élaborer et diffuser les connaissances.

La France, pays des droits de l'Homme, pourrait devenir le pays d'un « droit des civilisations » qui, sociétés « chaudes » comme sociétés « froides » (Lévi-Strauss), sont mortelles (Valéry), on le sait. Tâche exaltante pour qui aspire à comprendre comment évolue et où va le monde, vers un trans-/post-humanisme, ou non. Concevoir des humanités universelles, cinq siècles après les Grandes Découvertes, l'Humanisme et la Renaissance européens, est un projet de civilisation qui déborde le cadre de la seule recherche archéologique française, mais auquel elle pourrait contribuer à son niveau, forte d'un bel héritage et de plain-pied dans le monde moderne⁹⁹.

⁹⁹ Poincaré, 1911 ; Samaran (dir.), 1961 ; Ricoeur, 2000.

Notices biographiques du président et des membres du comité

Henri-Paul Francfort, directeur de recherches émérite au CNRS, est membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). Docteur de 3^e cycle (1976) et docteur d'État (1984), il a été président du Comité de l'Archéologie du CNRS, du Conseil scientifique du pôle TRIAC du MEAE, ainsi que membre de la Commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger. Il a dirigé le laboratoire *Archéologie de l'Asie centrale* du CNRS et la *Mission archéologique française en Asie centrale*. Spécialiste de l'archéologie de l'Asie centrale (période protohistorique -Âge du bronze, Âge du fer- et hellénisme oriental), il a participé ou dirigé des coopérations ou des travaux de terrain en Afghanistan, en Chine, en Inde, en Iran, en Russie (Sibérie) et dans les cinq républiques de l'Asie centrale. Le développement des sociétés agricoles et nomades anciennes, leurs évolutions, leurs relations et leurs arts sont objets de ses recherches thématiques et de réflexions méthodologiques. Il est auteur de plus de 160 articles et de nombreux ouvrages.

Béatrice André-Salvini, conservateur général du Patrimoine, directrice honoraire du département des Antiquités orientales du musée du Louvre (2006-2015) et ancien professeur à l'École du Louvre (Archéologie orientale), elle est historienne et philologue. Ses recherches portent principalement sur divers aspects et périodes de la civilisation mésopotamienne et de son rayonnement. Épigraphiste de la mission de Ras Shamra (Syrie) pour la littérature lexicale et de la mission archéologique française de Bahreïn, elle est expert pour l'archéologie, les musées et la sauvegarde du patrimoine du Moyen Orient dans les organismes internationaux. Elle est présidente de la sous-commission Orient ancien à la commission des recherches archéologiques du MEAE.

Brigitte Boissavit-Camus, après plus de vingt ans passées au service de l'archéologie préventive et patrimoniale nationale, en particulier au sein du ministère de la Culture, a été élue en 2002 à l'Université de Paris Nanterre ; en 2013, elle a été élue professeur en archéologie et histoire de l'art du Moyen Âge dans cette même université.

Elle est membre de l'UMR 7041 ArScAn, dont elle assure actuellement la codirection adjointe. Ses travaux s'inscrivent au sein de l'équipe Texte Histoire et Monuments de l'Antiquité et du Moyen Âge de cette UMR. Ses recherches concernent les transformations de la France du Centre-Ouest durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, dans les domaines des pratiques funéraires et culturelles, des premiers édifices chrétiens, du territoire et de l'espace rural urbain.

Elle a dirigé plusieurs programmes et opérations de fouilles préventives ou programmées, dont l'étude archéologique et architecturale du baptistère Saint-Jean de Poitiers, menée en partie dans le cadre d'un Projet collectif de recherche interrégional.

Elle est ou a été membre de diverses commissions du ministère de la Culture et commissaire de deux expositions aux musées municipaux d'Angoulême et de Poitiers. Elle a participé ou participe à des comités scientifiques de projets. Elle est membre de l'Association française d'archéologie mérovingienne depuis 1983.

Ursula Brosseder a obtenu son doctorat de la Freie Universität Berlin sur l'Âge du fer ancien en Europe. Elle s'est ensuite tournée vers l'archéologie du monde des steppes orientales. Elle a travaillé en Sibérie et dirige actuellement un programme de recherches de terrain en Mongolie. Elle est spécialiste des âges du bronze et du fer en Asie intérieure, se consacre plus particulièrement à des recherches sur les relations à longue distance dans l'ensemble de l'Eurasie. Elle a reçu des prix et des subventions de la part des fondations Alexander von Humboldt (Alexandre de Humboldt) et Gerda Henkel. Elle a été membre de l'Institute for Advanced Study de Princeton et actuellement de l'Institute for the Study of the Ancient World à New York.

Marie Brigitte Carre, chargée de recherche hors classe au CNRS, rattachée au Centre Camille Jullian (AMU, CNRS, UMR 7299) qu'elle a dirigé de 2012 à 2015, est un ancien membre de la commission des

recherches archéologiques du MEAE et rédactrice en chef de la collection *Archaeonautica* (CNRS éditions). Ses recherches portent sur différents aspects de l'histoire et de l'archéologie des échanges et des infrastructures du commerce dans l'empire romain, en particulier la typologie et l'épigraphie des amphores, l'organisation des réseaux d'entrepôts, le transport du vin en vrac, l'architecture navale. Elle a dirigé plusieurs fouilles terrestres et sous-marines en France, Italie et Croatie sur des ateliers de briques et tuiles, des structures portuaires (quais, entrepôts), des viviers de *villae* maritimes.

Pascal Depaepe est archéologue, docteur en préhistoire (Université de Lille I) et directeur régional hauts-de-France de l'Institut national de recherches en archéologie préventive (INRAP). Il a été directeur scientifique de cet institut de 2005 à 2013.

Son principal thème de recherche concerne le Paléolithique, et plus spécifiquement les interactions homme-milieu, les dynamiques d'habitat et le rôle des fluctuations climatiques dans le peuplement de l'Europe. Il est également spécialisé dans l'approche croisée des législations et procédures d'archéologie préventive en Europe et dans le monde.

Intéressé par la diffusion des connaissances, il est le co-commissaire de l'exposition « Neandertal l'expo », qui se tient au Musée de l'Homme du 28 mars 2018 au 7 janvier 2019.

Hubert Forestier est professeur de préhistoire au Muséum National d'Histoire Naturelle, co-directeur de l'UMR 7194 HNHP et membre de la Commission des fouilles archéologiques à l'étranger (MEAE). Ses centres d'intérêts concernent la région Asie-Pacifique et les comportements techniques des chasseurs du Paléolithique en environnement tropical.

Spécialiste de technologie lithique, ses travaux portent à la fois sur les premières industries d'Asie de l'Est et du Sud-Est ainsi que sur les productions émergentes de l'homme moderne (Hoabinhien). Il a coordonné de nombreux programmes archéologiques en Asie du Sud-Est comme en Indonésie, où il a séjourné en longue durée en tant que chercheur à l'IRD mais aussi, au Cambodge, en Thaïlande ou en Chine et plus récemment en Papouasie Nouvelle-Guinée. Il a dans ce cadre publié des ouvrages et de nombreux articles.

Jean Guilaine, ancien directeur de recherche au CNRS, est professeur émérite au Collège de France et à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Il est membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). Sa réflexion théorique porte sur les processus d'émergence et de transmission des premières communautés agricoles, les adaptations humaines aux contraintes de l'environnement, les questions d'identité culturelle, l'évolution des sociétés protohistoriques dans le contexte méditerranéen et européen. Il a conduit des chantiers de fouilles en France méridionale, Espagne, Andorre, Italie, Grèce, Chypre. Il est l'auteur d'une œuvre écrite abondante et variée : monographies de sites archéologiques, notes scientifiques, larges synthèses et ouvrages de vulgarisation.

Philippe Walter est un physico-chimiste spécialisé dans l'étude des matériaux du patrimoine culturel. Directeur de recherche au CNRS, il est ancien élève de l'École Normale Supérieure de Lyon et docteur en Sciences de la Terre de l'Université Paul Sabatier de Toulouse. Il développe des instruments et méthodes analytiques adaptées à la caractérisation des matériaux archéologiques et artistiques et à l'étude de leurs propriétés afin de mieux comprendre les techniques mises en œuvre par les sociétés anciennes ainsi que l'évolution des arts. Il est directeur du Laboratoire d'archéologie moléculaire et structurale (Sorbonne Université), unité qu'il a fondée en 2012 après avoir dirigé l'unité CNRS du Centre de recherche et de restauration des musées de France. Il est l'auteur d'environ 300 articles et a reçu plusieurs distinctions, dont le Prix franco-américain Franklin-Lavoisier et la médaille d'argent du CNRS.

Références et Bibliographie

DOCUMENTS INSTITUTIONNELS

Hcéres

- Rapports des 88 unités évaluées par le Hcéres entre 2014 et 2018 ;
- Synthèses de ces rapports ;
- Caractérisation des unités actualisée au 31 janvier 2018 ;
- OST : Analyse bibliométrique de la production française en archéologie ;
- Autres.

AIBL Fouilles :

<http://www.aibl.fr/fouilles-archeologiques/>

MEAE Archéologie :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-scientifique/archeologie-sciences-humaines-et-sociales/>

Liste des missions retenues par la Commission des recherches archéologiques à l'étranger pour 2018 (en annexe)

MEAE Rapport archéologie française à l'étranger :

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00801564/document>

MCC :

<http://archeologie.culture.fr/sources-archeologie/fr>.

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Etude-recherche/>

MCC Archéologie :

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/L-archeologie-en-France>

[http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Sur-le-terrain/Archeologie-programmee ;](http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Sur-le-terrain/Archeologie-programmee;)

[http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Sur-le-terrain/Archeologie-preventive ;](http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Sur-le-terrain/Archeologie-preventive;)

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Ressources/Fiches-pratiques-brochures>

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Valoriser/Diffusion-scientifique>

MCC CNRA :

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Conseil-national-de-la-recherche-archeologique/Programmation-nationale>

MCC UMR conventionnées :

www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Archeologie/.../UMR/umr_conventionnees

MCC CTRA :

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Qu-est-ce-que-l-archeologie/CTRA>

MCC livre blanc de l'archéologie préventive :

<http://www.culture.gouv.fr/Actualites/Le-livre-blanc-de-l-archeologie-preventive>

MCC Opérateurs en archéologie préventive :

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Operateurs-archeo-preventive>

INRAP :

<https://www.inrap.fr/>

<https://multimedia.inrap.fr/Ressources-documentaires/Ressources-en-ligne/p-17043-Rapports-d-operation.htm>

<https://multimedia.inrap.fr/Ressources-documentaires/Ressources-en-ligne/p-20765-Rapports-d-activite.htm>

MCC Musées :

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees>

MESRI :

MESRI SHS :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24897/sciences-de-l-homme-et-de-la-societe.html>

MESRI Écoles doctorales en histoire et civilisations :

<https://appliweb.dgri.education.fr/annuaire/ListeEntite.jsp?entite=ed&sd=27&prov=ListeSd>

MESRI Carte Universités :

<https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eedr/FR/Resume/>

MESRI Science ouverte :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132529/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-les-resultats-de-la-recherche-scientifique-ouverts-a-tous-sans-entrave-sans-delai-sans-paiement.html>

CNRS :

CNRS MSH :

<http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/msh2.htm>

www.cnrs.fr/inshs/presentation/carte_sections.htm

CNRS InSHS Liste de revues ERIH :

<http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/ist/listes-revues.htm>

CNRS InSHS Journalbase :

<https://journalbase.cnrs.fr/index.php>

CNRS InSHS Production scientifique en SHS (avec RIBAC) :

<http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/production-scientifique/introduction.htm> (références 2009-2016)

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/file/index/docid/344102/filename/Classement_des_publications-v13.pdf

CNRS InSHS Lettres d'information :

<http://www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm>

Rapport CS InSHS Juillet 2018

<http://instances.sncs.fr/spip.php?article3517>

CNRS CoNRS Rapports de conjoncture, de prospective, de fin de mandature 31, 32 :

<http://rapports-du-comite-national.cnrs.fr/publications/#block-block-6>

<http://rapports-du-comite-national.cnrs.fr/rapport-conjoncture/rapport-de-conjoncture-2014/acceder-au-texte-integral-de-la-section-32>

Rapport CoNRS 32 :

<http://instances.sncs.fr/spip.php?article3516>

Rapport CoNRS 31 :

http://rapports-du-comite-national.cnrs.fr/sites/default/files/uploads/pdf/bilan-s31-2012-2016-bm-final_1.pdf

HUMA-NUM :

<https://www.huma-num.fr/>

HAL-SHS :

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/>

CPU Disciplines rares :

<http://www.cpu.fr/publication/rapport-sur-les-disciplines-rares/>

Réseau d'Instituts d'études avancées :

<http://rfiea.fr/>

Réseau MSH :

<http://www.msh-reseau.fr/>

Réseau des musées d'archéologie :

<https://musee-archeologienationale.fr/reseau-des-musees-darcheologie>

Association Nationale pour l'Archéologie de Collectivité Territoriale :

http://anactarcheologie.com/presentation_m47_f31.html

ARTICLES ET OUVRAGES

Altschul, Jeffrey H., Kintigh, Keith W., Klein, Terry H., Doelle, William H., Hays-Gilpin, Kelley A., Herr, Sarah A., Kohler, Timothy A., Mills, Barbara J., Montgomery, Lindsay M., et Nelson, Margaret C., 2017, « Opinion: Fostering synthesis in archaeology to advance science and benefit society », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 114 (42), p. 10999-11002.

Baron, Jill S., Specht, Alison, Garnier, Eric, Bishop, Pamela, Campbell, C. Andrew, Davis, Frank W., Fady, Bruno, Field, Dawn, Gross, Louis J., et Guru, Siddeswara M., 2017, « Synthesis centers as critical research infrastructure », *BioScience*, 67 (8), p. 750-759.

Beaune, S. A. de, et Francfort, H.-P., (sous la direction de), 2012, *L'archéologie à découvert*, Paris, CNRS Éditions.

Braemer, Frank, Jean-Paul Demoule, Roland Étienne, Henri-Paul Francfort, Michel Gras, et al., *L'archéologie française à l'étranger : Nouveaux enjeux de politique scientifique et de coopération internationale pour le Ministère des affaires étrangères et européennes*. 2012.

Broodbank, C., 2013, *The making of the Middle Sea. A History of the Mediterranean from the Beginning to the Emergence of the Classical World*, London, Thames & Hudson.

Chevalier, N., 2002, *La recherche archéologique française au Moyen-Orient 1842-1947*, Paris, Editions Recherche sur les Civilisations.

Coudart, Anick, 2008, « Les Nouvelles de l'Archéologie : le manifeste d'une discipline », *Archéopages. Archéologie et société*, (Hors-série 1), p. 106-111.

Cunliffe, Barry, 2015, *By Steppe, Desert, and Ocean. The Birth of Eurasia*. Oxford, Oxford University Press.

Cunliffe, Barry, 2017, *On the ocean. The Mediterranean and the Atlantic from Prehistory to AD 1500*, Oxford, Oxford University Press.

Cusset, François, 2013, *French Theory : Foucault, Derrida, Deleuze et Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, La Découverte.

Demoule, J.-P., Giligny, F., Lehoërff, A., et Schnapp, A., 2009 (3^e éd.), *Guide des méthodes de l'archéologie*, Grands Repères, Paris, La Découverte. Réimprimé depuis 2002.

Depaepe P., Goval E. & Locht JL., *Palaeolithic Preventive Archaeology in Northern France : Inventory and Perspectives*. Présentation dans la session « The archaeology of Pleistocene hunter-gatherers and the Valletta Treaty. Time for a rewrite ? », 23^e Congrès EAA, Maastricht sept. 2017.

Eisenmann, Stefanie, Bánffy, Eszter, Van Dommelen, Peter, Hofmann, Kerstin P, Maran, Joseph, Lazaridis, Iosif, Mittnik, Alissa, McCormick, Michael, Krause, Johannes, et Reich, David, 2018, « Reconciling material cultures in archaeology with genetic data : The nomenclature of clusters emerging from archaeogenomic analysis », *Scientific reports*, 8 (1), p. 13003.

Gardin, Jean-Claude, 1979, *Une archéologie théorique*, Paris, Hachette.

Gardin, Jean-Claude, 1996, « Une archéologie moderne : les initiatives d'Henri Seyrig », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 140 (140), p. 1013-1018.

Gran-Aymerich, Ève, 1998, *Naissance de l'archéologie moderne : 1798-1945*, CNRS éditions.

Gran-Aymerich, Ève, 2001, « L'archéologie française à l'étranger. Méditerranée, Afrique et Proche-Orient (1945-1970). Vers un nouvel équilibre », *La revue pour l'histoire du CNRS*, (5), p. 1-12.

Gran-Aymerich, Evelyne, et Gran-Aymerich, Jean, 1990, « L'archéologie au CNRS : origine et mise en place », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, 9, p. 1-20.

Grosman, Leore, 2016, « Reaching the point of no return : the computational revolution in archaeology », *Annual review of Anthropology*, 45, p. 129-145.

Guilaine, Jean 2017, *Les Chemins de la Protohistoire. Quand l'Occident s'éveillait (7000-2000 avant notre ère)*, Paris, Odile Jacob.

Guilaine, Jean et Anne Lehoërff, 2011, *Archéologie, science humaine : entretiens avec Anne Lehoërff*, Actes Sud.

Inglebert, H., 2018, *Histoire universelle ou Histoire globale ? Les temps du monde*, puf.

Kintigh, K. W., Altschul, J. H., Beaudry, M. C., Drennan, R. D., Kinzig, A. P., Kohler, T. A., Limp, W. F., Maschner, H. D. G., Michener, W. K., Pauketat, T. R., Peregrine, P., Sabloff, J. A., Wilkinson, T. J., Wright, H. T., et Zeder, M. A., 2014, « Grand Challenges for Archaeology », *American Antiquity*, 79 (1), p. 5-24.

Poincaré, H., 1911, *Les sciences et les humanités*, Paris, Arthème Fayard.

Reich, David, 2018, *Who we are and how we got there. Ancient DNA and the New Science of the Human Past*, New York, Pantheon Books.

Ricoeur, P., 2000, « L'écriture de l'histoire et la représentation du passé », *Annales Histoire, Sciences Sociales*, p. 731-747.

Samaran, Ch., (sous la direction de), 1961, *L'Histoire et ses méthodes*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard.

Schnapp, Alain, 1993, *La conquête du passé : aux origines de l'archéologie*, Éditions Carré.

Trigger, B., 2003, *Understanding Early Civilizations*, Cambridge, Cambridge University Press.

Trigger, B., 2009 [1996], *A History of Archaeological Thought*, Cambridge, Cambridge University Press.

Yoffee, N., (sous la direction de), 2015, *Early Cities in Comparative Perspective, 4000 BCE - 1200 CE*, (The Cambridge World History, vol. III), Cambridge University Press.

UMR conventionnées

UMR	Site Internet
UMR 5138 – Lyon Archéométrie et archéologie : Origine, Datation et Technologies des matériaux	http://www.archeometrie.mom.fr
UMR 5140 – Lattes Archéologie et sociétés méditerranéennes	http://www.asm.cnrs.fr/
UMR 5199 – Bordeaux De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie - PACEA	http://www.pacea.u-bordeaux1.fr/
UMR 5204 – Lac du Bourget Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne - EDYTEM	http://edytem.univ-savoie.fr
UMR 5608 – Toulouse Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés - TRACES	http://traces.univ-tlse2.fr
UMR 6249 – Besançon Laboratoire de Chrono-environnement	http://chrono-environnement.univ-fcomte.fr/
UMR 6298 – Dijon Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés - ArTeHiS	http://www.artehis-cnrs.fr/
UMR 6566 – Rennes Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire - CReAAH	http://www.creaah.univ-rennes1.fr/

ⁱⁱ Pour permettre un suivi optimal des projets, la commission est organisée en cinq sous-commissions géographiques (Orient Ancien, Europe-Maghreb, Asie-Océanie, Amérique, Afrique-Arabie), leurs présidents et membres étant des spécialistes de l'archéologie de ces espaces.

- ⁱⁱⁱ
- Visio-conférence avec M. Jean-Luc MARTINEZ, Président-Directeur du Musée du Louvre (annulée)
 - Rencontre avec MM. Benoît KAPLAN, M. Pierre THION et M. Francis PROST du Ministère de la Culture et du MESRI
 - Rencontre avec M. Dany BARRAUD et M. Stéphane DESCHAMPS
 - Un possible entretien avec M. Frédéric ROSSI (annulé)
 - M. Dominique GARCIA, Président de l'INRAP
 - Mme Stéphanie THIÉBAULT, Directrice de l'INEE et Mme Martine REGERT, DAS
 - Mme Maëlle SERGHERAERT, Pole SHS, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ; M. Nicolas GRIMAL, Secrétaire général de la Commission des fouilles, Mme Agnès LE BOUHOLLEC
 - Mme Anne LEHOERFF, Présidente du CNRA
 - Mme Fabienne BLAISE, Vice-présidente de la CPU
 - Visio-conférence avec M. François-Joseph RUGGIU, Directeur de l'InSHS et M. Stéphane BOURDIN, DAS
 - Mme Anne PARIENTE, Conservateur en chef du Patrimoine
 - Visio-conférence avec M. Claude SINTÈS, Conservateur en chef du Patrimoine et Directeur du musée départemental Arles antique
 - Deux entretiens avec M. Mathieu GOUDARD, OST, Hcéres
 - Échanges avec Mme Michèle DASSA, CNRS, InSHS.

^{iv} IFRA Ibadan en Afrique ; CEMCA et IFEA en Amérique latine ; CFRJ (Jérusalem) ; CSH et Pondichéry en Inde ; Centre Jean Bérard (Naples) ; CEAlex (Égypte) ; Karnak ; IFEA (Turquie) ; IFPO (Liban, Jordanie, Syrie) ; l'IFRI de Téhéran (peu actif en ce moment) et l'IFEAC de Bishkek ont parfois des programmes ou des chercheurs en archéologie ;

^v Ce sont les suivantes : Délégation archéologique française en Afghanistan ; Institut français d'Afrique du sud ; Centre français des études éthiopiennes (Addis-Abeba) ; Institut français de recherche en Iran (Téhéran) ;

centre français de Jérusalem (Israël) ; Institut français de recherche en Afrique (Nairobi, Ibadan) ; Centre français d'archéologie et de sciences sociales (Kuwait City) ; Institut français du Proche-Orient Erbil Jérusalem-Est, Amman, Beyrouth, Damas) ; Centre d'études mexicaines et centraméricaines (Mexico, Guatemala City) ; institut français d'études andines (La Paz, Bogota, Quito, Lima) ; section française des antiquités du Soudan (Khartoum) ; Institut français d'études anatoliennes (Istanbul).



COMMISSION DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES A L'ETRANGER :
LISTE DES MISSIONS RETENUES POUR 2018 SOUS RESERVE DE CONDITIONS SECURITAIRES REUNIES
LOCALEMENT AU MOMENT DU DEPART DE L'EQUIPE SUR LE TERRAIN.

193 demandes examinées
 159 programmes soutenus,
 dont 12 nouveaux projets (dont 2 soutenus par l'IFAC)
 dans 78 pays différents

Sous-commission Afrique-Arabie, 42 missions, 20 pays

Pays	NOM, Prénom, Titre de la mission
AFRIQUE DU SUD	BRAGA José, Kromdraai-Greensleves GOMMERY Dominique, MPFSA PORRAZ Guillaume, Bushman
ARABIE SAOUDITE	CHARLOUX Guillaume, Oasis d'Arabie déserte MARION de PROCE Solène, Farasan – nouveau projet NEMHE Laïla, Maddāin Sālih ROHMER Jérôme, Thāj
BAHREIN	LOMBARD Pierre, Abu Saiba-Qal At
BURKINA FASO	GUILLOIN Rodrigue, Lobi-Or-Fort
EGYPTE	BALLET Pascale, Boufo BUCHEZ Nathalie, Tell El-Iswid COLLOMBERT Philippe, Saqqarah DEFERNEZ Catherine, Tell El-Herr FAUCHER Thomas, Désert Oriental LECLERE François, Tanis NENNA Marie-Dominique, Alexandrie REDON Béangère, Taposiris Magna TALLET Pierre, Ouadi El-Jarf THIERS Christophe, Karnak YOYOTTE Marine, Gourab – nouveau projet
EMIRATS ARABES UNIS	MERY Sophie, FAMUAE
ETHIOPIE	BOISSERIE Jean-Renaud, Ormo Shungura BON François, Late Stone Age BOSC-TIESSE Claire, Lalibela GAJDA Iwona, Wakarida
KENYA	HARMAND Sonia, MPK
MAURITANIE	COURCIER Antoine, Cuprum
NAMIBIE	BRUXELLES Laurent, HON PLEURDEAU David, MANAM
NIGERIA	CHOUIN Gérard, Ife-Sungbo
OMAN	CHARPENTIER-LE NOAC'H Vincent, Ja'Alan Dhofar GERNEZ Guillaume, Adam (Oman central)
REP. DE DJIBOUTI	CAULIEZ Jessie, PSP-Come de l'Afrique

SENEGAL	LAPORTE Luc, Sepsen
SOUDAN	FRANCIGNY Vincent, <i>Île de Saï</i> MARCHI Séverine, <i>Kerma-Doukki Gel</i> RILLY Claude, <i>Sedeinga</i>
TCHAD	VIGNAUD Patrick, <i>Djourab</i>
ZIMBABWE	BOURDIER Camille, <i>MATOBART</i>
Projets internationaux :	
ANGOLA, REP. DEM. CONGO	HEIMLICH Geoffroy, <i>Lovo</i>
ARABIE SAOUDITE, OMAN, E.A.U, OUZBEKISTAN, PAKISTAN	FOUACHE Eric, <i>MEDEE</i>
OUGANDA, KENYA	SENUT Brigitte, <i>Paléontologie Afrique subsaharienne</i>

Sous-commission Amériques, 19 missions, 11 pays

ARGENTINE	HOGUIN Rodolphe, <i>Technologies lithiques</i>
BOLIVIE	CUYNET François, <i>Pucara-Tiahuanaco</i> VELLA Marc-Antoine, <i>Guaqura-Tiwanaku</i>
BRESIL	BACHELET Caroline, <i>Pantanal</i> BOËDA, <i>Piauí-Parc Capivara</i> LOURDEAU Antoine, <i>Sud-Brésil</i>
CHILI	CHRISTENSEN Marianne, <i>Patagonie</i> SAINTENOY Thibault, <i>Arica Belen</i> – nouveau projet
COSTA RICA	COSTA Philippe, <i>Guaacanasé</i> – nouveau projet
EQUATEUR	ROSTAIN Stéphane, <i>Eden</i>
ETATS-UNIS (ALASKA)	ALIX Claire, <i>Espenberg</i> GOMEZ COUTOULY Yann Axell, <i>MAFAK</i> – nouveau projet
GUATEMALA	ANDRIEU Chloé, <i>Raxruha-Viejo</i> NONDEDEO Philippe, <i>El Mirador-Naachtun</i>
HONDURAS	SION Julien, <i>PARYNA</i> – nouveau projet
MEXIQUE	DARRAS Véronique, <i>Tres Mezquites</i> PEREIRA Grégory, <i>Uacuesecha</i>
PEROU	BACHIR BACHA Aïcha, <i>Animas Altas</i> GOEPFERT Nicolas, <i>Sechura</i>

Sous-commission Asie-Océanie, 33 missions, 26 pays

AFGHANISTAN	LORAIN Thomas, MAFAB Bāmyiān
ARMENIE	PERELLO Bérange, Caucase
AZERBAÏDJAN	CASANOVA Michèle, Lenkoran MARRO Catherine, Araxe-Nakhchivan PALUMBI Giulio, Boyuk Kesik
BANGLADESH	LEFEVRE Vincent, Mahasthan
BIRMANIE	PRYCE Thomas Oliver, Myanmar
CAMBODGE	FORESTIER Hubert, Préhistoire-Laang Spean POTTIER Christophe, DESBAT Armand, MAFKATA/CERANGKOR SOUTIF Dominique, Prasat Komnap
CHINE	DEBAINÉ-FRANCFORT Corinne, Xinjiang
CORÉE DU NORD	CHABANOL Elisabeth, Kaesŏng
INDE	BRUNEAU Laurianne, MAFIL
INDONÉSIE	DEGROOT Véronique, Panturah SEMAH François, Quaternaire et Préhistoire
IRAN	BERILLON Gilles, Arceo/Préhist GONDET Sébastien, Shiraz MUTIN Benjamin, Bam-Mafise
LAOS	HAWIXBROCK Christine, MAFSL Sud-Laos
MONGOLIE	LEPETZ Sébastien, Altai
OUBÉKISTAN	DE PONTBRIAND Ségolène, Bactriane – nouveau projet
PAKISTAN	DIDIER Aurore, MAFBI
PAPOUASIE NOUVELLE GUINÉE	RICAUT François-Xavier, MPFPNG
PHILIPPINES	INGICCO Thomas, Marche
RUSSIE	MAIGROT Yolaine, Néolithisation – nouveau projet
TADJIKISTAN	GELIN Mathilde, Takht-i Sangin
THAÏLANDE	ZEITOUN Valery, Ban Tha Si
UKRAÏNE	MOIGNE Anne-Marie, Gontsy
TURKMÉNISTAN	Julio BENDEZU-SARMIENTO, Ulug-Dépé *

* avis négatif de la commission mais décision de soutien du MEAE, pour favoriser la relocalisation des deux chercheurs de la DAFA au Turkménistan pour des questions de sécurité.

VANUATU VALENTIN Frédérique, Enclaves polynésiennes

Projets internationaux :

BIRMANIE, THAÏLANDE	BELLINA Bérénice, Mission Archéologique française en Thaïlande-Birmanie Péninsulaire
OUBÉKISTAN, TADJIKISTAN	BRUNET Frédérique, MAFAC
MONGOLIE, RUSSIE	CRUBEZY Eric, Hurasie

Sous-commission Europe-Maghreb, 30 missions, 14 pays

ALBANIE	ABADIE-REYNAL Catherine, <i>Dyrrachium</i> NALLBANI Etleva, <i>Basse vallée du Drin</i> OBERWEILER Cécile, <i>Bassin de Korçë</i> VERGER Stéphane, <i>Apollonia d'Illyrie</i>
ALGERIE	MALEK Amina-Aïcha, <i>Lambese</i>
BULGARIE	BARALIS Alexandre, <i>Apollonia du Pont</i> GUADELLI Jean-Luc, <i>Paléolithique</i>
CHYPRE	BRIOS François, <i>Kirmonas</i> CANNAVO Anna, <i>Amathonte</i> FOURRIER Sabine, <i>Kition-Salamine</i>
CROATIE	BOETTO Giulia, <i>Adriboats</i> BOTTE Emmanuel, <i>Vladio</i> BULLY Sébastien, <i>Saint-Pierre d'Ozor</i> CARRE Marie-Brigitte, <i>Istrie-Loron</i>
ESPAGNE	BRASSOUS Laurent, <i>Baelo Claudia</i> GILLOTTE Sophie, <i>Aïbalaf – nouveau projet</i> MORET Pierre, <i>La Silla del Papa</i>
GRECE	DARCQUE Pascal, <i>Dikili Tash</i> ORGEOLET Raphaël, <i>Kirra</i>
ITALIE	MUNZI Priscilla, <i>Italie du Sud</i>
LIBYE	MICHEL Vincent, <i>Apollonia Leptis</i>
MAROC	FAUVELLE François-Xavier, <i>Sijilmassa</i> LEFEVRE David, <i>Littoral</i> ROCCA Elsa, <i>Rirha – nouveau projet</i> VAN STAEVEL Jean-Pierre, <i>Igiliz</i>
MOLDAVIE	WELLER Olivier, <i>NéoMoldave</i>
ROUMANIE	CAROZZA Laurent, <i>Delta du Danube</i> LAMOTTE Agnès, <i>Nord- Ouest Roumanie</i>
SERBIE	BAVANT Bernard, <i>Garicin Grad</i>
TUNISIE	BARATTE François, <i>Haidra</i>

Sous-commission Orient-ancien, 35 missions, 7 pays

IRAK	DEROCHE Vincent, <i>Al Hira</i> GIRAUD Jessica, <i>Soulaïmaniah</i> MARTI Lionel, <i>Bash Tappa</i> MASETTI-ROUAULT Maria Grazia, <i>Qasr Sheriamok</i> TENU Alice, <i>Peramagron</i> VALLET Régis, <i>Gara Dagh</i>
ISRAEL	ABRAHAMI Philippe, <i>Tel Achziv</i> BAUD Anne, <i>Château de Belvoir</i> GLEIZE Yves, <i>Affif – nouveau projet</i>
JORDANIE	ABU-AZIZEH Wael, <i>MASEJ</i> BLANC Pierre-Marie, <i>Hauran</i> LEPAON Thomas, <i>Jerash</i> THOLBECQ Laurent, <i>Petra</i> VIGOUROUX Elodie, <i>Khirbat Al Dusaq – nouveau projet</i>

LIBAN	HARFOUCHE Romana, <i>Nahr Ibrahim</i> PIERI Dominique, <i>METN</i> SAUVAGE Martin, <i>Liban-Nord</i> YON Jean-Baptiste, <i>Tyr</i>
SYRIE <i>mesures conservatoire*</i>	ABBES Frédéric, <i>EI Kawn-Mureybet</i> BUTTERLIN Pascal, <i>Marf</i> CASTEL-NOGRETTE Corinne, <i>Tell Al-Rawda</i> CHARPENTIER Gérard, <i>Syrie du Nord</i> COQUEUGNIOT Eric, <i>Dja'de</i> MASETTI-ROUAULT Maria Grazia, <i>Tell Maskaikh</i> MATOIAN Valérie, <i>Ras Shamra</i> PARAYRE Dominique, <i>Nasriyah</i>
TERRITOIRES PALESTINIENS	CAILLOU Jean-Sylvain, <i>Samarie</i> RIBA Bertrand, <i>Ma'Mouafieh</i> MICHEL Vincent, <i>Hébron</i>
TURQUIE	BARAT Claire, <i>Porsuk</i> EMPEREUR Jean-Yves, <i>Atamtürk</i> GODON Martin, <i>Melendz</i> HENRY Olivier, <i>Labraunda</i> KONUK Koray, <i>Euromos</i> PACE Rossella, <i>Eolide</i>



Analyse bibliométrique de la production française en archéologie

—

Observatoire des Sciences et Techniques

Juillet 2018

L'équipe projet de l'OST était composée de Mathieu Goudard (Chef de Projet), Anne Glanard, Esther Lardreau et Aouatif de la Laurencie. Frédérique Sachwald a assuré un suivi de la réalisation du projet et de la rédaction de l'étude en tant que directrice de l'OST.

SOMMAIRE

Synthèse.....	5
Introduction	7
I. Données et méthodologie	8
1 / Sources des données et périmètres d'analyse	8
a / Données	8
b / Constitution des corpus Archéologie du WoS et d'après le CREAS	8
c / Définition du périmètre UMR-Archéo et données utilisées	9
2 / Identification d'un objet géographique.....	10
3 / Définition et calcul des indicateurs.....	10
II. Corpus Archéologie du WoS	12
1 / Volume et part mondiale du corpus Archéologie du WoS	12
2 / Spécialisation	13
III. Corpus Archéologie d'après le CREAS.....	14
1 / Volume de publications.....	14
2 / Publications et co-publications françaises.....	14
3 / Types de publications	16
4 / Répartition disciplinaire	16
5 / Terrains d'étude des publications françaises en archéologie	18
IV. Périmètre UMR-Archéo.....	19
1 / Types de publications.....	19
a / Types de publications – base OST	19
b / Types de productions – données Hcéres	20
2 / Correspondance et comparaisons entre corpus du périmètre UMR-Archéo	21
Conclusion.....	25
<i>Principales conclusions</i>	25
<i>Approfondissements</i>	26
Annexe – Détail de la constitution du corpus Archéologie d'après le CREAS	27

SYNTHESE

L'étude s'appuie sur deux sources de données afin de caractériser les productions dans le domaine de l'archéologie en France : la base de publications scientifiques de l'OST d'une part et la liste des productions déclarées par les unités de recherche dans leur dossier d'évaluation par le Hcéres d'autre part. Elle analyse par ailleurs deux périmètres de production: celui de la France entière et celui d'un échantillon de dix unités de recherche appartenant au champ couvert par le Comité de réflexion et d'analyse prospective du secteur disciplinaire Archéologie (CREAS).

Nombre de publications de la France et spécialisation suivant le périmètre de l'archéologie

La nomenclature de la base des publications de l'OST comporte, au sein des sciences humaines, une spécialité Archéologie. Une interrogation de la base pour cette spécialité indique 158 publications pour la France en 2011 et 235 en 2015. Ces publications correspondent, en 2015, à une part mondiale de 4,3%, ce qui est supérieur à la part de la France en sciences humaines (2,8%). La part de la France en Archéologie est de près de 40% supérieure à la part de cette spécialité dans l'ensemble des publications mondiales, ce qui correspond à un indice de spécialisation de 1,4.

Afin d'appréhender les différentes facettes de la recherche en archéologie, un corpus élargi a été constitué. Sur la base de termes fournis par les experts du CREAS ('archéologie', 'épigraphie' et 'préhistoire'), des recherches textuelles sur les titres, résumés, et mots-clés des auteurs ont permis d'enrichir le premier corpus. Le corpus CREAS compte environ 50% de publications de plus que le corpus correspondant à la spécialité Archéologie. Pour l'année 2015, la part mondiale de la France est de 5,5% dans le corpus CREAS, ce qui, correspond à un indice de spécialisation de près de 1,75. L'ajout de documents sélectionnés par les recherches textuelles étend les spécialités présentes dans le corpus, avec une part significative de documents affectés en Anthropologie et en Géosciences et, dans une moindre mesure, en Géographie physique et en Histoire.

Près de 77% des publications sont des articles et 16% des comptes rendus critiques d'ouvrage. Parmi les publications françaises du corpus CREAS, 60% sont des co-publications signées avec au moins un auteur affilié à une institution étrangère.

Une classification des objets géographiques présents dans les publications françaises est proposée, suivant trois zones: France, Europe, et reste du monde. L'analyse montre que 70% des documents abordent une seule zone : 17% la France, 18% l'Europe et 36% le reste du monde. Certains documents (20%) mentionnent plus d'une zone géographique, tandis que pour 10% de ces publications, l'identification n'a pu être réalisée. Cette non-identification tient à la présence notable (7% du total) de documents abordant les techniques et technologies pour l'archéologie.

Caractérisation des productions d'un échantillon d'unités de recherche en archéologie

L'étude complète l'analyse des publications de la France avec l'examen des productions de dix unités de recherche comprises dans le champ du CREAS. Cet échantillon représente une minorité de l'ensemble des unités du champ de l'archéologie, mais permet d'exploiter les données de production issues des dossiers d'évaluation remis au Hcéres. Ces données sont comparées aux publications scientifiques de ces mêmes unités recensées dans la base OST en établissant une correspondance entre les types de production identifiées dans chacune des deux sources. L'analyse indique que les publications scientifiques, articles (de revues à comité de lecture), actes publiés et ouvrages scientifiques représentent 51% des productions déclarées dans les dossiers Hcéres.

C'est pour les publications scientifiques de diffusion internationale que les deux corpus sont les plus comparables. Pour cet ensemble, les publications recensées dans la base OST représentent environ 18% de celles qui sont déclarées dans les dossiers Hcéres. Cette estimation doit être considérée avec prudence, notamment car la faible structuration des données Hcéres oblige à dénombrer les publications suivant deux nomenclatures dont la mise en correspondance préalable ne va pas de soi. Cette mise en correspondance exclut un certain nombre de productions déclarées dans les données Hcéres, dont les « Autres productions » parmi lesquelles se trouvent les « rapports de fouille ». Il est d'autant plus délicat d'aborder la couverture de la base OST issue du WoS en archéologie que

le corpus UMR-Archéo ne se retrouve que partiellement dans le corpus CREAS. De plus, la structure disciplinaire et la typologie documentaire diffèrent entre ces deux corpus.

Des approfondissements sont suggérés pour mieux caractériser la production française en archéologie et apprécier dans quelle mesure la base OST est exploitable pour des comparaisons institutionnelles et internationales. C'est en effet ce type de base structurée qui permet d'établir des comparaisons sur différentes dimensions et notamment des comparaisons internationales.

INTRODUCTION

Au sein du Hcéres, le département OST, Observatoire des Sciences et Techniques, produit des analyses et des indicateurs qui contribuent à la réflexion stratégique des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, aux évaluations du Hcéres et à l'évaluation des politiques publiques. La présente étude vient en appui au travail du Comité de réflexion et d'analyse prospective du secteur disciplinaire « Archéologie » (CREAS) constitué par le département d'Évaluation de la Recherche (DER). L'équipe de l'OST en charge de cette étude a échangé avec le CREAS afin d'en délimiter l'objet et de préciser le choix des données et des indicateurs mobilisés.

Deux corpus de publications ont été constitués à partir de la base de l'OST : le premier correspond à la spécialité Archéologie de la classification disciplinaire fournie par Clarivate Analytics dans le Web of Science ; le deuxième élargit le premier avec des documents publiés dans des revues affectées dans d'autres spécialités afin de tenir compte des liens disciplinaires entretenus par l'archéologie. Construit en collaboration avec les experts du CREAS, ce deuxième corpus sert de base au calcul des indicateurs souhaités par ces derniers.

Les indicateurs calculés permettent de suivre entre 2011 et 2016 les volumes de publications, leur distribution par domaine de recherche et les co-publications nationales et internationales. Parmi les grands types d'indicateurs bibliométriques, le CREAS n'a pas souhaité disposer d'indicateurs d'impact scientifique, calculés à partir des citations des publications. Le Comité a en revanche souhaité une analyse des terrains archéologiques dont traitent les publications françaises. Pour répondre à cette demande, l'OST a procédé à la recherche des mots-clés correspondants dans les métadonnées disponibles de sa base de publications.

En complément des deux corpus établis sur la même base de publications, l'OST a comparé deux sources de données pour un échantillon d'unités de recherche appartenant à l'ensemble analysé par le CREAS. À partir de travaux réalisés pour le ministère de la Culture, l'OST a identifié un périmètre d'unités de recherche dont les publications peuvent être identifiées dans ces deux sources. Le Ministère de la culture est en effet cotutelle d'unités de recherche présentes dans le champ du rapport du CREAS. Premièrement, l'analyse de l'ensemble de la production déclarée au Hcéres permet de caractériser les types de production en archéologie, et notamment, de mesurer la part des productions non publiées ou celle des ouvrages de vulgarisation. Deuxièmement, la comparaison des publications identifiées dans la base OST avec les publications déclarées par les unités de recherche dans leur dossier d'évaluation Hcéres permet d'aborder la question de la représentativité de la base OST pour les publications d'unités de recherche françaises en archéologie.

Après une section consacrée à la méthodologie, chacun des corpus fait l'objet d'une section spécifique. Une section est dédiée à l'analyse des unités pour lesquelles les données de la base OST peuvent être comparées avec les données issues des dossiers d'évaluation du Hcéres.

I. DONNEES ET METHODOLOGIE

1 / Sources des données et périmètres d'analyse

a / Données

L'étude mobilise deux sources de données. La première source est la base de publications de l'OST. La base de l'OST est une version enrichie, en termes notamment de repérage des institutions françaises dans les publications, de la base de données Web of Science (WoS) de Clarivate Analytics. Cette source concerne des publications scientifiques. Son actualisation au moment de la réalisation de cette étude datant de février 2017, l'année de publication la plus récente disponible à cette date est 2016, pour laquelle les données sont complètes à 80-85%. L'acronyme 'WoS' et le terme 'Base OST' désignent cette source par la suite.

La seconde source de données est constituée par les listes des productions déclarées dans les dossiers d'évaluation des unités de recherche fournies dans le cadre des évaluations par le Hcéres. Directement renseignées par les structures, ces listes sont potentiellement exhaustives pour l'ensemble de la production des unités. Toutes les productions y sont retenues, quel que soit le statut du producteur (membre statutaire, doctorant...) et sans qu'il y ait eu de retraitement des données ou de dédoublement. Par exemple, les mentions imprécises ou cumulatives (« ...notes des textes liminaires de 6 pièces... », « ...35 notices scientifiques... ») ont été prises *in extenso*. Ces données, autrement désignées sous le terme 'données Hcéres', n'ont pu être mobilisées que sur le périmètre restreint UMR-Archéo dont la définition est fournie ci-dessous (I.1/c).

b / Constitution des corpus Archéologie du WoS et d'après le CREAS

Le terme « spécialité » renvoie à la nomenclature disciplinaire de la base Web of Science. C'est une adaptation en français de l'expression « subject category » utilisé dans la documentation de la base Web of Science.

Le corpus Archéologie du WoS comprend l'ensemble des documents présents dans la base OST et affectés à la spécialité Archéologie de la nomenclature du WoS, pour les documents publiés entre 2011 et 2016. Pour rappel, la méthode de cartographie des publications scientifiques en spécialités dans le WoS repose sur une analyse des co-citations entre documents et sur un repérage de leurs regroupements en clusters, dont on fait l'hypothèse que chacun d'entre eux présente une parité thématique correspondant à une spécialité scientifique¹.

Le corpus Archéologie d'après le CREAS a été constitué en deux étapes² et couvre la période de publication allant de 2011 à 2016.

Lors de la première étape, toutes les publications publiées dans des revues intégralement affectées en Archéologie ou dans des revues dont au moins 10% des documents sont affectés en Archéologie, ont été retenues. En effet, certaines revues peuvent être affectées à plusieurs spécialités, par exemple en Archéologie et en Anthropologie.

La seconde étape ajoute des documents sélectionnés par des requêtes textuelles sur les champs 'titre', 'résumé' ou 'mots-clés déclarés par les auteurs'. Les documents retenus contiennent dans l'un des champs l'une des séquences de caractères auxquelles renvoient les termes 'archéologie',

¹ Small H, Griffith BC (1974). The structure of scientific literatures I.: Identifying and graphing specialties. *Social studies of science*, 4(1), p. 17-40.

² Voir annexe.

'épigraphie' ou 'préhistoire' et sont publiés dans une revue ayant au moins six documents vérifiant le critère. En outre cette revue n'a pas été écartée par le CREAS.

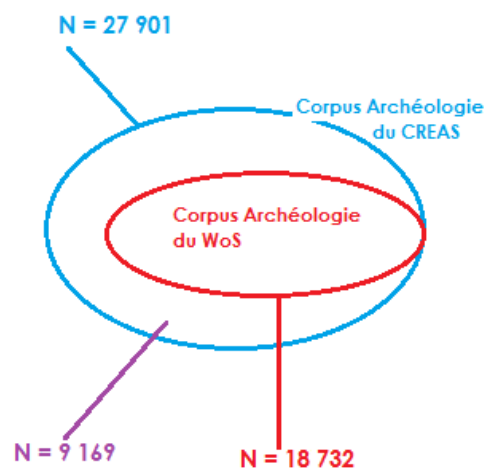
Afin de s'affranchir des variations d'orthographe propres à des langues différentes et des mots composés par l'ajout d'un suffixe ou d'un préfixe à ces termes, deux caractères de remplacement ont été mobilisés : le '%' qui peut remplacer une chaîne de caractères, et le '_' qui peut remplacer n'importe quel caractère unique.

La liste des séquences de caractères validées par les experts du Comité pour sélectionner les documents est la suivante :

- 'archéologie' : %ARCH_OLOG% ; %ARCHA_OLOG% ; %ARQU_OLOG% ; %ARKHEOL% ; %ARHEOLOG%
- 'épigraphie' : %_PIGRAPH% ; %_PIGRAF%
- 'préhistoire' : PR_HISTOI% ; PR_HISTOR% ; PREISTOR% ; VORGESCHICHTE%

La figure 1 souligne que le corpus Archéologie d'après le CREAS est une extension du corpus Archéologie du WoS. Sur la période considérée, il comporte 50% de publications de plus.

Figure 1 : Corpus Archéologie du WoS et corpus Archéologie d'après le CREAS, publications mondiales, 2011-16*



Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

c / Définition du périmètre UMR-Archéo et données utilisées

La comparaison entre les données de publications de la base OST et les données de production des dossiers Hcéres a pu être menée sur un périmètre restreint d'unités de recherche à partir d'une analyse antérieure.

Dans le cadre d'une étude pour le Ministère en charge de la culture (MC) sur la caractérisation de la production culturelle en France³, l'OST a réalisé une extraction spécifique des données de publication des dossiers Hcéres pour une exploitation à des fins statistiques. Ce travail d'extraction s'est limité à une cinquantaine d'unités de recherche correspondant au périmètre cible de l'étude. Parmi ces cinquante unités, dix Unités Mixtes de Recherche (UMR) en cotutelle du CNRS et du MC rentrant dans le champ du rapport du CREAS sont retenues pour définir le périmètre UMR-Archéo (Liste 1).

L'organisation de l'évaluation des unités de recherche les répartit en cinq groupes ou vagues. Chaque année, les unités appartenant à une vague sont évaluées de sorte qu'un cycle complet est

³ OST (Avril 2018), *Caractérisation de la recherche culturelle en France ; rapport au Ministère de la Culture*, Paris, Hcéres.

achevé tous les cinq ans. Les informations fournies dans les dossiers concernent les années précédant l'évaluation et couvrent la période écoulée depuis l'évaluation précédente, soit cinq années. Les unités définissant le périmètre UMR-Archéo ont été évaluées entre 2012 et 2016. Les données de production s'étendent de 2007 pour les unités évaluées lors de la vague D2014 à 2016 pour les unités évaluées lors de la vague C2018. Il convient ainsi d'apprécier la production déclarée dans les dossiers sur une période de cinq années glissantes. L'ensemble des informations a été pris en compte, sans différenciation des dates de production, dans la mesure où leur typologie évolue en fonction des pratiques plutôt que des années.

Liste 1 : Liste des dix unités mixtes de recherche en cotutelle avec le Ministère en charge de la culture

Intitulé	Tutelles*	Vague Hcéres
UMR 3495 MAP Modèles et simulations pour l'architecture et le patrimoine		C18
UMR 5140 ASM Archéologie des sociétés méditerranéennes	U Montpellier 3	E15
UMR 5199 PACEA De la Préhistoire à l'Actuel : culture, environnement et anthropologie	U Bordeaux	A16
UMR 5608 TRACES Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés	U Toulouse 2, EHESS, INRAP	A16
UMR 6298 ArTeHis Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés	U Dijon	B17
UMR 6566 CREAAH Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire	U Le Mans, U Nantes, U Rennes 1, U Rennes 2	B17
UMR 7041 ArScAn Archéologies et sciences de l'antiquité	U Paris 10, U Paris 1	D14
UMR 7044 ARCHIMEDE Archéologie et histoire ancienne : Méditerranée et Europe	U Mulhouse, U Strasbourg	C18
UMR 7269 LAMPEA Laboratoire méditerranéen de Préhistoire Europe-Afrique	U Aix-Marseille	C18
UMR 8164 HALMA Histoire, archéologie, littérature des mondes anciens	U Lille 3	E15

* Toutes ces unités sont en cotutelle CNRS / Ministère de la culture

Les liste de productions fait partie du dossier d'évaluation que déposent les unités en vue de leur évaluation et ont été validées par les directeurs d'unités. Elles ont été reprises sans vérification de leur référencement dans une base bibliométrique, telle que le WoS ou Scopus, ou dans une base bibliographique, telle que HAL. Pour les unités du périmètre UMR-Archéo, les données de production sont comparées aux données de publications de la base OST. Le lien entre les données provenant de chacune des sources est établi par l'attribution des productions à un ensemble particulier d'unités de recherche.

2 / Identification d'un objet géographique

Sur la base du corpus Archéologie d'après le CREAS, restreint aux publications françaises, l'analyse associe à chaque publication au moins l'un des trois objets géographiques retenus : France, Europe et Reste du monde.

Cette affectation requiert un traitement informatisé assisté d'un traitement manuel préalable. Un algorithme de NLP (*Natural Language Processing*, ou traitement automatique du langage naturel) extrait automatiquement, au sein des titres et des résumés, des termes potentiellement géographiques, à partir desquels sont indexés manuellement ces trois objets géographiques. Chaque publication peut alors être associée à un ou à plusieurs objets géographiques, comme elle peut n'être associée à aucun objet géographique déterminé.

3 / Définition et calcul des indicateurs

Les indicateurs ont été calculés selon deux méthodes de comptage : le compte de présence et le compte fractionnaire.

Compte de présence

Le compte de présence comptabilise une publication pour chacune des entités signataires. De même, si la publication est indexée dans deux spécialités, elle comptera pour « 1 » dans chacune de ces spécialités. Le compte de présence mesure la participation d'une entité à la publication ou encore sa présence dans une spécialité. Dans la mesure où chaque publication est comptée autant de fois qu'il y a de signataires, le compte de présence n'est pas additif (la somme des publications est supérieure ou égale au total consolidé).

Compte fractionnaire

Le compte fractionnaire comptabilise la contribution des signataires aux publications scientifiques. Une fraction de publication, assimilée à une contribution, est attribuée à chacun, ce qui permet de sommer les fractions sans double compte.

La mise en œuvre du compte fractionnaire peut être illustrée en considérant une publication co-signée par deux auteurs affiliés à deux institutions, l'une en France et l'autre en Allemagne. Cette publication peut par ailleurs être affectée dans la base de données à trois spécialités, par exemple Archéologie, Histoire et Paléontologie. Dans cet exemple, le fractionnement de la publication porte à la fois sur la dimension géographique et sur la dimension disciplinaire.

Compte fractionnaire géographique : chacun des deux pays se voit attribuer une moitié (1/2) de la publication.

Compte fractionnaire disciplinaire : la publication compte pour un tiers (1/3) dans chacune des spécialités.

Part mondiale de publications

Pour un pays et une année de publication donnés, la part mondiale de publications se définit par le nombre de publications du pays rapporté au nombre de publications dans le monde la même année.

Indice de spécialisation scientifique de la France

L'indice de spécialisation de la France dans une discipline se définit par la part de ses publications dans cette discipline, normalisée par le même ratio pour le monde. Plus l'indice de spécialisation est au-dessus de 1 (valeur neutre de l'indice), plus la France est dite « spécialisée » dans cette discipline.

Publication française stricte, co-publication internationale, publications françaises

Une publication dont tous les auteurs sont liés à des institutions situées en France est une publication française stricte.

Une publication ayant plus d'un auteur, dont au moins un auteur est affilié à une institution située en France et au moins un auteur est affilié à une institution située à l'étranger, est une co-publication internationale de la France.

L'ensemble constitué par les publications françaises strictes et les co-publications internationales de la France définit les publications françaises.

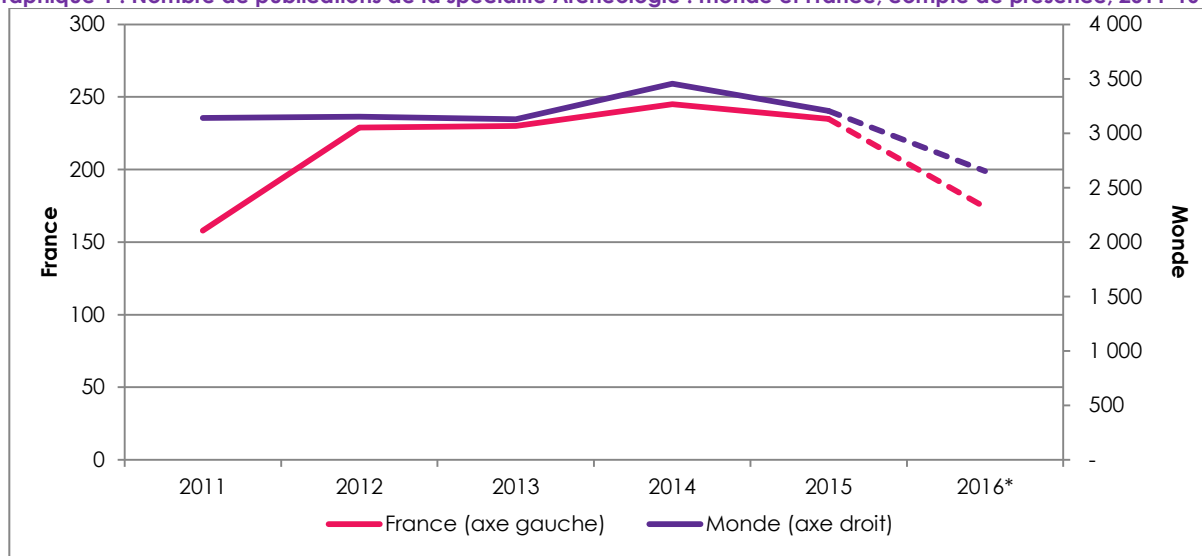
II. CORPUS ARCHEOLOGIE DU WOS

L'analyse de cette section porte sur le premier corpus de publications scientifiques constitué à partir de la base OST. Il correspond à la spécialité Archéologie de la classification disciplinaire du Web of Science.

1 / Volume et part mondiale du corpus Archéologie du WoS

Le graphique 1 indique que la production mondiale en Archéologie est supérieure à 3 000 publications par an sur la période 2011-2015 (échelle de droite), avec un maximum de 3 455 en 2014. La France compte 235 publications en 2015 contre 158 en 2011 (échelle de gauche). Le nombre des publications françaises dans ce domaine augmente de plus de 50% sur la période. Après un rattrapage entre 2011 et 2012, l'évolution suit la dynamique mondiale. La baisse du volume en 2016 correspond au fait que l'année 2016 est incomplète dans la base OST à la date de l'étude.

Graphique 1 : Nombre de publications de la spécialité Archéologie : monde et France, compte de présence, 2011-16*

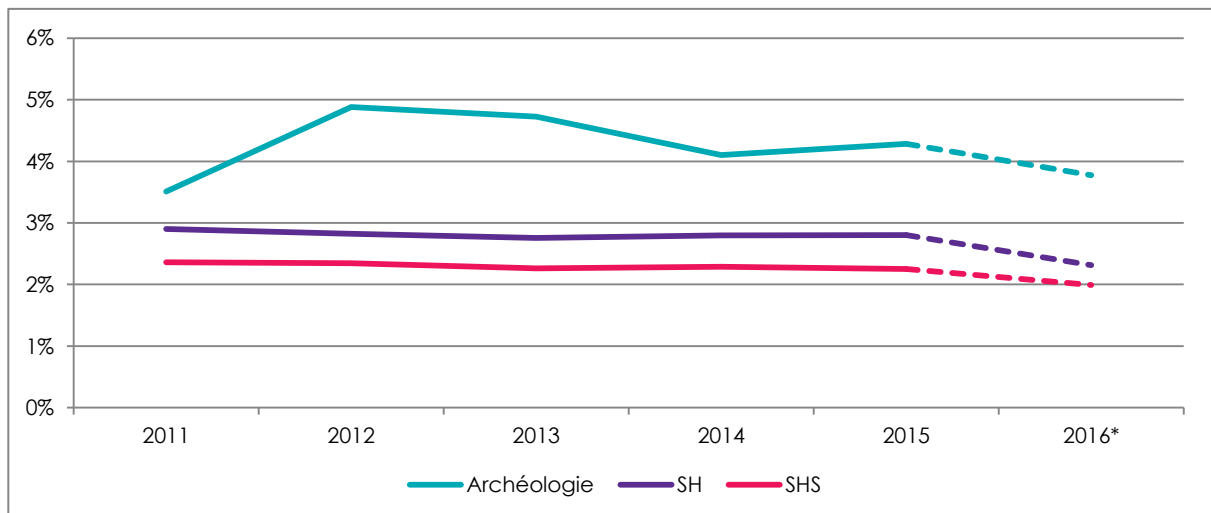


Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

La part mondiale de la France dans les publications en Archéologie est de 4,3 % en 2015 contre 3,5 % en 2011, et de 4,9% en 2012 (graphique 2). Cette part est supérieure à la part de la France en Sciences humaines (SH) comme en Sciences humaines et Sociales (SHS). Ces deux dernières parts, respectivement de l'ordre 2,8% et 2,3%, sont stables sur la période 2011-15.

Graphique 2 : Part mondiale de la France : Archéologie, SH, et SHS, compte fractionnaire, 2011-16*



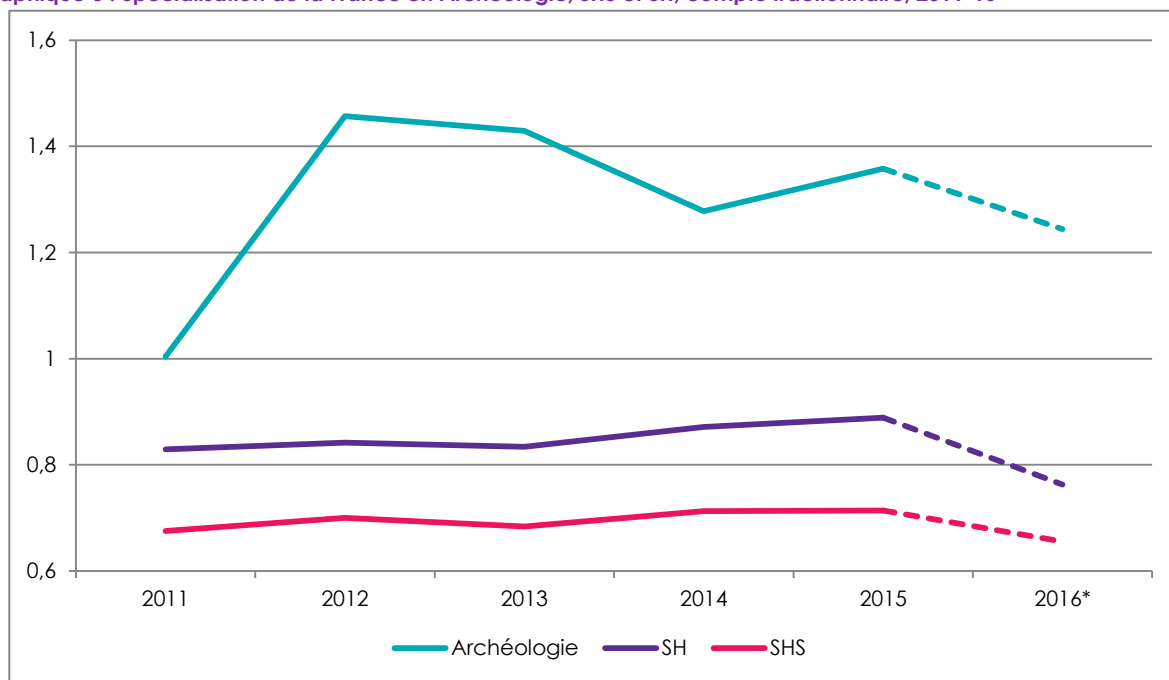
Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

2 / Spécialisation

Les indices de spécialisation de la France en Archéologie, Sciences humaines, ou SHS, suivent une évolution proche de celle de la part mondiale de la France correspondante (graphique 3). L'indice de spécialisation enregistre une hausse entre 2011 et 2012, partant d'une valeur neutre pour atteindre 1,45, puis 1,35 en 2015. Ces valeurs traduisent la spécialisation prononcée de la France en Archéologie. En revanche, la France n'apparaît ni spécialisée en SH, ni en SHS, puisque les indices de spécialisation correspondants sont inférieurs à 1.

Graphique 3 : Spécialisation de la France en Archéologie, SHS et SH, compte fractionnaire, 2011-16*



Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

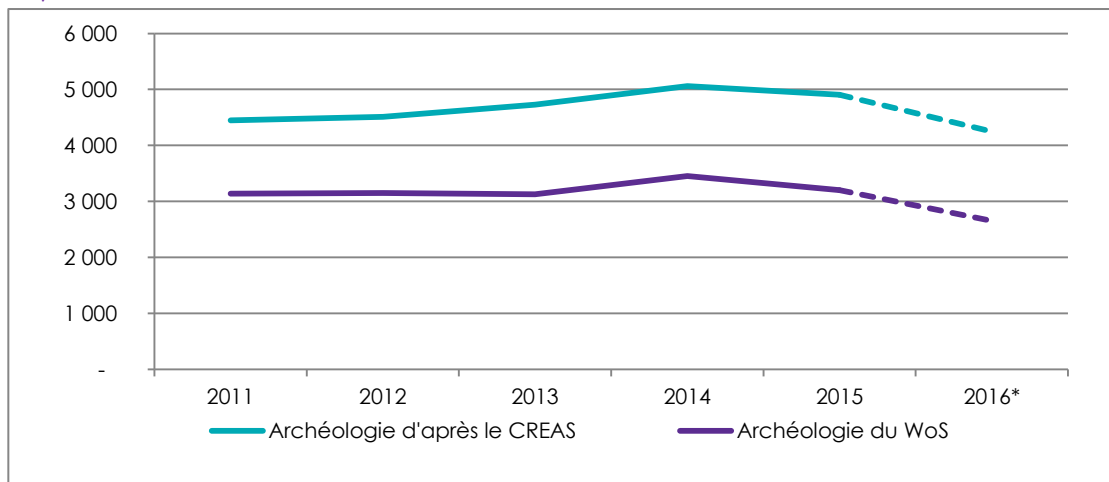
III. CORPUS ARCHEOLOGIE D'APRES LE CREAS

Le périmètre de la spécialité Archéologie peut ne pas comprendre des publications indexées dans d'autres spécialités. D'où la constitution d'un second corpus, Archéologie d'après le CREAS (I. 1/b).

1 / Volume de publications

Le nombre de publications mondiales dans le corpus Archéologie d'après le CREAS passe de 4 448 en 2011 à 4 905 en 2015, soit une progression de 10%, contre une hausse de 17% de la production scientifique mondiale, toutes disciplines confondues (graphique 4)⁴.

Graphique 4 : Nombre de publications mondiales des corpus Archéologie du WoS et d'après le CREAS, compte de présence, 2011-16*



Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

Sur toute la période, le corpus compte 27 901 publications. Le passage du corpus Archéologie du WoS au corpus Archéologie d'après le CREAS correspond à une extension de 46% du nombre de publications par exemple pour l'année 2014. Cet élargissement ne modifie pas l'allure de la courbe.

2 / Publications et co-publications françaises

Les publications françaises peuvent être classées en deux catégories disjointes : les publications françaises strictes et les co-publications internationales. Les premières sont signées par un ou plusieurs auteurs affiliés à des institutions situées en France, tandis que les secondes impliquent au moins un auteur affilié à une institution située à l'étranger.

De 2011 à 2013, le nombre des publications françaises est supérieur au nombre des co-publications. À partir de 2014, le nombre des co-publications internationales devient supérieur ; cette inversion reflète l'ouverture à l'international des publications françaises (tableau 1). Cette évolution correspond d'ailleurs à une tendance mondiale : la part de co-publications entre institutions de pays différents augmente, quelle que soit la discipline. Toutes disciplines confondues, la part des co-publications internationales de la France augmente d'un tiers entre 2011 et 2015, passant de 48% à 56% du total des publications⁵.

⁴ OST (2018), *La position scientifique de la France dans le monde 2000-2015*, Paris, Hcéres (graphique n°1).

⁵ OST (2018), *La position scientifique de la France dans le monde 2000-2015*, Paris, Hcéres (graphique n°23).

Tableau 1 : Publications françaises suivant les collaborations, corpus Archéologie d'après le CREAS, compte de présence, 2011-16*

	2011	2012	2013	2014	2015	2016*	2011-2016*
Total publications françaises	307	375	389	425	419	388	2 303
Part mondiale des publications françaises	6,9%	8,3%	8,2%	8,4%	8,6%	9,1%	8,3%
Dont Publications françaises strictes	172	194	199	190	160	132	1 047
Part – publications strictes	3,9%	4,3%	4,2%	3,8%	3,3%	3,1%	3,8%
Dont Co-publications internationales	135	181	190	235	259	256	1 256
Part – co-publications internationales	3,0%	4,0%	4,0%	4,6%	5,3%	6,0%	4,5%

Les parts sont calculées par rapport au corpus Archéologie d'après le CREAS.

Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

En compte fractionnaire géographique, le tableau 2 traduit la contribution de la France aux publications du corpus Archéologie d'après le CREAS. La dimension disciplinaire n'intervient pas ici dans la mesure où le corpus constitué redéfinit « l'archéologie ». La part des publications françaises varie de 5,3% pour les publications de 2011 à 6% pour l'année 2012. Ces proportions correspondent à un nombre de documents compris entre 230 et 290. Sur l'ensemble de la période, y compris l'année 2016 incomplète, la part de la France est de 5,7%, ce qui correspond à 1 580 documents.

Tableau 2 : Part de la France dans le corpus et spécialisation, compte fractionnaire, 2011-16*

	2011	2012	2013	2014	2015	2016*	2011-2016*
Total corpus CREAS	4 448	4 514	4 726	5 060	4 905	4 248	27 901
dont publications françaises	234	272	281	286	270	237	1 580
Part mondiale des publications françaises	5,3%	6,0%	5,9%	5,7%	5,5%	5,6%	5,7%
Indice de spécialisation de la France	1,51	1,80	1,80	1,76	1,74	1,83	1,74

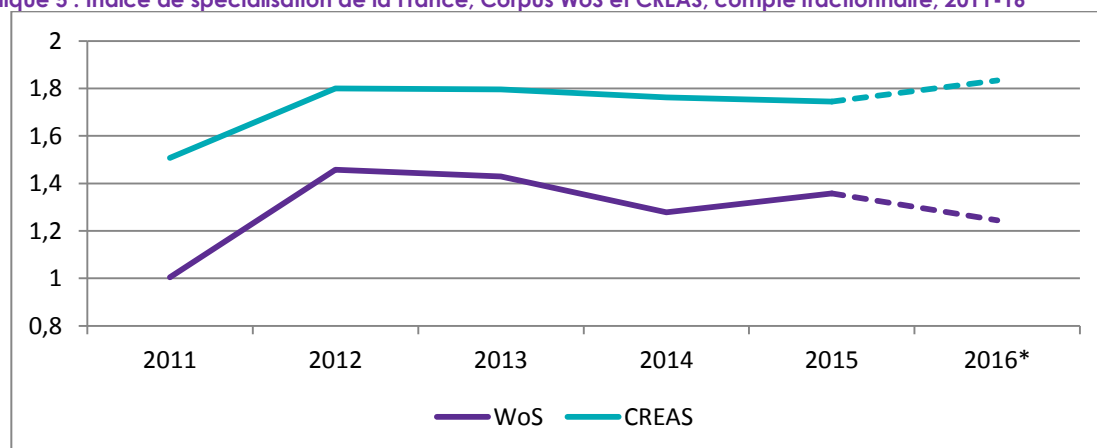
Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

En compte de présence (tableau 1, 2^{ème} ligne), la part des publications françaises dans le corpus augmente, tandis qu'elle est stable sur la période en compte fractionnaire (tableau 2, 3^{ème} ligne). La participation (compte de présence) de la France à des co-publications internationales augmente, mais le nombre de participants augmente aussi, ce qui opère une compensation en compte fractionnaire. À cet égard, le corpus Archéologie d'après le CREAS ne se comporte pas différemment de l'ensemble des publications françaises, toutes disciplines confondues.

L'indice de spécialisation de la France en archéologie telle que la définit le corpus Archéologie d'après le CREAS est de 1,5 en 2011 et autour de 1,75 sur le reste de la période (graphique 5). Cette valeur est supérieure à celle obtenue sur la base des seuls documents affectés dans la spécialité Archéologie du WoS (1 en 2011 et autour de 1,4 sur le reste de la période). Cela suggère que les documents ajoutés pour former le corpus Archéologie d'après le CREAS appartiennent à des domaines où la France est plus spécialisée que dans la spécialité Archéologie du WoS.

Graphique 5 : Indice de spécialisation de la France, Corpus WoS et CREAS, compte fractionnaire, 2011-16*



Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

3 / Types de publications

Pour l'ensemble du monde, les publications du corpus Archéologie d'après le CREAS sont composées d'articles à 77% (tableau 3). Cette catégorie intègre les actes de congrès publiés (*proceedings papers*⁶) qui sont reclassés comme des « articles » par l'éditeur de la base WoS. Sur la période, la part des articles augmente, passant de 73% en 2011 à plus de 77% en 2015. Les *book reviews*⁷ passent de 19,5% du corpus en 2011 à moins de 16% en 2015.

Tableau 3 : Répartition des publications mondiales selon leur type dans le corpus CREAS, compte de présence, 2011-16*

Type générique	Type de publication	Monde						Nombre	France	
		2011	2012	2013	2014	2015	2016*		%	%
Article	Article	3 232	3 374	3 634	3 974	3 791	3 403	21 408	76,7%	85,3%
Autres prod.	Book Review	867	766	737	778	770	564	4 482	16,1%	7,1%
Article	Editorial Material	209	229	164	156	153	135	1 046	3,8%	4,3%
Article	Review	67	69	84	72	89	82	463	1,7%	1,7%
Congrès (sans actes)	Meeting Abstract	45	45	82	37	61	40	310	1,1%	0,3%
Autres prod.	Biographical-Item	7	12	8	19	16	10	72	0,3%	0,3%
Article	Autres types	10	11	12	15	17	7	72	0,3%	0,2%
Autres prod.	Autres types	11	8	5	9	8	7	48	0,2%	0,8%
Total général		4 448	4 514	4 726	5 060	4 905	4 248	27 901		2 303

Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

Sur l'ensemble de la période, les publications de type générique « Articles » (82,5%) et « Autres productions » (16,5%) se partagent la quasi-totalité du corpus Archéologie d'après le CREAS. Le complément correspond aux *meeting abstracts*⁸, qui ne représentent que 1% de la production. Les chapitres d'ouvrage et les ouvrages ne sont pas pris en compte dans la base OST car ils ne disposent pas d'une indication d'affiliation, ce qui restreint considérablement leur utilisation bibliométrique.

4 / Répartition disciplinaire

Trois spécialités du WoS se distinguent par leur volume de publication. L'Archéologie domine avec 45% des publications du corpus Archéologie d'après le CREAS (graphique 6, tableau 4). L'Anthropologie (14%) et les Géosciences⁹ multidisciplinaires (9%) apparaissent comme des spécialités complémentaires. Cela correspond au fait que le corpus Archéologie d'après le CREAS est structuré selon la perspective interdisciplinaire de l'archéologie. Au-delà des trois principales spécialités du WoS, l'Histoire voit son poids décliner sur la période (de 4,3% à 3,0%) au profit de la Géographie physique (de 2,5% à 4,2%). Les autres spécialités ne dépassent pas le seuil des 2%.

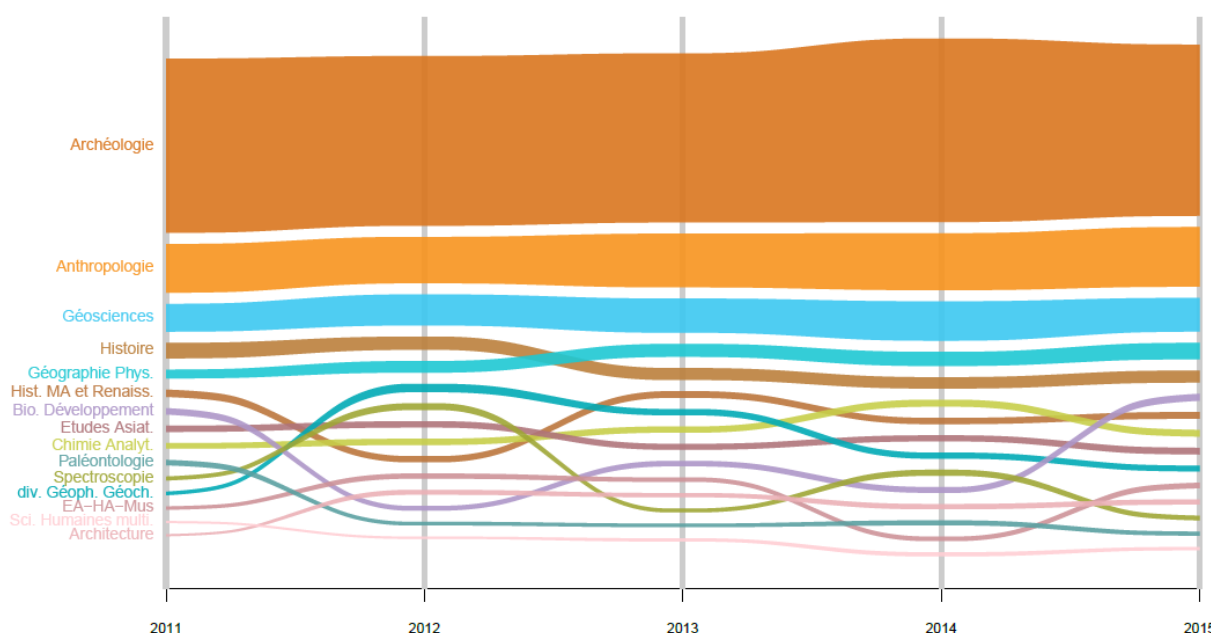
⁶ Les *proceedings papers* dans la typologie documentaire du WoS sont des « actes de congrès publiés ».

⁷ Le *book review* (« compte rendu critique d'ouvrage ») est « l'approche critique d'un livre (qui souvent reflète l'opinion personnelle ou la recommandation d'un critique) ».

⁸ Le *meeting abstract*, défini comme « le résumé général d'un papier achevé, ayant été présenté ou devant l'être dans un symposium ou une conférence », n'est pas un document citable.

⁹ Les *Géosciences multidisciplinaires* sont des approches interdisciplinaires de l'étude de la terre et des autres planètes qui, d'après la nomenclature du WoS, portent sur la géologie, la géochimie et la géophysique, l'hydrologie, la paléontologie, l'océanographie, la métrologie, la minéralogie, la géographie et l'énergie.

Graphique 6 : Nombre de publications du corpus Archéologie d'après le CREAS par spécialité, compte fractionnaire disciplinaire, 2011-15



Lecture : Le libellé **EA-HA-Mus** correspond à la spécialité **Expression artistique, Histoire de l'art, Muséologie**. Le libellé **Hist. MA et Renaissance** correspond à la spécialité **Histoire du moyen-âge et de la renaissance**.

Source : Base OST, WoS, traitements OST.

Le périmétrage du corpus Archéologie effectué d'après les indications du CREAS modifie la répartition entre les spécialités, sans toutefois modifier leur rang : la spécialité Archéologie¹⁰ voit son poids diminuer de 67% à 45%, la spécialité Anthropologie passe de 13% à 14% et les Géosciences de 6% à 9% (tableau 4). Le poids de la spécialité Histoire augmente légèrement tandis que la spécialité Géographie physique n'était pas présente dans le corpus Archéologie du WoS mais est la quatrième spécialité la plus représentée dans le corpus Archéologie d'après le CREAS avec un poids de 3,7%.

La diversité disciplinaire, selon la classification du WoS, due au caractère interdisciplinaire de l'archéologie augmente sensiblement : les cinq principales spécialités représentent 91% du corpus Archéologie du WoS contre 75% du corpus Archéologie d'après le CREAS.

Tableau 4 : Répartition disciplinaire des publications mondiales, corpus Archéologie du WoS et d'après le CREAS, compte fractionnaire, 2011-16*

	Corpus WoS	Corpus CREAS
Part des cinq spécialités les plus représentées dans chacun des deux corpus	91,0%	74,7%
dont Archéologie	66,6%	44,7%
dont Anthropologie	13,0%	14,0%
dont Géosciences	6,4%	9,0%
dont Géographie Physique	Spécialité non présente	3,7%
dont Histoire	3,1%	3,2%
dont Histoire du MA et de la Renaissance	1,9%	(1,6% pour info)

Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

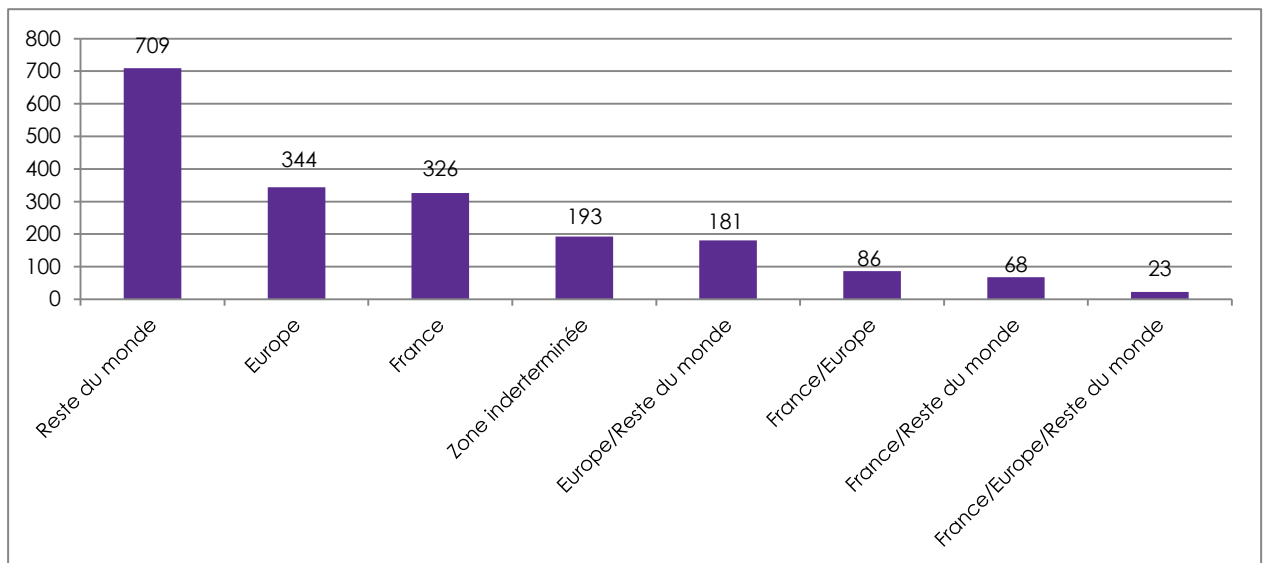
¹⁰ Du fait de la multi-affectation disciplinaire de certains documents, le poids de l'Archéologie dans le corpus Archéologie du WoS n'est pas égal à 100% en compte fractionnaire disciplinaire. Cette multi-affectation disciplinaire motive l'utilisation du compte fractionnaire disciplinaire.

5 / Terrains d'étude des publications françaises en archéologie

Sur la base du corpus Archéologie d'après le CREAS, restreint aux publications françaises, l'analyse vise à associer à chaque publication au moins l'un des trois objets exclusifs géographiques : France, Europe hors France, Reste du monde.

Parmi les 2 303 publications françaises du corpus Archéologie d'après le CREAS, 1 930 ont un résumé où la recherche textuelle des terrains d'étude a pu être effectuée. Parmi ces documents, 70% font référence à une seule zone géographique : 37% hors Europe, 18% renvoient vers l'Europe et 17% vers des zones en France. Par rapport à l'ensemble des documents, 20% mentionnent plus d'une zone géographique, tandis que les 10% restant ne renvoient vers aucune zone géographique (193 documents). Parmi ces derniers, 137 portent sur des techniques et technologies pour l'archéologie ; 42 ne donnent aucune indication sur le terrain d'étude et 18 concernent l'anthropologie, la philosophie, ou d'autres domaines de recherche (graphique 7).

Graphique 7 : Nombre de publications françaises du corpus Archéologie d'après le CREAS selon les zones géographiques traitées, compte de présence, 2011-16*

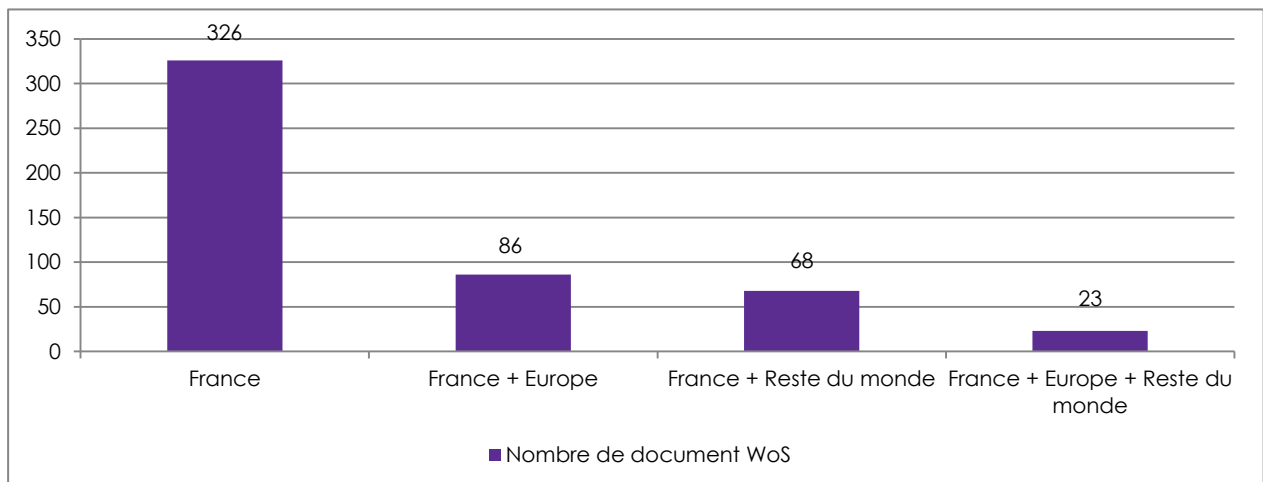


Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

Parmi les publications françaises en archéologie qui mentionnent la zone géographique "France" (503), 65% ne portent que sur la France, 17% portent sur la France et l'Europe, 14% concernent la France et le reste du monde et enfin 5% abordent les trois zones en même temps (graphique 8).

Graphique 8 : Publications françaises dans le corpus Archéologie d'après le CREAS relatives à la zone géographique "France", compte de présence, 2011-16*



Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

IV. PÉRIMÈTRE UMR-ARCHÉO

L'étude menée par l'OST pour le Ministère de la culture a concerné, entre autres, les dix UMR de la liste 1 (p. 10). Le périmètre UMR-Archéo est défini sur la base de ces unités qui figurent également dans le champ du rapport produit par le CREAS.

1 / Types de publications

Dans la base OST, les unités du périmètre UMR-Archéo comptent 1 155 publications alors que dans les dossiers Hcéres, elles comptabilisent 20 134 productions. L'écart s'explique en grande partie par le fait que les productions recensées dans les dossiers Hcéres représentent un périmètre plus large que les publications scientifiques.

a / Types de publications – base OST

Bien que présentant une typologie variée de documents, les publications du périmètre UMR-Archéo dans la base OST comportent 94% d'« articles » au sens large. La part des *meeting abstracts* sans actes est faible et du même ordre que dans le corpus Archéologie d'après le CREAS, tout comme celle des « autres publications » qui ne s'élève qu'à 2% (tableau 5). Celles-ci, quasi exclusivement des *book reviews*, ont un poids neuf fois inférieur par rapport à leur part dans le corpus Archéologie d'après le CREAS (tableau 1). Cette différence pourrait en partie être due au fait que les deux périmètres sous-jacents aux corpus ont des compositions disciplinaires différentes.

Tableau 5 : Types de publications dans la base OST, périmètre UMR-Archéo, compte de présence, 2011-16*

Type générique	Type de doc. WoS	Description dans la documentation WoS	Nombre	Part
Articles	Article de revue		1 083	93,8%
	Article	Reports of research on original works. Includes research papers, features, brief communications, case reports, technical notes, chronology, and full papers that were published in a journal and/or presented at a symposium or conference.	1 029	89,1%
	Editorial Material	An article that gives the opinions of a person, group, or organization. Includes editorials, interviews, commentary, and discussions between individual, post-paper discussions, round table symposia, and clinical conferences.	27	2,3%
	Review	A renewed study of material previously studied. Includes review articles and surveys of previously published literature. Usually will not present any new information on a subject.	14	1,2%
	Letter	Contributions or correspondence from the readers to the journal editor concerning previously published material.	6	0,5%
	Correction, Addition	Correction of errors found in articles that were previously published and which have been made known after that article was published. Includes additions, errata, and retractions.	6	0,5%
	Reprint	An article that was previously published.	1	0,1%
Ouvrages				-
Congrès (sans actes)	Congrès (sans actes)		48	4,1%
	Meeting Abstract	A general summation of completed papers that were or will be presented at a symposium or conference.	48	4,1%
Autres productions	Autres publications		24	2,1%
	Book Review	A critical appraisal of a book (often reflecting a reviewer's personal opinion or recommendation) that evaluates such aspects as organization and writing style, possible market appeal, and cultural, political, or literary significance.	19	1,6%

New Item	News, current events, and recent developments.	3	0,3%
Biographical-Item	Obituaries, articles focusing on the life of an individual, and articles that are tributes to or commemorations of an individual.	2	0,2%
Total		1 155	

Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

b / Types de productions – données Hcéres

La nomenclature des productions du Hcéres, très détaillée, distingue par exemple les articles publiés dans des revues sans comité de lecture ou encore les ouvrages de vulgarisation. L'objectif n'est pas tant de sélectionner la seule production académique internationale que de décrire au mieux l'ensemble des activités et des productions des unités évaluées. La qualification d'une production est déclarative et repose sur la compréhension des catégories de la nomenclature par les évalués. Certaines catégories, comme « Autres productions », rassemblent des documents variés, comprenant des produits de la recherche, des rapports intermédiaires, etc. (tableau 6).

Dans la nomenclature Hcéres, les actes de colloques internationaux (ACTI) ou nationaux (ACTN) sont, en tant que documents publiés, distincts des simples communications dans un congrès. Il y a donc un sens à les regrouper avec les articles, afin d'obtenir une catégorie unique.

Tableau 6 : Répartition des types de production dans les données Hcéres périmètre UMR-Archéo, compte de présence, 5 années glissantes

Type générique	Type de prod. Hcéres (sigle)	Description	Total	Part
Articles	Articles de revue		5 390	26,8%
	ASCL	Articles dans des revues sans comité de lecture.	1 219	6,1%
	ACLN	Articles dans des revues avec comité de lecture non répertoriées dans des bases de données internationales.	531	2,6%
	ACL	Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriées par le Hcéres et/ou les bases de données internationales	3 640	18,1%
	Congrès avec actes		2 942	14,6%
	ACTI	Communications avec actes dans un congrès international.	2 028	10,1%
	ACTN	Communications avec actes dans un congrès national.	914	4,5%
Congrès Sans publication	Congrès sans actes		2 035	10,1%
	AFF	Communications par affiche dans un congrès international ou national.	350	1,7%
	COM	Communications orales sans actes dans un congrès international ou national.	1 504	7,5%
	INV	Conférences données à l'invitation du Comité d'organisation dans un congrès national ou international.	181	0,9%
Ouvrages sc.	Ouvrages scientifiques		3 193	15,9%
	DO	Directions d'ouvrages ou de revues.	437	2,2%
	OS	Ouvrages scientifiques	1 015	5,0%
	OS-Chap	Chapitres dans ouvrages scientifiques	1 741	8,6%
Autres prod.	Autres productions		6 574	32,7%
	OV	Ouvrages de vulgarisation	528	2,6%
	OV-Chap	Chapitres dans ouvrages de vulgarisation	306	1,5%
	AP	Autres productions : bases de données, logiciels enregistrés, traductions, comptes rendus d'ouvrages, rapports de fouille, guides techniques, catalogues d'exposition, rapports intermédiaires de grands projets internationaux, etc.	5 740	28,5%
	Total		20 134	

Source : Hcéres, traitements OST – périodes : de 2007-2011 à 2012-2016

Les articles publiés dans des revues avec comité de lecture forment la catégorie la plus importante (ACL) avec 18% du corpus. En joignant les actes de congrès internationaux (ACTI, 10%) ou nationaux (ACTN, 5 %) publiés, ainsi que les articles publiés dans les revues à comité de lecture non référencées dans les bases internationales (ACLN), on obtient un ensemble qui représente 33% des données Hcéres du périmètre UMR-Archéo. Ces publications peuvent être comparées aux articles dans le WoS. Une dernière catégorie d'articles est celle des articles publiés dans des revues sans comité de lecture (ASCL, 6%).

Parmi les documents non publiés, les congrès sans actes (10%) et les autres produits désignés comme AP (33%), représentent 43% de ce corpus et occupent une part importante de la production des dix unités de recherche. Les rapports de fouille sont compris dans la catégorie AP, comme le précise le tableau 6.

Les ouvrages ne forment pas une catégorie unique et simple : la nomenclature du Hcéres distingue les ouvrages scientifiques (DO, OS, et OS-Chap), 16% de la production déclarée, des ouvrages de vulgarisation (OV), lesquels sont classés avec les autres produits. Les ouvrages de vulgarisation (OV, OV-Chap) représentent 4% de l'ensemble des productions.

2 / Correspondance et comparaisons entre corpus du périmètre UMR-Archéo

Le tableau 7 met en regard les types de productions qui peuvent être identifiés dans la base OST et dans les dossiers d'évaluation Hcéres.

Au total, 1 083 publications scientifiques sont identifiées dans la base OST, contre 10 306 dans les dossiers Hcéres. Les publications scientifiques, articles (de revues avec comité de lecture), actes publiés et ouvrages scientifiques représentent 51% des productions déclarées dans les dossiers Hcéres.

Tableau 7 : Correspondance entre types de publications WoS et types de productions Hcéres du périmètre UMR-Archéo, compte de présence

Type générique	Type WoS	Présents dans ensemble	Nb. Pub.	%	Type Hcéres	Présents dans ensemble	Nb. Prod.	%	
Articles	Article	1,2,3	1 029	89,1%	ACL	1,2,3	3 640	18,1%	
	Editorial Material	1,2,3	27	2,3%					
	Review	1,2,3	14	1,2%					
	Letter	1,2,3	6	0,5%					
	Correction	1,2,3	6	0,5%					
	Reprint	1,2,3	1	0,1%					
						ASCL	1	1 219	6,1%
						ACLN	1,2	531	2,6%
	Article de revue	1,2,3	1 083	93,8%	Article de revue		5 390	26,8%	
						ACTI	1,2,3	2 028	10,1%
						ACTN	1,2	914	4,5%
Congrès avec actes	1,2,3	0		Congrès avec actes	1,2	2 942	14,6%		
Total articles	1,2,3	1 083	93,8%	Total articles	1	8 332	41,4%		
Ouvrages scientifiques					DO	1	437	2,2%	
					OS	1	1 015	5,0%	
					OS-CHAP	1	1 741	8,6%	
Total ouvrages	1	0		Total ouvrages	1	3 193	15,9%		
Congrès sans actes	Tous	1	48	4,2%	Tous	1	2 035	10,1%	
Autres productions	Tous	1	24	2,1%	Tous	1	6 574	32,7%	
Total		1, 2, 3	1 155	100%		1, 2, 3	20 134		

Source : Base OST, WoS ; Hcéres, traitements OST – périodes : de 2007-2011 à 2012-2016 ; 2011-16*

* Année 2016 incomplète

Les articles dans un sens large, c'est-à-dire incluant les actes publiés, représentent 94% des publications du périmètre UMR-Archéo qui figurent dans la base OST, contre 41% des productions déclarées dans les dossiers Hcéres. Les publications de la base OST des dix unités ne comportent pas d'ouvrage, alors que les ouvrages scientifiques représentent 16% des productions des dossiers Hcéres. Les Autres productions (définies au tableau 6) représentent près du tiers des productions déclarées au Hcéres, dont 4% pour les ouvrages de vulgarisation.

Afin de comparer plus précisément les deux sources pour les unités du périmètre UMR-Archéo, trois ensembles, du plus inclusif au plus restrictif, sont proposés.

1. Tous les types de documents, dans chacune des deux sources, sont pris en compte et entrent dans la comparaison.
2. Seuls les documents de type 'article' dans la base OST, les documents de type ACL, ACLN, ACTI et ACTN (les actes et articles publiés dans des revues à comité de lecture) pour les données Hcéres, sont pris en compte.
3. Seuls les documents de type 'article' dans le WoS et les documents de type ACL et ACTI pour les données Hcéres, sont pris en compte. Les documents de type 'ACLN' dans les données Hcéres correspondent en effet explicitement à des « articles publiés dans des revues non répertoriées dans les bases de données internationales ». Un des critères du WoS s'attachant à l'internationalisation des supports de publication intégrés dans la base, l'hypothèse faite ici est que les actes d'un congrès national (ACTN) n'ont pas non plus vocation à être intégrés dans une base comme le WoS.

Le tableau 8 synthétise la comparaison entre les deux sources de données, OST et Hcéres, pour chacun de ces trois ensembles de documents sur le périmètre UMR-Archéo.

Tableau 8 : Comparaison des corpus OST et Hcéres sur le périmètre UMR-Archéo, nombre de documents sur la période couverte par chacun des corpus*

Ensembles de comparaison	Documents OST	Documents Hcéres
Ensemble n° 1 : Total de productions, pas de sélection	1 155	20 134
Ratio : nombre Hcéres / nombre WoS	-	17,4
Ensemble n°2 : Articles et actes de congrès	1 083	7 113
Part dans le corpus concerné	93,8%	35,3%
Ratio : nombre Hcéres / nombre WoS	-	6,6
Ensemble n°3 : Articles et actes de congrès, supports internationaux	1 083	5 668
Part dans le corpus concerné	93,8%	28,2%
Ratio : nombre Hcéres / nombre WoS	-	5,2

* Périodes : de 2007-2011 à 2012-2016 pour le corpus Hcéres ; 2011-16 pour le corpus OST.
Source : Base OST, WoS ; Hcéres, traitements OST

Pour le premier ensemble, les données Hcéres comptent 17 fois plus de productions que le nombre de publications dans la base OST. En se restreignant aux articles au sens large de l'ensemble 2, le ratio est réduit à 7. Cette réduction correspond au fait que l'ensemble 2 écarte près de 65% des productions déclarées par les unités (les ouvrages en représentant 16%). Sur le périmètre le plus restrictif du troisième ensemble, le ratio est de 1 à 5,2¹¹, la part de la production déclarée au Hcéres prise en compte tombant en-dessous des 30%.

Comme l'a souligné la partie consacrée à la construction du périmètre UMR-Archéo (section I, 1/c ; Liste 1), il y a décalage entre la période d'observation dans la base OST et celle des données Hcéres. Les données OST portent sur 2011-2016. Dans les données Hcéres, la période est identique pour trois des dix unités mais la production des sept autres renvoie à une période antérieure. Couplé à la hausse de la production scientifique en général, ce décalage a un double effet. Toutes choses égales par ailleurs, le nombre de publications dans la base OST utilisé pour la comparaison a

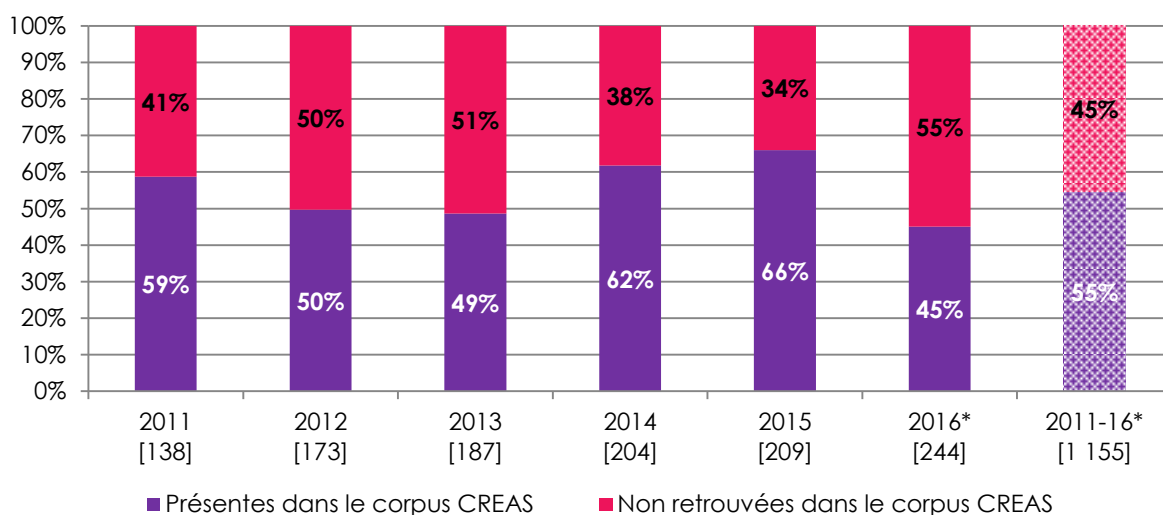
¹¹ Ce résultat est comparable à celui obtenu dans le cadre du Rapport au Ministère de la Culture de l'OST déjà cité, *Caractérisation de la recherche culturelle en France*, (tableau 18).

tendance à être « surestimé » dans la mesure où il est observé sur une période plus récente que les productions dans les données Hcéres pour certaines unités. Le fait que l'année 2016 soit incomplète à environ 20% va dans le sens inverse. Si les périodes d'observation étaient parfaitement alignées entre les deux corpus, les taux de couverture de la base OST sur le périmètre UMR-Archéo indiqués par le tableau 8 seraient vraisemblablement inférieurs mais dans une proportion qui n'a pas été estimée.

La comparaison menée sur le périmètre UMR-Archéo ne peut être transposée au corpus Archéologie d'après le CREAS pour différentes raisons. En premier lieu, près de la moitié de la production identifiée dans la base OST pour les unités UMR-Archéo n'est pas présente dans le corpus Archéologie d'après le CREAS (graphique 9). La figure 2 indique que 523 des 1 155 publications des unités UMR-Archéo (A+B) ne figurent pas dans le corpus des publications françaises du corpus Archéologie d'après le CREAS. L'écart entre les deux corpus peut être mesuré dans la base OST qui est une base de données structurée.

Partant de la définition de l'archéologie représentée par le corpus CREAS, le raisonnement fait l'hypothèse qu'un document qui n'y figure pas, ne relève pas de l'archéologie. En l'état, les données Hcéres n'ont pas le niveau requis de structuration pour pouvoir identifier au sein des documents recensés ceux qui ne relèveraient pas de l'archéologie dans la production des unités UMR-Archéo. En particulier, les productions listées dans les données Hcéres ne disposent pas d'une affectation disciplinaire, autre que celle de l'unité dans son ensemble. De plus, en l'absence d'un identifiant unique associé à chaque production (idéalement provenant d'une base bibliographique), il est délicat d'essayer de rapprocher ces productions d'une éventuelle nomenclature disciplinaire, ou de mobiliser les méthodes d'analyses des citations / références. Ce type d'analyse est fréquemment utilisé en scientométrie pour étudier la proximité disciplinaire entre articles ou revues. Néanmoins, les dix unités retenues sont des unités spécialisées dans les recherches archéologiques – le mot « archéologie » apparaît dans l'intitulé de sept d'entre elles – dont les publications concernent pour l'essentiel l'archéologie selon l'approche retenue par le CREAS.

Graphique 9 : Production des unités UMR-Archéo selon leur présence dans les publications françaises du corpus Archéologie d'après le CREAS, compte de présence, 2011-16*

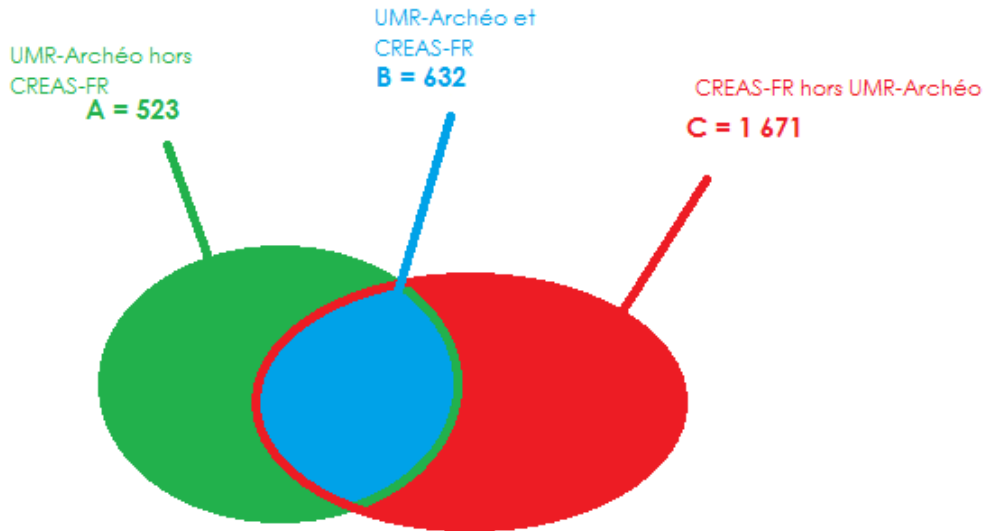


Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

La figure 2 et le tableau 9 mettent en regard les publications identifiées dans la base OST, soit comme étant associées aux unités UMR-Archéo (A+B), soit comme les publications françaises du corpus Archéologie d'après le CREAS (B+C), soit comme les publications communes à ces deux périmètres (B).

Figure 2 : Intersection entre les publications des unités UMR-Archéo et les publications françaises du corpus Archéologie d'après le CREAS, compte de présence, 2011-16*



Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

Le poids des six principales spécialités est relativement proche entre le périmètre UMR-Archéo, 72%, et le périmètre constitué par les publications françaises du corpus Archéologie d'après le CREAS, 73%. Toutefois ces deux corpus diffèrent nettement pour ce qui est du poids de la spécialité Archéologie, qui est presque deux fois plus élevé dans le corpus CREAS-FR (31%) que dans le périmètre UMR-Archéo (16%). Cet écart est distribué suivant les autres spécialités principales, avec un poids supérieur de 4% dans le périmètre UMR-Archéo pour les spécialités Anthropologie, Géosciences et Géographie physique. Dans le périmètre UMR-Archéo, les spécialités Géosciences et Anthropologie ont d'ailleurs un poids supérieur à celui de la spécialité Archéologie.

Tableau 9 : Répartition disciplinaire des publications des unités UMR-Archéo et des publications françaises du corpus Archéologie d'après le CREAS, compte fractionnaire, 2011-16*

Spécialité	A + B UMR-Archéo		B. UMR-Archéo et CREAS-FR		B + C. CREAS-FR	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
Toutes disciplines	1 155	100%	632	100%	2 303	100%
Principales spécialités	833	72%	532	84%	1 672	73%
Dont Archéologie	182	16%	182	29%	705	31%
Dont Anthropologie	211	18%	134	21%	324	14%
Dont Géosciences	220	19%	114	18%	353	15%
Dont Géographie physique	123	11%	55	9%	151	7%
Dont Histoire	50	4%	23	4%	73	3%
Dont Paléontologie	43	4%	20	3%	62	3%

La deuxième ligne du tableau indique le nombre de documents affectés dans l'une des six spécialités listées.

Source : Base OST, WoS, traitements OST

* Année 2016 incomplète

Les différences du tableau 9 comme la comparaison avec la distribution des spécialités sur l'ensemble du corpus Archéologie d'après le CREAS (graphique 5) suggèrent que les contours de l'archéologie peuvent être plus ou moins larges. Il serait utile par exemple de vérifier si les unités UMR-Archéo sont représentatives de l'ensemble du champ de l'analyse du CREAS ou si au contraire elles présentent des particularités.

CONCLUSION

Cette étude a délimité deux corpus pour analyser les publications mondiales en archéologie suivant que la discipline est définie de façon plus ou moins large. Cette première analyse permet d'identifier des disciplines proches de l'archéologie dans la production scientifique.

L'étude a ensuite étudié la production de dix unités de recherche du périmètre d'analyse du CREAS à partir de deux corpus de données. Cette seconde approche permet notamment de distinguer les publications scientifiques au sein de l'ensemble des productions des unités de recherche. Au sein des publications scientifiques, elle distingue les ouvrages, les articles de revues et les actes de colloques.

La pertinence des corpus dépend ainsi des objectifs de l'analyse. Des analyses complémentaires sont nécessaires pour caractériser précisément les publications scientifiques françaises en archéologie.

Principales conclusions

Le corpus construit avec le CREAS propose une définition interdisciplinaire de l'archéologie plus large que celle de la spécialité Archéologie de la nomenclature du WoS. Le corpus Archéologie d'après le CREAS comporte 50% de publications en plus que la seule spécialité Archéologie. Il comporte une part non négligeable de publications qui sont classées dans le WoS en Anthropologie, Géosciences et Géographie physique.

La France apparaît spécialisée en archéologie dans les deux corpus. Son indice de spécialisation est cependant sensiblement plus élevé sur le corpus Archéologie d'après le CREAS. Sur ce corpus, la part de l'archéologie dans les publications scientifiques françaises est de 75% supérieure à sa part dans le total des publications mondiales. Cela suggère que le corpus Archéologie d'après le CREAS opère un élargissement selon une approche interdisciplinaire en faveur de disciplines dans lesquelles la France est plus spécialisée que dans la spécialité Archéologie du WoS.

La production scientifique française en archéologie suit la tendance mondiale à l'accroissement des co-publications internationales. Au cours de la période, le nombre de co-publications internationales a dépassé celui des publications signées uniquement par des institutions françaises. Les terrains d'études relevés dans les publications françaises sont principalement hors de France (64%) et, pour plus de la moitié, hors d'Europe.

L'étude complète l'analyse des publications sur le périmètre de la France avec l'examen des productions de dix unités de recherche comprises dans le champ du CREAS. Cet échantillon représente une minorité de l'ensemble des unités du champ de l'archéologie couvert par le CREAS, mais permet d'exploiter les données de production issues des dossiers d'évaluation remis au Hcéres. Ces données *a priori* exhaustives sont comparées aux publications scientifiques de ces mêmes unités recensées dans la base OST en établissant une correspondance entre les types de production identifiées dans chacune des deux sources. L'analyse indique que les publications scientifiques, articles (de revues à comité de lecture), actes publiés et ouvrages scientifiques représentent 51% des productions déclarées dans les dossiers Hcéres.

C'est pour les publications internationales¹² que les deux corpus sont les plus comparables. Pour cet ensemble, les publications recensées dans la base OST représentent environ 18% de celles qui sont déclarées dans les dossiers Hcéres. Cette estimation doit être considérée avec prudence. En particulier, la faible structuration des données Hcéres oblige à raisonner sur des dénombrements de publications suivant deux nomenclatures dont la mise en correspondance préalable ne va pas de soi. Cette mise en correspondance exclut de fait un certain nombre de productions déclarées dans les données Hcéres, dont les « Autres productions » parmi lesquelles se trouvent les « rapports de fouille ». Il est d'autant plus délicat d'aborder la couverture de la base OST issue du WoS en

¹² Ensemble n°3, articles et actes internationaux, tableau 8.

archéologie que le corpus mobilisé pour le faire ne se retrouve que partiellement dans le corpus Archéologie d'après le CREAS et que sa structure disciplinaire et sa typologie documentaire sont différentes.

Approfondissements

L'analyse de la représentativité des publications recensées dans la base OST pour étudier le domaine de l'archéologie demanderait un examen des types de publications qui n'y figurent pas. Il s'agit en premier lieu des ouvrages scientifiques. La sollicitation de chercheurs du domaine permettrait de situer les ouvrages au sein de la production et d'en apprécier la contribution scientifique en la comparant à celle des articles et actes de colloques. De même, une revue par les pairs pourrait situer les articles et actes de colloques qui ne figurent pas dans le WoS par rapport à ceux qui y figurent. Les comparaisons pourraient distinguer les publications selon qu'elles sont en français ou en anglais (ou encore dans une autre langue).

Une meilleure connaissance de la représentativité des publications recensées dans la base OST est importante dans la mesure où c'est la source de données qui permet d'établir des comparaisons entre pays et entre institutions.

La caractérisation des publications françaises en archéologie pourrait aussi essayer d'approfondir la question de la nature des liens entre l'archéologie et les principales disciplines représentées dans le corpus Archéologie d'après le CREAS.

L'analyse proposée dans cette étude pourrait enfin être complétée avec d'autres indicateurs pour apprécier l'impact des publications françaises au sein des publications dans le domaine de l'archéologie.

ANNEXE – DETAIL DE LA CONSTITUTION DU CORPUS ARCHEOLOGIE D'APRES LE CREAS

Vocabulaire et abréviations

Mono-affectée : tous les documents de la revue sont affectés en Archéologie par l'éditeur du WoS.

Multi-affectée : tout ou partie des documents de la revue sont affectés dans une autre spécialité que l'Archéologie par l'éditeur du WoS.

Pourcentage (%) de documents en archéologie : part de l'ensemble des documents publiés dans une revue qui sont affectés en Archéologie par l'éditeur du WoS.

Echo textuel : le titre ou le résumé ou les mots-clés renseignés par les auteurs d'un document contiennent l'une des séquences textuelles 'archéologie', 'épigraphie' ou 'préhistoire'.

Kw : raccourci pour *keyword*, anglicisme pour désigner l'une des séquences textuelles.

Nombre (nb) sans écho : nombre de documents (docs) d'une revue n'ayant pas d'écho textuel.

Pourcentage (%) de documents avec écho textuel : part de l'ensemble des documents publiés dans une revue avec au moins un écho textuel.

Nb txt par kw : nombre de documents d'une revue ayant au moins un écho textuel pour l'une des trois séquences.

Sous-ensembles de la liste des revues

La liste de 631 revues peut se diviser en 6 catégories, numérotées ci-dessous :

Avec une affectation en Archéologie :

1. Mono-affectées Archéologie, multi-affectées avec plus de 10% des documents en Archéologie.
2. Multi-affectées Archéologie avec moins de 10% des documents en Archéologie.

Sans affectation en Archéologie :

3. (Plus de 20% des documents avec un écho textuel ou nombre sans écho inférieur à 141) et nb txt par kw > 5 sur 1 des kw.
4. (Moins de 20% des documents avec un écho textuel et nombre sans écho supérieur à 141) et nb txt par kw > 5 sur 1 des kw.
5. Écartées par décision du comité.
6. Écartées car nb docs txt ≤ 5 sur tous les kw.

Règles d'inclusion des documents d'une revue

L'intégration d'une revue dans le corpus peut se faire suivant 4 règles :

- a. Inclusion intégrale.
- b. Inclusion limitée aux documents affectés en Archéologie ou avec un écho textuel (combinaison des deux modalités suivantes).
- c. Inclusion limitée aux documents affectés en Archéologie.
- d. Inclusion limitée aux documents avec un écho textuel.
- e. Pas d'inclusion.

Le choix de la règle d'inclusion se fait essentiellement entre règles **a**, **b** et **e**.

Constitution du corpus Archéologie d'après le CREAS

Le corpus est composé par application d'une méthode d'inclusion (de **a** à **e**) appliquée à chacune des catégories de la liste (de **1** à **6**).

Les catégories de revues peuvent se regrouper en deux sous-ensembles :

- Les catégories **1** à **4** correspondent à des revues dont on pourrait prendre l'ensemble des documents, la décision se faisant entre les règles **a** et **b**.
- Les catégories **5** et **6** correspondent à des revues pour lesquelles on pourrait retenir les documents présentant un écho textuel, la décision se faisant entre les règles **b** et **e**.

Le tableau ci-dessous indique pour chaque catégorie de revues le nombre de documents correspondant à l'application des règles **a**, **b** et **e**.

	Nb revues	Règle a	Règle b	Règle e	a - b
Catégorie 1	115	18 782	18 637	0	145
Catégorie 2	16	246 870	869	0	246 001
Catégorie 3	45	10 697	2 741	0	7 956
Catégorie 4	253	930 729	5 509	0	925 220
Catégorie 5	142	158 200	655	0	157 545
Catégorie 6	60	109 288	356	0	108 932
Ensemble	631	1 474 566	28 767	0	1 445 799

À l'issue des deux séances d'échanges avec le comité, le corpus envisagé est constitué par l'application de la règle **a** pour les catégories **1** à **4** et de la règle **e** pour les catégories **5** et **6**.

- Pour les catégories **5** et **6**, la non-prise en compte de documents via la règle **b** correspond à environ 1 000 documents non intégrés.
- Pour les catégories **2** et **4**, l'application de la règle **a** conduit à intégrer 1 177 599 documents, quand l'application de la règle **b** correspond à 6 378 documents, soit un rapport de 1 à 185.
- Pour la catégorie **1**, l'écart entre les deux règles est faible, inférieur à 1%.
- Pour la catégorie **3**, la règle **a** conduit à intégrer 10 697 documents contre 2 745 pour la règle **b**, soit un rapport de l'ordre de 1 à 4.

Compte tenu de ces éléments, l'OST a constitué comme suit :

- Règle **a** pour la catégorie **1** : 18 782 documents ;
- Règle **b** pour les catégories **2**, **3** et **4** : 9 119 documents ;
- Règle **e** pour les catégories **5** et **6** : 0 documents.

Soit 27 901 documents pour la période 2011-2016.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

